

LABEL CENTRE D'EXCELLENCE – MINISTERE DES ARMEES

Grégory Dahou
Julie Le Mazier
Yann Richard

4. ANNEXES

4.1 CV détaillé du responsable du programme SWS	3
4.2 CV synthétiques des responsables d'axe de recherche	14
4.3 Présentation institutionnelle des laboratoires	42
4.4 Présentation institutionnelle des Masters	47
4.5 Lettre d'engagement de la présidence	56
4.6 Publication représentative du jeune chercheur	58
• DAHO Grégory, "A revenge of the generals. The rebalancing of the civil-military relations in France", <i>Journal of Intervention and Statebuilding</i> , vol 13-3, 2019, 304-322	
4.7 Quatre publications représentatives des équipes de recherche	78
• BACZKO Adam, DORRONSORO Gilles, « Pour une approche sociologique des guerres civiles », <i>Revue Française de Science Politique</i> , 2017/2, 67, 309-327.	
• DIDELON Clarisse, RICHARD Yann, « Les étudiants russes sont-ils eurasistes ? La place de l'Eurasie dans les représentations du monde des étudiants russes », <i>Belgeo</i> , <i>Revue belge de géographie</i> .	
• KLEIN Luc, « La théorie stratégique au prisme des rapports entre pouvoir civil et autorités militaires en démocraties », <i>Stratégique</i> , 2015/3, 110, 123-137.	
• MORICOT Caroline, « Quand la reprise en main n'est plus possible. Pilotes de drones et téléchirurgiens », <i>Techniques & Culture</i> , 2019/2 n° 72, 164 - 179.	

5. DOCUMENTS

5.1 Programme du colloque inter-master 2018 : <i>Les enjeux de la crise sécuritaire au Sahel. Entre fractures territoriales, terrorisme et conflits inter-communautaires</i>	150
5.2 Programme du colloque inter-master 2020 : <i>L'armée et la nation. Reconfigurations des espaces, pratiques et relations</i>	155
5.3 Cadrage théorique du programme SWS	161
5.4 Programme du colloque inter-axes : <i>Le phénomène guerrier au prisme des sciences sociales, Enjeux, méthodes et renouvellement des perspectives de recherche</i>	167
5.5 Programme de la journée d'étude de l'axe 1 : <i>La guerre et ses représentations</i>	169
5.6 Argumentaire du colloque international de l'axe 1 : <i>Le monde arabe et la Seconde Guerre mondiale. Guerre, société et mémoire en partage en Afrique du Nord et au Moyen-Orient</i>	171
5.7 Table des matières de la publication collective de l'axe 1 : <i>Le miroir inversé. La guerre et ses représentations au XXe-XXI siècle</i>	173
5.8 Programme de la journée d'étude de l'axe 2 : <i>Regards croisés sur l'évolution des relations civilo-militaires</i>	175
5.9 Programme du colloque international de l'axe 2 : <i>Arpenter les terrains de la sécurité. L'enquête en milieux confidentiels</i>	176
5.10 Table des matières de la publication collective de l'axe 2 : <i>Les relations civilo-militaires. Armées, démocraties et anti-terrorisme</i>	178
5.11 Programme de la journée d'étude de l'axe	180
5.12 Programme du colloque de l'axe 3, <i>Les entretiens de la défense européenne</i>	183
5.13 Programme du colloque de l'axe 3 : <i>Industries et marchés de défense : dynamiques nationales et européennes</i>	190
5.14 Programme du colloque de l'axe 3, <i>Fait aérien, arme aérienne et culture</i>	192
5.15 Compte rendu de la recherche postdoctorale de Julie Le Mazier	196
5.16 Cycles de conférence de la chaire Grands Enjeux Stratégiques Contemporains	208
5.17 #I257, <i>Sur le champ de bataille</i>	213

Grégory DAHO

Né le 28/03/83, Nationalité Française
Maître de Conférences en Science Politique
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
gregory.daho@univ-paris1.fr

DOMAINES DE SPECIALISATION

- Relations Internationales
- Sociologie politique
- Politique Publique

AXES DE RECHERCHE

- Relations civilo-militaires
- Acteurs et champ de la sécurité internationale
- Analyse décisionnelle des politiques étrangères et de défense
- Doctrines et organisations militaires

FORMATION

2015

- Elu Maître de Conférences en Science Politique, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Qualifié par la section 04 du Conseil National des Universités (CNU)

2014-2015

- Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) en Science Politique, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2013

- Thèse de doctorat en Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Une revanche des généraux. L'institutionnalisation de la Coopération Civilo-Militaire en France*
- Mention très honorable, félicitations à l'unanimité du jury, proposition à prix de thèse et à subvention pour publication, soutenue le 12 juillet 2013
- Composition du jury : Frédéric Charillon, rapporteur, Michel Dobry, directeur de thèse, Didier Georgakakis, président, Sandrine Lefranc, Frédéric Ramel, rapporteur

2011

- Lauréat de la bourse C5P Bruxelles de l'Association Française de Science Politique (AFSP)

2006-2009

- Allocataire de recherche DGA/CNRS
- Chercheur associé à l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM)

PUBLICATIONS

Ouvrage

- *La transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Le (bien) commun, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, décembre 2016
Distinction :
- Nominé au prix littéraire « La plume et l'épée » 2018

Recensions :

- Françoise Dreyfus, *Revue française d'administration publique*, 2017/3, n°163
- Philippe Dumas, *Etudes internationales*, Vol 49, Numéro 1, Hiver, 2018, p. 208–210.
- Maxime Launay, OpenEdition Journal, <https://journals.openedition.org/lectures/23913>
- Jeanne Teboul, ethnographique.org, <http://www.ethnographiques.org/2018/Teboul>
- Barbara Jankowski, *Les champs de Mars*, 31, 2019, 138-140
- **Jéronimo Barbin**, Res Militaris, 10-1, hiver-printemps 2020, <http://resmilitaris.net/index.php?ID=1031554>

Chapitres dans des ouvrages collectifs

- "France : Civil-Military Relations in the anti-terrorist frame", *Oxford Research Encyclopedia*, Oxford University Press, à paraître 2020
- « De la professionnalisation à l'anti-terrorisme. L'évolution des relations politico-militaires en France », *État des lieux de la sociologie militaire – héritages, enjeux actuels et nouvelles perspectives*, à paraître 2020
- « Reconversions, mobilisations et institutionnalisation d'une doctrine militaire », in J. Siméant, (dir.), *Handbook des sciences sociales de l'international*, éditions du CNRS, Paris, 2015, 312-314

Direction de numéros dans des revues à comité de lecture

- « Les territoires du secret. Confidentialité et enquête dans les mondes pluriels de la sécurité », avec Emmanuel-Pierre Guittet et Julien Pomarède, *Cultures § Conflits*, à paraître, automne 2020
- *Political Sociology of International Interventions. Peacebuilders and the Ground*, avec Nathalie Duclos et Cécile Jouhanneau, *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol 13-3, 2019, 249-262.

Articles dans des revues à comité de lecture

- « La désectorisation des politiques de sécurité. Le cas du recentrage interministériel du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale », *Revue Française d'Administration Publique*, 170, 651-668, 2019.
- « Dans la confiance » ? Dispositifs d'enquête, relations de pouvoir et espaces de transaction avec les acteurs de la défense », *Cultures & Conflits*, 114-115, automne 2019, 269-273.
- "A revenge of the generals. The rebalancing of the civil-military relations in France", *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol 13-3, 2019, 304-322.
- « Le cabinet ministériel comme espace frontière. Les collaborateurs ministériels passés par la sphère privée sous la présidence de François Hollande », avec Natacha Gally, *Revue Française d'Administration Publique*, n°168, 2018, 851-876.
- « Faire parler les généraux. Retour sur quelques usages des techniques d'entretien en milieux militaires », *L'enquêteur face au secret, ¿ Interrogations ?* n°22, juin 2016
- « La socialisation entre groupes professionnels de la politique étrangère. Le cas de l'institutionnalisation des activités civilo-militaires françaises en ex-Yougoslavie », *Cultures § Conflits*, 97, printemps-été 2015, 101-131

- « L'érosion des tabous algériens. Une autre explication de la transformation des organisations militaires en France », *Revue Française de Science Politique*, vol 64-1, février 2014, 57-78
- « Les réseaux militaro-industriels français et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie : un laboratoire pour l'intelligence économique nationale ? », *Les Champs de Mars*, n° 22, 2011, 133-151
- « Nouvelles menaces », « nouvelles guerres » : la construction des discours sur le désordre international », *Les Champs de Mars*, n° 20, avril 2009, 109-130

Actes de colloque

- « Conclusion », avec Alya Aglan, *Arme et culture aérienne*, CERPA, à paraître 2020.
- « Réflexions sur quelques transformations structurales du champ de la défense », *Laboratoire de l'Irsem*, n°2, *Les Engagements stratégiques français : nouveaux regards*, 2011, 13-19

Recensions

- C. Lequesne, *Ethnographies du quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français*, CNRS Editions, Paris, 2017, *Gouvernement et action publique*, 2018/3, n°3, 126-130
- S. Carvin, M.J Williams, *Law, Science, Liberalism and the American Way of Warfare*, Cambridge University Press, 2015, *Revue Française de Science Politique*, 66-1, février 2016, 158-159
- P. Haéri, *De la guerre à la paix. Pacification et stabilisation post-conflit*, Economica, Paris, 2008, Institut de Recherche International et Stratégique, novembre 2009

Membre de comité de lecture

- *Les Champs de Mars. Revue d'étude sur la guerre et la paix*, Presses de Science Po

Evaluations externes

- *Critique Internationale*
- *Cultures & Conflits*
- *Revue Française de Science Politique*
- *Revue internationale de politique comparée*

ACTIVITES DE RECHERCHES

Animation de recherches collectives

- Porteur de la candidature de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à l'attribution du label centre d'excellence du ministère de la Défense (300 000 €/an)
- Projet présélectionné : *L'emploi de la force armée au prisme des nouveaux défis sécuritaires. Saisir l'évolution des organisations militaires par leur environnement opérationnel, décisionnel et professionnel.*

Les équipes de chercheurs de l'université Paris 1 ont en commun de traiter la sécurité comme un champ social. Saisir la transformation des États par les nouveaux enjeux sécuritaires, c'est se donner les moyens de cerner l'évolution de ses contours régaliens, des formes juridiques, techniques et politiques de régulation de la violence, de légitimation de la puissance publique, mais aussi d'interroger la reconfiguration des relations entre États, sociétés et groupes professionnels qui fabriquent la sécurité au quotidien. Cette orientation répond à l'urgence d'une entreprise de banalisation épistémologique des objets stratégiques et implique de se défaire de certaines binarités désormais encombrantes pour penser l'évolution de la conflictualité et la transformation des formes d'exercice de l'autorité (public/privé, force/droit, sécurité/liberté, discours/pratiques, international/infranational, politique/technique...).

- Création d'un post-doctorat (120 000 €) : Julie Le Mazier, *Quand l'État mobilise. Les dispositifs d'encadrement et de recrutement de non-professionnels par les armées : garde nationale et service national universel*

- Obtention d'un financement au titre de la politique scientifique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 2019-2020 (6 000 €)

- Coresponsable de l'Axe de recherche « Going Global ? Processus d'internationalisation et d'eupéanisation », avec Ioana Cirstocea et Dominique Marchetti, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP, UMR 8209), <http://www.cessp.cnrs.fr/spip.php?rubrique221>, depuis 2016

- Il s'agit de l'un des axes de recherche du CESSP animé par un séminaire mensuel et des travaux collectifs sous la forme de publications, de journées d'études et de colloques. Le séminaire de l'axe s'organise autour d'une « sociologie de l'international », marquée par l'analyse des processus de mondialisation et à la circulation des acteurs dans l'espace mondial et accordant une attention particulière aux méthodes réflexives et à l'encrage empirique des enquêtes. Il se déroule une fois par mois au second semestre autour de l'invitation d'un chercheur senior et d'un doctorant du CESSP. Les intervenants présentent leurs travaux en cours qui donnent lieu à des échanges avec les participants.

- Coresponsable du séminaire Approches sociologiques des armées, CESSP/CSU-cresppa, avec Angeliki Drongiti et Mathias Thura, <http://calenda.org/389038>, 2016-2018

- Rarement étudiées de près, les appareils militaires demeurent généralement conçus comme de vastes boîtes noires. Les politologues s'intéressent à leurs élites ou aux effets de l'emploi de l'appareil militaire par l'autorité politique et plus rarement à leurs mécanismes concrets de fonctionnement. La sociologie militaire s'est centralisée sur des problématiques de recrutement et de professionnalisation, endossant souvent implicitement l'idée que l'institution militaire forme une sorte d'isolat social. Ce séminaire a été conçu avec pour souci de valoriser des enquêtes empiriques permettant de constituer des matériaux d'enquête exploitables, mais aussi de "désexotiser" l'objet armée et ses composantes connexes, afin d'en réinscrire l'étude dans les problématiques portées par les sciences sociales.

Organisation de colloques, journées d'études et sections thématiques

- *Regards croisés sur l'évolution des relations civilo-militaires*, Université Paris 1, 20 décembre 2019

- L'enjeu d'un « écart » ou même d'un « fossé » entre le monde militaire et le monde civil est bien connu de la littérature spécialisée américaine. La résurgence de la violence dans le champ politique causée par les vagues d'attentats en France et le retour des militaires dans l'espace public incitent à réinterroger la persistance de cet « écart ». Il serait ainsi pertinent de s'interroger sur les représentations que les acteurs ont les uns des autres, ainsi que l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Comment les militaires se voient-ils ? Quels sont leurs facteurs d'engagement et comment les perçoivent-ils par rapport à leur

environnement ? Quel regard les militaires professionnels d'aujourd'hui portent-ils sur la société qu'ils ont pour mission de défendre ?

- *Le phénomène guerrier au prisme des sciences sociales. Enjeux, méthodes et renouvellement des perspectives de recherche*, Assises de la recherche, Université Paris 1, 14 décembre 2018

- A l'occasion du lancement du projet *Sorbonne War Studies* dans le cadre de la pré-sélection de l'attribution du label d'excellence du ministère des Armées, cette Journée d'étude pluridisciplinaire vise à présenter le renouvellement des méthodes et des questionnements de recherche sur la guerre en Science Politique, en Histoire, en Géographie, en Droit public et en Sociologie.

- *Le soldat et le citoyen. Quelles évolutions du rôle des armées professionnelles ?* AEGES, chaire grands enjeux stratégiques contemporains, CESSP, Université Paris 1, 13-14 décembre 2017

- L'originalité de ce colloque repose sur la volonté de saisir la transformation du rôle des organisations militaires non pas à partir de l'instabilité internationale mais de l'évolution des sociétés contemporaines. Si au plan analytique les deux niveaux sont liés, c'est l'environnement social des organisations militaires qui constitue le centre de gravité de cet appel à communications. Au-delà du « retour de la guerre », acté ces deux dernières années dans la plupart des discours politiques, c'est bien le « retour des militaires » dans le paysage sociopolitique quotidien que nous souhaitons questionner.

- *Le sociologue en globe-trotter. Réceptions et usages des travaux d'Yves Dezalay*, CESSP, Université Paris 1, organisé avec Antoine Vauchez, 18-19 janvier 2018

- De quoi sont faits les processus d'internationalisation et comment peut-on rendre raison des transformations de l'Etat dans ce contexte ? Depuis les années 1980, Yves Dezalay n'a pas cessé d'explorer cette question. Situés résolument hors des sentiers battus, évitant de s'enfermer dans les questionnements d'une seule discipline, ses travaux forment aujourd'hui une œuvre aussi originale qu'incontournable. Les deux journées de ce colloque seront l'occasion d'échanger, à partir de travaux doctoraux ou post-doctoraux en cours, sur la fécondité de ce travail, sur les conditions de leur transposition sur d'autres terrains, sur les éventuels « trous » qu'il permet d'identifier dans la connaissance des champs internationaux.

- *Sociologie politique des interventions internationales : ce que les « terrains » font aux acteurs de la paix*, congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP), ST 51, avec Nathalie Duclos et Cécile Jouhanneau, 22 juin 2015

- L'originalité de cette Section repose sur le renversement de perspective : nous nous demandons ce que les terrains d'intervention font aux acteurs de la paix plutôt que ce que les acteurs font aux terrains. Il s'agit donc de contribuer à une articulation des pistes de recherche sur la sociologie des acteurs de la paix. En premier lieu, l'étude des Organisations Internationales a permis de souligner les jeux d'acteurs, les formes d'actions collectives, les transferts d'instruments et le fonctionnement des arènes de négociation. Par ailleurs, des travaux consacrés aux carrières des combattants/militants mais aussi des « pacificateurs » ont signalé la portée heuristique de l'étude des trajectoires des acteurs engagés dans la sortie de conflit. Enfin, les débats épistémologiques sur le choix et la complémentarité des angles d'observation – le siège et le terrain, « par le haut » et « par le bas », le local et l'international – constituent un dernier pan de recherche qui permet d'interroger l'incidence des relations entre « l'opérationnel » et le « bureaucrate » sur les décisions, les arrangements bureaucratiques et les « mises à jour » des programmes d'intervention.

- *La construction sociale du "post-conflit" à travers les jeux d'acteurs*, journée d'études, Université Paris 1, Centre d'Etude des Mondes Africains (CEMAf), 9 novembre 2011, avec M. Belaïd, J. Lima, A. Nougoua, J. Serrano et S. Vinckel

- Abondamment employée par les acteurs comme les observateurs, la catégorie post-conflit est l'objet de cette journée d'études. A partir d'une approche comparatiste, les communications s'attacheront à mettre en avant la logique interactionniste à l'œuvre dans la constitution d'un espace social et d'une expertise professionnelle entre acteurs du post-conflit. Elles souligneront donc l'enchevêtrement des dynamiques exogènes et endogènes, institutionnelles et informelles, provenant de divers secteurs encore autonomes et structurés.

Participation à des travaux collectifs

- *Sociologie politique du gouvernement*, CESSP, labex TEPSIS, 2015-2018

- Cette recherche collective coordonnée par D. Dulong vise à enquêter sur les membres des cabinets ministériels sous les gouvernements Ayrault et Valls au moyen de techniques quantitatives (base de données, statistiques) et qualitatives (entretiens, analyse des réseaux).

- Membre du conseil scientifique du Secrétariat Général à la Défense et à la Sécurité Nationale (SGDSN), depuis 2017

- Les chercheurs réunis au sein du Conseil Scientifique, historiens et politistes, ont pour objectif de produire un travail collectif sur l'histoire du SDGSN depuis 1906. Les travaux seront restitués sous forme de colloques et d'un ouvrage collectif mettant en avant l'évolution d'une institution à mi-chemin des enjeux de politique gouvernementale et de sécurité internationale.

- Membre du Conseil d'Administration et responsable des groupes de travail de l'Association pour les Etudes sur la Guerre et la Stratégie (AEGES), <http://www.aeges.fr/>, depuis 2017

- L'AEGES se donne pour but de contribuer au rapprochement entre les administrations, les industries et les chercheurs impliqués dans les études stratégiques et de défense. Avec des séminaires et des colloques internationaux, la constitution d'un répertoire de spécialistes, le soutien à la recherche doctorale via les subventions de publications et la mise en place d'un prix de thèse, les activités de l'AEGES contribuent à donner de la visibilité aux travaux d'une nouvelle génération de chercheurs en sciences sociales travaillant sur les phénomènes guerriers et sécuritaires.

- *Les professionnels de la paix. Sociologie et histoire d'une ingénierie transnationale*, ANR IRENE, Université Paris Nanterre, David Ambrosetti, Sandrine Lefranc, Guillaume Mouralis, 2010-2014

- Les professionnels de la paix sont les promoteurs de véritables ingénieries internationales, c'est-à-dire des ensembles de savoirs et de techniques formalisés, conçus comme des modèles partiellement standardisés visant la pacification des sociétés nationales « déchirées ». Les carrières de ces professionnels constitueront l'entrée empirique privilégiée. Celle-ci nous conduira ensuite aux institutions en charge de leur formation spécialisée et, enfin, aux productions de ces agents. Le programme prévoit une série d'enquêtes : d'abord une analyse prosopographique des trajectoires, puis une étude historique de leurs lieux de formation et enfin l'observation fine de certaines de leurs pratiques et productions professionnelles – et des processus de leur diffusion.

Membre de comités scientifiques

- Colloque, *Gagner la guerre ou gagner la paix*, Institut Catholique de Lille, AEGES, 5-6 décembre 2018.
- Journée d'études, *Influences, dépendances et interdépendances dans les espaces coloniaux et postcoloniaux du XXe siècle à nos jours*, Université Paris 1, Université Paris 8, 18 mai 2017
- Journée d'études, *Ethnographie des professionnels de l'international*, CERI, Ethnopol, Triangle, Science Po Lyon, 4-5 mai 2017

Discussion d'interventions

- *Reconfigurations of Civil-Military Relations in India and Pakistan*, INALCO, NORIA, IRSEM, 26 février 2020, discussion des travaux de Steven Wilkinson
- Colloque *Dynamiques sociales des guerres civiles*, 7 & 8 décembre 2017, Centre Culturel Irlandais, Université Paris 1
- Journée d'étude, *Ethnographie des professionnels de l'international*, CERI, Ethnopol, Triangle, Science Po Lyon, 4-5 mai 2017
- Journée d'étude, *Le capital social à l'épreuve du terrain*, Ecole doctorale de Science Politique, Université Paris 1, doctorants et jeunes chercheurs du CESSP, 2 novembre 2016

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

Responsabilités transversales

- Co-responsable du Master 2 de Science Politique parcours Relations Internationales, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2015-2019)
- Responsable de la spécialité Relations Internationales en M1 de Science Politique, depuis 2015
- Responsable de la coordination des enseignements méthodologiques en Licence et bi-licence Science Politique, Histoire et Economie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, depuis 2015

Cours Magistraux

- Introduction à la théorie des Relations Internationales, doubles L1 Science Politique-Histoire, Science Politique-Philosophie, depuis 2015
 - Cet enseignement vise à initier les étudiants à l'analyse des Relations Internationales, c'est-à-dire à la compréhension et l'explication des rapports de force au sein de l'espace mondial. Il a vocation à familiariser les étudiants avec les courants, les auteurs et les concepts centraux. A travers la présentation et la discussion transversale des principaux paradigmes, la finalité est d'offrir aux étudiants les clés d'une réflexion autonome sur les phénomènes internationaux.
- Sociologie des relations internationales, M1 Science Politique, depuis 2016
 - Après un cadrage présentant la spécificité des théories portant sur la politique internationale et restituant de façon synthétique leurs principaux débats inter-paradigmatiques, ce cours se propose de discuter les principales évolutions de l'analyse relations internationale marquée depuis une vingtaine d'années par une très forte injonction à l'interdisciplinarité. La sociologie des relations internationales se propose de revitaliser l'analyse de la politique internationale en favorisant l'importation de concepts et de méthodes d'investigation « ordinaires » issus des sciences sociales et en s'attachant à affermir la dimension empirique du travail d'enquête sur les groupes internationalisés.

Séminaires de Master 2

- Analyse de la politique étrangère, M2 Science Politique, parcours Relations Internationales, depuis 2015
 - Ce séminaire vise à discuter l'évolution des théories et des méthodes d'analyse des politiques étrangères dans un cadre interdisciplinaire tout en présentant les techniques d'enquêtes dans les milieux de la politique internationale. Centré sur les acteurs, leurs croyances, leurs pratiques et les effets de leurs interactions, sa vocation est de fournir aux étudiants une base théorique et une "boîte à outils" efficace pour observer et expliquer les phénomènes liés aux transformations de l'action extérieure des Etats dans l'espace mondial.
- Les métiers de l'international, séminaire de professionnalisation, M2 Science Politique, parcours Relations Internationales, depuis 2016
 - Ce séminaire se donne un double objectif : présenter aux étudiants un panel des métiers de l'international tout en valorisant l'employabilité des savoir-faire du chercheur en sciences sociales dans différents secteurs du marché du travail. Chaque séance sera l'occasion de recevoir des professionnels qui reviendront sur leurs parcours et leurs activités. L'organisation vise à encourager le dialogue entre intervenants et étudiants.
- Les bureaux de l'international. Entrer et rester en guerre au Mali, Ecole Normale Supérieure (ENS), avec Florent Pouponneau et Johanna Siméant, depuis 2017
 - Ce séminaire se propose de mobiliser, entre autres, le legs des travaux d'Allison en matière de *bureaucratic politics* en essayant de travailler collectivement à l'analyse d'une séquence de décisions relative à ce qui est parfois désigné comme de la « haute » politique (la guerre, les interventions internationales...), en en considérant que cette politique, parfois jugée comme relevant de l'exceptionnalité, relève tout autant que d'autres secteurs du gouvernement de logiques ordinaires, d'oppositions bureaucratiques, de carrières spécifiques au sein de l'administration, de solutions déjà là pour faire face à des problèmes... Pour la première année, on travaillera sur la production de l'intervention française au Mali.

Encadrement de Mémoire

- 52 dossiers de recherche de Master 1 depuis 2014
- 23 rapports de stage de Master 2 depuis 2016
- 24 mémoires de recherche de Master 2 depuis 2014 dont un 3^e prix de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, Hélène Mangold, "*Décider de l'exportation d'armes, définir les relations à l'international : dans le sillage de la vente française des Mistral à la Russie*", 2017.

Jury de spécialistes et de thèse

- Evaluation de demande de soutien du CESSP aux candidatures du concours CNRS CR2 2016 et 2019
- Membre du comité de sélection du poste MCF 4115 Sociologie politique de l'international, terrains Sud, Paris 8.
- Membre du comité de sélection du poste MCF 4376 Action publique territoriale, Université Paris 1, mai 2017

- Membre du jury de thèse de Fuad Pashayev, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 7 novembre 2017
- Membre du jury de thèse d'Izadora Xavier, Université Paris 8, 25 juin 2019

COMMUNICATIONS

Congrès

- Association Française de Science Politique, « Réceptions et réactions à la hausse du financement de la recherche en sciences sociales par les Armées. Une opportunité d'objectivation du jeu académique », Bordeaux, 2 juillet 2019
- Association Française de Sociologie, "Qui "gèrent" les crises internationales ? Ce que la division interministérielle du travail nous apprend de la structuration d'un champ de la sécurité", Amiens, 5 juillet 2017
- Association Française de Science Politique, « Conquérir les cœurs et les esprits. Les techniques contre-insurrectionnelles en Afghanistan », Paris, 11 juillet 2013
- International Political Science Association, "The Diffusion of Multilateral Military Standards and Practices within the French Armies", Military's role in democratization, Madrid, 8-12 juillet 2012
- Association Française de Science Politique, « Les officiers civilo-militaires : dynamiques intersectorielles à l'oeuvre dans l'autonomisation d'un groupe professionnel », « Les effets de l'objectivation des discours sur le « désordre international » sur les transformations de la Défense », Strasbourg, 1^{er} septembre 2011
- Association Française de Sociologie, « Mobilisations et transformations organisationnelles au sein des armées françaises. Le cas de l'émergence du groupe civilo-militaire », Grenoble, 6 juillet 2011
- Associations Francophones de Science Politique, « La guerre au sein des populations. Le cas des expériences françaises en ex-Yougoslavie et en Afghanistan », « Les réseaux militaro-industriels et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie », Bruxelles, 22 avril 2011
- Société Québécoise de Science Politique, « Vers une « otanisation » des dispositifs nationaux de coopération civilo-militaire ? Le cas des Armées françaises », Québec, 21 mai 2010

Colloques, séminaires et journées d'études

- Colloque Sorbonne War Studies, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « La socialisation avec les hauts fonctionnaires en cabinets et en administrations centrales », *Regards croisés sur l'évolution des relations civilo-militaires*, 20 décembre 2019.
- Colloque de l'Association pour les Etudes sur la Guerre et la Stratégie, « La conduite d'entretiens semi-directifs avec les officiers », 19 décembre 2019.
- Colloque du laboratoire Triangle, Lyon 2, Idex Lyon, « Qu'est-ce que le cadrage anti-terroriste fait aux relations civilo-militaires ? » *Gouverner la violence ? Dynamiques normatives autour de la violence contemporaine*, Cyril-Magnon-Pujo, Sylvain Antichan, 8 novembre 2019.
- Journée d'étude de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, « Les relations politico-militaires dans la lutte contre le terrorisme », *L'impact politique et social des attaques terroristes en France*, 6 juin 2019.
- Séminaire de recherche de l'Observatoire Critique du Terrorisme, de l'Antiterrorisme et des Violences (OCTAV), « Trouble dans l'étude de la guerre et les études stratégiques. Retour réflexif sur un débat majeur », 4 avril 2019.
- Colloque de l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire et du CREC Saint-Cyr, « L'évolution des relations civilo-militaires en France au prisme du contexte anti-terroriste », *La sociologie militaire : un état des lieux*, 12 décembre 2018.

- Colloque du Service Historique de la Défense, « Les opérations civilo-militaires en ex-Yougoslavie et en Afghanistan : continuité des usages, rupture des représentations », *Les Opex : du terrain à l'histoire*, 20 novembre 2018.
- Séminaire de recherche de l'Observatoire Critique du Terrorisme, de l'Antiterrorisme et des Violences (OCTAV), « Les relations civilo-militaires à l'épreuve de l'anti-terrorisme », 6 novembre 2018.
- Université Saint-Andrews, "The rebalancing of the Civil-Military Relations in France", seminar of the Institute for the Study of War and Strategy, 15 octobre 2018.
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre Etudes, Réserves et Partenariats de l'Armée de l'air, Conclusion scientifique, *Fait aérien, arme aérienne et culture*, 26 septembre 2018.
- Université Libre de Bruxelles (ULB), « L'enquêteur et la relation de confidentialité », *Les territoires du secret*, colloque organisé par le laboratoire Recherche et Etudes en Politique Internationale (REPI), 24 mai 2018.
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), « L'évolution récente des relations civilo-militaires en France », séminaire *Guerres, conflits et sociétés au XXIe siècle*, 13 avril 2018.
- Université Paris 8, CSU-CRESPPA, « La transformation des armées. Séminaire Enquête sur les relations civilo-militaires en France », *Séminaire Approches sociologiques des forces armées*, 11 janvier 2018.
- Ecole Nationale d'Administration (ENA), Université Paris 1, « La transformation du Secrétariat Général à la Défense et à la Sécurité Nationale (SGDSN) à l'interface de la sécurité intérieure et extérieure », groupe de recherche TEPISIS sur la sociologie politique du gouvernement, coordonné par Delphine Dulong, 15 décembre 2017.
- Introduction, colloque « Le soldat et le citoyen. Quelles évolutions du rôle des armées professionnelles ? » AEGES, chaire des Etudes Stratégiques, CESSP, Université Paris 1, 13 décembre 2017.
- Université Paris 1, animation de la table ronde sur le lien Armées-Nation, colloque « Le soldat et le citoyen. Quelles évolutions du rôle des armées professionnelles ? » AEGES, Université Paris 1, 14 décembre 2017.
- Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM), séminaire jeunes chercheurs, « La transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France », 17 octobre 2017.
- Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, 102e séminaire « Jeunes », « Evolution de la conflictualité : comment fait-on la guerre aujourd'hui », 3 juillet 2017.
- Ecole Normale Supérieure, "Les officiers des armées professionnelles : carrières, représentations et mobilisations", séminaire *Les professionnels de l'international*, 12 mai 2017.
- Ecole doctorale de Science Politique, Université Paris 1, présentation de l'ouvrage *La transformation des armées*, discutée par Natalia Frozel-Baros et Johanna Siméant, 21 avril 2017.
- Centre Emile Durkheim, Université de Bordeaux, présentation de l'ouvrage *La transformation des armées*, discuté par Alina Surubaru, 17 mars 2017.
- Université Lille 2, "Passage par le privé", Journée d'étude, Les élites gouvernementales, 30 mars 2017.
- Science Po Paris / CERI, "Faire parler les généraux. Retour sur quelques techniques d'entretiens en marge des prescriptions usuelles", 14 décembre 2016.
- Université Paris 2, "Ce que la managérialisation de la « gestion » des crises nous apprend de l'évolution des interventions internationales", *La guerre comme enjeu de politiques publiques*, 20 septembre 2016.
- Centre Européen de Sociologie et de Science Politique, Séminaire principal, "La socialisation entre groupes professionnels de la politique étrangère", 7 janvier 2016.

- Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe, "Stratégies d'alliances entre acteurs humanitaires et militaires de l'administration française", Science Po Rennes, 8-9 octobre 2015.
- Institut de Recherches Historiques du Septentrion, Lille 3, "Redécouverte et légitimation des techniques contre-insurrectionnelles en Afghanistan, *Argumenter la guerre de l'Antiquité à nos jours*, 16 avril 2015
- Centre Européen de Sociologie et de Science Politique, « Observer et expliquer les transformations institutionnelles et les mobilisations sociales au sein des armées françaises », 25 mai 2013
- Institut Français des Relations Internationales, « Les outils « ordinaires » de la sociologie interactionniste et la dénaturalisation des transformations de la défense. Le cas de la sociogenèse de la fonction CIMIC en France », 16 décembre 2011
- Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire, « Le continuum Défense-Sécurité. Réflexions sur quelques transformations structurales du champ militaire en France », 17 novembre 2011
- Ecole doctorale de l'Université Paris 1, « La construction des ingénieries pacificatrices par le prisme des engagements individuels et des mobilisations intersectorielles. Le cas du groupe CIMIC », 24 mai 2011
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Journée d'études, « La grande muette est bavarde. Pour une démystification de la culture du secret en milieu militaire », 3 mai 2011
- Centre de Recherche en Sciences Sociales de la Défense, « La formalisation du concept d'« action civilo-militaire » au sein des Armées françaises », Frédéric Charillon, Niagalé Bagayoko, séminaire jeunes chercheurs, 23 janvier 2009

Valorisation

- France culture, Le temps du débat, 11 novembre 2019 : Pourquoi la France continue-t-elle à faire la guerre à l'extérieur de ses frontières ?
- *Observer la guerre avec les lunettes des sciences sociales*, avec Julie Le Mazier, #1287, Sorbonne Magazine n°2, décembre 2019.
- Table ronde sur les relations civilo-militaires, Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), 72^e session nationale, 5 octobre 2019.
- « Sahel. Les militaires évincent le quai d'Orsay », *Le monde diplomatique*, interview de Rémy Carayol, juillet 2019.
- Entretien avec Mme la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées sur la mise en œuvre d'une service civil universel, 28 novembre 2017
- Maison des Sciences de l'Homme, présentation de l'ouvrage *La transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, discuté par M. Thura, 27 juin 2017
- Conférence, "A la conquête des cœurs et des esprits. La redécouverte de la contre-insurrection en Afghanistan", GSI consulting, 10 mars 2017
- Interview, "L'évolution des relations civilo-militaires", Accès défense, 6 mars 2017
- Interview, Christophe Forcari, « Les gradés ouvrent la boîte des pandores », *Libération*, 13 avril 2016
- Conférence "La violence et son rôle en politique", ASH de la Sorbonne, 22 mars 2016
- Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire : *Les nouvelles menaces à l'horizon 2020*, Mission Lille Euro métropole Défense Sécurité, 5 mai 2010, rédaction de la synthèse des débats
- Cabinet du ministre de la défense : *Table ronde sur les travaux préparatoires du livre blanc*, présidée par J-C Mallet, conseiller du ministre de la Défense, 13 novembre 2012
- Etat-major des Armées : *les évolutions des activités civilo-militaires, Influence des modèles britannique et américain, Constantes opérationnelles, les niveaux de responsabilité*, novembre 2013

Curriculum vitae

AGLAN Alya, née le 11/12/63 au Caire

Professeur à l'université de Paris 1, histoire contemporaine « Guerre, politique et sociétés XIX-XXème siècle » (UMR SIRICE 8138)

Directrice du master relations internationales et mondes étrangers

Directrice de la collection « Guerre et Paix » pour l'histoire contemporaine aux Éditions de la Sorbonne

Expert au sein de la commission d'aide aux projets patrimoniaux et culturels du MINDEF (projets audiovisuels), Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DMPA) depuis 2016

Membre du Comité des archives de la Défense depuis juillet 2018

Membre du Comité scientifique du Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane depuis 2018

Participation aux cours de l'École de guerre pour les stagiaires étrangers depuis 2016

Dernières publications scientifiques :

La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945), Paris, Gallimard, Folio inédit, 2020.

L'heure des choix. France et Allemagne 1933-1945, avec Johann Chapoutot et Jean-Michel Guieu, *Deutsch-französische Geschichte* Bd.IX, 1933-1945, collectif, 450 pages, WBG/ Presses du Septentrion, 2019, édition allemande à paraître.

La France de la défaite 1940-1945, La Documentation photographique, La Documentation française, nov-décembre 2017.

1937-1947 La guerre-monde, Alya Aglan, Robert Frank (dir.), Paris, Gallimard, Folio Histoire inédit, 2 vol., 2015, 2485 pages, traduit en italien *La guerra-mondo 1937-1947*, Editions Einaudi, Turin, 2016 ; traductions en chinois (China Social Sciences Press, Beijing) et en bengali (éditions Sampark, Calcutta) en cours.

Le Temps de la Résistance, Paris, Actes-Sud, 400 pages, 2008.

Résistances, in Colonel Benoît Durieux, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Frédéric Ramel (dir.), *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, PUF, coll. Quadrige Dicos PUF, 2017, p. 1191-1195.

Résistances et Etats-nations en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale in Francis Démier et Elena Musiani (dir.), *Les nations européennes entre histoire et mémoire, XIX-XXème siècles*, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2017, p. 165-177.

„**Occupations**“ avec Johann Chapoutot, in Bruno Cabanes (dir.), *Histoire de la guerre*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 508-519.

Introduction, avec le général Marill, in Jean-Marc Marill et Philippe Chapleau (dir.), *Dictionnaire des opérations extérieures de l'Armée française de 1963 à nos jours*, Editions Nouveau Monde, 2018.

Jean Cavallès et les siens : la résistance comme création de temps, journée d'hommage à Jean Cavallès, 17 février 2014, ENS Ulm, Jean-Jacques Szczeciniarz et Baptiste Mèlès (dir.), *Hommage à Jean Cavallès*, Paris, Hermann Éditeurs, 2018, p. 63-74.

Le miroir inversé. La guerre et ses représentations, Alya Aglan, Yann Richard et Pierre Vermeren (dir.), éditions de la Sorbonne, introduction, à paraître.

Yann Richard - Curriculum Vitae

Né le 5 septembre 1969

11 bis, rue de l'abbaye

91800 Brunoy

06 89 92 64 65

Yann.Richard@univ-paris1.fr

Marié, deux enfants (30 et 25 ans)

FONCTIONS PEDAGOGIQUES

- De 2012 à 2015 : Professeur associé à l'Université Saint-Louis (Bruxelles)
- Depuis 2011 : membre de l'UMR Prodig
- Depuis 2010 : Professeur de Géographie, UFR de Géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- De 1998 à 2010 : Maître de conférences en Géographie, UFR de Géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 2005-2006 : Délégation au CNRS (UMR CNRS Ladyss)
- De 2005 à 2011 : membre de l'UMR CNRS Ladyss (CNRS 7533)
- 1997-1998 : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche en Géographie (poste plein), Université Paris IV Sorbonne
- 1994-1997 : Allocataire de Recherche et Moniteur en Géographie, Université Paris IV Sorbonne
- 1992-1994 : Professeur agrégé d'histoire et géographie en collège

FORMATION et DIPLOMES

- Décembre 2010 : **Habilitation à diriger des recherches** (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) : « L'Union européenne et ses voisins orientaux. Contribution à l'étude des intégrations régionales dans le monde »
- Janvier 1998 : **Doctorat en Géographie** (Université Paris IV Sorbonne) : « La Biélorussie. Géographie historique et culturelle d'un espace sous influence »
- Juin 1994 : **DEA Géographie et aménagement** de l'Université Paris IV Sorbonne
- Juillet 1992 : **Agrégation** de Géographie
- Juillet 1992 : **Capes** d'Histoire et Géographie

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENTS

- Master 2 : Enseignement de tronc commun, « Géopolitique de l'Union européenne » ; encadrement de stages ; coordination d'ateliers professionnels et de stages
- Master 1 : « Initiation à la note de synthèse en géopolitique », cours de spécialisation en « Géopolitique », « Méthodologie du mémoire de recherche », « Méthodologie du mémoire de stage »
- Licence 3 : Cours magistraux et travaux dirigés sur les « Grands ensembles géographiques », « Construction européenne » et « Initiation à la géopolitique et à la géographie politique »
- Licence 2 : Cours magistraux et travaux dirigés sur la « Mondialisation », sur les « Aires économiques et culturelles », les « Dynamiques des espaces européens »
- Licence 1 : Cours magistral de « Géodécouverte » pour les non géographes
- Préparation aux concours du Capes et de l'Agrégation : cours magistraux sur la Russie et sur l'Europe

RESPONSABILITES ET ACTIVITES SCIENTIFIQUES

- 2005 à 2007 : Membre du projet « Europe in the World » dans le cadre du programme ORATE (ESPON, Union européenne DR Regio) et coordinateur des *case studies* réalisé par plusieurs équipes de recherche européennes

- De 2009 à 2011 : Membre des axes 2 et 4 du projet « Eurobroadmap » dans le cadre du 7^e PCRD (Union européenne, DG Research)
- A partir de 2010 : membre de l'équipe française CNRS impliquée dans le projet « Globalization » du programme ORATE (ESPON, Union européenne DR Regio), projet TIGER
- De 2012 à 2014 : coordinateur d'un projet international de coopération scientifique financé par le CNRS, avec l'Académie des Sciences de Russie sur la production et le fonctionnement des frontières orientales de l'Union européennes

ANIMATION SCIENTIFIQUE

- 1995-2002 : Membre du comité de lecture de la revue *Géographie et Cultures*
- De 2005 à 2010 : Membre du comité de lecture de la collection « Géographie et cultures » à L'Harmattan et directeur de la collection depuis 2008
- De 2006 à 2010 : Membre du comité de lecture de la collection *Strates*
- Depuis 2007 : Membre du comité de lecture de *L'Espace Politique*
- Depuis 2007 : Co-animateur de l'axe 1 de recherche de l'UMR Ladyss « Acteurs et lieux de la mondialisation : nouvelles formes d'intégration et recompositions socio spatiales », avec Alia Gana (DR CNRS)
- Depuis 2011 : Responsable du thème « Mondialisation, territoires, rapports de pouvoir » de l'UMR PRODIG
- Depuis 2012 : Coordinateur du *work package* « Regional Integrations » avec Mathilde Maurel (Centre d'Economie de la Sorbonne) dans le projet de LabEx « Dynamite » piloté par le PRES Hesam

RESPONSABILITES INSTITUTIONNELLES

- Depuis 2019 : président de la section 23 du CNU
- Depuis 2015 : Membre du CNU, section 23
- De 2012 à 2019 : Directeur de l'UFR de Géographie de l'Université Paris 1 et directeur de l'Institut de Géographie
- De 2014 à 2018 : directeur adjoint de l'UMR CNRS Prodig
- 2000-2005 : Directeur adjoint de l'UFR de Géographie de l'Université Paris 1
- 2000 à 2002 : Responsable pédagogique du DEUG, de la Licence et de la Maîtrise de l'UFR de Géographie de l'Université Paris 1
- 2000 à 2006 : Membre du conseil de l'UFR de Géographie de l'Université Paris 1
- 2001 à 2009 : Membre de la commission de spécialistes de l'UFR de Géographie depuis 2001
- Depuis 2005 : Membre du comité de pilotage de la Licence de Géographie de l'Université Paris 1 en charge des relations avec les CPGE et l'enseignement secondaire
- 2005 à 2008 : Coordination pédagogique du Master 2 « Géopolitique »
- 2006 à 2009 : Membre du jury de l'agrégation de Géographie ; président de la Commission de commentaire de document en 2009
- Depuis 2007 : Représentant de l'Université Paris 1 dans le dispositif « cap en fac » (Paris 1 – Mairie de Paris)
- Depuis 2010 : Membre du bureau du Comité consultatif de Sélection de l'UFR depuis 2010

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Articles récents publiés dans des revues à comité de lecture

* Richard, Y., 2011, « Le monde et l'Europe dans les yeux des Russes », *Historiens et Géographes*, n°416, pp. 183-197

* Richard, Y., 2012, « La crise européenne. Un regard de géographe », *EchoGéo* [En ligne], rubrique « Sur le Vif », mis en ligne le 04 avril 2012. URL : <http://echogeo.revues.org/13043>

- * Richard, Y., 2012, « Europe orientale. Voisinage partagé ou arc de crise ? », *Bulletin de l'Association de Géographes français*, n° 1, pp. 155-170
- * Didelon, C., Richard, Y., 2012, « Tue European Union in the Flows of International Students », *International Review of Sociology*, vol. 22, n°2, pp. 229-244.
- * Beauguitte, L., Richard, Y., 2012, « Analyse géographique d'un discours politique. The European Union in the world flyers (2000-2007) », *Belgeo*, volume 4, 17 pages. URL: <http://belgeo.revues.org/8604>
- * Richard, Y., Van Hamme, G., 2013, « L'Union européenne, un acteur des relations internationales. Etude géographique de l'actorness européenne », *L'Espace Géographique*, n°1, pp. 15-31.
- Richard, Y., 2014, "Integração regional, regionalização, regionalismo: as palavras e as coisas", *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie*, n°20. Mis en ligne le 7 mars 2014. URL : <http://confins.revues.org/8939> ; DOI : 10.4000/confins.8939. L'article peut être lu également en versin française à partir du même site Internet : « Intégration régionale, régionalisation, régionalisme. Les mots et les choses »
- * Richard, Y., 2014, « La crise de Crimée (mars 2014) : comment en est-on arrivé là ? », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 04 septembre 2014. URL : <http://echogeo.revues.org/13917> ; DOI : 10.4000/echogeo.13917
- * Richard, Y., Sebestov, A., Zotova, M., 2015, "The Russian exclave of Kaliningrad. Challenges and limits of its integration in the Baltic region", *Cybergeo: European Journal of Geography*, rubrique "Systèmes, Modélisation, Géostatistiques", article 402. URL : <http://cybergeo.revues.org/26945#quotation>
- * Beauguitte, L., Richard, Y., Guérin Pace, F., 2015, "The EU and Its Neighbourhoods: A Textual Analysis on Key Documents of the European Neighbourhood Policy", *Geopolitics*, Taylor & Francis (Routledge). URL: <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14650045.2015.1075512>
- * Berthommière, W., Maurel, M., Richard, Y., 2015, « Intégration des immigrés et associations en France. Un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 749. URL : <http://cybergeo.revues.org/27296> ; DOI : 10.4000/cybergeo.27296
- * Richard, Y., 2016, « L'union européenne. Un acteur faible dans un voisinage compliqué », *Revue Défense Nationale*, juin, pp. 49-57
- * Didelon-Loiseau, C., Richard, Y., 2016, « Les étudiants russes sont-ils eurasistes ? La place de l'Eurasie dans les représentations du monde des étudiants russes », *Belgeo*. [En ligne], 4 | 2015, mis en ligne le 30 décembre 2015. URL : <http://belgeo.revues.org/17624>
- * Mohammédi, A., Richard, Y., 2018, « Un regard géographique sur une politique étrangère : l'exemple de la Russie au Moyen Orient sous Vladimir Poutine », *Anatoli*, n°9, pp. 191-212
- * Cœuré, S. Pelus-Kaplan, M.-L., Richard Y., 2018, « La Russie et le monde à l'époque moderne : espace regional et routes transcontinentales », *Revue de Synthèse*, vol. 139, 7^e série, n°1-2, pp. 1-8
- * Richard Y., 2018, « La Russie et l'Europe. Une histoire d'intégration regionale sur le temps long », *Revue de Synthèse*, vol. 139, 7^e série, n°1-2, pp. 195-216
- * Bachelet, A., Richard, Y., 2018, « La construction de la frontière de facto abkhazo-géorgienne, entre enjeux sécuritaires, politiques et identitaires », *L'Espace Politique*, n°36. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/5691> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.5691
- * Berthommière, W., Maurel, M., Richard, Y., 2019, « Volunteer Associations and Integration of Immigrants in France », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 749, mis en ligne le 06 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/31814> Version modifiée de l'article publié dans *Cybergeo* en 2015 et traduite en anglais à la demande du comité de la rédaction de cette revue pour en augmenter la diffusion.

- * Richard, Y., 2019, « Introduction », *Annales de Droit, Prolifération des territoires et représentations territoriales de l'Union européenne*, pp. 11-25
- * Kahn, S., Richard, Y., 2019, « Le territoire communautaire européen. Un immense non représentable ? », *Annales de Droit, Prolifération des territoires et représentations territoriales de l'Union européenne*, pp. 121-140
- * Vicente Rufí, J., Richard, Y., Feliu, J., Berzi, M., 2020, « Peripheral borders, soft and hard re-bordering in Europe », *Belgeo*, n°2. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/37391>
- * Marei, N., Richard, Y., 2020, « Régionalisations du monde et intégration (macro)régionale. Pour une montée en généralité géographique », *Belgeo*, 17 pages, à paraître.
- * Didelon, C., Richard, Y., 2020, « La géographie à la recherche des civilisations de Huntington. Analyse des représentations du Monde », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, à paraître.

Ouvrages écrits et co-écrits

- * Beckouche, P., Richard, Y., 2013, *Atlas de la Grande Europe. Economie, culture, politique*, Paris, Autrement
- * Didelon, C., Richard, Y., Vanhamme, G., 2011, *Le territoire européen*, Paris, PUF
- * Beckouche, P., Grasland, C., Didelon, C., Richard, Y., Zanin, C., 2008, *Europe in the World. Territorial Evidence and Visions*, Luxembourg, Espon Programme, Paris, Universités Paris 1 et Paris 7, CNRS, Diact
- * Beckouche, P., Richard, Y., 2008, *Atlas d'une nouvelle Europe. L'Europe et ses voisins : vers une région mondiale ?*, Paris, Autrement
- * Beckouche, P., Richard, Y., 2005, *Atlas d'une nouvelle Europe. Elargissement, Turquie, voisinages : le débat*, Paris, Autrement
- * Beckouche, P., Richard, Y., 2004, *Atlas d'une nouvelle Europe. L'Europe élargie et ses voisins. Russie, Proche Orient, Maghreb*, Paris, Autrement
- * Beckouche, P., Richard, Y., 2004, *Atlas Nové Evropy. Rozsirena Evropa a její sousedé. Russko, Blizky Vychod, zeme Maghriby*, Prague, Albatros In
- * Richard, Y., 2002, *La Biélorussie. Une géographie historique*, Paris, L'Harmattan, collection *Géographie et Cultures*

Coordination d'ouvrage

- * Richard, Y., Sanguin, A.L. (coord.), 2004, *L'Europe de l'Est, quinze ans après la chute du mur*, Paris, L'Harmattan, Collection « Géographie et Cultures »
- * Didelon, C., Grasland, C., Richard, Y. (dir.), 2008, *Atlas de l'Europe dans le monde*, Paris, Montpellier, La Documentation française, Reclus. L'atlas a été rédigé par une équipe de 13 auteurs
- * Gana, A., Richard, Y., (coord.), *Les intégrations régionales dans le monde. Processus de construction régionale et articulation global/local*, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Tunis. A paraître en 2014
- * Mareï, N. Richard, Y. 2018, *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Neuilly, Atlante

CV court de Pierre VERMEREN - mai 2020

Professeur en Histoire des mondes arabe et berbère contemporains
 UFR 09, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
 Laboratoire : SIRICE (UMR 8138)

Né en 1966 à Verdun (Meuse)
 Marié, trois enfants.
 Résidant à Bordeaux, 18 rue d'Audenge
 33000 BORDEAUX
 0662594968
pierre.vermeren@univ-paris1.fr

17 rue de la Sorbonne
 75005 Paris - FRANCE
 +336 62 59 49 68 (France)
pierre.vermeren@univ-paris1.fr

2012-2020	<p>Professeur, Histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Domaines de recherches et d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire du Moyen-Orient contemporain (xixe-xxie s.), en particulier pour les concours de capes et d'agrégation (question histoire du Moyen-Orient en cours, 2016-18) • Histoire du Maghreb contemporain (xixe-xxie s.), en L2, L3 et Master recherche et professionnel (CIAMO) • Directeur du Master pro CIAMO (Coopération internationale Afrique Moyen-Orient) • Direction de thèses sur le monde arabe contemporain (14 thèses en cours et 3 en co-tutelle, 10 thèses soutenues sous ma direction, 22 participations à d'autres jury de thèses)
2006-2011	<p>Maître de conférences en Histoire du Maghreb contemporain (Université Paris 1) aux côtés du Professeur Nadine Picaudou. Chargé de TD des cours de L2 et de M3 de Nadine Picaudou (et histoire générale) Co-encadrement des mémoires de M1 et M2 sur le Maghreb et le Moyen-Orient (20 mémoires par an).</p>
2002-2006	<p>Professeur TZR dans le secondaire en Gironde (collège et lycée)</p>
1996-2002	<p>Professeur expatrié en CPGE EC au Lycée Descartes de Rabat, Professeur d'histoire et géographie économiques du monde contemporain</p>
1992-1996	<p>Moniteur normalien et ATER en histoire à Paris 8, en thèse sous la direction de René Gallissot.</p>
1986-2002	<p>Scolarité à l'ENS de Fontenay Saint-Cloud (4</p>

	ans) Licence (1987) et agrégation (1989) d'histoire à Paris 1 Maîtrise (1988) et DEA (1991) à Paris 8 Année de césure au Caire (au DEAC, Département d'études arabes au Caire) (1989-90) Service militaire comme scientifique du contingent à Saint-Cyr l'Ecole (1991-92)
--	---

Thèse sous la direction de René Gallissot soutenue en juin 2000 à Paris 8, "**La formation des élites par l'enseignement supérieur en Tunisie et au Maroc au XXe siècle**".

Jury: René Gallissot, Benjamin Stora, Christophe Charle, Mohamed Hédi Chérif, Daniel Rivet. Félicitations du jury à l'unanimité (publiée au Maroc et à La Découverte, prix Le Monde de la recherche universitaire).

HDR avec pour garante Nadine Picaudou, soutenue à Paris 1 en juin 2010: "**Un effet de souffle de la guerre d'Algérie : Misère de l'historiographie du Maghreb contemporain depuis 1962**".

Jury : Nadine Picaudou, Benjamin Stora, Christophe Charle, Mohammed Kenbib, John Waterbury, Omar Carlier. Félicitations du jury à l'unanimité (publiée aux Publications de la Sorbonne).

2012020 : direction d'un séminaire annuel de recherche sur les confréries islamiques à l'EHESS en collaboration avec Odile Moreau (Montpellier)

Direction de thèses d'histoire à Paris 1/IMAF puis SIRICE.

- Adjel Sarah, « *Stratégies de sécurisation des approvisionnements énergétiques en provenance du Maghreb depuis 1956* ». SOUTENU
- Arezki Saphia, « *Naissance et construction de l'ALN : prosopographie des officiers algériens de 1956 à 1992* ». SOUTENU
- Benomar Ahmed Khalid, « *Monographie de la ville de Salé XVIII-XXe siècles* ». SOUTENU
- Chaib Kinda, « *Le culte des martyrs au sud-Liban* ». SOUTENU
- De Clerck, Dima, « *Mémoires conflictuelles des Druzes et des Chrétiens dans la partie sud du Mont-Liban* ». SOUTENU
- Denglos Guillaume, « *Juin l'Africain, dernier Maréchal d'Empire* ». SOUTENU
- Eid Christian, « *La décomposition de l'Etat libanais (1967-1976)* ». SOUTENU
- Evrard Camille, « *De l'armée coloniale française à l'armée nationale mauritanienne : une histoire militaire en Mauritanie, de la conquête à la guerre du Sahara (1920-1978)* ». SOUTENU
- Besnier-Guez Marianne, « *Les engagés volontaires juifs tunisiens dans la Première Guerre mondiale* ».
- Houot Clothilde, « *Sécuriser, contrôler et représenter l'Empire : Armée, gendarmerie et police dans les mandats britanniques au Moyen-Orient (Palestine-Transjordanie-Mésopotamie), de la Première Guerre mondiale aux années 1930* ».
- Hicham Anouar, « *Périodes et phénomènes préislamiques dans l'historiographie postcoloniale du Maroc* ».
- Jeanblanc Diane, « *L'influence de l'immigration postcoloniale impériale sur la mémoire coloniale en Grande Bretagne (1960-2015)* ».
- Lakhdar Ghazal Hanna, « *Trajectoire d'un français socialiste au Maroc pendant le Protectorat : parcours, rencontres, analyses et mémoires. Biographie de Paul Chaignaud, 1922-1968* »
- Laradi Mohamed, « *Pratiques et imaginaires des musiciens juifs d'Alger (1930-2000). Etude historique et socio-culturelle* »
- Martel Thomas, « *Stratégie et politique pendant la guerre du Rif (1921-1926)*, Ecole des Chartes.

SOUTENU.

-Papet-Périn François, « *La mer d'Alboran* ». SOUTENU.

-Pechota Jan, « Les relations entre la Tchécoslovaquie et le Maroc (1900-1956) »

-Pétriart Philippe, « *Les grandes familles marchandes hadramies au Hedjaz (Arabie), 1850-1950* ».

SOUTENU

-Poussier Anaël, « *Le Soudan dans un conflit impérial. Les facteurs économiques du processus colonial au Soudan (1877-1899)* ».

-Seridj Mélinda, « *Hocine Aït Ahmed, entre luttes politiques, idéologiques et militaires d'un chef historique algérien* ».

-Znaïen Nessim, « *La vigne et au vin dans la Tunisie coloniale* ». SOUTENU

Codirection de thèses :

-Sonia Ben Hadj Brahim, « *L'identité des Juifs originaires de Tunisie: Histoire d'une mémoire en exil (1956-2006)*. »

-Arthur Beylac, « *Les migrations marocaines internes au Maghreb à l'heure du Protectorat (1912-1956)*. »

-Joël Calmette, « *La guerre du Biafra, déroulement et mémoire*. »

-Joyeux Mélina, « Une histoire des sans voix : la vie quotidienne des femmes maghrébines en situation coloniale (1870-1956) »

-Solenne Mazaleyrat, « *Politique du logement social en France et au Maroc, à Bordeaux et Casablanca, 1922 à 1980*. » SOUTENU

Recherches en cours

-Programme de recherche en cours entre les départements d'histoire contemporaine des universités de Paris 1 et Casablanca Hassan II, consacré aux personnages secondaires et méconnus de l'histoire franco-marocaine du XXe siècle, biographies historiques soutenues par un programme franco-marocain Toubkal (programme 2017-2010).

-Programme de recherche interdisciplinaire Sorbonne *War Studies* Université Paris 1/ Ministère de la défense sur les regards portés sur la guerre à l'intérieur des sociétés au regard des différentes sciences historiques, juridiques et sociales. Groupe interdisciplinaire piloté par Yann Richard (Paris 1).

-Séminaire sur les usages politiques du confrérisme musulman au Maghreb et en Afrique de l'ouest qui se tient à l'EHESS (ISMM) puis à la Sorbonne depuis 2015, sous la direction de Pierre Vermeren et Odile Moreau.

Divers

-Expérience de 8 ans de vie dans le monde arabe (Maroc, Tunisie, Égypte), comme étudiant puis expatrié.

-Langues : Arabe (classique lu et maghrébin avancé), anglais et allemand (écrit).

-Interventions fréquentes depuis 2006 dans les médias audio-visuels et écrits sur la situation politique internationale dans le Maghreb et le monde arabe.

Fonctions admin.

Depuis 2012	-Directeur de collection aux Publications de la Sorbonne
Depuis 2013	-Membre du comité de pilotage de l'IISMM à l'EHESS (fin en 2019) -Membre du comité de surveillance des centres des IFRE Maghreb au MAE

Depuis 2018	-Membre du groupe Histoire du Conseil supérieur des Programmes pour la révision des programmes d'histoire géographie à la rentrée 2019. -Directeur du Master pro-CIAMO
Depuis 2018	-Membre du CCS à l'UFR d'Histoire de Paris 1. -membre élu du Comité de direction du laboratoire Sirice

Publications (livres)

- *Le Maroc en 100 questions. Un Royaume de paradoxes*, Tallandier, Paris, 2020.
- *Déni Français. Notre histoire secrète des relations franco-arabes*, Albin Michel, Paris, 2019
- *La France qui déclassa, une jacquerie au XXI^e siècle*, Tallandier, Paris, 2019.
- *Politique et confréries au Maghreb et en Afrique de l'Ouest* (Editeurs invités Odile Moreau et Pierre Vermeren), vol. 7, éditions Claire Maisonneuve, coll. « Journal d'histoire du soufisme », Paris, 2018.
- *Les dissidents au Maghreb (1956-2018)*, rédigé avec Khadija Mohsen-Finan, Belin, Paris, octobre 2018.
- *Histoire du Moyen-Orient de l'empire ottoman à nos jours. Au-delà de la question d'Orient*, avec Olivier Bouquet et Philippe Pétriat, Publications de la Sorbonne, Libres cours, Paris, 2016.
- *La France en terre d'islam. Empire colonial et religions, XIXe-XXe siècles*, Belin, coll. « Histoire », Paris, 2016. (Poche Tallandier, 2020, Texto)
- *Le choc des décolonisations, de la guerre d'Algérie aux printemps arabes*, Odile Jacob, Paris, novembre 2015.
- *Une histoire du Proche-Orient au temps présent. Études en hommage à Nadine Picaudou*, (sous la direction de Philippe Pétriat et Pierre Vermeren), Publications de la Sorbonne, Paris, 2015.
- *Autour des morts de guerre* (sous la direction de Raphaëlle Branche, Nadine Picaudou et Pierre Vermeren), Publications de la Sorbonne, Paris, 2013.
- *Idées reçues sur le Monde arabe* (sous la direction de Pierre Vermeren), Le Cavalier bleu, Paris, 2012.
- *Misère de l'historiographie du « Maghreb » postcolonial (1962-2012)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2012.
- *Idées reçues sur le Maghreb*, Le Cavalier bleu Éditions, Paris, 2010.
- *Le Maroc de Mohammed VI, la transition inachevée*, La Découverte, Paris, 2009 (Poche 2011).
- *Idées reçues sur le Maroc*, Le Cavalier bleu Éditions, Paris, 2007 (rééd. 2010).
- *Maghreb : La démocratie impossible ?* Fayard, Paris, 2004 (Poche Pluriel avec postface, *Maghreb, aux origines de la révolution démocratique*, 2011).
- *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Repères, La Découverte, Paris, 2002 (rééd. 2006, 2010, 2016). Édition en arabe au Maroc.
- *Maroc, élite et pouvoir*, Alizés, Rabat, 2002. Coédité à La Découverte, *La formation des élites au Maroc et en Tunisie. Des nationalistes aux islamistes, 1920-2000*, Recherches, Paris, 2002.
- *Le Maroc en transition*, La Découverte, Paris, 2001 (Poche 2002). Traduit et publié en arabe (Tarek Édition, Casablanca) et en espagnol (Almed, Grenade).

Yves Buchet de Neuilly

Professeur des universités en Science Politique

Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Membre du Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP – UMR 8209)

Membre du Comité de rédaction de la revue *Cultures & Conflits*

Membre du Conseil scientifique de la revue *Négociation*

Responsable du Master 2 « Relations internationales » de l'Université Paris 1

yves.buchet-de-neuilly@univ-paris1.fr

PUBLICATIONS

(sélection)

OUVRAGE ET DIRECTION DE NUMERO DE REVUE

- *L'Europe de la politique étrangère*, Paris, Economica, 2005
- Avec D. Ambrossetti, « Crises et organisations internationales », *Cultures & Conflits*, 75, 2009

ARTICLES SCIENTIFIQUES DANS DES REVUES À COMITÉ DE LECTURE

- « Presence on the ground: Expectations, resources and tactical moves in the negotiation of a UN Peacekeeping Operation in the Central African Republic », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 2019 (3), pp. 323-339.
- « Wikileaks, les médias et la diplomatie. La fuite comme enjeu de consolidation et de brouillage des frontières sociales », *Genèses*, 93, 2013 (4), pp. 140-158.
- « Le diplomate et le journaliste. Intérêts et enjeux du sourcing d'informations de politique étrangère », *Politiques de communication*, 2013 (1), pp. 181-208.
- « Sous l'emprise de la présidence. Opportunités stratégiques et construction des intérêts », *Politique européenne*, 2011 (35), pp. 83-113.
- « Devenir diplomate multilatéral. Le sens pratique des calculs appropriés », *Cultures & Conflits*, 75, automne 2009, pp. 75-98.
- « L'irrésistible ascension du Haut représentant pour la PESC. Une solution institutionnelle dans une pluralité d'espaces d'action européens », *Politique européenne*, 2002 (8), pp. 13-31.

ARTICLES SCIENTIFIQUES DANS DES OUVRAGES COLLECTIFS

- « Les frontières des organisations internationales. Autonomie et dépendances des engagements de sécurité collective », in Lilian Mathieu et Violaine Roussel (dir.), *Penser les frontières sociales*, Presses universitaires de Lyon, 2019, pp. 25-41.
- « Février 2012 et l'élargissement de l'Union européenne à la Serbie. Coups imbriqués et connexions d'enjeux », in Brigitte Gaïti et Joahanna Siméant (dir.), *La consistance des crises*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, pp. 197-221.

- « L'Union européenne et la sécurité collective. Usages, activation, canalisation des ressources militaires expéditionnaires », in Anne Bazin-Begley et Charles Tenenbaum (dir.), *L'Union européenne et la paix. L'invention d'un modèle européen de gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, pp. 63-86.
- « La gestion internationale routinière des crises. Sectorisation des relations internationales et mondialisation de l'institution étatique », in Myriam Aït-Aoudia et Antoine Roger (dir.), *La logique du désordre. Relire Sociologie des crises politiques*. Paris, Presses de Sciences Po, 2015, pp. 221-236.
- « Mais où se trouve 'l'intérêt national' ? Les diplomates français dans les arènes du Conseil de l'UE », in Jean-Michel Eymeri-Douzans et Geert Bouckaert (dir.), *La France et ses administrations. Un état des savoirs*, Bruxelles, Bruylant, 2012, pp. 437-459.
- « L'argent de proches. Les leviers financiers de l'action politique internationale », in Philippe Bezes et Alexandre Sine (dir.), *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, pp. 195-226.
- « La politique étrangère de l'UE dans le champ de la sécurité internationale », in Frédéric Mérand et René Schwok (dir.), *L'Union européenne et la sécurité internationale. Théories et pratiques*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2009, pp. 71-86.
- « Des bâtisseurs de traités. Continuités et discontinuités du processus conférentiel », in Antonin Cohen et Antoine Vauchez (dir.), *La Constitution européenne. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 75-92.

ENSEIGNEMENTS

- Études de sécurité internationale (M2 Relations internationales, UP1)
- Politique étrangère (M1 Science politique, UP1)
- Politique étrangère (M2 Journalisme, UP1-CFJ)
- Géostratégie et relations internationales (M1 Journalisme, UP1-CFJ)
- La politique européenne de défense et de sécurité (M1, UP1-ENA)
- Sociologie générale (L1 Science politique, UP1)

DIPLÔMES

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Sociologie des opérations européennes de sécurité collective. Compétences instrumentales et instruments de la compétence

Université Lille 2, 2011 - Directeurs : M. Olivier NAY et M. Andy SMITH

DOCTORAT

Les cheminements chaotiques de la politique étrangère européenne. Interdépendances, concurrences, échanges croisés et processus d'institutionnalisation dans un univers de jeux multiples

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2001 - Directeur : M. Daniel GAXIE



Luc KLEIN

Maître de conférences en droit public

École de Droit de la Sorbonne

Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne

Groupe de recherches *Sorbonne War Studies*

Membre associé de l'Institut de Recherches Carré de Malberg (EA 3399)

CHAMPS DE RECHERCHES

Droit de la défense (constitutionnel et administratif) - relations civilo-militaires (interdisciplinaire) - droit constitutionnel comparé et histoire comparée des institutions - droit international du recours à la force et des conflits armés

PRINCIPAUX TRAVAUX DE RECHERCHE :

1. Réalisation universitaire :

* « *Le contrôle institutionnel de la force armée en démocratie* », thèse de doctorat en droit public, sous la direction de M. le Professeur Éric MAULIN, soutenue le 5 novembre 2016 à Strasbourg (1040 p).

Le jury était composé de :

M. Olivier JOUANJAN, Professeur, Université Paris II, Président.

M. Vincent CATTOIR-JONVILLE, Professeur, Université Lille II, Rapporteur

M. Bruno DAUGERON, Professeur, Université Paris V, Rapporteur

M. Éric MAULIN, Professeur, Université de Strasbourg, Directeur de thèse

M. Olivier ZAJEC, Maître de conférences, Université Lyon III et École de Guerre, Suffragant.

Thèse honorée du Prix Koch 2017 du Chapitre de Saint-Thomas et du prix de la meilleure thèse en droit public de la Faculté de Droit de Strasbourg (soutenu par l'Association Française des Docteurs en Droit et la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg).

2. Ouvrages :

* L. Klein, *Le contrôle civil de la force armée en démocratie. Droit et pratique de la suprématie civile dans les démocraties contemporaines*, Mare et Martin, 2020.

* A. Forlen, C. Hoffstetter, L. Klein, A. Marcel et J. Rondu (dir.), *La sécurité*, Mare et Martin, 2017.

A paraître :

* L. Klein et T. Mullier (dir.), *le droit et la défense*, numéro spécial de la revue *Les Champs de Mars*, Presses de Sciences Pô, IRSEM, 2020.

* G. Daho et L. Klein (dir.), *Regards croisés sur les relations civilo-militaires*, parution à venir dans le cadre des *Sorbonne War Studies* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

3. Articles dans des revues à comité de lecture :

* « Les *War Powers* en droit constitutionnel américain : état des lieux et perspectives », *Jus Politicum*, n°23, 2019, pp.259-288.

* « Le contentieux du droit occulte : le difficile contrôle des actes administratifs sans existence officielle », *R.F.D.A.*, 2018, n°1, pp.122-130.

* « La loyauté des chefs militaires vis-à-vis de l'exécutif à l'épreuve de l'audition parlementaire : retour sur la démission du chef d'état-major des armées », *A.J.D.A.*, 2017, pp.1876 et ss.

* « Démocratie constitutionnelle et constitutionnalisme démocratique : essai de classification des théories juridiques de la démocratie », *R.F.D.C.*, 2017, n°109, pp.121-141.

* « La théorie stratégique au prisme des rapports entre le pouvoir civil et les autorités militaires », *Stratégie*, n°110, 2016, pp.123-138.

* « La décision militaire dans le Code de la Défense : à la recherche de l'autorité politique », *R.D.P.*, n°4/2014, pp.983-1005.

A paraître :

* « La prise en compte de l'espace extra-atmosphérique dans l'organisation militaire des États-Unis (I) : 1945-2019 », *Revue Défense Nationale*, numéro d'octobre 2020

* « La prise en compte de l'espace extra-atmosphérique dans l'organisation militaire des États-Unis (II) : l'apport du *Space Force Act* », *Revue Défense Nationale*, numéro de novembre 2020.

4. Contributions écrites :

* « Le principe de suprématie civile : déclinaisons d'une notion juridique », in Grégory Daho et Luc Klein (dir.), *Regards croisés sur les relations civilo-militaires*, parution à venir dans le cadre des *Sorbonne War Studies* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

* « Introduction : systèmes et enjeux des relations civilo-militaires », avec Grégory Daho, in Grégory Daho et Luc Klein (dir.), *Regards croisés sur les relations civilo-militaires*, parution à venir dans le cadre des *Sorbonne War Studies* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

* « Aspects juridiques des relations civils-militaires en France et aux États-Unis : contribution à l'identification des acteurs du phénomène guerrier », publication à venir.

* « La guerre des étoiles à travers les rapports entre pouvoir civil et autorités militaires : un miroir des préoccupations libérales » in A. Ciaudo et Y. Lecuyer (dir.), *Le Droit contre-attaque*, actes de la 2ème soirée d'études « Droit et fiction », à paraître aux Presses Universitaires de Franche Comté.

* « La soumission du pouvoir militaire au pouvoir civil : un principe constitutionnel coutumier ? », in M. Brillat, G. Cerqueira, G. Choisel, L. Dreyfuss et N. Kilgus (dir.), *Coutume : usage et pratique*, Mare et Martin, 2014, pp.89 et ss.

5. Principales contributions orales :

* « *Déclinaisons du principe de suprématie civile : l'apport du droit comparé* », communication pour le colloque « Regards croisés sur l'évolution des relations civilo-militaires », coorganisé avec Grégory Daho, Paris 1, 20 décembre 2019.

* « *Le concept de 'guerre' dans le domaine juridique en France et aux États-Unis* », contribution pour le séminaire interdisciplinaires de *Sorbonne War Studies* du 27 septembre 2019.

* « *Juriste ou stratège : le jeune chercheur doit-il choisir ?* », contribution pour la journée d'études des doctorants de l'IRSEM « méthodologie de la recherche scientifique », 11 juin 2019.

* « *Aspects juridiques des relations civilo-militaires : analyse comparée en France et aux États-Unis* », communication pour la journée d'études des *Sorbonne Wars Studies*, Assises de la Recherches de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, décembre 2018.

* « *Le contrôle des opérations, enjeu de la maîtrise de la force armée par le pouvoir civil* », communication pour le 9ème colloque annuel de l'Association Française de Droit de la Sécurité et de la Défense, septembre 2017.

* « *Les relations civils-militaires dans l'histoire constitutionnelle de la Guerre des Étoiles* », communication pour la deuxième édition de la soirée d'études « droit et fiction » organisée par la Faculté de Droit de Strasbourg, décembre 2015.

* « *La discipline militaire dans l'histoire républicaine française* », communication pour le Colloque annuel de rentrée de l'Institut de Recherches Carré de Malberg, novembre 2015.

* « *Tentative d'approche des régimes constitutionnels en Terre du Milieu : recherche sur les fondements du pouvoir dans l'univers de JRR Tolkien* », Communication pour la première soirée d'études "droit et fiction" organisée par la Faculté de Droit de Strasbourg, février 2015.

* « *La soumission du pouvoir militaire au pouvoir civil : un principe constitutionnel coutumier ?* », communication pour le colloque « *Coutume, usage et pratique* » des jeunes chercheurs organisé par l'École Doctorale 101 de l'Université de Strasbourg en décembre 2013.

ENSEIGNEMENTS

- **Depuis septembre 2018 : Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.**

Séminaires : droit public de la défense (M2 Droit public général, Université de Strasbourg) ; services publics locaux (M2 Sciences Politiques, Paris 1) ; Introduction au droit français (double-maîtrise franco-espagnole)

Cours magistraux : Droit et gestion des services publics et des entreprises publiques (Master 1 Droit) ; droit administratif (L2 AES) ; institutions politiques et administratives (L1 AES) ; découverte du droit public (Licences Sciences Sociales).

Travaux dirigés : Relations internationales et introduction au droit international (Licence 1 Droit).

- **2016-2018 : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherches, Université de Strasbourg.**

Travaux dirigés : Droit du contentieux constitutionnel (Master 1 Droit) ; droit du contentieux administratif (Master 1 Droit) ; droit administratif des biens (Licence 3 Droit) ; droit de la responsabilité administrative (Licence 3 Droit) ; droit administratif général (Licence 2 Droit) ; droit constitutionnel (Licence 1 Droit).

- **2012-2015 : Doctorant contractuel chargé de mission d'enseignement, Université de Strasbourg.**

Travaux dirigés : Droit du contentieux constitutionnel (Master 1 Droit) ; droit administratif général (Licence 2 Droit) ; droit constitutionnel (Licence 1 Droit et 1A IEP).

RESPONSABILITES

Actuelles : Enseignant-chercheur délégué aux relations internationales du Département des Masters de droit international, comparé et européen, Ecole de Droit de la Sorbonne.

Anciennes : Président de l'Association des doctorants et jeunes docteurs en droit, sciences politiques et histoire de l'Université de Strasbourg (DEHSPUS) (2014-2015) ; membre suppléant de la Commission recherche du Conseil académique de l'Université de Strasbourg (2014-2016)

Post-doctorante en science politique
Programme « Sorbonne War Studies »
Centre européen de sociologie et de science politique (UMR 8209)
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Née le 6 avril 1983 à Lisieux

Parcours, formation et titres universitaires

Depuis 2020	Requalification aux fonctions de maître de conférences en sections 04 (Science politique) et 19 (Sociologie, démographie) du Conseil national des universités (CNU). Première qualification dans les mêmes sections : 2016
Depuis 2019	Chargée de cours en sociologie à l'Université de Tours
Depuis 2018	Contrat de recherche post-doctorale en science politique , CESSP, Université Paris 1 Chargée d'enseignement en science politique à l'Université Paris 1
2018-2019	Chargée d'enseignement en science politique à l'Université Paris 13
2009-2015	Doctorat de science politique à l'Université Paris 1 , mention très honorable et félicitations du jury
2012-2015	Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en science politique à l'Université Paris 1 (3 demi-postes)
2009-2012	Doctorante contractuelle en science politique avec une mission d'enseignement à l'Université Paris 1
2008-2009	Master 2 recherche de science politique à l'Université Paris 1, spécialité Sociologie et institutions du politique , mention très bien Chargée d'enseignement en philosophie à l'Université Paris 12 et formatrice en philosophie au Centre de formation de l'Essonne
2003-2009	Élève à l' École normale supérieure de Paris
2007-2008	Auditrice libre à l' Université de Chicago , lectrice de français au département de langues romanes
2006-2007	Master 1 de science politique à l'Université Paris 1, spécialité Sociologie et institutions du politique , mention bien Chargée d'enseignement en philosophie à l'Université Paris 12 et formatrice en philosophie au Centre de formation de l'Essonne
2006	Admise à l' agrégation de philosophie
2004-2005	Maîtrise de philosophie à l'Université Paris 12 , mention très bien
2003-2004	Licence de philosophie à l'Université Paris 1 , mention bien
2002	Admise au concours d'entrée de l' ENS de Paris
2001-2003	Khâgnes au Lycée Condorcet
2000-2001	Hypokhâgne au Lycée Condorcet

Activités de recherche

Participation en cours à des projets scientifiques collectifs et financés

Depuis 2018 : programme interdisciplinaire « Sorbonne War Studies » de l'Université Paris 1, présélectionné pour le label « Centre d'excellence » du ministère des Armées, porté par Grégory Daho

Contrat de recherche de deux ans comme post-doctorante du programme (2018-2020)

Co-animation du programme, avec Grégory Daho et Yann Richard

Cartographie des recherches et de l'offre de formation sur les thèmes de la guerre, de la défense et de la sécurité à l'Université Paris 1

Préparation des rapports d'avancement, avec Grégory Daho

Communication interne et externe

Suivi de la structuration, des manifestations scientifiques et des projets de publications du programme et de ses axes de recherche

Suivi des activités pédagogiques du programme

Encadrement de l'organisation d'un **colloque inter-masters** par des étudiants de M2 : « **L'armée et la nation. Reconfigurations des espaces, pratiques et relations** », à venir, octobre 2020. Rédaction et suivi de l'appel à candidatures, accompagnement des 10 lauréats (M2 Géographie, parcours Géopolitique de l'Université Paris 1 et de l'ENS de Paris, M2 Histoire des sociétés occidentales contemporaines, M2 Science politique, parcours Études africaines, parcours Relations internationales et parcours Sociologie et Institutions du politique de l'Université Paris 1) dans l'organisation et l'élaboration de l'argumentaire et du programme

Suivi d'une **simulation inter-masters de négociation internationale de gestion de crise**, organisée par Yves Buchet de Neuilly, 5 février et 26 mars 2019

Recherche post-doctorale. Titre du projet de recherche : Quand l'État mobilise. Le recrutement et l'encadrement de non-professionnels dans la Garde nationale

Depuis 2016 : Atelier de recherche « Sociologie politique du gouvernement » du Labex TEPIS (Transformation de l'État, politisation des sociétés et institution du social), coordonné par Delphine Dulong

Organisation de manifestations scientifiques (sélection)

(Avec Vivien Bureau) journée d'études « Le monopole de la violence en partage ? Désingulariser la participation de non-professionnels au maintien de l'ordre »

Axe 3 du programme « Sorbonne War Studies » de l'Université Paris 1 : « L'environnement professionnel : statuts, carrières et technologies de sécurité »

Reportée, initialement prévue le 23 janvier 2020

(Avec Grégory Daho, Yann Richard et Régis Verwimp) journée d'études « Le phénomène guerrier au prisme des sciences sociales. Enjeux, méthodes et renouvellement des perspectives de recherche »

Assises de la recherche de l'Université Paris 1

Programme « Sorbonne War Studies » de l'Université Paris 1

Paris, 14 décembre 2018

Membre du comité scientifique d'un colloque

Colloque « Gouverner la violence ? Dynamiques normatives autour de la violence contemporaine »

Organisation : Cyril Magnon-Pujo et Sylvain Antichan, dans le cadre du projet IMPULSION – IdexLyon « Gouverner la violence ? Dynamiques normatives autour de la violence contemporaine » de l'Université de Lyon, TRIANGLE et Université Lumière Lyon 2

Lyon, 8 novembre 2019

Responsabilités éditoriales

Participations, revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté

Membre du **comité de rédaction** (depuis 2017), responsable de la **rubrique Varia** (2018-2020)

(Avec Guillaume Gourgues) coordination d'un dossier, « **Participations à l'ordre** », à paraître en 2021

Encadrement de mémoires de recherche

Direction de dossier de recherche, Master 1 Science politique, Université Paris 1 (sélection). Matthieu Patouret : *Le réengagement ou le désengagement des militaires du rang de l'armée de Terre : politiques de fidélisation et rétributions sociales des carrières militaires* (2019-2020)

Participation à un jury de dossier de recherche, M1 Science politique, Université Paris 1 (sélection). Manon Descamps : *Comment les différents compétiteurs politiques des élections présidentielles de 2017 ont-ils appréhendé la menace médiatique et cyber-sécuritaire russe ?*, sous la direction de Nicolas Hubé (2018-2019)

Publications

Thèse de doctorat

« *Pas de mouvement sans AG* » : les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l'étude des répertoires contestataires, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01610685>

Articles dans des revues avec comité de lecture (4)

(Avec Delphine Dulong et Pierre France) « À quoi riment les "RIM" ? Les réunions interministérielles ou l'ordinaire du travail gouvernemental », *Revue française d'administration publique*, 171 (3), 2019, p. 697-712.

(Avec Thomas Alam et Frédéric Sawicki) « Quarante ans d'enquêtes prosopographiques sur les membres de cabinets ministériels : quelles problématiques pour quels résultats ? », *Revue française d'administration publique*, 168 (4), 2018, p. 751-769.

« Les formations à la prise de parole en public. Un indicateur du façonnage organisationnel dans deux syndicats étudiants », *Agora débats/jeunesses*, 77 (3), 2017, p. 41-55.

« Assemblées générales étudiantes et démocratie participative : un air de famille ? », *Participations*, 10 (3), 2014, p. 61-83.

Chapitre d'ouvrage collectif (sélection)

« How Did They Fight? French Student Movements in the Late 2000s and their Contentious Repertoire », in Aziz Choudry et Salim Vally, ed., *The University and Social Justice: Struggles Across the Globe*, Londres, Pluto Press, 2020, p. 173-189.

Valorisation de la recherche (sélection)

(Avec Sylvain Antichan) « Cinq évolutions du travail en cabinet ministériel depuis 1982. Entretien avec Yves Colmou », *Revue française d'administration publique*, 171 (3), 2019, p. 763-766.

(Avec Grégory Daho) coordination du dossier « Sur le champ de bataille », #1257, 2, 2020.

Communications (sélection)

« Qui veut des citoyens-soldats ? Création et réceptions d'une Garde nationale en France depuis 2015 »

Séminaire master-doctorat d'Arnaud-Dominique Houte et Jean-Noël Luc, « Acteurs, pratiques et représentations de la sécurité, XIX^e-XXI^e siècles », Lettres Sorbonne Université, Centre d'histoire du XIX^e siècle

Paris, 11 février 2020

(Avec Vivien Bureau) « Le "lien armée-nation" : implicites, impensés et usages sociaux d'un discours de légitimation »

Colloque « Regards croisés sur l'évolution des relations civilo-militaires »

Paris, 20 décembre 2019

Organisation : programme « Sorbonne War Studies » de l'Université Paris 1

(Avec Sylvain Antichan) « Décisions et événements. Les politiques élaborées en "réponse" aux attentats de 2015 et 2016 »

Colloque « Pour une sociologie du gouvernement : pratiques et rôles du travail gouvernemental »

Paris, 13 décembre 2019

Organisation : CERSA, CESSP, Labex TEPISIS

« L'armée de métier comme modèle, la conscription comme regret, la privatisation comme réalité nouvelle »

Séminaire « Politique de défense » du M2 Science politique, parcours Relations internationales de l'Université Paris 1

Paris, 14 octobre 2019

« Étudier les trajectoires de réservistes au prisme des sociologies de l'action publique, de l'engagement des jeunes et de l'institution militaire »

Séminaire inter-axes du programme interdisciplinaire « Sorbonne War Studies » de l'Université Paris 1 « Le phénomène guerrier. Traditions, méthodes et emprunts disciplinaires »

Paris, 27 septembre 2019

« Jeunes réservistes dans la Garde nationale : offre d'engagement citoyen, demande de professionnalisation et captation de dispositions critiques »

Congrès de l'Association française de Sociologie (AFS), session croisée du Réseau thématique 15 « Sociologie de la jeunesse » et du RT 34 « Sociologie politique », « Quand l'action publique classe et catégorise l'engagement des jeunes »

Aix-en-Provence, 29 août 2019

« Les mécanismes d'incitation de la jeunesse à l'engagement »

Journée d'études « Le phénomène guerrier au prisme des sciences sociales. Enjeux, méthodes et renouvellement des perspectives de recherche », Assises de la recherche de l'Université Paris 1

Paris, 14 décembre 2018

Organisation : programme « Sorbonne War Studies » de l'Université Paris 1

« S'engager dans les armées après les attentats. Premières hypothèses sur l'articulation des incitations matérielles et civiques »

Colloque annuel de l'Association pour les Études sur la Guerre et la Stratégie (AEGES) « Le soldat et le citoyen. Quelles évolutions du rôle des armées professionnelles ? »

Paris, 14 décembre 2017

Organisé avec le soutien de l'Université Paris 1, du CESSP et de la Chaire Grands enjeux stratégiques contemporains

« Concept arendtien de violence et violences actuelles »

Colloque « La guerre à la limite : terrorismes, interventions, violences »

Créteil, 17 novembre 2006

Organisation : Université Paris 12 et ENS de Paris

Curriculum Vitae

Caroline Moricot

- Maître de conférences HDR en sociologie (HC), Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Chercheur au CETCOPRA (Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques)
- Domaines de recherche : socio-anthropologie des techniques, socio-anthropologie du corps, activité à distance, automatisation, drones de l'armée de l'air, chirurgie robotique, présence, geste, engagement

Caroline.Moricot@univ-paris1.fr

Cursus Universitaire et qualification

2019 Qualification PR 19^{ème} section.

2018 Habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, obtenue le 14 mai 2018.

Garant : Thierry Pillon. Le dossier est composé de trois volumes :

- un mémoire original intitulé « Agir à distance : enquête sur la délocalisation du geste technique », 242 p.

- un mémoire de synthèse intitulé « Pour une socio-anthropologie des techniques », 75 p.

- un recueil de travaux, 311 p.

Jury : Céline Lafontaine (Université de Montréal), Anne Monjaret (CNRS, IIAC), Thierry Pillon, garant (Paris 1 Panthéon Sorbonne), François Vatin, Rapporteur (Université Paris Ouest Nanterre), Pascal Vennesson (RSIS, Nanyang Technological University et Paris 2 Panthéon Assas), Dominique Vinck, Rapporteur (Université de Lausanne).

1998 Qualification aux fonctions de Maître de conférences – section 19 du CNU

1997 DOCTORAT de Sociologie de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mention très honorable avec félicitations à l'unanimité, obtenu le 22 octobre 1997. Titre de la thèse : « *Des avions et des hommes. Socio-Anthropologie des pilotes de ligne face à l'automatisation des avions* », 444 p.

Jury : Victor Scardigli, Directeur de recherche au C.N.R.S., directeur de thèse ; René Amalberti, Professeur agrégé de médecine, Val-de-Grâce ; Olivier Kourchid, Directeur de recherche au C.N.R.S. ; Françoise Piotet, Professeur des Universités, Paris 1 ; Claude Rivière, Professeur des Universités, Paris V ; Jean-Jacques Thisselin, Commandant de bord, Air France.

1985 DEA d'Anthropologie Sociale et Culturelle (Université Paris V René Descartes).

Activité scientifique

Mes travaux de recherche en **Socio Anthropologie des techniques** questionnent depuis ma thèse de doctorat la place de l'humain dans les dispositifs automatisés : coopération, responsabilité, sécurité, fiabilité mais aussi imaginaire et représentations sociales des techniques sont au cœur de mes interrogations. Mon parcours de recherche m'a amené à travailler sur les enjeux de l'appropriation sociale des dispositifs automatisés à partir de différents terrains de recherche sur l'aéronautique civile et militaire et plus récemment dans de domaine de la chirurgie.

Mes différents travaux ont tous fait l'objet d'enquêtes de terrain : observations in situ et entretiens dans tous les cas ; construction, passation et analyse d'une enquête quantitative auprès des pilotes de ligne des compagnies françaises (800 réponses traitées).

Ces recherches ont donné lieu à la publication de 9 ouvrages (dont 6 en collaboration), 24 chapitres d'ouvrages, 12 articles dans des revues à comité de lecture (dont 3 dans des revues internationales), 9 articles de vulgarisation et 14 rapports de recherche. Mes communications ont été par ailleurs retenues dans 30 congrès (dont 14 internationaux) et j'ai été invitée à 11 reprises par des établissements ou organisations scientifiques pour donner une conférence.

- **Contrats de recherche liés à l'aviation militaire :**
 - ✓ le travail en équipes constituées dans la patrouille maritime (aéronavale) et l'usage du simulateur dans leur formation et leur entraînement. (1998-1999). Contrat C2SD.
 - ✓ les escadrons de chasse de Mirage 2000 : organisation sociale et innovation technique. (2001-2002). Contrat C2SD-DGA.
 - ✓ la mise en service du Rafale dans l'armée de l'air française. (2003-2005). Contrat C2SD.
 - ✓ la perception du combat par les équipages d'avions de chasse. (2006-2008). Contrat C2SD.
 - ✓ l'usage des drones dans l'armée de l'air française (2013-2015). Contrat CESA.

- **Direction de thèses**
 - Thèse soutenue : 1 (co-direction avec Alain Gras)
Laure Dobigny, *Quand l'énergie change de mains. Socio-anthropologie de l'autonomie énergétique locale au moyen d'énergies renouvelables en Allemagne, Autriche et France*. Thèse soutenue le 8 décembre 2016. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

 - Thèse en cours : 2 (co direction avec Thierry Pillon)
Nicola Santolaria, *Une socio-anthropologie des interfaces conversationnelles. Un nouveau dialogue homme-machine*. Inscription en 2016.

 - Soraya Halaby Ojeda, *Les missions militaires françaises en Colombie 1920-1922 et 1929-1932. Sociohistoire d'un transfert technologique*. Inscription en 2017

 - Encadrement du mémoire de Raphaël Briant, « Le rôle social de l'officier », École de guerre, 2020.

- **Jury de thèse**
Franck Martini, « Un cas d'étude hors-champs en clinique de l'activité : l'activité de travail collectif de la Patrouille de France ». Thèse soutenue à Aix Marseille Université le 17 décembre 2019. Rapporteur.

- **Comité de suivi de thèse**
Manon Beaucourt « Techniques du corps et dispositifs de sûreté aéroportuaire contemporains » Université de Strasbourg, 14 avril 2020.

- **Participation à des réseaux de recherche**
 - Membre du Comité d'orientation stratégique de **Carnot Interfaces**, Sorbonne Université, depuis 2019.
 - Membre fondatrice du réseau **Sorbonne War Studies**, labellisé Centre d'excellence du ministère des armées. Responsable avec Stéphane Rodriguez de l'axe 3 « l'environnement professionnel : statuts, carrières et technologies de sécurité ». Depuis 2018.
 - Co-Fondatrice en 2007 et co-responsable entre 2007 et 2013 du **Groupe de Travail n°41 « Corps, techniques, société » de L'Association Française de Sociologie (AFS)**. Conception, organisation, direction scientifique d'un séminaire annuel, de journées d'études ponctuelles, des séances plénières et des sessions des congrès de l'AFS.
 - Membre du bureau du Groupe de Travail 01, **Corps, sciences, techniques et sociétés, de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF)**. Depuis la fondation du groupe en 2012.
 - Membre du conseil scientifique du **Musée de l'air et de l'espace**. Depuis 2006, renouvelée en 2018.
 - Membre du conseil scientifique de l'**ENSAPLV** (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette). 2016-2018.

- **Responsabilités éditoriales**

- Depuis 2011, j'assure la co-direction (avec Gérard Dubey) de **la revue Socio-Anthropologie** (fondée en 1997 par Pierre Bouvier et classée par l'AERES). Nous l'avons transférée en 2011 aux Éditions de la Sorbonne où elle est publiée au rythme de deux numéros par an. Nous avons obtenu en 2016 le soutien de l'INSHS du CNRS (renouvelé en 2018), en juin 2017 le label européen ERIH PLUS NSD et en 2019 le référencement DOAJ (Directory of Open Access Journals). <https://socio-anthropologie.revues.org>.
- Membre du conseil scientifique de la revue **Artefact** (CNRS éditions). Depuis 2013.
- Membre du comité de rédaction de la revue **Nacelles. Passé et présent de l'aéronautique et du spatial**. Depuis 2015
- Membre du comité de rédaction de la revue **Les champs de Mars**, La documentation française. Entre 2000-2005.

Activités pédagogiques

Depuis 2000, je suis Maître de Conférences en Sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rattachée au Département de Sociologie, UFR de philosophie. Mes enseignements réguliers portent sur la sociologie contemporaine (L2), l'anthropologie (L2), la pratique de l'enquête (L3), la socio-anthropologie des techniques (L3).

Outre l'enseignement de la sociologie à Paris 1, j'ai dispensé des cours dans des formations adressées aux professionnels du milieu aéronautique. D'abord à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC, Toulouse) dans le cadre du module « sécurité et facteurs humains du Mastère de Navigabilité des aéronefs » entre 1995 et 1997. Ensuite, entre 1998 et 2012, dans le DU « Bases facteurs humains pour la conception de systèmes homme-machine en aéronautique » du Laboratoire d'anthropologie appliquée, Université Paris V, René Descartes.

- **Direction et animation de formations**

- Préparation du dossier de création du Certificat de sociologie (DU Paris 1) en 2003. Responsable du diplôme jusqu'en 2012.
- Préparation du dossier de création du Parcours sociologie de la licence de philosophie en 2011.
- Depuis 2017, je suis responsable de la licence de sciences sociales.

Responsabilités Collectives

2012 - 2016 Vice-présidente recherche de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

2012 - 2016 Membre élue du Conseil Scientifique de Paris 1

2016 - 2017 Membre élue du Conseil d'administration de la ComUe heSam.

2016 - 2017 Vice-présidente de la ComUe heSam en charge de la recherche

2015 - 2016 Coordinatrice de la Commission recherche de la ComUe heSam.

Depuis 2008 Membre du conseil de laboratoire CETCOPRA EA.2483

Depuis 2008 Membre du conseil du département de sociologie

2008 - 2012 Directrice Adjointe du département de Sociologie (UFR 10)

2014 - 2018 Membre élue du conseil de l'UFR 10 de Philosophie, Paris 1 et membre du bureau

2002 - 2017 membre élue de la Commission Consultative de Spécialité (CCS) 19^{ème} section – Paris 1. Durant la période 2005-2009, j'ai été vice-présidente de la commission de spécialistes 19^{ème} section – Paris 1.

Sélection de publications en lien avec le militaire

Caroline Moricot, *Agir à distance. Enquête sur la délocalisation du geste technique*, Garnier. Collection histoire des techniques. A paraître en 2020 (Contrat d'édition signé et manuscrit déposé).

« La figure de l'ennemi dans les représentations de la guerre aérienne » in A. Aglan, Y. Richard, P. Vermeren, *La guerre et ses représentations*, Éditions de la Sorbonne, à paraître.

Caroline Moricot, « Quand la reprise en main n'est plus possible : pilotes de drones et téléchirurgiens », *Techniques et Culture*, n°72, décembre 2019, p.164-179.

Caroline Moricot et Gérard Dubey, « Sociologie des drones », *Revue #1257*, décembre 2019.

Caroline Moricot et Gérard Dubey, « La campagne militaire dans un environnement globalisé : le point de vue des combattants », *PLAF (Penser les Ailes Françaises)*, n°36, 2018. p.125-138

Caroline Moricot et Gérard Dubey, *Dans la peau d'un pilote de chasse. Le spleen de l'homme machine*, Paris, PUF, 2016. 241p.

« The ethics of drone warfare : a sociological perspective », *Actes du Congrès Inter University Seminar IUS*, Armed Forces and Society, Chicago, 2015.

« Voler ou piloter, les pratiques professionnelles à l'épreuve de l'automatisation », in Nathalie Roseau & Marie Thébaud-Sorger (eds), *L'emprise du vol, cultures et pratiques aériennes*, Genève, Métis Presses, 2015. p.43-54

Caroline Moricot et Gérard Dubey, « Combattant et gestionnaire de systèmes : un regard socio-anthropologique sur les mutations de la perception du combat aérien », *PLAF (Penser les Ailes Françaises)*, n°21, 2011.

« A corps perdu ! Le processus de naturalisation des techniques », in Jacques Hamel (dir), *L'analyse qualitative interdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan, coll. Socio-Anthropologie, 2010. p.55-80

« A son corps défendant ! Le pilote et l'automate », in Alain Gras et Gérard Dubey (dir.), *L'avion, le rêve, la puissance et le doute*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010. p. 169-175

« Resistances of the body. The presence of the human body in the automated world », in M.B. Pirani & I. Varga (ed), *Acting Bodies and Social Networks : A Bridge Between Technology and Working Memory*, Lanham, University Press of America, 2010. p. 261-283

Caroline Moricot et Gérard Dubey, « Pilote de chasse : tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions », in François Gresle (dir.), *Sociologie du milieu militaire*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, 2005. p. 137-153

« La question du risque chez les pilotes de chasse. Une réflexion socio-anthropologique », in F. Hubault, *Travailler, une expérience quotidienne du risque*, Toulouse, Editions Octares, 2004. p. 45-56

« La prégnance du collectif : cohésion et efficacité dans la patrouille maritime », in Pascal Vennesson, *Innovation et conduite du changement dans les armées*, Paris, Editions du CESSD, 2003.

« L'irréductible engagement du corps. Le cas du pilotage des avions automatisés », *Revue Communication*, Corps et techniques, n°81, Seuil, 2007. p. 201-213.

« L'usage de la simulation pour l'entraînement des équipages de la patrouille maritime », in *Les champs de mars*, La documentation française, 2000.

Rapports de recherche

Gérard Dubey et Caroline Moricot, *Le dessous des drones. Socio-Anthropologie des équipages de drones de l'armée de l'air*, CESA, 2015. 36 p.

Caroline Moricot et Gérard Dubey, *Trop près, trop loin : les mutations de la perception du combat par les équipages d'avions de chasse*, Paris, Editions du C2SD, 2008. 143 p.

Caroline Moricot et Gérard Dubey, *La polyvalence du Rafale ou l'objet total. La relation entre une technologie nouvelle et ses utilisateurs*, Paris, Editions du C2SD, 2006. 84 p.

Caroline Moricot et Gérard Dubey, Alain Gras, *La formation des pilotes et les évolutions technologiques*, Paris, Editions du C2SD, 2002. 47 p.

Caroline Moricot et Alain Gras, *Expérience simulée et savoir-faire réel : le travail en équipage dans l'entraînement par simulation de la patrouille maritime*, Paris, Editions du C2SD, 2000. 38 p.



Curriculum vitae Europass

Informations personnelles

Nom(s) / Prénom(s) Rodrigues (Domingues) Stéphane

Adresse prof. 12, Place du Panthéon
75005 Paris

Téléphone + 33 1 44 07 83 06

Courrier électronique Stephane.rodrigues-domingues@univ-paris1.fr

Nationalité Française

Date de naissance 25 novembre 1968

Sexe Masculin

Expérience professionnelle

Dates Février 1992 – Juillet 1996

Fonction ou poste occupé Chargé de mission Affaires européennes

Nom et adresse de l'employeur **Direction de l'économie, de la prospective et de la stratégie (DEPS) d'Electricité de France (EDF)**
69, rue de Miromesnil, 75008 Paris

Dates Septembre 1996 – Août 1998

Fonction ou poste occupé **Assistant temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)**

Principales activités et responsabilités Travaux dirigés en droit administratif et en droit communautaire

Nom et adresse de l'employeur Université Paris I Panthéon-Sorbonne
12, place du Panthéon, 75005 Paris

Dates Septembre 1999 →

Fonction ou poste occupé Maître de conférences, habilité à diriger des recherches (HDR) (depuis 2005).

Principales activités et responsabilités **Enseignements en droit institutionnel et matériel de l'Union européenne**

Direction de thèses de doctorat

Direction d'études du cycle « Questions européennes » de la Prépa ENA Paris 1 – Ecole normale supérieure (ENS) (depuis 1999).

Direction du Master 2 – « *Stratégies industrielles et politiques publiques de défense* » (depuis 2010).

Nom et adresse de l'employeur Université Paris I Panthéon-Sorbonne
12, place du Panthéon, 75005 Paris

Dates

Juin 2016 →

Fonction ou poste occupé Directeur du Pôle Insertion professionnelle

Nom et adresse de l'employeur Ecole de droit de la Sorbonne – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
12, place du Panthéon, 75005 Paris

Dates	Avril 2000 → Mars 2003
Fonction ou poste occupé	Avocat au barreau de Paris
Principales activités et responsabilités	Responsable du bureau de Bruxelles
Nom et adresse de l'employeur	Klein, Goddard & Associés 44, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris 2, rue du Luxembourg, 1000 Bruxelles
Dates	Avril 2003 → ...
Fonction ou poste occupé	Avocat au barreau de Paris, établi auprès du barreau de Bruxelles (2003-2013) Avocat au barreau de Bruxelles (2013 - ...).
Nom et adresse du cabinet	Lallemand Legros & Joyn 181, chaussée de la Hulpe, 1170 Bruxelles
Education et formation	
Dates	Septembre 1986 – Juin 1988
Intitulé du certificat ou diplôme délivré	Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en droit
Nom et type de l'établissement d'enseignement ou de formation	Université Paris I Panthéon-Sorbonne 12, place du Panthéon, 75005 Paris
Dates	Septembre 1988 – Septembre 1990
Intitulé du certificat ou diplôme délivré	Licence et maîtrise en droit public
Nom et type de l'établissement d'enseignement ou de formation	Université Paris I Panthéon-Sorbonne 12, place du Panthéon, 75005 Paris
Dates	Septembre 1990 – Septembre 1991
Intitulé du certificat ou diplôme délivré	Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit du marché commun
Nom et type de l'établissement d'enseignement ou de formation	Université Paris I Panthéon-Sorbonne 12, place du Panthéon, 75005 Paris
Niveau dans la classification nationale ou internationale	Mention Assez bien
Dates	Septembre 1988 – Septembre 1991
Intitulé du certificat ou diplôme délivré	Magistère de droit des activités économiques
Nom et type de l'établissement d'enseignement ou de formation	Université Paris I Panthéon-Sorbonne 12, place du Panthéon, 75005 Paris
Niveau dans la classification nationale ou internationale	Mention Très bien
Dates	Septembre 1988 – Septembre 1991
Intitulé du certificat ou diplôme délivré	Magistère de droit des activités économiques
Nom et type de l'établissement d'enseignement ou de formation	Université Paris I Panthéon-Sorbonne 12, place du Panthéon, 75005 Paris
Niveau dans la classification nationale ou internationale	Mention Très honorable, avec félicitations du jury à l'unanimité, proposition de prix et de publication

Dates	Janvier 1992 – Janvier 1999
Intitulé du certificat ou diplôme délivré	Maîtrise de droit
Nom et type de l'établissement d'enseignement ou de formation	Habilitation à diriger des recherches (HDR) Université Paris I Panthéon-Sorbonne 12, place du Panthéon, 75005 Paris
Aptitudes et compétences personnelles	Mention Très honorable, avec félicitations du jury à l'unanimité, proposition de prix et de publication
Langue(s) maternelle(s)	Français
Autre(s) langue(s)	
Auto-évaluation	
Niveau européen (*)	
anglais	
portugais	
Information complémentaire	Principales publications
	<p><u>OUVRAGES</u> (en nom propre et en co-direction)</p> <p>- <i>L'Union européenne, Union de droit, union des droits, Mélanges en l'honneur de Philippe Manin</i>, en codirection avec Jean-Claude Masclet, Hélène Ruiz Fabri et Chahira Boutayeb, éditions Pedone, 2010.</p> <p>- <i>L'Europe et le logement social. Guide à l'attention des PME</i>, avec Muriel Boulmier, préface de Jean-François Poncet, collection ESH, La Documentation française, 2008.</p> <p>- <i>Les services publics locaux face au droit communautaire. Les exigences du marché intérieur</i>, collection des études de prospective du Ministère de l'Intérieur, La Documentation française, Paris, 2007.</p> <p>- <i>Les services d'intérêt économique général et l'Union européenne</i>, en co-direction avec Jean-Victor Louis, préface de José Manuel Durão Barroso, éditions Bruylant, Bruxelles, 2006.</p> <p>- <i>L'accès aux services d'intérêt économique général</i>, en co-direction avec Jacques Vandamme, éditions ASPE Europe, Paris, 2003.</p> <p>- <i>La nouvelle régulation des services publics en Europe : énergie, postes, télécommunications et transports</i>, éditions Tec&Doc/Lavoisier, Paris, 2000.</p> <p>- <i>Dictionnaire économique et juridique des services publics en Europe</i>, en co-direction avec Muriel Nicolas, préface de Karel Van Miert, éd° ASPE Europe, Paris, 1998.</p> <p><u>CONTRIBUTIONS</u> (à un ouvrage collectif) – Sélection « Défense et sécurité »</p> <p>- <i>Le marché européen de la défense : entre coopération et harmonisation, in L'autonomie stratégique de l'Union européenne. Perspectives, responsabilités, ambitions et limites de la défense européenne</i>, sous la direction de Nicolas Clinchamps et Pierre-Yves Monjal, Larcier, collection Europe(s), 2015, spéc. pp. 137-161.</p>

ARTICLES (revues spécialisées) – Sélection « Défense et sécurité »

- « La directive sur les marchés publics dans les domaines **de la défense et de la sécurité. Ou de l'art** difficile de rentrer dans le rang (du marché intérieur) », in *Europe*, 2009, étude n°10, p. 4-8.

- « La transposition de la directive européenne sur les marchés publics de défense. A propos de la loi n°2011-702 du 22 juin 2011 et du décret n°2011-1104 du 14 septembre 2011 », avec Claudine Chardigny, in *Bulletin juridique des contrats publics*, n°79, 2011, pp. 407-413.

AUTRES PUBLICATIONS (presse, internet, etc.) – Sélection « Défense et sécurité »

- « Pour une politique de sécurité intégrée », *La Quinzaine Européenne*, Bruxelles, 1-14.10.2001, p. 14

- « Europe de la défense : encore un dernier effort Monsieur le président ! », in www.lemonde.fr du 21.12.2016.

- « **Le Fonds européen de la défense : un tournant pour l'Union européenne ?.** », in www.blogdroiteuropeen.com du 25.1.2018.

Autres

- Membre du Comité de rédaction des « *Cahiers de Droit européen* » (Bruylant, Bruxelles).
- Membre de la commission « Europe » **de l'Ordre des barreaux francophones et germanophones** (ex-OBFG – Avocats.be) de Belgique.
- Ancien directeur du pôle « Marchés et services publics » **de l'association « Trans Europe Expert »** (TEE) (2010-2016).
- **Ancien membre du conseil d'administration de la « Trans European Policy Studies Association »** (TEPSA)(1999-2005).
- Ancien secrétaire général de l'Association française d'étude pour l'Union européenne (AFEUR)(1995-2003).
- Ancien maître de conférences à l'Ecole nationale d'Administration (séminaire d'administration publique comparée - Promotion Marc Bloch, 1995-1996)

CESSP (Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne - UMR 8209)

Le CESSP est né de la fusion du Centre de sociologie européenne et du Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne en 2010. Inscrit sous trois tutelles (Paris 1, CNRS, EHESS), le CESSP est une unité mixte de recherches en sciences sociales, associant principalement des sociologues et des politistes, mais aussi des anthropologues et des économistes. Au-delà de la diversité de leurs objets d'études (stratification, intellectuels, médias, sociologie de la culture, production et diffusion des savoirs et des idéologies, élites sociales et politiques, processus de politisation, mobilisation, sociologie de la globalisation, etc.), les membres partagent un projet commun de déchiffrement du monde social attentif aux rapports sociaux de domination ainsi qu'aux dispositifs de pouvoir dans lesquels ils s'insèrent. Le CRPS est installé à la Sorbonne, au sein du département de science politique de l'université Paris 1, à l'EHESS et sur le site Pouchet du CNRS. Il compte 56 membres permanents et est le laboratoire d'accueil de 165 doctorants (dont deux tiers de Paris 1 et un tiers de l'EHESS).

CETCOPRA (Centre d'Etudes des Techniques, des Connaissances et des Pratiques)

Le Cetcopra est une équipe interdisciplinaire qui se consacre à l'étude socio-anthropologique et philosophique des techniques présentes ou émergentes. Créé en 1989, il a construit son identité autour d'une interrogation sur la norme et d'une critique portant sur le temps linéaire du progrès technique. Tout en poursuivant ces orientations, l'équipe actuelle se distingue par trois traits originaux.

Les objets techniques comme objets d'étude : des avions aux déchets plastiques en passant par les techniques d'imagerie médicale, les jeux vidéo, les logiciels, les puces biométriques, les biomarqueurs, ou les prothèses... les recherches procèdent d'un questionnement sur les modes d'inscription des objets techniques dans le monde. Il s'agit d'interroger les liens de ces objets avec la société et la nature.

Un travail de terrain : les chercheurs s'immergent dans leur terrain pour observer les acteurs, comprendre leur langage, dialoguer avec eux, appréhender leurs logiques et les mettre en perspective. Loin de plaquer sur leur terrain un modèle a priori, ils se laissent interpeller par lui, afin de mettre en problème les objets qu'ils y rencontrent. Le terrain fonctionne comme laboratoire pour la pensée.

Mise en problème : l'objectif des recherches du Cetcopra est moins de décrire un objet que d'identifier les problèmes que soulève son émergence dans un milieu, les tensions que suscite son design, ses usages au sein d'une communauté et d'une culture, enfin les ruptures ou les synergies qu'il induit. Les recherches menées au Cetcopra visent à développer une analyse critique réfléchie des enjeux liés aux technologies contemporaines, et à faire émerger une réflexivité avec les acteurs des innovations techniques (chercheurs, ingénieurs, fabricants, décideurs, consommateurs, usagers).

IHMC (Institut d'histoire moderne et contemporaine - UMR 8066)

L'IHMC est l'une des principales unités de recherche en France dans le champ de l'histoire moderne et contemporaine. Placé sous la tutelle conjointe du CNRS, de l'École normale supérieure et de l'université Paris 1, il a pour vocation d'étudier dans le temps long les processus qui ont construit depuis le XV^e siècle le monde actuel. Les périodes moderne et contemporaine y sont envisagées comme un cycle historique d'ensemble, celui de la modernité, caractérisé en particulier par l'intensification des circulations et des échanges et par un élargissement constant des espaces reliés, en Europe et hors d'Europe.

L'IHMC a fait le choix de quelques orientations générales : privilégier les approches d'histoire sociale, au sens large ; prendre toujours en compte la dimension cognitive des processus historiques ; adopter en priorité un point de vue transnational et interétatique.

L'IHMC assure à la fois le portage de programmes de recherche et de coopérations scientifiques nationaux et internationaux, la constitution d'instruments de recherche et le soutien à la formation par la recherche. Il participe à deux LABEX interdisciplinaires ([TransferS](#) et HASTEC) et assure des missions de service pour l'ensemble de la communauté des historiens, en particulier la production de la *Bibliographie de l'histoire de France*.

Par sa taille, par la diversité et l'étendue de ses domaines de recherche, par son rôle d'unité de service et par ses liens avec l'ensemble de la communauté des historiens, l'IHMC est une référence majeure pour la discipline de l'histoire au plan national et international.

L'IHMC est un laboratoire d'accueil pour les étudiants doctorants inscrits à Paris 1 ou à l'École normale supérieure.

IMAF (Institut des Mondes africains - UMR 8171)

L'Institut des mondes africains est né en 2014. C'est une unité mixte de recherche interdisciplinaire (histoire, histoire de l'art, anthropologie, science politique, histoire du droit, archéologie, géographie) dont les recherches sur l'ensemble du continent africain ou sur ses diasporas s'ordonnent autour de six axes : (i) [Fabrique et circulation des savoirs](#), (ii) [Économies politiques et mondialisations africaines dans la longue durée](#), (iii) [Pouvoirs, espaces, temporalités et usages du passé](#), (iv)^[L1]_[SEP] [Les espaces du religieux : généalogies, textualités, matérialités](#), (v)^[L1]_[SEP] [L'art, objet politique](#), (vi)^[L1]_[SEP] [Genre, corps, subjectivités](#).

L'IMAF est placé sous l'autorité de six tutelles : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'Université Paris 1 et Aix-Marseille Université (AMU). Il est porteur du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Études africaines. Il fait partie du réseau de recherche pluridisciplinaire qui rassemble des institutions européennes travaillant sur l'Afrique : l'Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies (AEGIS). Enfin, l'IMAF est membre des labex : HASTEC (Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances), TEPSIS (Transformation de l'État, politisation des sociétés, institution du social), LabexMed Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée)

IREDIES (Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne – EA 4536)

L'IREDIES est un centre de recherche de l'École de droit de la Sorbonne (université Paris 1). Né en 2010 de la fusion de deux centres de recherche, il constitue un pôle de recherche universitaire d'excellence, vivier de talents et de projets scientifiques d'une ampleur et d'un niveau sans précédent en matière de droit international et européen. L'IREDIES est aujourd'hui le plus grand centre de recherche français en droit international et européen.

Les activités de l'IREDIES sont organisées autour de quatre axes de recherche, définis en fonction des domaines d'expertise des enseignants-chercheurs de l'Institut : (i) Théories, normativités, justice et droits fondamentaux, (ii) Droit des organisations internationales et européennes, (iii) Droit international des relations économiques et sociales, et de l'environnement, (iv) Espace, paix et sécurité humaine.

Ces axes recouvrent ainsi aussi bien des thématiques internationales qu'européennes. Dans chacun de ces axes, divers projets sont mis en œuvre, mais l'IREDIES organise également des manifestations transversales recoupant l'ensemble des axes ou portant sur le droit international et/ou le droit de l'Union européenne en marge de ces axes. Organisateur de nombreux colloques et journées d'étude portant sur le droit international et européen, l'IREDIES assure également la direction et le secrétariat d'édition de quatre collections publiées aux éditions Pedone : « Cahiers Européens », « Doctrine(s) », « Perspectives internationales » et « Cahiers Internationaux ».

ISPJS (Institut des Sciences Juridiques et Philosophiques de la Sorbonne – UMR 8103)

L'ISJPS est une unité mixte de recherche pluridisciplinaire réunissant juristes et philosophes. Elle a pour double tutelle l'université Paris 1 et le CNRS. Outre son fort ancrage disciplinaire dans les domaines du droit et de la philosophie, l'ISJPS développe une réflexion transversale sur le devenir des normes et des catégories face aux défis du monde contemporain. L'ISJPS réunit des chercheurs, enseignants chercheurs et des doctorants qui abordent ensemble des thématiques au cœur de notre société : démocratie, féminisme, genre, environnement, climat, responsabilité sociale et éthique des entreprises, etc.

L'ISJPS rassemble 5 centres de recherche à l'identité forte :

- En droit administratif et science administrative, le Centre d'études et de recherches sur l'administration publique s'attache à l'analyse des mutations du droit public et de l'État dans une perspective pluridisciplinaire.
- En droit constitutionnel, le Centre Sorbonne Constitutions & Libertés concentre ses recherches en droit français, comparé et étranger sur la protection des droits et libertés.
- En philosophie, le Centre de philosophie contemporaine étudie les formes de la normativité dans les grands domaines de la philosophie.
- En droit comparé, le Centre de droit comparé et internationalisation du droit étudie les dynamiques normatives entre espaces juridiques nationaux, régionaux et internationaux.

- En droit des sciences et techniques, le Centre Normes des Sciences et des Techniques étudie les rapports entre sciences, techniques et normes juridiques, ainsi que la place du droit dans les sociétés « scientifiques et techniques ».

Quatre axes transversaux : (i) l'axe Démocratie étudie les questions juridiques, politiques et philosophiques soulevées par les évolutions actuelles du « principe démocratie », (ii) l'axe Genre et normativités anime des recherches sur les normes sociales, juridiques et morales relatives au genre et aux identités sexuées, (iii) l'axe Environnement analyse les outils par lesquels le droit et la philosophie peuvent contribuer à penser utilement les questions environnementales et climatiques, (iv) l'axe Responsabilité Sociétale des Entreprises et des Organisations (RSE-O) vise, sous l'angle de la responsabilité, à repenser le rôle des entreprises et des organisations dans un contexte de globalisation économique et de montée en puissance des acteurs privés économiques transnationaux.

PRODIG : Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information Géographique

PRODIG est une unité mixte de recherche qui associe le CNRS, 3 universités (Paris 1, Sorbonne Université), l'IRD et [AgroParisTech](#), en partenariat avec Sorbonne Université. Le projet 2019-2023 de l'UMR PRODIG est centré sur **l'analyse des liens entre développement et environnement**. Les recherches sont menées dans une perspective comparative et multi-échelles, avec une attention particulière portée à l'inscription territoriale de la mondialisation néolibérale et des changements globaux (changements climatiques, croissance démographique, urbanisation, dégradation des ressources naturelles, mouvements migratoires) dans une grande diversité d'espaces (ruraux et agricoles, urbains et périurbains, montagnes, îles et littoraux), principalement dans les Suds, mais aussi au Nord (France surtout). Le projet de recherche combine trois approches à la croisée des disciplines présentes dans l'UMR (géographie humaine et physique, agronomie, agroéconomie, science politique, sociologie, économie et urbanisme) : (i) un croisement des problématiques sociétales et environnementales à partir d'approches issues des SHS et des sciences naturelles et la mobilisation de méthodes qualitatives et quantitatives, (ii) une analyse des processus et trajectoires de développement économique et urbain à plusieurs échelles, notamment à partir des Suds, en lien avec les changements globaux contemporains, (iii) un questionnement transversal à toutes ces thématiques sur les dynamiques territoriales, la construction et la circulation des normes et les rapports de pouvoir.

SIRICE (Sorbonne, Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe – UMR 8138)

Le SIRICE est un laboratoire en histoire des relations internationales contemporaines et des mondes étrangers. Fondé en 2002, il réunit institutionnellement, des chercheurs CNRS et des enseignants-chercheurs provenant d'équipes des universités Paris 1 et Paris-Sorbonne (désormais Sorbonne Université) : pour Paris 1, il s'agit des historiens de l'Institut Pierre Renouvin ; pour Sorbonne Université, des historiens du Centre d'histoire de l'Europe et des relations internationales ; des « civilisationnistes » et historiens des idées du Centre de

recherche sur les mondes germaniques et des historiens du Centre de recherche en histoire de l'innovation. Sont également associés à l'UMR, à titre individuel, des historiens de l'université de Cergy-Pontoise (du Centre de recherche « Civilisations et identités culturelles comparées des sociétés européennes et occidentales ») et de l'université Paris 3 (de l'équipe ICEE, Intégration et coopération dans l'espace européen).

L'objectif de l'UMR est de fédérer des recherches autour d'un objet unique, « **l'Europe** », entendu au sens large du terme, autour des grandes questions européennes au XXe siècle principalement – le XIXe siècle n'étant pas oublié –, en opérant un double croisement : entre histoire du long terme et histoire du temps présent, entre approche comparatiste et approche internationaliste.

Les travaux de recherche du SIRICE sont organisés en cinq axes thématiques et deux projets transversaux : (i) **Relations internationales, mondialisations et régionalisations**, (ii) **Pratiques et cultures politiques**, (iii) **L'Europe comme civilisation matérielle en transitions : flux, consommations, crises et résilience**, (iv) **Temps, traces et territoires de guerre XIXe-XXe siècle**, (v) **Genre et Europe (XIXème-XXIème)**, (vi) **Projet transversal Alimentation et pratiques alimentaires en Europe du XIXe siècle à aujourd'hui : des techniques et des goûts**, (vii) **Projet transversal Diplomatie scientifique et technique en France et en Europe : enrichir la théorie et la stratégie par l'histoire.**

Droit

- **M2 Droit comparé, spécialité Droits africains**

<https://www.univ-paris1.fr/diplomes/master-2-droits-africains/>

Publics et objectifs : le M2 Droits africains est destiné aux étudiants désirant acquérir une culture juridique approfondie leur permettant de maîtriser les systèmes juridiques africains afin de mieux appréhender la vie juridique qui se développe en Afrique et de travailler sur ce continent ou avec lui.

Enseignements : cette formation a pour objet d'étudier la pluralité des droits africains à partir d'une connaissance des textes et des institutions, mais aussi des pratiques, fréquemment en décalage avec le droit « officiel » inspiré ou hérité des systèmes juridiques des puissances coloniales. Il s'agit d'analyser les différents droits applicables dans les États africains : droit international public, droit continental, droits (sous-)régionaux, droits étatiques, droits originellement africains, droit écrit et non-écrit, droit public et droit privé, droit formel et informel. La logique de la formation est pluridisciplinaire, et intègre les analyses venant de l'histoire, de la science politique et de l'anthropologie du droit.

Lien avec la recherche : Le M2 Droits africains s'inscrit dans le cadre de l'IREDIÉS. Les membres de l'équipe participent également aux recherches menées par le Groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la mondialisation et du développement.

Débouchés : enseignement supérieur et recherche, expertise et consultation internationales, avocat ou juge national ou international, carrières diplomatiques, organisations internationales notamment africaines, haute fonction publique nationale.

Validation : mémoire ou stage.

- **M2 Droit international et organisations internationales**

https://www.pantheonsorbonne.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG48070&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

Publics et objectifs : le M2 forme des promotions internationales composées d'étudiants et de praticiens.

Enseignements : le M2 forme des juristes rompus aux techniques du droit international public et au droit des organisations internationales, bons connaisseurs de la doctrine, aptes à développer une approche critique des normes et institutions internationales et à travailler en français et en anglais. Il offre une formation complète en droit international général et dans des branches spécialisées du droit international : droit des organisations internationales, contentieux international, protection internationale de la personne humaine en temps de paix et de conflit armé, droit des espaces et de l'environnement, droit international économique. Il propose également une ouverture à d'autres disciplines : droit européen, études sur la guerre... Il permet aux étudiants de perfectionner leur maîtrise du raisonnement juridique, des méthodes de recherche, de l'art oratoire et de la négociation. Les étudiants suivent enfin des conférences données par des invités (universitaires français ou étrangers, praticiens...).

Lien avec la recherche : cette formation offre un approfondissement des connaissances et une initiation à la recherche en droit international public.

Débouchés : préparation d'un doctorat dans tous les champs du droit international public, carrières publiques et privées nécessitant une connaissance des cadres juridiques de la vie internationale.

Validation : la validation repose sur une diversité d'exercices, tels que l'analyse de texte, les exposés-débats, les groupes d'experts, la simulation de procès et de conférences internationales, des cas pratiques fictifs et réels et un mémoire de recherche.

- **M2 Droit Stratégies industrielles et politiques publiques de défense**

<https://www.pantheonsorbonne.fr/fcps/formation/formations-diplomantes/droit/master-2-droit-strategies-industrielles-et-politiques-publiques-de-defense/>

Publics et objectifs : le M2 s'adresse à deux types de public, les cadres civils et militaires du ministère de la Défense ou d'administrations en rapport avec ce ministère, et les cadres du secteur privé de l'industrie ou des services, en relation avec ces secteurs. La formation a pour objectif de donner à des responsables généralistes les clés d'analyse et de compréhension des orientations stratégiques prises par les institutions publiques et privées du secteur de la défense et de l'armement.

Enseignements : la formation traite des matières suivantes : le droit constitutionnel et parlementaire, le droit des services publics et du secteur public, les stratégies industrielles et l'économie de la défense, le système de défense français, la propriété publique et le régime de la domanialité, la sociologie des organisations, les marchés publics de la défense, l'économie des actifs immatériels, la politique européenne de sécurité et de défense, l'analyse comparative des stratégies nationales de sécurité, les processus d'élaboration des politiques européennes, les finances publiques. Des études de cas viennent illustrer les enseignements.

Lien avec la recherche : la méthodologie de la recherche est enseignée.

Débouchés : fonctions d'encadrement supérieur dans les secteurs publics et privés liés à la défense ou l'armement, et assimilés.

Validation : un mémoire.

Partenariat : le diplôme est réalisé en partenariat avec la Direction générale de l'Armement (DGA).

Études du développement

- **M2 Crises : interventions d'urgence et actions de développement**

https://www.pantheonsorbonne.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG48245&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

Public et objectifs : la formation répond à la nécessité, perçue de plus en plus nettement par les organisations internationales et nationales, par les ONG et par les entreprises, de recruter des cadres capables de concevoir et de conduire des actions dans la complexité des situations de crise. Ces crises peuvent résulter de conflits internationaux ou de guerres civiles, mais également de catastrophes naturelles ou de causes économiques et sociales. La formation s'adresse à des étudiants en formation initiale ou continue. Les premiers sont titulaires d'un M1 en sciences économiques et sociales et manifestent un intérêt particulier pour les questions liées au développement économique et au parcours (mémoire, stage, expérience associative...). Les seconds sont des responsables d'ONG, des cadres d'institutions nationales, des salariés d'entreprises publiques ou privées.

Enseignements : diagnostiquer les différents aspects de la crise, identifier les ressources existantes pour y répondre, trouver les moyens de les mobiliser (projet collectif, médiateurs...), reconstruire, « réparer » et réorganiser, pour prévenir la résurgence des crises : à toutes ces étapes correspondent des savoirs et des modes d'action qui font l'objet de cette formation. La formation met l'accent sur la nécessité d'aborder les contextes d'intervention. En effet, la réflexion repose ici sur une conception du développement selon laquelle celui-ci ne saurait se réduire à la simple exportation de modèles économiques et culturels occidentaux non articulés aux réalités locales. Elle vise à contribuer au renforcement des compétences professionnelles des organismes et institutions chargés de concevoir et de mettre en œuvre ces programmes en privilégiant une capacité à comprendre les différentes facettes des situations de crise.

Lien avec la recherche : l'approche est pluri- et transdisciplinaire, incluant la sociologie, l'anthropologie, l'économie, l'histoire, la science politique, la géographie, la démographie ou le droit. Le dialogue avec les sciences « dures » est également une exigence pour penser un développement durable.

Débouchés : experts, consultants, cadres appelés à travailler dans des institutions internationales, nationales, des collectivités territoriales ou des ONG menant des programmes d'action d'urgence, de post-urgence et de développement dans des situations de crise et de fin de crise.

Validation : un stage donnant lieu à un mémoire.

Géographie

- **M2 Dynamique des pays émergents et en développement**

https://www.pantheonsorbonne.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG48081&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

Publics et objectifs : le M2 s'adresse aux titulaires d'un diplôme niveau M1 en sciences humaines et sociales ou en science de l'ingénieur (agronomie par exemple). Il offre une formation structurée en deux filières, recherche et professionnalisante, sur les pays du Sud. Il s'inscrit dans la continuité de spécialités précédentes dont la longue expérience permet la valorisation de multiples réseaux, nationaux et internationaux, académiques et professionnels, ainsi que d'anciens étudiants insérés dans les métiers liés au développement.

Enseignements : les étudiants ont une solide formation technique, et bénéficient en même temps d'une formation générale en géographie et science des territoires. La filière professionnalisante est orientée sur une formation en « projets de développement » ayant une dimension territoriale. Cette spécialité distingue le master d'autres formations spécialisées exclusivement dans le développement local, l'aménagement au sens strict ou sur un volet particulier (rural, urbain, géopolitique). Le master s'appuie sur une large équipe enseignante, à laquelle s'adjoignent des professionnels. Une attention particulière est donnée aux méthodes et outils (méthodologie de terrain, entretiens, cartographie, télédétection, traitements statistiques, ingénierie de projets de développement).

Lien avec la recherche : les étudiants sont familiarisés à une approche « recherche » des questions de développement.

Débouchés : enseignement supérieur et recherche, expertise, institutions publiques de développement (agences d'aide nationales ou internationales, ministères, collectivités locales...), bureaux d'études, ONG, associations de développement, responsabilité sociétale des entreprises, entreprises intervenant dans des pays en développement ou émergents.

Validation : mémoire de recherche ou stage professionnel suivi d'un rapport.

- **M2 Géopolitique**

https://www.pantheonsorbonne.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG48083&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

Publics et objectifs : l'UFR de géographie de Paris 1, appuyée par les autres disciplines de l'université (droit, science politique, histoire, économie...), y contribue à répondre aux transformations du contexte national et international et de la demande politique, économique et sociale.

Enseignements : la formation propose une filière professionnalisante, une filière recherche, une filière apprentissage en alternance et une filière formation continue, en association avec le ministère des Armées (sous réserve). Elle est animée par un réseau de professionnels appartenant aux sphères publique et privée.

Lien avec la recherche : filière recherche.

Débouchés : administrations, armée, organisations internationales, ONG, entreprises privées et publiques, *think tanks*, développement international, journalisme, intelligence économique, expertise géopolitique.

Validation : selon la filière, atelier professionnel ou stage professionnel suivi de la rédaction d'un rapport ; mémoire de recherche.

Partenariat : École normale supérieure de Paris.

Gestion

- **M2 Stratégie internationale et intelligence économique**

https://www.pantheonsorbonne.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG48042&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

Publics et objectifs : destinée à des étudiants en formation initiale, le M2, de type MBA stratégique international, propose un enseignement global avancé en management stratégique des organisations.

Enseignements : la formation combine les sciences de gestion avec les sciences économiques, juridiques, voire scientifiques ou de l'ingénieur, en développant l'aptitude à créer des synergies avec les différents métiers d'une entreprise et à allier les savoir-faire spécialisés à des compétences managériales. Les problématiques de stratégie, ingénierie stratégique, décision stratégique, intelligence économique, systèmes de décision, d'information et de gestion des connaissances, gestion de l'innovation, développement durable, éthique, entrepreneuriat, responsabilité sociale des entreprises et gouvernance, gestion des risques, négociation internationale (en anglais) et gestion de projets en constituent les axes majeurs. Des études de cas et mises en situation viennent compléter ce programme.

Lien avec la recherche : le M2 offre au choix de l'étudiant un parcours recherche et un parcours professionnel. Dans son option recherche, il est en lien direct avec les axes du pôle de recherche Stratégie et économie d'entreprise du laboratoire PRISM Sorbonne, telles les

problématiques de gestion de l'innovation, de gouvernance et de responsabilité sociale des entreprises, de management de projet et de management des organisations.

Débouchés : recherche en stratégie, intelligence économique et stratégique, expertise en termes d'audit, de conseil ou d'analyse stratégiques. Cette offre de formation est particulièrement intéressante pour les étudiants se destinant à l'international.

Validation : stage, rapport de stage et mémoire.

Gestion et géographie

- **M2 Gestion globale des risques et des crises**

<http://www.pantheonsorbonne.fr/diplomes/m2ggrc/>

Publics et objectifs : formation initiale en apprentissage, le M2 est composée de promotions d'une vingtaine de personnes, dont les trois quarts sont des étudiants et le quart restant des professionnels. La richesse de cette formation professionnalisante vient de la mixité des savoirs entre professionnels et nouveaux entrants sur le marché du travail.

Enseignements : l'apprentissage prend la forme de trois jours en entreprise par semaine et de deux jours de cours à l'université, précédés d'un mois de cours intensifs en septembre, pour assurer aux étudiants les bases nécessaires à la gestion des risques. La formation offre une connaissance globale des derniers outils de la gestion des risques et des crises. Grâce à ces atouts, le M2 est aujourd'hui reconnue comme l'une des formations supérieures de référence dans le domaine. Outre les enseignements théoriques, il comporte des enseignements techniques tels que le droit du risque, les systèmes d'information géographique, la comptabilité, les statistiques et la probabilité du risque ; il comprend également des modules d'exercices de crise (crise en entreprise, crise liée à un risque majeur...) et des partages d'expérience avec des professionnels.

Lien avec la recherche : la formation comporte notamment les enseignements fondamentaux suivants. Introduction aux méthodes et théories globales de gestion des risques et des crises ; management, stratégie et gestion des risques dans les entreprises, collectivités et établissements de santé ; action publique et gestion des risques et des crises ; intelligence économique et stratégique ; territoires et acteurs du risque.

Débouchés : secteurs de la banque, de l'assurance, de l'énergie, du public et du para-public, du conseil, de la recherche et du développement.

Validation : stage en alternance.

Partenariats : Gendarmerie nationale, Master of Science in Threat and Response Management (Graham School, University of Chicago), Agora des directeurs de la sécurité, Club des directeurs de sécurité des entreprises, Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE).

Histoire

- **M2 Expertise des conflits armés**

<https://www.pantheonsorbonne.fr/autres-structures-de-recherche/institut-des-etudes-sur-la-guerre-et-la-paix/masters/master-expertise-des-conflits-armes/>

Publics et objectifs : l'objectif du M2 est de permettre aux étudiants de comprendre les logiques conflictuelles sur la longue durée et d'avoir une ouverture à la diversité des champs

disciplinaires mobilisés par l'étude des conflits armés, tels que le droit international, la géopolitique, la science politique, la gestion, l'histoire de l'art (notamment audiovisuel) dans la perspective des *war studies*. Au terme de leur formation, les étudiants dominent la méthode historique, la valorisent dans sa dimension critique mais surtout savent adapter leurs compétences rédactionnelles aux exigences propres à des environnements professionnels variés.

Enseignements : ce M2 s'inscrit dans la mention histoire mais son contenu reste dans son ensemble pluridisciplinaire. Il se décline en deux orientations : une option recherche « Études sur la guerre » et une option professionnelle « Expertise des conflits armés » en apprentissage. À la différence de nombreux masters existant dans le domaine « défense et sécurité », l'option professionnelle est résolument tournée vers la compréhension des logiques conflictuelles. Son objet est la guerre, plutôt que les politiques de défense et les grands équilibres stratégiques.

Lien avec la recherche : enracinée dans la discipline historique, l'option recherche offre néanmoins une pratique de la transversalité au sein des périodes historiques.

Débouchés : secteurs d'activité directement concernés par les conflits armés, tels que le journalisme de défense (en particulier la spécialité de reporter de guerre), l'activité d'analyse au bénéfice d'organismes publics ou non gouvernementaux, le conseil auprès d'entreprises engagées dans des zones de conflits, la formation continue des officiers...

Validation : selon l'option, mémoire de recherche ou stage, avec mémoire de stage et soutenance.

Partenariats : DICOd, Revue Défense nationale, Le Souvenir français, La Croix Rouge française, Service historique de la défense, Fondation Res Publica, Association des Journalistes professionnels de la défense.

- **Master (1 et 2) Histoire des relations internationales et des mondes étrangers : Amériques, Asies, Europes**

<https://www.pantheonsorbonne.fr/autres-structures-de-recherche/ipr/master-et-doctorat/le-master/#c568834>

Publics et objectifs : le Master est une formation de référence pour tout étudiant désireux d'acquérir une connaissance solide des relations internationales, des mondes étrangers contemporains et de s'insérer dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux.

Enseignements : les domaines de compétence couvrent l'ensemble des continents avec des spécialisations sur l'Amérique du Nord et du Sud, l'Asie orientale et du Sud-Est, l'Europe occidentale, l'Europe centrale et orientale et la Russie. Le Master encourage des travaux novateurs sur le continent africain, le Proche-Orient et le Moyen-Orient dans les relations internationales, en lien avec les spécialistes de ces questions. Il offre aussi un parcours original sur les « Guerres et sociétés à l'époque contemporaine ». Une « semaine banalisée » présentant les principaux fonds d'archives et de documentation permet aux étudiants de visiter en groupe les établissements susceptibles d'être utiles à leur recherche.

Lien avec la recherche : formation par la recherche, le Master permet aux étudiants d'acquérir des qualités d'analyse critique de documents, de synthèse de dossiers, de rédaction rigoureuse de textes, de comptes rendus et de notes. Formation à la recherche également, adossée à l'École doctorale d'histoire de l'université Paris 1, il ouvre la voie à tous ceux qui envisagent de s'inscrire en thèse.

Débouchés : enseignement supérieur et recherche, préparation des concours d'enseignement et des concours administratifs, métiers de l'international.

Validation : un mémoire de recherche d'au minimum 150 pages en M2.

- **M2 Coopération internationale Afrique Moyen-Orient**

https://www.pantheonsorbonne.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG48306&redirect=voir_presentation_diplome&lang=fr-FR

Publics et objectifs : le M2 est consacré aux aires géographiques Afrique, Maghreb et Moyen-Orient. Il vise à offrir à des étudiants avancés en sciences humaines, notamment aux historiens, une formation professionnelle dans le champ de la coopération internationale publique.

Enseignements : les enseignements sont pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales sur l'Afrique (un parcours) et le Moyen-Orient (un autre parcours), avec des fondamentaux en droit administratif et international, ainsi qu'un renforcement linguistique en anglais et dans une langue africaine ou moyen-orientale.

Lien avec la recherche : enseignements en histoire, anthropologie historique, sociologie et science politique sur les aires étudiées.

Débouchés : services liés à la coopération française, européenne, des collectives locales ; coopération des organisations internationales et des grandes ONG travaillant en Afrique et au Moyen-Orient ; presse, analyse du risque pays, spécialisées dans les relations internationales euro-africaines.

Validation : stage de 4 à 6 mois dans une organisation internationale ou une ONG ou dans un ministère. Il se déroule dans la mesure du possible à l'étranger sur le terrain et donne lieu à un rapport de stage d'une cinquantaine de pages.

- **Master (1 et 2) Histoire de l'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient**

https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/UFR09/brochures/BROA-M1_et_M2_Histoire_Afrique_Maghreb_Moyen-Orient_2020-2021_1_.pdf

Publics et objectifs : le Master propose une formation à la recherche en histoire de l'Afrique.

Enseignements : cette formation est la plus complète existant en France puisqu'elle couvre l'ensemble du continent, Maghreb compris, ainsi que le Moyen-Orient, qu'elle concerne l'histoire dans la longue durée, des périodes anciennes jusqu'à l'époque contemporaine. Elle couvre trois grands champs de recherche : histoire médiévale et moderne de l'Afrique, histoire contemporaine de l'Afrique, histoire contemporaine du Maghreb et du Moyen-Orient. Le M1 est consacré au renforcement des apprentissages théoriques et méthodologiques (historiographie, sources, bibliographie, langue, ouverture disciplinaire) et à la rédaction d'un mémoire préparatoire à la deuxième année. Le M2 est axé sur la recherche et le terrain.

Lien avec la recherche : la formation peut se poursuivre en doctorat par une inscription à l'École doctorale d'histoire de l'université Paris 1. Le master est adossé à l'IMAF (Institut des mondes africains), l'un des principaux laboratoires sur ce domaine. Il comprend également des enseignants-chercheurs d'autres UMR comme l'IHMC (l'Institut d'histoire moderne et contemporaine), Orient & Méditerranée et le SIRICE (Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe).

Débouchés : enseignement et recherche.

Validation : mémoire de recherche.

- **Master (1 et 2) Relations internationales et action à l'étranger**

<http://www.pantheonsorbonne.fr/diplomes/master-eeri/>

Publics et objectifs : le Master est une formation généraliste et pluridisciplinaire aux métiers de l'international. Il accueille des étudiants venus de toute la France et de l'étranger, sélectionnés sur leurs qualités académiques, la diversité des langues étrangères qu'ils maîtrisent ou souhaitent apprendre, et sur la cohérence du projet professionnel à moyen terme. Fondamentalement pluridisciplinaire, il a pour objectif de former des généralistes de compétence, ayant acquis une large connaissance de l'étranger, une bonne maîtrise de deux langues au moins et une spécialisation dans une aire régionale.

Enseignements : les matières enseignées sont notamment le droit international, le commerce international, l'économie internationale, la gestion, la science politique, l'histoire des relations internationales et l'histoire des grandes régions du monde où les étudiants sont susceptibles d'exercer ensuite. La formation est complétée par des séjours dans des universités étrangères et des stages effectués dans les ambassades et représentations permanentes, missions économiques, instituts culturels français, mais aussi dans les organisations internationales, les entreprises, les ONG. Elle dispense également un apprentissage intensif des langues.

Lien avec la recherche : la part de la formation académique est prépondérante dans le master, ce qui le distingue d'autres formations.

Débouchés : consultants, experts chargés de mission, chargés d'affaires, gestionnaires administrateurs, directeurs d'études, responsables de projet, journalistes, haute fonction publique, ONG et autres organisations. Tous métiers ouverts sur la vie internationale, en particulier dans les relations culturelles et politiques et le monde des affaires.

Validation : stage.

Science politique

- **M2 Politique internationale – Relations internationales**

https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/UFR11/Brochures_et_programmes_et_maquettes/Plaquette_RI_2020-finale.pdf

Publics et objectifs : depuis 1977, cette spécialisation de M2 s'adresse aux étudiants disposant d'une bonne formation en sciences sociales. Il est ouvert aux candidatures étrangères et aux personnes en formation professionnelle.

Enseignements : pluridisciplinaire, généraliste et articulant les dimensions théoriques et méthodologiques, la formation a vocation à transmettre les outils d'observation, d'investigation et d'explication indispensables à la compréhension des phénomènes internationaux. Elle couvre l'essentiel des divers domaines de cette spécialité (politiques de sortie de conflit, analyse des politiques étrangères, dynamique transnationale des crises, extraversion du gouvernement en Afrique, sociologie des guerres civiles, études de sécurité internationale, politique de défense) tout en permettant leur approfondissement. Elle porte l'ambition d'un renouvellement des paradigmes de l'analyse des relations internationales. Elle comporte un séminaire obligatoire de professionnalisation sur les métiers de l'international.

Lien avec la recherche : fort ancrage dans la recherche empirique.

Débouchés : le M2 forme les étudiants à la recherche comme aux métiers de l'international, tels qu'analyste et expert d'organismes publics ou privés, chargé de projets au sein d'organisations internationales, de firmes multinationales, d'ONG et d'associations, collaborateur d'autorités politiques, cadre de la fonction publique territoriale, nationale, internationale et européenne, responsable sûreté pour les entreprises commerciales, financières et touristiques, journaliste, chargé de communication institutionnelle et d'action culturelle...

Validation : stage de six mois ou mémoire de recherche.

- **M2 Politique internationale – Études africaines et méditerranéennes**

https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/UFR11/Brochures_et_programmes_et_maquettes/Plaquette_Et._Af_2020.pdf

Publics et objectifs : le M2 a pour objectif de former des jeunes chercheurs, enseignants-chercheurs, experts et autres professionnels à l'analyse et la compréhension des enjeux politiques du continent africain et du pourtour sud de la Méditerranée. Il est aujourd'hui l'une des seules formations africanistes de science politique en France.

Enseignements : à rebours des clichés sur l'Afrique au « cœur des ténèbres », exotique, isolée ou hors de l'histoire, ou de ceux sur les mondes arabes « mystérieux » et « compliqués », cette formation vise à mieux faire comprendre les réalités sociales et politiques du continent, à l'interface de dynamiques du « dedans » et du « dehors ». Les sociétés africaines et arabes, sous l'effet de la globalisation, des ajustements structurels et des mobilisations politiques, sont au cœur de dynamiques contradictoires de libéralisation politique et de restauration autoritaire, d'affirmations citoyennes, religieuses, identitaires, de civilisation des mœurs démocratiques et de généralisation de la violence. Cette hypothèse générale est abordée sous l'angle des sciences sociales empiriques : la sociologie politique, avec le concours de l'anthropologie et de l'histoire. Elle est testée à travers plusieurs séminaires qui se focalisent chacun sur un objet particulier et une perspective plutôt « interniste » ou plutôt « internationaliste ». Loin de reprendre à son compte des divisions surannées, le M2 revendique une approche globale et connectée du continent et permet l'acquisition de connaissances sur l'ensemble des espaces africains.

Lien avec la recherche : le M2 est adossé à un laboratoire d'études africaines reconnu, l'IMAF (Institut des mondes africains, unité mixte de recherche CNRS liée à Paris 1, l'EHESS, l'EPHE, l'UAM et l'IRD), au CESSP (Centre européen de sociologie et de science politique) et à l'École doctorale de science politique de l'université Paris 1.

Lettre d'engagement pour Sorbonne War Studies (SWS)

Georges Haddad

Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

En réponse à l'appel du Ministère des Armées pour le label Centre d'Excellence dans le cadre du Pacte Défense Enseignement Supérieur, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dépose une candidature portée par Grégory Daho sous le nom de Sorbonne War Studies (SWS).

J'y accorde une importance toute particulière. En effet, je suis personnellement convaincu de l'excellence scientifique et pédagogique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans ce domaine. La violence que le monde connaît depuis ces dernières années a fait sensiblement augmenter la demande sociale et politique d'expertises en la matière. C'est d'ailleurs dans ce contexte que l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a récemment pris des initiatives fortes : depuis 2015, le recrutement d'une dizaine de nouveaux enseignants-chercheurs spécialistes dans plusieurs disciplines (Droit, Géographie, Histoire, Science politique), la mise en place de la Chaire Grands enjeux stratégiques contemporains et la signature d'une convention avec la Direction de l'Enseignement Militaire Supérieur (DEMS).

La rédaction de la réponse à l'appel du Ministère des Armées a confirmé cette intuition. Elle a permis de recenser un grand nombre de « points de contacts » (thématiques de recherche, programmes, formations, relations interindividuelles...) entre le monde militaire et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle a favorisé d'ores et déjà les synergies entre UFR (Unités de formation et de recherche), laboratoires et personnels administratifs et pédagogiques. En conformité avec la vocation fondamentalement interdisciplinaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le domaine des sciences humaines et sociales, se déployant sur le large spectre scientifique de l'Université et s'appuyant sur une quinzaine de masters, l'originalité du programme SWS réside dans la volonté d'analyser les transformations contemporaines des usages des forces armées à partir de leur environnement social, économique et politique. Le défi consiste à se saisir de problématiques émergentes pour renouveler des débats centraux sur l'Etat, la légitimité et l'autorité.

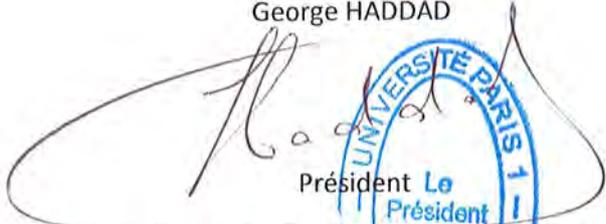
De nombreuses activités ont déjà été développées pendant la période de présélection : recherche (une quinzaine de colloques et séminaires, deux publications collectives), formation (deux colloques organisés par les étudiants de Master, un exercice de gestion de crise et un prix de Mémoire), valorisation (numéro 2 du magazine #1257 consacré à SWS, dépôt de la marque, création d'un logo). Tout cela constitue déjà un capital considérable que la labellisation permettra de structurer et de développer en lien avec nos nombreux partenaires internationaux.

La gouvernance du projet Sorbonne War Studies, associant à la fois l'équipe présidentielle, les directeurs des principales UFR concernées et les enseignants-chercheurs / chercheurs et ingénieurs

spécialisés, atteste l'implication de l'Université à son plus haut niveau institutionnel. Compte tenu de sa surface scientifique et pédagogique, de son attractivité et de sa très forte identité collective, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne possède des atouts majeurs pour devenir un centre d'excellence de réputation internationale dans le domaine des études sur la guerre, incluant tous types d'opérations dans lesquelles les forces armées et de sécurité sont engagées. C'est pourquoi je tiens à exprimer mon plus vif soutien, à titre personnel et es qualités, à cette belle et importante entreprise.

Fait à Paris, le 30 mars 2020

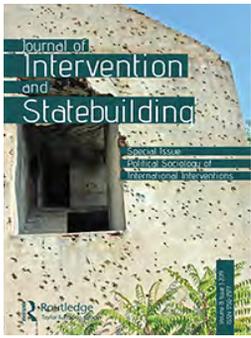
George HADDAD



Président Le
Président



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



A Revenge of the Generals. The Rebalancing of the Civil-military Relations in France

Grégory Dahou

To cite this article: Grégory Dahou (2019) A Revenge of the Generals. The Rebalancing of the Civil-military Relations in France, *Journal of Intervention and Statebuilding*, 13:3, 304-322, DOI: [10.1080/17502977.2019.1623753](https://doi.org/10.1080/17502977.2019.1623753)

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/17502977.2019.1623753>



Published online: 18 Jun 2019.



[Submit your article to this journal](#)



Article views: 71



[View related articles](#)



[View Crossmark data](#)



Citing articles: 2 [View citing articles](#)



A Revenge of the Generals. The Rebalancing of the Civil-military Relations in France

Grégory Daho

European Center for Sociology and Political Science, University Paris 1, Pantheon-Sorbonne, Paris, France

ABSTRACT

While academic debate on the political control of military forces tends to oppose the poles of ‘integration’ or ‘separation’, the French military tradition is most often described as a case of subordination to political authorities. I examine the indicators of the rebalance of power in favour of the military by adopting an inductive approach based on the observation of the institutionalization of Civil-Military Cooperation (CIMIC). The focus on officers’ professional trajectories and collective resources, gives an alternative explanation of the adaptation of the military organizations to the security environment, that no longer only relies on usual realist and functionalist theories.

KEYWORDS

Civil-military relations; peacebuilding; counterinsurgency; international security; former Yugoslavia; Afghanistan

‘France is at war’. These are the first words used by French President François Hollande on 16 November 2015 before the Congress of the Parliament, three days after the terrorist attacks in Paris. While remaining metaphorical, the return of martial vocabulary in political speeches reveals the current evolution of the military within the French society. Academic debate on the political control of military forces tends to oppose two poles. ‘Separation’ or ‘objective civilian control’ (Huntington 1957; Desch 1999) analyses professionalization as an effective way to control the military and to limit political interventions into the military command. At the opposite, ‘integration’ or ‘convergence theory’ (Janowitz 1960; Finer 1988; Egnell 2006) sustains that the conscription would diminish the difference between the military conservative and the political liberal spheres. The French tradition is most often analysed as a case of subordination to political authorities (Katzenstein 1976; Risse-Kappen 1991) or ‘civilian supremacism’ (Feaver 2011). Since the end of ‘the events’ in Algeria from 1954 to 1962, these relations have usually been described as ‘the defeat of the generals’ (Cohen 1994). The attempted military coups in Algiers in 1958 and 1961 led to the birth of the Fifth Republic and the return to power of General Charles de Gaulle. His double-dealing sparing both the defenders of Algerian independence and the supporters of ‘French Algeria’ was considered to be a ‘betrayal’ by most senior officers who have supported the return to power of de Gaulle. Not only did the political authorities turn a blind eye to counterinsurgency practices such as torture, but the ‘best of them’, de Gaulle himself, subsumed military to political power. The subordination of the military was the legacy of these attempted coups and the consequence

of the development of nuclear weapons that left the decision ‘in the hands’ of the President.¹

Civil-military typologies often lead to normative assumptions on the conditions of a better political control of the military. These debates have been updated by the growing militarization of liberal democracies, in front of both irregular² and conventional threats.³ My scepticism towards the separation/integration polarity resides in the epistemological positioning. Empirical reality moves away from typologies: neither professionalization nor civilianization necessarily mean better political control of the armed forces (Feaver 2003). In the French case, professionalization accelerates the civilianization of the military. Not only these typologies forget the third fundamental actor of the civil-military relations – the population – but they also convey a deterministic interpretation. Faced with this dominant trend, I follow a bottom-up perspective consisting in observing the emergence of new international security tools and then formulating more general assumptions about the evolution of civil-military relations. I therefore trace the institutionalization of Civilian-Military-Cooperation (CIMIC) from 1992 to 2010. This ‘military function’⁴ officially aims to ‘improve the integration of military forces in their human environments in order to facilitate the achievement of the mission, the recovery of a normal security situation and crisis management by civil authorities’.⁵ CIMIC is intended to optimize the acceptance of armed forces by both the local population and international civil actors. Professional, multi-skilled, quickly deployed and interoperable into NATO command, CIMIC units can be studied as a paradigmatic case of the adaptation of the military organizations to the transformations of the international security environment. The inductive approach offers the opportunity to explore institutional change by supplementing the realist theory of the adaptation (‘new threats’, ‘new wars’, ‘new organizations’). The objective is not to erect CIMIC as the keystone of the rebalancing of the civil-military relations but to show how it has been a vector among others of collective mobilizations that cross the armies and help to restore considerable weight to the military in their interactions with political leaders.⁶ This empirical frame resonates with the implementation of French defense reforms based on three pillars: jointness, interoperability (1992) and professionalization (1996). Irondelle has already proposed a focus on the institutional level to account for the reforms that were implemented so as to rebalance nuclear deterrence and projection (Irondelle 2003). My ambition is to advance this position in two ways: recall the impact of bureaucratic rivalries on decision-making processes linked to external interventions (Allison 1971; Halperin and Kanter 1973) and propose a sociological analysis of officers’ mobilization during the reform phases (Daho 2016). Two competing models of CIMIC have been supported by two distinct groups of officers. While the extensive model tends to support military government through control of the local administration and industrial networks, the military-centric view aims to facilitate the acceptance of the armed forces by the local population.⁷

With the collapse of the bipolar system, ordinary relations between political authorities and the high military hierarchy have rebalanced to the benefit of general officers. The observation of the institutionalization of CIMIC activities from this bottom-up perspective leads me to support the idea of a major erosion of the presidential monopoly in the French case: not only nuclear deterrence now takes a much less central place in the French strategic stance compared to external interventions, but the effects of the ‘Algerian taboos’⁸ have declined considerably (Daho 2014). In this article, I develop three main arguments to

illustrate this rebalancing. First, I emphasize how international phenomena such as military interventions are shaped by very ordinary social dynamics. The institutionalization of new security tools is the result of both the changing security environment and the field struggle in times of reform.⁹ In this struggle, ‘dirty wars’ doctrines have re-emerged through from the Yugoslavian peacekeeping to the Afghan counterinsurgency. The re-appropriation of colonial know-how as a process of revention of the tradition is the first step of the rebalancing. Secondly, I go back on French CIMIC officers’ careers in order to understand how the representations of their own individual commitments were affected by the increasingly technical nature of external interventions and the bureaucratization of decisional procedures after decades of immobilism during the Cold War. I put into broader perspective the second step: the return of the military in everyday life in France. Finally, the blurring of traditional categories (defense/security, war/crisis, internal risks/external threats) and the international circulation of crises management tools, constitute the clues of a new division of labour regarding international security. The changing role of the military, especially in a global anti-terrorist context, invites me to present the main lines of a research agenda that could reach the objective of identify the boundaries of an international security field by strengthening bridges between political sociology and IR theory.

The institutionalization of civil-military cooperation as a field struggle: Special forces vs. Army officers

After having been deployed in former Yugoslavia as a peacekeeping instrument for the coordination of humanitarian activities, the re-invention of the CIMIC tradition in Afghanistan, as an intelligence tool inherited from the colonial period, has transformed it into an option for counterinsurgency. The repeated interactions on the ground, especially in the industrial area for the Special Forces and in the course of their humanitarian mission for the Army officers, strengthen the collective resources of the two opposing groups and shape the structure of a peacebuilding field by transforming some unexpected exchanges into habitual relations.

CIMIC rivalry in former Yugoslavia: Advocacies, capitals and resources

From 1992 onwards, a group of French senior officers of the Special Forces Command advocated the Civil Affairs (CA) model, seen as an extensive model considering its objectives: to preserve the national interests and support the influence of France. The French officers were attracted by the historical longevity and efficiency of this model. The Allied Military Government of Transition,¹⁰ counterinsurgency operations in Vietnam,¹¹ various interventions in Central America,¹² and current peacekeeping operations¹³ – a wide spectrum of missions can explain their enthusiasm. They focused on the integration of three main organizational principles: influence cannot be obtained by conventional means,¹⁴ reservists are crucial,¹⁵ and civil affairs skills must be located in a specialized organization.¹⁶ As they returned from the Gulf War in 1991, their commitment resonated with the frustration of political authorities regarding the distribution of market shares in Kuwait. In November 1994, Admiral Jacques Lanxade, Chief of Staff of the French Army, decided to appoint a working group to promote the Civil-Military Action (CMA) doctrine. His purpose was to improve military capabilities for interaction with local populations and

to coordinate with international organizations. From 1994 to 2005, a dozen military organizations was represented by an officer. Denouncing the humanitarian and mercantile drift of the Special Forces (CA) model through recurring metaphors ('NGO in Army Green', 'sales representative in uniform'), the Army officers gradually gained the upper hand in the doctrinal debate. Most of them condemned the extensive approach because of the confusion between public and private interests that business intelligence could induce. Instead they put forward a military-centric approach: as stated in the CMA directive (1997) and doctrine (2002), the primary goal remains mission support and acceptance of the armed force. Strategy to gain influence is not to be led by military units (see Moore 2019). The method consisting in entrusting the experimentation of CA to the Special Forces Command and, at the same time, appointing a working group gradually dominated by representatives from the Army, has maintained a breeding ground for this struggle.

Two ideal typical models of professional trajectories are combined in the CA group: 'civilianized soldiers' and 'militarized civilians'. The former subgroup consisted of high-ranking officers present at the highest level of decision-making, and junior officers well-known for their capability for interaction with local populations. Along with Admiral Lanxade, French Chief of Staff from 1991 to 1995, Admiral Lacoste, a former executive of French Secret Services, and General Saleun, the originator of the Special Forces Command, were steadfast supporters of the proposed CA model. The second subgroup, 'militarized civilians', was composed of former secret agents, business intelligence specialists, and highly qualified reservists charged with prospecting for reconstruction markets in countries at war. Their trajectories show some capabilities of conversion of their capitals. Most of these senior officers had been secret agents during the 1980s. In the 2000s, CA officers became the top executives of flourishing business intelligence companies (Daho 2011). By contrast, the Army officers benefited from a path of excellence linked to their military specialty (infantry). They were the heirs to the Army of Africa professionalized in the 1980s. The Army of Africa designates the expeditionary forces and all units involved in colonial pacification: the *Légion étrangère*, formed in 1831; the naval troops renamed the *Troupes de Marine* in 1900; and native troops. From the opposition between the colonial army, spearhead of the imperial conquest, and the continental army, 'rampart of the Vosges blue line' against the Germans, the confrontation between the Army of Africa and the Army of the East continued during the Cold War. The new post-Cold War security environment projected a significant role for the Army of Africa because of its experience among local populations. The ten officers in the Army subset belonged to the same generation, class, and regiment. They were born between 1945 and 1954. 70 percent of them attended Saint-Cyr¹⁷ and graduated from the War College in the 1980s. When the realignment between deterrent strategy and projection capabilities occurred, they constituted the only pool of skills for land-based operations.

The CA officers used collective resources to support national influence. Their main priority was the economic assessment of the intervention area. In Bosnia (April 1994) and Kosovo (June 1999), they sent two crews of CA reservists, generalists, and then specialists, in order to conduct initial assessments, *Expertises Initiales de Théâtres* (EIT). The EITs were intended to prepare the deployment of public and private-sector civil actors by identifying local authorities and economic networks. The Sarajevo EIT focused on seven challenges:

health, education, culture, transport, privatization, geographical decompartmentalization, and airport infrastructure. The non-profit groups created in Bosnia to coordinate military forces and civil actors were reappointed in Kosovo. They also contributed to the implementation of industrial platforms like the *Franco-Bosnian Chamber of Commerce and Industry*. In Kosovo from 1999 to 2002, the Army CMA reflected a transfer of leadership. Although CMA officers supported the military-centric standards, some of them were appointed as managers to administrations such as the UN Interim Administration Mission in Kosovo, the Kosovo Protection Corps, and the Organization for Security and Co-operation in Europe. The goal of the insertion of CMA officers into UN local administration was to gain access to information on financial flows for reconstruction by embedding officers on a wider scale. The opposing restrictive and extensive models coexisted inside the Army. In Sarajevo, and later in Pristina, the French CMA organization at the operational level was connected to the highest national military authority (REPFRANCE). The CMA chief also had the role of a national civilian-military advisor as a NATO staff member. At this level, the expansion of national influence was the ultimate objective, to be obtained by securing positions in international organizations (see Buchet de Neuilly 2019) and Duclos and Jouhannau 2019). At the tactical level, where French battalions were located (Mostar, Mitrovica), CMA focused on creating acceptance of the armed forces.

Re-invention of CIMIC in Afghanistan: Trans-Atlantic circulation, colonial legacy and NATO compromise

Since 2005, CIMIC has played an increasingly important role in the ‘winning hearts and minds’ strategy in Afghanistan. The US Department of Defence started the doctrinal realignment between shaping¹⁸ and stabilization.¹⁹ As Chief of the Combined Arms Center in 2005, General Petraeus contributed to the diffusion of the US counter-insurgency manual.²⁰ Drawing on his experience in Iraq, Petraeus distilled the counterinsurgency principles into 14 points (Petraeus 2006). By ranking these 14 points into four main categories, the links between counterinsurgency and CIMIC become clear in terms of behaviour toward populations.

While US officers promoted a new balance between strategic options, the French doctrinal community began to formalize stabilization²¹ and counterinsurgency.²² US officers initiated the rediscovery of the French colonial officers (Olsson 2007). They had been overlooked, so much so that it was not until the RAND published them in 2006 that these testimonials were translated back into their original language (Galula 2006; Trinquier 2006). Between 2005 and 2007, the French Army’s Centre for Force Employment Doctrine (Centre de doctrine d’emploi des forces, CDEF) published four studies with ‘Algeria’ in their titles, for the first time in decades (Lasconjarias 2005; Le Guen 2006; Kinnen 2007; Pichelin 2007). The US Army’s counterinsurgency doctrine encouraged some French officers to give legitimacy to the re-use of certain ‘Algerian pacification’ instruments.²³ The highest-ranking French CIMIC officer was directly involved in this process (Hué 2007, 29–30).²⁴

The most often mentioned mythological figures are Generals Hubert Lyautey and Joseph Gallieni. In Madagascar, Gallieni formalized the ‘oil-spot’ method. Used in Afghanistan, the oil-spot method combines gradual penetration and dissuasive pressure to extend pacification by concentric circles. This method was led in Algeria by the ‘indigenous

affairs' force created by Lyautey in Morocco. These organizations focused on military intelligence, police, monitoring of transports, civil engineering and taxation in order to sustain the integration of colonial forces within the local population. The 'Specialized Administrative Sections' (SAS) were implemented in Algeria from 1954 to 1962 and consisted of a senior officer, a junior assistant, a few specialized reservists, a medic, and a woman auxiliary. Whether SAS action was civil or military depended on the evolution of operations: census and grouping of villages, activities for local economic recovery led by the inhabitants, humanitarian aid and health assistance to establish a core of resistance among local populations opposing the rebellion led by the National Liberation Front. Along with CIMIC, the Provincial Reconstruction Teams (PRT) provide one of the best examples of the rehabilitation of colonial know-how. As small civilian-military groups, rooted at the regional level, these organizations were in charge of creating local channels of influence in order to support the Afghan government against the threat of regionalism. In 2009, there were 26 PRTs, 12 of them under US command, composed of CA reservists and representatives of civil administrations. French officers, who had no PRTs, became highly suspicious of American uses of their colonial legacy, arguing that US methods were counter-productive because they encouraged local dependency on foreign aid. From 2010 onwards, the 'hearts and minds' slogan was criticized.²⁵ Instead, CIMIC officers highlighted the 'French touch' inherited from colonial experience, based on interpersonal skills and the 'respect of local culture' (see Duclos and Jouhannau 2019). The mechanisms which have gradually transformed the perception of CIMIC activities from peacekeeping to counterinsurgency instrument may be explained by the re-invention of tradition.²⁶

In 2005, the French Chief of Staff opted for the NATO doctrine, with a clear new hierarchy for CIMIC objectives: coordination with civil actors, integration of forces in their environment, transfer of responsibilities, and, lastly, national interests. France's return to the NATO integrated military command in 2009 was a gradual process. The adoption of NATO doctrine appeared to be a rational choice. Since 1994, French officers had actively participated in the transfer of standards and techniques through CIMIC multinational socialization networks: doctrinal debates, training courses, working groups, centre of excellence. This decision enabled the Chief of Staff to avoid choosing between the rival viewpoints, because NATO doctrine was broad enough to encompass the views of both sides. By promoting a joint structure to the Army and at the same time, a conventional use to the Special Forces, the successive Chiefs of Staff decided to take position in favour of the military-centric vision without burying the possibility of promoting national interests ... , while waiting for better days. Fellow graduates of Saint-Cyr in 1967 and members of the *Troupes de marine*, General Bentégeat, former Chief of Staff of President Chirac (1999–2002) and Chief of Staff of the French Army (2002–06), and General Thorette, military advisor to the Minister of Defence (1998–2002) and Chief of Staff of the Army ground forces (2002–06) shared a closely similar position. Considering the risks of drifting towards humanitarian and mercantile activity, they argued that it is useless for the Army to go further in the defence of national influence. CIMIC officers should focus on what they have always done: the military mission.

This (non) decision-making process not only failed to endorse the victory of one group over the other, it also contributed to gradually shift the habitual opposition between models (extensive vs. military-centric) towards a more generational conflict, of old school vs. modern officers and positional confrontation of designers vs. practitioners. At the

generational level, old-school officers occupying top positions in the Army felt that the mercantile ('Sales representatives') and humanitarian ('Army green') drift of CA maintained a dangerous confusion about the role of the military in peacebuilding. Inversely, modern officers argued that the new economic warfare called for new methods and that the extensive view was politically approved, or at least covered by a certain 'laissez-faire' attitude in Paris. At the positional level, the practitioners asked for more flexibility. Supporting for the most part the extensive model that improved their labile working conditions (see Duclos and Jouhannau 2019)²⁷ they did not understand why the means of their mission were determined in a working group made up of lower-ranking officers who did not possess their experience on the ground. At the opposite end of the spectrum, designers located for the most part in offices in Paris²⁸ that were more sensitive to bureaucratic rivalries and political red lines, criticized CIMIC officers for their relative unawareness of the political risks of their *modus operandi*. Designers supported the arbitration decisions of the Chiefs of Staff, while Army practitioners found the extensive objective of influence led by conventional units to be incrementally acceptable. As a consequence, as of the mid-2000s Special Forces pioneers are no longer mentioned in the official historiography of CIMIC activities.

The dynamics of collective mobilization in times of reforms

Observing the field struggle for the leadership of CIMIC activities must not lead us to underestimate what Special Forces and Army officers share as a profession and a generation, especially their attitude to political authorities. The Yugoslavian and Afghan operations reinforced their convictions and beliefs pertaining to the uses of force in the post-Cold War context in which major war is becoming obsolete (Mueller 1989).

Back in action: Resistance to nuclear deterrence immobilism and the end of consensus on national defence

From the 1960s to the early 1990s, French defence policies were essentially based on three pillars: nuclear deterrence, non-integration into NATO, and conscription. These pillars were not subject to political debates.²⁹ The deterrence doctrine tended to reinforce the role of the navy and air force in the context of a nuclear strike, while the French army positioned itself in 'expectation' of a Soviet invasion. The army officers' enthusiasm for institutional change was based on the return of military action, the prime reason for their commitment. Most of these officers regretted what they perceived as decades of immobility. The reform was the opportunity to rediscover their know-how. Not only is nuclear deterrence becoming less central in French strategic thinking in contrast to external interventions but also the return to NATO and professionalization have accelerated the erosion of consensus on national defence. Above all, the inhibitory effects of the Algerian taboos have decreased significantly especially in the Army. Three forms of resistance were observable during the Cold War: a pretended belief in deterrence strategy, challenges to the teachings at the War College, and readiness to seize any opportunity to project military might.

We have committed ourselves to the Army by reading Lyautey, Gallieni, etc. ... the war of Algeria had just finished ... like in Indochina ... these were failures, but at the same time great human adventures. These failures have stayed with us ... for us ... just when we committed to the Army ... but in considering that these officers of pacification had done what

they did for values in which we still trust. [...] The officer of “indigenous affairs” is the guy who learns Arabic, who most of the time gets deeply involved in the population and gets married too. [...] So when we arrived with these ideas ... I mean ideas of military action but also of contact with the population ... so we came and we were used to hearing: “we don’t talk about political issues we must keep our mouth shut ... anyway we’ve got the nuclear bomb so if the Russians come, we shoot ... that’s all” ... So we quickly understood that if we were going to use the nuclear weapon, it was useless to keep on training with tanks. So we put on a show for years ... (Interview with a general of the French Army, Paris, June 29, 2009).

The ‘transition’ from deterrence to action had already been available since the operations in the 1970s, mainly in Djibouti, Chad, Cameroon, and Zaire. As a general rule after ten years ‘in the troops’ officers become students at the War College. In this sense, the War College was also the place for questioning the meaning of their commitment. Some scholars have studied the gap between official teachings and the operational situations experienced by trainees in the 1970s. They show how the cadets rehabilitated action strategies by caricaturing defenders of deterrence and choosing subversive themes such as ‘psychological warfare’ for their dissertations (Martinot-Leroy 2006). These mid-career officers followed a fierce refusal of immobility on deterrence, which already existed through their commitment in the Army of Africa. Most of the CIMIC officers were teenagers during ‘the events’ in Algeria. For a few of them, the legacy of Algerian taboos still resonates intimately with the father figure.

I returned to Algeria after independence because I felt highly concerned. Moreover, I have always considered an injustice what we used to hear about the officers who participated in torture ... and I am conscious that my own father had commanded this violence too. So I came back in order to know how people would react to my name. I was reinforced in my convictions ... I was remarkably well received. So it’s obvious, this is one of the reasons why I joined the Army when I was hesitating between different professional careers. But the idea is there ... the idea that my father was ... it’s strange to analyse the relationship with the father ... for a child, it’s always, “my father, this hero.” In fact, he has been unfairly accused through his institution in Algeria ... So my duty is to go there and show, like my father did, that we can handle this properly. (Interview with a general of the French Army, Paris, 29 June 2009)

Return to decision-making: Unexpected effects of the reform and public speaking release

Professionalization, consisting in abandoning conscription, accelerated the dissemination of two ideal types of authority and legitimacy within modern armies: the first is the legal and rational ‘manager’; the second, more traditional, is the ‘leader’ (Janowitz 1960). This coexistence of technocratic and warrior figures is not a novelty. The permeability of the military sector has been growing while professionalization may be accentuating the transition from an institutional model to a more industrial one (Moskos 1987). The increasingly technical nature of external interventions and the bureaucratization of procedures are both influenced by civilian standards, and have favoured the partial reinstatement of officers at the heart of decision-making circuits (Hamelin 2003). Increasing technicity appears as one of the main consequences of the operational constraints on the uses of force resulting from the political frameworks of multilateral interventions. Humanitarian interposition and the ‘hearts and minds’ strategy have strengthened the role of intermediate levels of decision. Military organizations have also increased their political role and influence ‘on the ground’. It is crucial to understand that this role is not just the result

of mandates. It is the consequence of the territorial control among the local population not only ordered by the authorities but also demanded by the military organizations themselves: maintaining contact with local populations and authorities, assisting with relief efforts, providing security, and preserving the electoral balance. Moreover, bureaucratization does not mean subordination of the military to civilian standards or political elites. On the contrary, interaction with civilians allows the officers to ‘speak the same language’. The implementation of reforms has produced unexpected results. Initially, most of the officers were hostile to this political decision. They wanted to preserve the model of the mixed army inherited from the 1980s and composed of professionals and volunteers, rather than embrace full professionalization. Despite both the original political will and the military’s reluctance, the reforms have substantially reinforced the autonomy of senior officers and have given them some weight in the implementation of foreign policy decisions. The rise of external military interventions despite the loss of external threats (Desch 1999) have largely rebalanced the civil-military relationship. The CIMIC project has been built in a time of broad political indifference.

Taboos on the Algerian period also affect officers’ attitudes about public speaking. Even among themselves, certain things should not be said:

After having prevented officers from speaking on political matters, they were rendered completely ... incompetent [...] about politics. When I was at the War College, I came from Sciences Po Paris and during a debate I quoted a very classic quotation that we learn in Political Science ... I think it was from [Robert] Paxton: “France is a country that is in a permanent state of latent civil war.” And the colonel instructor said in front of cadets: “You do not have the right to say that.” See ... the state of latent civil war was the Putsch ... we should not talk about it ... Thus we do not do politics. (Interview with a general of the French Army, Paris, 29 June 2009).

The CIMIC officers’ knowledge of the functioning of the civil circles, both at the level of central organizations (political decision-makers, diplomats, defence industry, academic networks) and ‘on the ground’ of external interventions (local population, allied armies, UN agencies, NGOs and international organizations) may explain their uninhibited public speaking.³⁰ Six of the ten officers of our panel of the Army of Africa earned a master’s degree and 20 percent earned a PhD at a time when the links between academic and military circles were not institutionalized. In 2010, while 40 percent of them were still active and in top positions (military governor of Paris, Director of the Museum of the Army, Commander of Land Force Action, Project Manager at the Joint Centre for Concept, Doctrine and Experimentation), 60 percent had moved, a few months after their retirement, to positions in national public service (Council of State, project manager for the Lille Metropolis mission), in international institutions (International Management Group, Organisation for Security and Cooperation in Europe), or in the industrial sector (Suez Gaz de France, DEMOS).

Tracing the emergence of a transnational security field: Challenges and steps

In this last section, I underscore how tracing the emergence of a transnational security field (Bigo 2005), such as for lawyers (Dezalay and Garth 2002) or peacebuilders (Autessere 2014; Goetze 2017), is analytically useful and requires to consolidate bridges between political sociology and International Relations theory.

From strategic to critical security studies: The weakness of a linguistic approach

The uses of the notion of security have increased significantly over the post-Cold War period in different public policy sectors (economics, health care, environment, education, nutrition, etc.). Inside the former ‘defence’ field, now known as the ‘security’ field, military personnel is expected to ‘manage risks’ and not just ‘destroy threats’, to learn how to anticipate multidimensional ‘crises’ and not simply lead ‘wars’. The strategic literature raises questions about the transformation of war, between the obsolescence of the Clausewitzian model and the rise of a new type of conflict that is rarely qualified positively (instead it is called guerrilla, asymmetric, irregular, unconventional, counterinsurgency, anti-terrorist, hybrid). Three main reasons are generally advanced to explain the changing role of the military within the security field. First, the transformation of the enemy, who, as a non-State actor has become elusive because not attached to a specific territory. As a consequence, the Realist dichotomy between domestic and international structures of violence is called into question: the interpenetration of external threats and internal risks is the main characteristic of the defence-security nexus. Finally, if the empowerment of new private actors is obvious within the security field, this does not necessarily mean the ‘retreat of the state’ (Strange 1996) as the main security operator at both domestic and international levels.

For almost three decades, Critical Security Studies (CSS) have contributed to the renewal of International Relations theory by bringing security back into the ordinary political frame. They apprehend security as an act of speech (Austin 1962). Through the concept of securitization, the Copenhagen School emphasizes five security sectors: military, societal, economic, political, environmental (Buzan 1991). Very close to what will be called ‘resilience’ twenty years later, societal security is described as the ‘*ability of a society to persist in its essential character under changing conditions and possible or actual threats*’. It ‘is about situations when *societies perceive a threat in identity terms*’ (Waever 1993, 23). While CSS do have the merit of underlining the praxeological power of discourse and challenging the state-centric and materialist Realist theory, they have failed to trace the changing boundaries of the security field because, precisely, they rely on discourse analysis (Bonditti 2015). Most of these studies convey a ‘linguistic’ interpretation of constructivism and a disembodied vision of security (Browning and Matt 2013), despite the guiding rule of intersubjective epistemology that ideas, beliefs and values should not be disconnected from interests, positions and relations (Berger and Luckmann 1966). Moreover, the Aberystwyth School proposes to refer to the people rather than the State and insists on the multidimensional aspects of security (Booth 1991; Wyn Jones 1999). Here CSS do not resist the temptation of cosmopolitan idealism. The unexpected effects of emancipation through critical perspective lead to the legitimization of Western interventions through the notions of the Right of Interference, Human Security or the Responsibility to Protect (Duffield 2007; Chandler and Hynek 2011).

Focusing on cross-sectoral interactions

I share the Paris School aim of shifting the centre of gravity in CSS from discourse to relational analysis (Bigo 2005), in order to tackle the emergence of a transnational security field through a more historical and structural perspective. An emerging security field is

replacing defence in France, and probably in most interventionist States as well. If this proposition does not seem delusional, I wonder if these emerging national security fields form a transnational security field. As for national security, the main characteristics of transnational security are plasticity and porosity. The transnational dissemination of programmes (peacekeeping, counterinsurgency), doctrines (resilience, holistic approach), organizational models (agency, task force), norms (human security, responsibility to protect) across different fields (military, diplomatic, humanitarian, industrial), and their circulation in both State and inter-State bureaucracies, is accelerated by the routine nature of multilateral interventions and the socialization of a whole generation of peacebuilders. Empirical reductionism provides a productive alternative to the current dominant framework of CSS at both the empirical and theoretical levels. The inductive approach shows that the institutionalization of new security tools such as CIMIC is the result of both the changing security environment and struggles in the field since the end of the Cold War. It puts actors at the heart of the analysis of social change, especially in a military sector most often described as traditional and conservative. Approaching international security as an emerging field allows to point out some of its main structural characteristics, above and beyond discourse: cross-sectoral and transversal organization, interprofessional permeability and transnational circulation. Thus, because the field connects positions and because positions provide a different kind of resources, I become able to trace the reconfiguration of this field through actors' individual trajectories, interactions and collective mobilizations.

How long has this phenomenon been underway? Is this expansion of the former defence field into a security field reversible or not? Is the contemporary antiterrorist period comparable to total and colonial wars in terms of the circulation of domestic and external violence (Rigouste 2007)? Faced with recurring metaphors in terms of 'nexus' or 'continuum' (defence-security, internal-external, defence-development, migration-security, religion-security), revealing both the problem-solving and the CSS scholars' difficulties when tackling the dilatation of the former defence field at the structural level, I assume a reductionist view based on the observation of the cross-sectoral dynamics between small professional groups in charge of a limited part of the international security management. It may be more efficient to observe bureaucratic competition than to scrutinize international interventions in order to explain 'what happens on the ground' and especially the convergence of international programmes of security, governance and development (see Buchet de Neuilly 2019, Chandler 2007). Neither the inductive perspective nor the empirical reductionism are incompatible with theoretical ambition in International Relations, as long as we admit that anarchy is the structuring principle and the specificity of this social space, that balance of power is an observable regularity instead of being a law, and that the inductive approach reaches a certain degree of generalization (Waltz 1979).

The renewal of international relations theories through differentiation

Political Sociology aspires to contribute to the renewal of International Relations studies, notably by moving beyond theory-centred debates. The challenge of tracing the boundaries of an emerging transnational security field consists in importing differentiation theory into the classical anarchical frame. The first difficulty resides in the fact that

differentiation, meaning the structuring of society into autonomous fields, is a postulate for Durkheim's organic solidarities or Weber's bureaucratic legitimacy, whereas it might be an on-going process in international relations. Security may be interpreted as an 'international regime' for the international finance or the oil industry alike (Keohane and Nye 1977). Emphasizing the effects of the increasingly routine nature of multilateral interventions on the dissemination of peacebuilding norms and practices on actors' anticipations, I can re-use the definition of 'international regimes' as 'principles, norms, rules, and decision-making procedures around which actor expectation converges in a given-issue area' (Krasner 1982, 185). While bridges may be consolidated between differentiation and regime theory, dealing with neorealist scepticism about the international division of labour is much more complicated. In a 'self-help system' of 'like-units', specialization is dysfunctional (Waltz 1979). Does the emergence of a transnational security field indicate a minimalist international division of labour between the main interventionist powers, or is it the sign of a very classical balance of power between new coalitions? Ultimately, applying differentiation theory also supposes keeping at a distance the temptation that seduces most theorists of international relations, i.e. the conception of a World State as the final step of global integration or political centralization (Wendt 2003).

If the hypothesis of a minimalist division of labour is regularly suggested when referring to European Union specialists (Poupponeau and Mérand 2016), an encouraging sign lies in the congruence in recent years of these concerns among internationalists from different intellectual traditions. While there is now consensus on the need to open up a space for dialogue between IR and social sciences, the questioning of Waltz's position on dysfunctional differentiation is spreading. Most of the research on the differentiation of international relations is programmatic (Albert and Buzan 2010) and follow a taxonomic logic which aims to classify the different ways of understanding differentiation at work in the international space (Luhmann 1982). First, segmentary differentiation refers to the 'like units' in the realist 'self-help system' such as the functioning of Durkheim's mechanical societies. Secondly, the stratification of differentiation determines a hierarchical order in which status and resources are differently distributed: North and South, Centre and periphery for example. Lastly, differentiation may become functional as in modern societies. In the Francophone academic sphere, the exploitation of theories of differentiation is on the rise: the concepts of Pierre Bourdieu (Habitus, Field, Capitals) are harnessed to trace professional trajectories in different international universes (Bigo 2005; Dauvin and Siméant 2002; Dezalay and Garth 2002) and Michel Dobry's theory of multi-sectoral fluidity is exploited to study 'crisis managers' (Ambrosetti, Buchet de Neuilly, and Lefranc 2015) or to explain the dynamics of the Arab Spring movements (Begum-Chauma and Fillieule 2012). Lastly, and above all, differentiation could be the main theoretical contribution to consolidate bridges between IR theory and political sociology, notably by proposing a theory of globalization that does not presuppose convergence or the end of the State.

Beyond the French case

To conclude, one question remains: is CIMIC a showcase of reform, or, is this 'revenge of the generals' a phenomenon that could spread, not only to the rest of the French Army but also to modern armies in general? Some proposals pertaining to the

erosion of the Algerian taboos should be challenged by studies which borrow from different approaches. Some ethnographic studies have already highlighted a return to the 'military ethos' during peacebuilding operations, contrary to the what occurs in civil society building processes (Thièblemont 2005). There could be a simultaneous movement of opening and partitioning. Moreover, it is helpful to compare the French case to allied military organizations, especially regarding the reinvention of tradition and the circulation of counterinsurgency doctrines in the US and British armies in particular (Newsinger 2000; Olsson 2007; Tenenbaum 2009). Beyond the French case, the observation of civil-military relations in western armies underscores the intensity of the tensions between political and military authorities during the post-Cold War era. The comparison of the evolution of the civil-military relations in France and in the US allows us to underline four concomitant processes. First, the mechanisms of the exhumation of the irregular warfare doctrines in Afghanistan and Iraq between French CIMIC officers and American COINistas: Viet Nam is the equivalent of Algeria for the US officers not only because of the defeat but also of the inheritance of the mutual defiance between political authorities and military officers. Then, most of the American historians notice an 'erosion' (Kohn 2002), a 'deterioration' (Desch 1999) or a 'substantial renegotiation' (Owens 2011) of the civil-military relations since the end of the Cold War. They mainly attribute this evolution to the ignorance of the Clinton administration towards the military circles. Moreover, the global counter-terrorist context opens the use of the military in domestic affairs. Finally, as the so-called 'revolt of the generals'³¹ in the US, officers address public opinion in the mainstream media, appointing directly political authorities.

In France, the colonial legacy resonates with current public debates on national identity and immigration. The erosion of the Algerian taboos is a process which extends beyond the military sector. With professionalization, military authorities fear the possibility of a growing distance between the military institution and the rest of society. The French army remains the largest employer of low-skilled youth in the country. The current debates concerning the implementation of a 'Service Citoyen' and above all the forms it might take (military or civilian, compulsory or voluntary) show how the question of the integration of the military in the French society has come back in fashion since the 2015 terrorist attacks. According to the annual reports of the *High Committee for the Evaluation of the Military Condition*, between 2009 and 2014 the number of applicants seeking to join the military had declined by 38 percent (Report 2015, 5) but the number of candidates recruited increased by 26 percent between 2014 and 2015 and by 34 percent between 2015 and 2016 (Report 2017, 5).

Benefiting from unprecedented popular approval of the military, some French officers in active service have taken increasingly virulent public positions. Anonymously, they expressed in 2008 their 'disappointed hopes' to the Head of State himself about the orientations of the White Paper on Defence and National Security.³² Two years later, General Desportes, one of the main architects of the trans-Atlantic circulation of counterinsurgency doctrines, was sanctioned for having qualified the intervention in Afghanistan as an 'American war'.³³ Even on domestic policies, a few officers took clear positions on the divisive issue of gay marriage and some protested during the debates in Parliament in 2013. General Bruno Dary, military governor of the Paris until 2012, was the co-organizer

of ‘La manif pour tous’, a heterogeneous gathering of organizations opposed to gay marriage (Merchet 2013; Rossigneux 2013).

The latter tendency appears to be an indicator of more targeted political control over external interventions – ‘light footprint operations’ with aerial surveillance and Special Forces notably used by President Barack Obama starting in 2010 on the Afghan-Pakistan border, and by President François Hollande from 2013 in the Sahel – but at the same time a sign of the ‘comeback’ of the military within society due to counterterrorist operations in the national territory. Since 2012 successive French Presidents and Ministers of Defence make attempts to control high-ranking officers who speak out in public. If the examples of generals ‘put in their place’ are increasingly visible, the recent episode of the resignation of the Chief of Staff of the Army is without precedent. More than the budget controversy concerning the equipment spending freeze of 850 million euros, it is the public exchanges between General De Villiers and President Emmanuel Macron that have drawn attention. Speaking to the members of the Defence Commission of the National Assembly on 12 July 2017, General De Villiers was quoted as saying ‘I ain’t gonna get fucked like that’, referring to the 850 million euro spending freeze. The next day, the President’s response to the military was scathing:

I consider, in my personal view, that it is not worthy to publicly address certain debates. I made commitments. I am your leader. The commitments I make before our fellow citizens and before the armies, I intend to keep them. I do not need for this purpose any pressure or any comments. Bad habits have sometimes been taken on these topics, considering that the evolution of the army should follow the evolution of the other sectors, I regret this. I like the sense of duty. I like the sense of reservation that has kept our armies where they are today.³⁴

General De Villiers reacted on 14 July, just after the National Day military parade, in the form of a ‘Letter to a young volunteer’ on Facebook in which he stated that ‘nobody deserves to be followed blindly’. On 19 July, General De Villiers resigned. Samy Cohen, theorist of the ‘defeat of the generals’, puts into perspective the excessive optimism that France is ‘vaccinated’ against a military coup because of the traditional subordination of the military to political power. He adds that the determining causes of a military intervention in the political sphere depend more on the political structure than on the military one, as suggested by the ministerial instability of the Fourth Republic that facilitated General de Gaulle’s return to power. I share this analysis. The realignment of political-military relations is less the result of the officers’ conquering ‘territory’ than ‘territory’ unconsciously ceded by political authorities.

Notes

1. “The main element in France’s nuclear deterrence strategy is the Chief of State, myself;” President François Mitterrand, November 16, 1983 (Chantebout 1986, 29). Author’s translation.
2. Following the attacks of January 2015 and for the first time since 1961, 10 000 soldiers were deployed on the French national territory under a state of emergency as part of Operation Sentinel, responsible for securing sensitive sites and especially to deter terrorist acts while reassuring the population.
3. Conscription, removed in 2010, was reinstated on March 2, 2017 in Sweden in reaction to the Russian military operations in Eastern Europe.

4. Before appearing as a “military function”, CIMIC was successively designated as a directive, provisional (1995) and then permanent (1997), a concept (2002) and finally a doctrine (2005, 2012).
5. *Doctrine interarmées* [Joint Doctrine], 3.10.3(A) CIMIC, 17 July 2012, 19.
6. This “detour” by the CIMIC case may be explained by the fact that ethnographic observation of civil-military relations at the highest political level (at the Elysee, in restricted councils or in the office of the Minister of the Armed Forces) seems empirically impractical.
7. Thanks to records of different military organizations and in-depth interviews with thirty French officers with stakes in these opposing points of view, I have selected two sample groups. For the Special Forces officers who defend an extensive model view, the group includes thirteen members of the Civil Affairs (CA) unit of the Special Operations Command. For the Army officers who promote a restrictive view, the subgroup is composed of ten senior officers.
8. This metaphor refers to the defiance between political authorities and military officers inherited from the attempted coups in 1958 et 1961 in Algiers.
9. The field is a “network or a configuration of objective relations between positions” (Bourdieu 1992, 72–73).
10. In 1943, the US Army created with Great Britain the *European Civil Affairs Regiment* in charge of police forces and means of transport in France.
11. In 1961, there were 2 000 US Special Forces troops in Viet Nam. Their mission was to train local civil defense groups to counter the Vietminh, in order to minimize the implication of the US Army.
12. The interventions in Grenada in 1983 and Panama in 1989 illustrate the political dimension of CA, characterized by the rapid withdrawal of troops and the implementation of an allied government.
13. Gulf War, Somalia, and Haiti.
14. CA action was deployed by the US Army Civil Affairs & Psychological Operations Command (USACAPOC).
15. Army reservists make up 97 percent of USACAPOC forces.
16. The CA force had been comprised of the 96th CA Battalion in Fort Bragg since 1945. In 2007 increased demand for CA elements led to the provisional activation of the 95th CA Brigade.
17. The Special Military School of Saint-Cyr is an institution of higher education founded in 1802 by Napoléon to prepare officers for careers in the Army and the Gendarmerie. The school is under the authority of the Ministry of the Armed Forces.
18. The US strategy of “shaping” perpetuates a paradox: a short-term doctrine inherited from the Revolution in Military Affairs and based on technological superiority, and a long-term policy, focused on the transformation of rogue states which, conversely, implies a sustainable ground presence.
19. *Military Support for Stability, Security, Transition, and Reconstruction Operations*, 28 November 2005.
20. *FM 3-24 Counterinsurgency*, Headquarters, Department of the Army, December 2006.
21. *Concept d’emploi des forces terrestres en phase de stabilisation*, 2005, *Doctrine d’emploi des forces terrestres en phase de stabilisation*, 2006.
22. *Doctrine Interarmées de la Contre-insurrection*, 2010.
23. “As you say we have re-invented the wheel ... to a certain point, it’s useless to translate the US manuals, we just have to learn from our experience ...” Interview, with a colonel of the French Army, Paris, 26 May 2008.
24. “CMA, now called CIMIC in the Anglo-Saxon terminology and adopted in the NATO context, are part and have always been part of French military culture. The possible contributions of CIMIC in stabilization may be found in our military history. To be convinced of this, it suffices to re-read the essay published in 1900 by Colonel Lyautey ‘Du rôle colonial de l’armée’: ‘First, past experience shows that we seldom if ever succeed in destroying a band of pirates by force. Secondly, we must keep in mind that the pirate, if I can put it that way, is a plant which grows only in a particular soil, and that the safest method, is to make that soil refractory.’ By substituting the word “terrorist” for “pirate,” these points still remain curiously relevant”.

25. Colonel Durieux, commander of the French Battalion in 2008, preferred “freeing” rather than “winning” hearts and minds; press conference, Ministry of Defense, 11 March 2010. General Druart, commander of the Task Force La Fayette (2009–2010), criticized “an oppressive merchandising approach to the Afghan population” (Valeyre 2010, 57).
26. “Since the actual origin of the sedimentations has become unimportant, the tradition might invent quite a different origin without threatening what has been objectivated. In other words, legitimations can succeed each other, from time to time bestowing new meanings on the sedimented experiences of the collectivity in question. The past history of the society can be reinterpreted without necessarily upsetting the institutional order as a result.” (Berger and Luckmann 1966, 87).
27. CIMIC officers’ attributions commonly regarded as privileges (civilian dress, autonomy, mobility, relations with IOs and NGOs female staff ...), are often described as factor of misunderstanding with the other military units.
28. Centre de Doctrine et d’Emploi des Forces (CDEF) [Center for Doctrine and Use of Armed Forces], Centre Interarmées du Concept, de Doctrine et d’Expérimentation (CICDE) [Joint Centre for Concept, Doctrine and Experimentation].
29. Michel Dobry recalls that the intentionality of the actors in the emergence of this consensus is limited: the consensus is not a compromise, but rather a “pragmatic rule from which it is expensive in the French political game to deviate too openly” (Dobry 1986, 48).
30. “On one hand, the weakening of civilian control is related to uncertainties of the strategic environment at the end of the Cold War and to the growing technical operations. On the other hand, the increased role of the military is explained by the fact that they have acquired extensive experience in political and military matters, while at the same time, civilian elites have lost the military experience” (Hamelin 2003, 435–436).
31. During the spring of 2006, retired American generals spoke about the failure of the intervention in Iraq appointing Donald Rumsfeld, Secretary of Defense. Paul Eaton (2006), Greg Newbold (2006), John Batiste (2006).
32. SURCOUF (2008).
33. “General Desportes has expressed an unwelcome and insufficiently reasoned personal opinion. [...] It is irresponsible because it comes from someone who is active. It is ‘a mistake’” (Admiral Guillaud, Chief of Staff, Radio Europe 1, 2 July 2010). The penalty was confirmed by the Minister of Defense, accusing him of a “lack of discernment” (Radio RMC, 7 July 2010). During this episode, General Desportes had been recruited by the security services of the President (Le Canard Enchaîné: 5 January 2010; Guibert 2010).
34. Speech made by Emmanuel Macron at the Hôtel of Brienne, elysee.fr, published the 19 July 2017, <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-d-emmanuel-macron-a-l-hotel-de-brienne/>

Disclosure statement

No potential conflict of interest was reported by the author.

Notes on contributor

Grégory Daho is an Associate Professor of Political Science at University Paris 1 Panthéon-Sorbonne / European Centre for Sociology and Political Science (CESSP), he specialises in international security and armed interventions studies. His most recent publications (in French) include *The Transformation of Military Forces: Investigating Civil-Military Relations in France*, Paris: Editions MSH, 2016; “Making the Generals Talk: Feedback on Some Uses of Interview Techniques in the Military Field”, *Interrogations*, 22, 2016; “The Socialisation Between Foreign Policy Professional Groups. The Case of the Institutionalisation of the French Civil-Military Activities in the former Yugoslavia”, *Cultures & Conflicts*, 98, 2015 and “The Erosion of Algerians Taboos: An Alternative Explanation for the Transformation of Military Organisations in France”, *French Review of Political Science*, 64-1, 2014.

References

- Albert, Mathias, and Barry Buzan. 2010. "Differentiation: A Sociological Approach to International Relations Theory." *European Journal of International Relations* 16 (3): 315–337.
- Allison, Graham. 1971. *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*. Boston: Little Brown.
- Ambrosetti, David, Yves Buchet de Neuilly, and Sandrine Lefranc. 2015. "Sociologie des crises politiques et analyse des relations internationales." In *La logique du désordre. Relire la sociologie de Michel Dobry*, edited by Aït-Aoudia Myriam and Roger Antoine, 197–260. Paris: Presses de Science Po.
- Austin, John. 1962. *How to do Things with Words*. London: Oxford University Press.
- Autessere, Séverine. 2015. *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of Intervention*. New York: Cambridge University Press.
- Batiste, John. 2006. "A case for accountability." *Washington Post*, April 19.
- Bennani-Chraïbi, Mounia, and Fillieule, Olivier. 2012. "Retour sur les situations révolutionnaires arabes." *Revue française de science politique* 62: 767–796.
- Berger, Peter, and Thomas Luckmann. 1966. *The Social Construction of Reality*. New York: Anchor Books.
- Bigo, Didier. 2005. "La mondialisation de l'(in)sécurité? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation." *Cultures & Conflits* 2 (58): 53–101.
- Bonditti, Philippe. 2015. "Les concepts, parent pauvre des études (critiques) de sécurité Proposition pour une archéologie des savoirs de la sécurité." *Études Internationales* 46 (2-3): 167–188.
- Booth, Ken. 1991. "Security and Emancipation." *Review of International Studies* 17 (4): 313–326.
- Bourdieu, Pierre. 1992. *Réponses*. Paris: Seuil.
- Browning, Chistoper, and Macdonald Matt. 2013. "The Future of Critical Security Studies: Ethics and the Politics of Security." *European Journal of International Relations* 19 (2): 235–255.
- Buchet de Neuilly, Yves. 2019. "Presence on the Ground: Expectations, Resources and Tactical Moves in the Negotiation of a UN Peacekeeping Operation in the Central African Republic." *Journal of Intervention and Statebuilding* 13 (3): 323–339. <https://doi.org/10.1080/17502977.2019.1623752>
- Buzan, Barry. 1991. *People, States and Fear – An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*. New York: Hvester.
- Chandler, David. 2007. "The Security–Development Nexus and the Rise of 'Anti-Foreign Policy.'" *Journal of International Relations and Development* 10 (4): 362–386.
- Chandler, David, and Nik Hynek. 2011. "No Emancipatory Alternative, no Critical Security Studies." *Critical Studies on Security* 1 (1): 46–63.
- Chantebout, Bernard. 1986. "La dissuasion nucléaire et le pouvoir présidentiel." *Pouvoirs* 38: 21–32.
- Cohen, Samy. 1994. *La Défaite des généraux. Le pouvoir politique et l'armée sous la Ve République*. Paris: Fayard.
- Daho, Grégory. 2011. "Les interfaces militaro-industrielles et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie. Un laboratoire pour l'intelligence économique nationale ?" *Les Champs de Mars* 2 (22): 133–153.
- Daho, Grégory. 2014. "L'érosion des tabous algériens. Une autre explication de la transformation des organisations militaires en France." *Revue Française de Science Politique* 64: 57–78.
- Daho, Grégory. 2016. *La transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France*. Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Dauvin, Pascal, and Johanna Siméant. 2002. *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siège au terrain*. Paris: Presses de Science-Po.
- Desch, Michael. 1999. *Civilian Control of the Military: The Changing Security Environment*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Dezalay, Yves, and Bryant Garth. 2002. *La Mondialisation des guerres de palais*. Paris: Seuil.
- Dobry, Michel. 1986. "Le jeu du consensus." *Pouvoirs* 38: 47–66.
- Duclos, Nathalie and Cécile Jouhanneau. 2019. "To Serve and Survey: French Gendarmes as International Police in Peacebuilding Missions in Bosnia and Kosovo." *Journal of Intervention and Statebuilding* 13 (3): 281–303. <https://doi.org/10.1080/17502977.2019.1623755>

- Duffield, Mark. 2007. *Development, Security and Unending War: Governing the World of Peoples*. Cambridge: Polity.
- Eaton, Paul. 2006. "For his failures, Rumsfeld must go." *The New York Times*, March 19.
- Egnell, Robert. 2006. "Explaining U.S. and British Performance in Complex Expeditionary Operations: The Civil-Military Dimension." *Journal of Strategic Studies* 29 (6): 1041–1075.
- Feaver, Peter. 2003. *nor*. Cambridge: Harvard University Press.
- Feaver, Peter. 2011. "The Right to Be Right: Civil-Military Relations and the Iraq Surge Decision." *Quarterly Journal : International Security* 35: 87–125.
- Finer, Samuel. 1988. *The Man on Horseback. The Role of the Military in Politics*. Boulder: Westview Press.
- Galula, David. 2006. *Pacification in Algeria, 1956–1958*. Santa Monica: RAND.
- Goetze, Catherine. 2017. *The Distinction of Peace. A Social Analysis of Peacebuilding*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Guibert, Nathalie. 2010. "On ne peut pas faire la guerre contre le moral des soldats." *Le Monde* 2, juillet: 8.
- Halperin, Morton, and Arnold Kanter. 1973. *Readings in American Foreign Policy: A Bureaucratic Perspective*. Boston: Little Brown.
- Hamelin, Fabrice. 2003. "Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles." *Revue Française de Science Politique* 53: 435–436.
- Hué, Bernard. 2007. "Les apports des actions de coopération civilo-militaire (CCM) en stabilisation." *Doctrine* 12: 29–30.
- Huntington, Samuel. 1957. *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations*. Cambridge: Belknap Press/Harvard University Press.
- Irondele, Bastien. 2003. *Gouverner la défense : analyse du processus décisionnel de la réforme militaire*, Thèse de doctorat en science politique, Paris, Sciences Po, 16 décembre.
- Janowitz, Morris. 1960. *The Professional Soldier: a Social and Political Portrait*. New York: Free Press.
- Katzenstein, Peter. 1976. "International Relations and Domestic Structures: Foreign Economic Policies of Advanced Industrial States." *International Organizations* 30 (1): 1–45.
- Keohane, Robert, and Nye, Joseph. 1977. *Power and Interdependence: World Politics in Transition*. Boston: Little Brown.
- Kinnen, Alexandre. 2007. "ALAT et stabilisation, le cas de l'Algérie." *Cahier de la recherche doctrinale*, Paris Ministère de la Défense.
- Kohn, Richard. 2002. "Erosion of Civilian Control of the Military in the United States Today." *Naval War College Review* 55 (3): 8–59.
- Krasner, Stephen. 1982. "Structural Causes and Regime Consequences: Regimes as Intervening Variables." *International Organization* 36 (2): 185–205.
- Lasconjarias, Guillaume. 2005. "Les "sections administratives spécialisées en Algérie": un outil pour la stabilisation", *Cahier de la recherche doctrinale*, Paris, Ministère de la Défense.
- Le Guen, Adèle. 2006. "L'emploi des forces terrestres dans les missions de stabilisation en Algérie", *Cahier de la recherche doctrinale*, Paris, Ministère de la Défense.
- Luhmann, Niklas. 1982. *The Differentiation of Society*. New York: Columbia University Press.
- Martinot-Leroy, Rémy. 2006. "Guerre à l'école et école de Guerre : la désobéissance doctrinale des officiers français de l'armée de terre face au 'fait atomique' à travers les écrits des officiers brevetés de l'école supérieur de guerre (1970-1977)." *Cahiers du CEHD* 26: 141–162.
- Merchet, Jean-Dominique. 2013. "Cette extrême-droite qui fantasme sur un coup d'Etat militaire", Secret Défense, liberation.fr., 5 juin.
- Moore, Adam. 2019. "Localizing Peacebuilding: The Arizona Market and the Evolution of US Military Peacebuilding Priorities in Bosnia." *Journal of Intervention and Statebuilding* 13 (3): 263–280. <https://doi.org/10.1080/17502977.2019.1610991>
- Moskos, Charles. 1987. "La banalisation de l'institution militaire. L'armée américaine: du modèle institutionnel au modèle industriel." *Futuribles* 111: 27–37.
- Mueller, John. 1989. *Retreat From Doomsday. The Obsolescence of Major War*. New York: Basic Books.
- Newbold, Greg. 2006. "Why Iraq was a mistake." *Times Magazine*, April 9.
- Newsinger, John. 2002. *British Counterinsurgency. From Palestine to Northern Ireland*. Basingstoke: Palgrave.

- Olsson, Christian. 2007. "Guerre totale et/ou force minimale Histoire et paradoxes des "cœurs et des esprits." *Cultures & Conflits* 67: 35–62.
- Owens, Thomas. 2011. *US Civil-Military Relations After 9/11. Renegotiating the Civil-Military Bargain*. New York: Continuum International Publishing Group.
- Petraeus, David. 2006. "Learning Counter-Insurgency: Observations from Soldiering in Irak." *Military Review* 86: 2–12.
- Pichelin, Quentin. 2007. "Vaincre une guérilla. Le cas français en Algérie." *Cahier de la recherche doctrinale*, Paris, Ministère de la Défense.
- Pouponneau, Florent, and Frédéric Mérand. 2017. "Diplomatic Practices, Domestic Fields, and the International System : Explaining France's Shift on Nuclear Non-Proliferation." *International Studies Quarterly* 61 (1): 123–135.
- Report of the High Committee for the Evaluation of the Military Condition. 2015. Ministry of Defence.
- Report of the High Committee for the Evaluation of the Military Condition. 2017. Ministry of Defence.
- Rigouste, Mathieu. 2007. "L'ennemi intérieur, de la guerre coloniale au contrôle sécuritaire." *Cultures & Conflits* 67: 157–174.
- Risse-Kappen, Thomas. 1991. "Public Opinion, Domestic Structure, and Foreign Policy in Liberal Democracies." *World Politics* 43 (3): 479–512.
- Rossigneux, Brigitte. 2013. "La gay guerre de nos armées", *Le Canard Enchaîné*, 22 mai.
- SURCOUF. 2008. "Livre blanc sur la défense: une espérance déçue." *Le Figaro*, June 19.
- Strange, Susan. 1996. *The Retreat of the States: the Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tenenbaum, Elie. 2009. "De l'IRA à l'IRAK. Transferts d'expérience contre-insurrectionnelle dans l'armée britannique." *Les Champs de Mars* 20: 131–153.
- Thièblemont, André. 2005. "Approche critique de la notion de culture militaire." In *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, edited by Gresle François, 15–26. Paris: L'Harmattan.
- Trinquier, Roger. 2006. *A French View of Counterinsurgency*. Santa Monica: RAND.
- Valeyre, Bertrand. 2010. "Gagner les cœurs et les esprits - Origine historique du concept - Application actuelle en Afghanistan." Paris, Ministère de la Défense.
- Waltz, Kenneth. 1979. *Theory of International Politics*. New York: McGraw-Hill.
- Waever, Ole. 1993. "Societal Security: The Concept." In *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, edited by O. Weaver et al, 17–40. New York: St. Martin's Press.
- Wendt, Alexander. 2003. "Why a World State is Inevitable." *European Journal of International Relations* 9 (4): 491–542.
- Wyn Jones, Richard. 1999. *Security, Strategy, and Critical Theory*. Boulder: Lynne Rienner.

POUR UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES GUERRES CIVILES

Adam Baczko et Gilles Dorronsoro

Presses de Sciences Po | « [Revue française de science politique](#) »

2017/2 Vol. 67 | pages 309 à 327

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724635102

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-2-page-309.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

POUR UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES GUERRES CIVILES

Adam Baczko et Gilles Dorronsoro

Chaque année, les guerres civiles provoquent plusieurs centaines de milliers de morts, beaucoup plus de blessés, et des destructions massives. De plus, les déplacements de population constituent une conséquence automatique de ces conflits qui ont un impact direct sur les équilibres régionaux. Enfin, au coût immédiat de plusieurs trillions d'euros (destructions, réfugiés, aide d'urgence, interventions extérieures), il faut ajouter des coûts indirects – ruptures écologiques, destruction de sites historiques, urbanisation anarchique, transformation des structures foncières – qui bornent l'horizon des sociétés pour les décennies à venir, bien au-delà de la fin du conflit lui-même.

Bien que situées dans des zones perçues comme marginales, les guerres civiles engagent, autant que les principes fondateurs de l'ordre international, l'organisation interne de nos sociétés. En effet, les guerres civiles sont, comme les marges sociales, des laboratoires de nouvelles technologies politiques potentiellement généralisables¹. En ce sens, ces situations – sans être les préfigurations d'un futur commun – annoncent ou accélèrent des tendances globales (surveillance électronique, privatisation des fonctions régaliennes, approche sécuritaire des questions sociales). Enfin, par le biais des diasporas, des engagements individuels et des médias, ces guerres participent à la redéfinition et à la radicalisation des clivages identitaires. Par exemple, le rejet montant de l'islam dans les pays occidentaux ou les conflits entre chiïtes et sunnites au Moyen-Orient sont, en partie, la conséquence des guerres civiles.

Les similitudes structurelles des guerres civiles contemporaines suggèrent la possibilité d'un modèle théorique fondé sur une approche comparative. Celui-ci serait potentiellement une contribution intéressante à la sociologie générale, car la rupture violente – en débanalisant le quotidien – rend visible, *a contrario*, ce qui fonde l'ordre social. Lors de la dissolution de la Yougoslavie, Pierre Bourdieu remarquait que les guerres civiles sont des moments de dévoilement de « ce qui est implicite dans la fonction d'un État et qui va de soi »². Cependant, comme certains auteurs l'ont remarqué³, les sciences sociales peinent à appréhender ces situations extrêmes et le paradigme dominant, qu'on qualifiera de néopositiviste, se révèle inadapté en ce qu'il ne permet pas de poser les questions les plus intéressantes. Après une

1. Tracy Tullis, « A Vietnam at Home : Policing the Ghettos in an Era of Counter-Insurgency », New York, New York University, 1999 ; Peter Kraska, *Militarizing the American Criminal Justice System. The Changing Roles of the Armed Forces and the Police*, Boston, Northeastern University Press, 2001.

2. Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil, 2012, p. 566-567.

3. Hans Joas, *War and Modernity. Studies and the History of Violence in the 20th Century*, Cambridge, Polity Press, 2003 ; Hans Joas, Wolfgang Knebel, *War and Social Thought. Hobbes to the Present*, Princeton, Princeton University Press, 2013.

critique des théories néopositivistes, nous proposons une nouvelle définition des guerres civiles comme la coexistence sur un même territoire national de différents ordres sociaux entretenant une relation violente. Différentes questions forment ensuite les linéaments d'un programme de recherche¹ : la variation de la valeur des capitaux, le gouvernement des populations et les transformations des dispositions individuelles.

Les apories du néopositivisme

Depuis les années 1990, les travaux de science politique et d'économie se sont multipliés pour rendre compte de l'émergence et des dynamiques des guerres civiles à partir de formalisations mathématiques associées à des études quantitatives. Un champ de recherches s'est ainsi structuré autour de quelques centres universitaires (Stanford University, Yale University, Massachusetts Institute of Technology, Harvard University, Peace Research Institute Oslo, Oxford University, ETH Zurich). Ceux-ci partagent un paradigme néopositiviste caractérisé par une prédilection pour la théorie du choix rationnel (TCR), la naturalisation des objets de recherche, une limitation des objets étudiés en fonction de leur mesurabilité statistique et une fermeture épistémique qui se traduit par le refus de considérer les autres paradigmes comme scientifiques². Ce retour au positivisme indique une régression théorique dans les sciences sociales. Au-delà des discussions sur des aspects techniques de la collecte des données ou leur traitement mathématique, il est aujourd'hui indispensable d'engager une véritable critique de ce courant. En effet, la trivialité des résultats publiés – malgré une formalisation mathématique de plus en plus poussée – et la répétitivité des sujets abordés amènent à interroger le néopositivisme à trois niveaux : la conception de la rationalité, la méthodologie et la sélection des objets.

L'épuisement de la TCR

En adoptant la TCR, les travaux néopositivistes se construisent sur une rupture théorique dont la radicalité a plusieurs conséquences. D'abord, ce courant rejette explicitement l'héritage d'un siècle de recherches en sciences sociales au prétexte que ces travaux ne correspondent pas à leurs critères de scientificité. Le rejet de cet héritage intellectuel a créé les conditions d'une véritable amnésie professionnelle, qui se traduit par la tendance à réinventer des concepts, comme le montrent certains travaux récents sur le transnationalisme et la socialisation³. Ensuite, on peut publier dans des revues prestigieuses de sciences sociales des études sur les guerres civiles avec une connaissance directe limitée, voire inexistante du terrain et même de la littérature secondaire en histoire ou en sociologie sur les pays concernés. Les jeunes chercheurs sont d'ailleurs explicitement découragés d'entreprendre la collecte de données par l'observation et les entretiens non directifs. En conséquence, faute de connaître les contextes, les néopositivistes sont souvent incapables de proposer des causalités sociologiquement pertinentes pour expliquer les corrélations constatées. *L'American Political Science*

1. Pour une première application de ce programme de recherches, cf. Adam Baczko, Gilles Dorronsoro, Arthur Quesnay, *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*, Paris CNRS Éditions, 2016.

2. La TCR n'implique pas nécessairement un traitement quantitatif des données et les techniques quantitatives ne sont pas l'apanage d'un paradigme particulier. Le néopositivisme doit être compris comme la convergence du paradigme de la TCR et des techniques quantitatives, ce qui a pour effet de favoriser la naturalisation des objets de recherche.

3. Jeffrey Checkel, *Transnational Dynamics of Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, et « Socialization and Violence : A Framework Essay », *Simons Papers in Security and Development*, 48, 2015.

Review en a récemment offert un exemple avec une étude désastreuse sur la ligne de démarcation durant l'Occupation en France, les auteurs ayant ignoré la présence d'une ligne de chemin de fer, qui était la raison des actions de sabotage de la Résistance¹. Au-delà d'un article problématique, la question plus générale est celle de l'absence d'évaluateur historien dans le processus d'acceptation de l'article, qui a conduit à retenir un texte sur la base de la validité formelle de la méthodologie utilisée.

Ensuite, la fermeture épistémique du courant néopositiviste a pour effet de protéger ses résultats de toute critique de fond. Le modèle anthropologique de prédilection des néopositivistes, la TCR, souffre pourtant d'un défaut de conception depuis longtemps mis en évidence, notamment par Donald Green et Ian Shapiro aux États-Unis ou Raymond Boudon en France². Les néopositivistes ont fermé la discussion en contestant la validité des critiques qui n'acceptent pas leurs prémisses, au risque d'apparaître comme particulièrement sectaires. Ainsi, en 1996, Robert Bates, professeur de science politique à Harvard et président de la section Comparative Politics de l'APSA (American Political Science Association), appelle à faire une distinction entre les « *social scientists* », qui s'inscrivent dans la TCR et les « *area specialists* », dont la production est ramenée à une forme littéraire³. Pour ce qui est des guerres civiles, les critiques contre la TCR sont récurrentes depuis la fin des années 1990. À cet égard, le débat avidité (*greed*) contre grief (*grievance*), né des études de Paul Collier et Anka Hoefler et James Fearon et David Laitin, est exemplaire de cette fermeture épistémique⁴. Malgré les critiques théoriques et empiriques dont ces travaux ont été l'objet⁵, ces catégories sont régulièrement reprises, notamment par Jeremy Weinstein qui oppose rébellions prédatrices (orientées vers le *greed*) et rébellions politiquement engagées (qui mobilisent des *grievances*)⁶. De même, la plupart des analyses proposées pour expliquer l'occurrence et la durée des guerres civiles utilisent à leur suite soit des seuils de pauvreté ou de développement institutionnel, soit des inégalités entre individus ou entre groupes⁷.

Enfin, et ce point est probablement décisif, les progrès apportés à la compréhension des guerres civiles par les recherches utilisant le paradigme de la TCR sont remarquablement

1. Jeremy Ferwerda, Nicholas L. Miller, « Political Devolution and Resistance to Foreign Rule: A Natural Experiment », *American Political Science Review*, 108 (3), août 2004, p. 642-660. Une critique détaillée a été menée par Matthew Kocher et Nuno Monteiro, mettant en évidence les nombreux problèmes posés par cet article (Matthew Kocher, Nuno Monteiro, « What's in a Line? Natural Experiments and the Line of Demarcation in WWII Occupied France », SSRN, 26 juillet 2015, <<http://ssrn.com/abstract=2555716>>).
2. Raymond Boudon, *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF, 2003 ; Donald P. Green, Ian Shapiro, *Pathologies of Rational Choice Theory. A Critique of Applications in Political Science*, New Haven, Yale University Press, 1994.
3. Robert Bates, « Letter from the President: Area Studies and the Discipline », *APSA-CP. Newsletter of the APSA Organized Section in Comparative Politics*, 7 (1), 1996, p. 1-2.
4. Paul Collier, Anka Hoefler, « On the Economic Causes of Civil War », *Oxford Economic Papers*, 50, 1998, p. 563-573 ; James Fearon, David Laitin, « Ethnicity, Insurgency, and Civil War », *American Political Science Review*, 97 (1), 2003, p. 75-90.
5. Christopher Cramer, « Homo Economicus Goes to War: Methodological Individualism, Rational Choice and the Political Economy of War », *World Development*, 30 (11), 2002, p. 1845-1864 ; Roland Marchal, Christine Messiant, « De l'avidité des rebelles : l'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*, 16, 2002, p. 58-69 ; Mike McGovern, « Popular Development Economics: An Anthropologist Among the Mandarins », *Perspectives on Politics*, 9 (2), 2011, p. 345-355.
6. Jeremy Weinstein, *Inside Rebellion. The Politics of Insurgent Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
7. Pour une approche à partir des seuils, cf. Douglass C. North, John J. Wallis, Barry R. Weingast, *Violence and Social Orders. A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 ; Sylvain Chassang, Gerard Padro i Miquel, « Economic Shocks and Civil War », *Quarterly Journal of Political Science*, 4 (3), 2009, p. 211-228 ; Daron Acemoglu, Davide Ticchi, Andrea Vindigni, « Persistence of Civil Wars », *Journal of the European Economic Association*, 8, 2010, p. 664-676. Pour une approche

limités, surtout si l'on considère l'ampleur des moyens mis en œuvre¹. En particulier, la théorie des jeux n'a que très marginalement contribué à éclaircir la réalité des conflits. Barbara Walter, en appliquant la théorie des jeux aux guerres civiles, reprend les trois facteurs déjà proposés par James Fearon dans son article de 1995 sur l'occurrence des conflits internationaux : l'asymétrie d'information, la difficulté à garantir les accords, le problème des biens indivisibles². Elle en conclut que les gouvernements confrontés à des mouvements séparatistes emploient la violence pour éviter d'autres revendications sécessionnistes. Cette conclusion – dont l'intérêt scientifique est limité – est surtout improuvable à partir des données soumises. En effet, l'auteure extrapole les stratégies des États à partir de l'observation en laboratoire des comportements individuels sans s'interroger sur ce saut logique³. Les recherches fondées sur un travail empirique plus rigoureux – par exemple, ceux de Jeremy Weinstein, Stathis Kalyvas et Elisabeth Wood – présentent également des limites. Dans son livre classique, S. Kalyvas examine la distribution spatiale de la violence dans les guerres civiles comme une fonction du degré de contrôle à l'échelle micro des protagonistes armés⁴. Sa théorie d'une production conjointe de la violence sélective par les combattants et les civils repose sur un réductionnisme radical dérivé de ses hypothèses sur la rationalité. Notamment du fait de son « *urge to survive* », l'individu est supposé avoir la faculté de calculer les coûts et les opportunités sans être affecté par des émotions et par son passé et sans capacité à anticiper⁵. S. Kalyvas perçoit bien que ces hypothèses sont extrêmement restrictives, mais suggère, à partir de quelques exemples, que les civils surestiment la stabilité du contrôle des groupes armés et qu'ils prennent leurs décisions essentiellement en fonction d'informations et d'événements locaux⁶. Il en découle que la violence produit de l'obéissance chez ceux qui la subissent. Or, de nombreux exemples montrent au contraire des résistances face à la violence, la porosité entre civils et militaires, l'importance des pratiques de gouvernement des acteurs armés, une capacité d'anticipation ou l'importance des informations nationales ou internationales⁷. En réalité, toute prise en compte du contexte sociohistorique implique le renoncement à la TCR. Ainsi Elisabeth Wood montre-t-elle qu'au Salvador, la mobilisation de long terme des paysans dans le mouvement armé ne dépend pas de la situation économique mais de la culture politique produite dans et par la lutte. Incapable de dépasser le paradoxe olsonien en restant à l'intérieur du paradigme de la TCR, elle est amenée à mobiliser la théorie des mouvements sociaux. Elle retrouve ainsi, sur un cas précis, les résultats de

fondée sur la frustration relative et les inégalités comme facteur polarisant, cf. Lars-Erik Cederman, Kristian Skrede Gleditsch, Halvard Buhaug, *Inequalities, Grievances and Civil Wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 ; Joan Esteban, Gerald Schneider, « Polarization and Conflict : Theoretical and Empirical Issues », *Journal of Peace Resolution*, 45 (2), 2008, p. 187-216.

- Des remarques similaires ont été faites dans le passé concernant le vote et la sécurité internationale. Cf. respectivement Raymond Wolfinger, « The Rational Citizen Faces Election Day, or What Rational Choice Theories Don't Tell You about American Elections », dans M. Kent Jennings, Thomas E. Mann (eds), *Elections at Home and Abroad. Essays in Honor of Warren E. Miller*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1993, p. 71-91 ; Stephen Walt, « Rigor or Rigor Mortis : Rational Choice and Security Studies », *International Security*, 23 (4), 1999, p. 5-48.
- Barbara Walter, « Bargaining Failures and Civil War », *Annual Review of Political Science*, 12, 2009, p. 243-261 ; James Fearon, « Rationalist Explanations for War », *International Organization* 49 (3), 1995, p. 379-414.
- Barbara Walter, *Reputation and Civil War. Why Separatists Conflicts Are So Violent*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- Stathis N. Kalyvas, *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- S. N. Kalyvas, *ibid.*, p. 207.
- S. N. Kalyvas, *ibid.*, p. 207-208.
- S. N. Kalyvas, *ibid.*, p. 27-28 et 91-104. Pour des cas de résistance face à un adversaire beaucoup plus fort, cf. pour l'Afghanistan, Gilles Dorronsoro, *Revolution Unending. Afghanistan, 1979 to the Present*, New York, Columbia University Press, 2005 ; pour l'Abkhazie, Anastasia Shesterina, « Collective Threat Framing and Mobilization in Civil War », *American Political Science Review*, 110 (3), 2016, p. 411-427.

Sydney Tarrow, Doug McAdam et Charles Tilly¹. La tentative de revenir à la TCR dans le modèle formel en annexe oblige à une définition non opérationnalisable de l'intérêt personnel : « *defiance, an intrinsic motivation, and/or pleasure in agency* »².

L'obsession de la quantification

L'inscription dans le paradigme de la TCR a favorisé une focalisation excessive sur la mesurabilité, confondue à tort avec la scientificité. Les recherches néopositivistes sur les guerres civiles se sont structurées à partir des années 1990 autour de techniques quantitatives dont la maîtrise constitue une condition de légitimité dans le champ. Alors que, dans les années 1980, les travaux des historiens et sociologues (Theda Skocpol, Charles Tilly, Barrington Moore) inspiraient les interprétations des guerres civiles, des économistes et des politistes changent la nature du débat en modélisant des données quantitatives sous une forme mathématique, étendant ainsi le champ d'application du paradigme néopositiviste³. Depuis lors, le corpus de travaux considérés comme pertinents est radicalement réduit et des choix théoriques déterminants sont dissimulés sous des questions méthodologiques. L'utilisation systématique de données quantifiées, de formalisations mathématiques et de statistiques dissimule pourtant de sérieux problèmes méthodologiques.

En effet, loin de l'image d'un progrès scientifique rendu cumulatif par une construction rigoureuse des données, la réalité est beaucoup plus décevante. Au milieu des années 2000, la plupart des recherches s'appuient sur la même base de données américaines commencée dès 1963, régulièrement actualisée, mais à partir des mêmes options méthodologiques :

« *Currently, about a dozen research projects have produced civil war lists based on apparently divergent definitions of civil war, but there is less pluralism here than one might think. Most projects do not conduct original historical research and depend heavily on COW [Correlates of War]. The result may be replication of errors due to the original COW coding rules and uncertainty about whether different definitions generate different results* ».⁴

Le projet COW a une importance décisive, car il impose des définitions, des seuils et des critères repris dans toutes les recherches des décennies suivantes. Par la suite, confrontés au caractère répétitif des résultats, certains chercheurs se sont concentrés sur la production de bases de données alternatives (PRIO/UPCD dataset) et sur l'accès à des bases de données d'agences internationales (Banque mondiale) ou nationales (armée américaine). Les innovations méthodologiques, notamment l'usage du sondage dans les zones de guerre (*survey*), les expériences psychologiques en milieu naturel (*field experiment*) et la production de séries historiques (*process tracing*) ont ensuite largement monopolisé le débat⁵.

1. Elisabeth Wood, *Insurgent Collective Action and Civil War in El Salvador*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 20. Par ailleurs, Sydney Tarrow, dans son compte rendu de l'ouvrage, rappelle que « *Wood is not the first to argue that political culture matters, or that the attribution of injustice is necessary to produce collective action* », citant notamment les travaux classiques de E. P. Thompson, Barrington Moore Jr. et David Snow (Sydney Tarrow, « *Inside Insurgencies: Politics and Violence in an Age of Civil War* », *Perspective on Politics*, 5 (3), 2007, p. 587-600, dont p. 593).

2. E. Wood, *Insurgent Collective Action...*, *op. cit.*, p. 267.

3. P. Collier, A. Hoeffler, « *On the Economic Causes of Civil War* », art. cité ; J. Fearon, D. Laitin, « *Ethnicity, Insurgency, and Civil War* », art. cité.

4. Nicholas Sambanis, « *What is Civil War* », *Journal of Conflict Resolution*, 48 (6), 2004, p. 814-858.

5. Sur ces méthodologies, cf. notamment James Druckman, Donald Green, James Kuklinski, Arthur Lupia (eds), *Cambridge Handbook of Experimental Political Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 ; Macartan Humphreys, Jeremy M. Weinstein, « *Field Experiments and the Political Economy of Development* », *Annual*

Dans l'ensemble, ces études posent de nombreux problèmes dans la sélection des données et la définition des catégories. D'abord, au fondement de la constitution de ces corpus, on trouve des définitions empiristes – par construction, antiscientifiques – de la guerre civile par l'établissement de seuils (25 ou 1 000 morts). Or, seules des hypothèses théoriques devraient permettre de définir les situations empiriques à retenir, en fonction d'une question pertinente s'inscrivant dans un programme de recherche. Ensuite, les « variables » sont définies de manière simpliste. La notion d'identité, souvent réduite à celle d'ethnie, est rapportée à des critères fixes et objectifs d'appartenance en dépit des travaux qui montrent le contraire depuis des décennies¹. Enfin, des données quantitatives mal construites peuvent mener à des conclusions contradictoires en fonction des variables dépendantes et indépendantes choisies. Ainsi, les travaux quantitatifs ont démontré une corrélation à la fois entre guerre civile et rareté des ressources naturelles, d'une part, et entre guerre civile et abondance des ressources naturelles, d'autre part².

Par ailleurs, l'obsession de la mesurabilité et de l'innovation méthodologique amène à des collectes de données de plus en plus problématiques. D'abord, si les approches qualitatives ne sont pas totalement absentes, elles restent minoritaires, à valeur illustrative et, en réalité, largement illégitimes. Ainsi, Paul Collier, Anke Hoeffler et Stathis Kalyvas insistent de façon récurrente sur l'impossibilité d'une démarche compréhensive car les discours ne seraient pas fiables, les acteurs pouvant dissimuler, volontairement ou non, leurs « véritables » motifs³. Les bases de données ne résolvent pas ce problème : les faits retenus sont socialement construits, ce qui demande, contrairement à la pratique des néopositivistes, un travail critique sur leur production⁴. Les catégories du codage sont ainsi rarement explicitées, ce qui amène à passer sous silence les options théoriques et, parfois, normatives des auteurs, alors que par ailleurs, le travail concret de codage est généralement effectué par des étudiants ou des sous-traitants. Les spécialistes de certains conflits ont d'ailleurs sérieusement mis en question la validité des données quantitatives recueillies sur leur terrain⁵. Les néopositivistes rejettent en réalité les analyses des chercheurs expérimentés au profit de données produites par des journalistes, des institutions gouvernementales, etc. Le problème le plus grave paraît être que nombre d'entretiens (directifs ou semi-directifs) ne sont pas faits par les chercheurs eux-mêmes, mais sous-traités à des enquêteurs locaux ou à des entreprises privées qui utilisent un personnel local peu ou non formé dans des conditions telles qu'il est impossible de vérifier la qualité du travail de collecte. Enfin, une partie significative des études s'appuie sur des bases de données produites par de grandes institutions nationales et internationales

Review of Political Science, 12, 2009, p. 367-378 ; Andrew Bennett, Jeffrey T. Checkel (eds), *Process Tracing. From Metaphor to Analytic Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

1. Cf., par exemple, la base de données *Minority at Risk* et *All Minorities at Risk*. Pour une critique de telles visions statiques de l'identité, voir Rogers Brubaker, Frederick Cooper, « Beyond "Identity" », *Theory and Society*, 29 (1), 2000, p. 1-47.
2. Stormy-Annika Mildner, Gitta Lauster, Wiebke Wodni, « Scarcity and Abundance Revisited : A Literature Review on Natural Resources and Conflict », *International Journal of Conflict and Violence*, 5 (1), 2011, p. 155-172.
3. Paul Collier, Anke Hoeffler, *Greed and Grievance in Civil War*, The World Bank Policy Research Working Paper 2355, 2000 ; S. N. Kalyvas, « The Logic of Violence in Civil War », art. cité.
4. Yoshiko Herrera, Devesh Kapur, « Improving Data Quality : Actors, Incentives, and Capabilities », *Political Analysis*, 15 (4), 2007, p. 365-386 ; Christian Davenport, Patrick Ball, « Views to a Kill : Exploring the Implications of Source Selection in the Case of Guatemalan State Terror, 1977-1995 », *The Journal of Conflict Resolution*, 46 (3), 2002, p. 427-450.
5. R. Marchal, C. Messiant, « De l'avidité des rebelles... », art. cité ; Ibrahim Abdullah, « Man Does Not Live by Bread Alone », *African Review of Books*, 2 (1), 2006, p. 12-13. Il en va de même en Afghanistan et en Irak, où les conditions de collecte des données manquent particulièrement de rigueur.

dont la rigueur de la présentation mathématique dissimule les biais bureaucratiques et idéologiques. Ces dernières années, un des exemples les plus frappants est l'utilisation des données internes de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan par des chercheurs de Yale autour de Jason Lyall, de Princeton autour de Jacob N. Shapiro et d'U. C. San Diego autour d'Eli Berman. Ces données, dont les modalités de production ne sont d'ailleurs pas précisées, ne sont pas confrontées avec d'autres sources, ce qui interdit la mise en évidence d'éventuels biais. Dans la même veine, les travaux d'Andrew Beath, Fotini Christia et Ruben Enikopolov, respectivement employé et consultants de la Banque mondiale, utilisent exclusivement le rapport d'évaluation d'un programme de développement rural pour décrire les transformations de la société afghane¹.

Une réduction arbitraire des objets légitimes

Une méthodologie faussement rigoureuse et une conception problématique de la rationalité s'accompagnent d'une naturalisation des objets de recherche et une réduction arbitraire des sujets légitimes. De façon générale, les néopositivistes utilisent des catégories objectives pour décrire des actions. Ainsi, les actes de violences sont souvent appréhendés à travers la catégorie plus aisément mesurable d'homicides, excluant d'autres formes comme les blessures et loin des difficultés que pose la qualification sociale de ces actes. En faisant l'impasse sur la production des catégories sociales, les néopositivistes se condamnent à reprendre les classifications produites par les institutions internationales et occidentales. À cet égard, la littérature sur les réfugiés est particulièrement révélatrice, puisque les statistiques – et donc les définitions – des agences internationales (Haut-Commissariat aux réfugiés, Organisation internationale pour les migrations) sont reprises sans examen². De même, la distinction entre civil et combattant est une réification des catégories du droit international. En pratique, un homme se bat une partie seulement de la journée, une personne loge un combattant, un juge est au service de l'insurrection : sont-ils civils dans un contexte de guerre civile ? Paradoxalement, ces questions ignorées des néopositivistes n'échappent pas aux acteurs, ainsi le mouvement Taliban et le bureau des droits de l'Homme de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) ont des discussions récurrentes sur le statut non combattant des policiers. Ici aussi, l'adoption sans critique de catégories entraîne un biais normatif dans le sens des institutions qui les produisent.

Les objets de recherche légitimes sont retenus en fonction de la possible quantification et coproduits avec les institutions qui fournissent les données. Ainsi, les travaux sur l'occurrence de morts violentes de civils et le degré de contrôle du territoire se sont multipliés à la suite de l'ouvrage de Stathis Kalyvas du fait de leur mesurabilité plus que leur intérêt intrinsèque. De même, la formation des groupes armés est réduite à un questionnement sur la cohésion et le processus d'engagement à une simple décision³. L'accès aux bases de données

1. Cf. Andrew Beath, Fotini Christia, Ruben Enikopolov, « Empowering Women Through Development Aid : Evidence from a Field Experiment in Afghanistan », *American Political Science Review*, 107 (3), 2013, p. 540-557. Le rapport final de leur audit est disponible ici : <<http://www.nsp-ie.org/reports/finalreport.pdf>>. Pour une perspective plus distanciée sur ce programme de la Banque mondiale, cf. Alessandro Monsutti, « Fuzzy Sovereignty : Rural Reconstruction in Afghanistan, Between Democracy Promotion and Power Games », *Comparative Studies in Society and History*, 54 (3), 2012, p. 563-591.

2. Pour une critique de la notion de réfugiés, cf. Anthony Richmond, « Sociological Theories of International Migrations : The Case of Refugees », *Current Sociology*, 36 (2), 1988, p. 7-26.

3. Paul Staniland, *Networks of Rebellion. Explaining Insurgent Cohesion and Collapse*, Ithaca, Cornell University Press, 2014 ; Ana Arjona, Stathis N. Kalyvas, « Recruitment into Armed Groups in Colombia : A Survey of Demobilized Fighters », dans Yvan Guichaoua (ed.), *Understanding Collective Political Violence. Conflict, Inequality*

institutionnelles (Banque mondiale, armée américaine) supposent le plus souvent une co-définition de l'objet de la recherche¹. Trop de publications posent des questions directement inspirées par ces institutions : les effets des bombardements aériens sur le soutien de la population à l'intervention occidentale en Afghanistan et le rôle des téléphones portables dans les attaques de l'insurrection en Irak – deux études financées par l'US Air Force². De même, les conclusions d'Andrew Beath, Fotini Christia et Ruben Enikopolov – impliquer les femmes dans la distribution de l'aide affecte partiellement leur position sociale ; contourner les élites locales dans la distribution de l'aide donne aux villageois un sentiment de participer sans accroître l'efficacité ; la distribution d'aide ne permet de gagner « les cœurs et les esprits » que dans les endroits où la violence est faible et seulement à court terme – sont celles d'un audit d'un programme de la Banque mondiale³. En dehors des questions éthiques que peut poser une participation *de facto* à des programmes de contre-insurrection, cet alignement sur des objectifs institutionnels décourage les discussions théoriques au profit d'une approche normative et technicienne.

Finalement, ces travaux laissent l'impression que les énigmes sociologiques les plus intéressantes sont systématiquement ignorées au profit d'objets dont l'intérêt essentiel est d'être quantifiable. Les émotions et les valeurs sont traitées à la marge et à partir de cadres analytiques inadaptés. Ainsi, S. Kalyvas et B. Walter renvoient les normes et les émotions aux erreurs de prédiction de leurs modèles⁴. Roger Petersen souligne l'importance des émotions et des normes sociales, mais ignore leur construction sociale et les réduit à leurs conséquences mesurables, ce qui limite la pertinence de l'observation initiale⁵. Par ailleurs, un des manques des travaux néopositivistes est le refus de s'intéresser aux idéologies, aux mises en récit et à l'imaginaire. Ainsi, les articles et ouvrages centraux du champ font l'impasse sur ces questions, comme si on pouvait rendre compte des actions du PKK (Partiya Karkerên Kurdistan), de l'État islamique et de la Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE) sans prendre en compte leur univers de sens. Il faut attendre 2014 pour que soit publié un article où il est expliqué, en termes très généraux, que les idées et l'idéologie jouent un rôle dans les guerres civiles⁶. Tout indique l'épuisement d'un paradigme : un sous-champ de plus en plus technicien, des

and Ethnicity, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011, p. 143-171 ; Eli Berman, Michael Callen, Joseph H. Felter, Jacob N. Shapiro, « Do Working Men Rebel ? Insurgency and Unemployment in Afghanistan, Iraq, and the Philippines », *Journal of Conflict Resolution*, 55 (4), 2011, p. 496-528 ; Macartan Humphreys, Jeremy Weinstein, « Who Fights ? The Determinants of Participation in Civil War », *American Journal of Political Science*, 52 (2), 2008, p. 436-455.

1. Les biais de l'armée américaine sont évidents, en particulier le fait que les rapports sont des artefacts bureaucratiques destinés à la hiérarchie. Pour une analyse des biais de la Banque mondiale, cf. Béatrice Hibou, « The Political Economy of the World Bank's Discourse : From Economic Catechism to Missionary Deeds (and Misdeeds) », *Études du CERI*, 39, 2000.

2. Jason Lyall, Graeme Blair, Kosuke Imai, « Explaining Support for Combatants during Wartime : A Survey Experiment in Afghanistan », *American Political Science Review*, 107 (4), 2013, p. 679-705 ; Jacob Shapiro, Nils Weidmann, « Is the Phone Mightier Than the Sword ? Cellphones and Insurgent Violence in Iraq », *International Organization*, 69 (2), 2015, p. 247-274.

3. A. Beath *et al.*, « Empowering Women... », art. cité ; Andrew Beath, Fotini Christia, Ruben Enikopolov, « Direct Democracy and Resource Allocation : Experimental Evidence from Afghanistan », *Policy Research Working Papers*, 6133, 2012, et « Winning Hearts and Minds through Development : Evidence from a Field Experiment in Afghanistan » *Policy Research Working Papers*, 6129, 2012.

4. S. Kalyvas, *The Logic of Violence...*, *op. cit.*, p. 302 ; B. Walter, « Bargaining Failures... », art. cité, p. 133-134.

5. Roger Petersen, *Understanding Ethnic Violence. Fear, Hatred, Resentment in Twentieth Century Eastern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

6. Francisco Gutiérrez Sanín, Elisabeth Wood, « Ideology in Civil War : Instrumental Adoption and Beyond », *Journal of Peace Research*, 51 (2), 2014, p. 213-226.

apports rares à la sociologie générale, l'absence de renouvellement des hypothèses et, *last but not least*, des résultats répétitifs et souvent triviaux.

Qu'est-ce qu'une guerre civile ?

Les apories du néopositivisme dessinent en creux les réorientations nécessaires de la recherche, en particulier l'importance d'une approche capable de prendre en compte la guerre civile comme fait social total, mobilisant à la fois une approche constructiviste des relations internationales et les apports de la sociologie de l'État. Pour construire une définition théorique qui permette un travail comparatif sur les guerres civiles contemporaines, nous partons d'une analyse de l'État en relation avec le système international.

Monopole ou économie de la violence ?

Les définitions les plus fréquentes de la guerre civile reposent, explicitement ou non, sur une conception wébérienne de l'État comme détenteur du monopole de la violence légitime sur un territoire¹. La guerre civile serait donc la perte de ce monopole à la suite d'une contestation violente, débouchant sur une situation de souveraineté divisée. Cette définition – sans nier son intérêt heuristique – repose sur une conception de l'État qui peut dissimuler la complexité des objets ainsi subsumés. Nous proposons d'introduire une conceptualisation alternative à partir du concept d'économie de la violence, défini par l'organisation relativement stable des interactions (compétition, coopération, délégation) entre acteurs pouvant user de la violence ou de sa menace. Ces acteurs sont de nature différente (individus, clans, organisations criminelles, institutions étatiques, milices) et se rencontrent autour d'enjeux sociaux, économiques, politiques. L'économie de la violence telle que nous l'entendons ne suppose pas une rationalité économique des acteurs et, par ailleurs, rien n'assure que cet ordre social soit fonctionnel ou légitime². Cette définition s'écarte de l'approche wébérienne sur trois points : la légitimité, le monopole et le rôle de l'international.

D'abord, cette définition ne suppose pas la légitimité de la violence étatique, qui est une impasse empirique et théorique³. En particulier, il est très complexe de savoir pourquoi les individus obéissent à l'État dans les situations routinières. Le travail empirique, généralement difficile dans les régimes autoritaires, ne permet que rarement de trancher entre différentes hypothèses (crainte de la répression, intériorisation de la domination, équilibre plus ou moins négocié entre l'État et des groupes sociaux). De plus, les situations de crise ne révèlent pas les « vraies » opinions des individus, car celles-ci ne sont pas stables⁴.

1. Max Weber, *Economy and Society. An Outline to Interpretative Sociology*, Berkeley, University of California Press, 1978. Pour une mise en perspective, cf. Catherine Colliot-Thélène, « La fin du monopole de la violence légitime ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 34 (1), 2003, p. 5-31. Pour une utilisation de Weber en ce sens, cf. Jean-Pierre Derriennic, *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

2. Cf. par exemple, Georges Balandier, *Le désordre. Éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

3. On ne peut que suivre Charles Tilly quand il remarque que la légitimité de la violence n'est pas déterminante dans le fonctionnement du monopole étatique (Charles Tilly, « War-Making and State-Making as Organized Crime », dans Peter B. Evans, Dietrich Rueschmeyer, Theda Skocpol (eds), *Bringing the State Back in*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 169-191, dont p. 171).

4. Charles Kurzman, *The Unthinkable Revolution in Iran*, Cambridge, Harvard University Press, 2005 ; Karl-Dieter Opp, Christiane Gern, Peter Voss, *Origins of a Spontaneous Revolution. East Germany, 1989*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996.

Deuxièmement, aucun État ne dispose d'un monopole de la violence. D'une part, certains États coexistent avec un niveau important de capital militaire privé¹ : tribus, marges sociales ou géographiques, vigilantisme, organisations criminelles². Dans certains pays, la tendance est même plutôt à un développement du capital militaire privé (Mexique et Amérique centrale). Certaines violences sont acceptées ou tolérées : par exemple, sur les femmes, sur les enfants, sur les populations marginales. De plus, l'État n'est jamais un acteur unitaire et les conflits entre institutions étatiques sont parfois loin d'être anecdotiques. Cependant, les institutions étatiques jouent un rôle central dans l'organisation de l'économie de la violence, notamment en cantonnant les acteurs dans un espace social, par exemple l'économie illégale ou une marge territoriale³. Ainsi, un projet en cours montre comment, dans les situations de haute violence au Mexique et en Amérique centrale, l'existence de règles informelles permet le maintien de routines sociales⁴. Les acteurs criminels qui contestent directement l'État central sont durement sanctionnés, par exemple le Cartel de Medellín en Colombie et la Cosa Nostra en Italie. Par ailleurs, un groupe armé peut utiliser la violence pour prendre le pouvoir ou comme instrument de négociation avec le régime en place. Dans le cas de la République démocratique du Congo (RDC) après 2003, les groupes armés intègrent régulièrement le système politique lors de négociations qui fonctionnent comme des sites de conversion du capital militaire en capital politique ou économique. L'affrontement suit une logique différente de la période précédente où l'enjeu était bien le renversement du régime. Plus largement, le cas de la RDC peut être compris comme une variation sur des cas historiques – notamment l'Empire ottoman – où la dissidence armée des marges ouvre le processus de négociation⁵.

Pour notre part, nous faisons le choix de nous limiter à des situations où l'économie de la violence existante est en jeu (prise du pouvoir ou sécession). Ce n'est donc pas le niveau de violence qui, pour nous, caractérise les guerres civiles – contrairement aux seuils définis dans les bases de données – mais la tentative d'instaurer une autre économie de la violence. Cela nous amène à deux remarques. D'une part, il s'agit d'acteurs politiques explicitement organisés comme tels, à la différence des pratiques plus informelles de résistance qui participent d'une économie de la violence⁶. D'autre part, l'inscription politique d'un mouvement ne doit pas laisser supposer une fixité des intentions et des objectifs. Les fins de ce dernier sont changeantes, parfois globales, parfois locales, le même mouvement pouvant transformer ses objectifs au cours du temps. Pour autant, il y a peu d'exemples de passages d'une logique politique à une logique économique (ou inversement), bien que certains cas (Sierra Leone, Libéria, RDC) semblent ambigus. La thèse de la criminalisation du politique – à différencier

1. Le capital militaire est défini par l'ensemble des ressources accumulées, notamment les compétences bureaucratiques et le financement, qui permettent d'exercer une violence organisée.

2. Cf. le numéro dirigé par Gilles Favarel-Garrigues et Laurent Gayer, « Justiciers hors-la-loi », *Politix*, 115, 2016.

3. Dans le cas du Mexique, voir Adèle Blazquez, « Négociation dans une marge criminalisée : l'application de la loi agraire de 1992 dans la sierra de Badiraguato (Sinaloa, Mexique) », *Cahiers des Amériques latines*, 81 (1), 2016, p. 73-91.

4. Cf. la page du projet « Armed Groups and Criminals Organizations : The Political Dimension of Violent Practices in Mexico and Central America », coordonné par Adèle Blazquez et Romain Le Cour Grandmaison, <<http://civilwars.eu/project/mxac/>>. Pour des cas similaires, cf. Laurent Gayer, *Karachi. Ordered Disorder and the Struggle for the City*, Londres, Hurst, 2014 ; Jean-François Bayart, Stephen Ellis, Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexes, 1997.

5. Karen Barkey, *Bandits and Bureaucrats. The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.

6. Cf. James Scott, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990.

de l'utilisation par un mouvement de sources illégales de financement pour réaliser des objectifs politiques – renvoie plus à des discours idéologiques qu'à des recherches rigoureuses¹.

Troisièmement, la guerre civile est spontanément pensée comme un phénomène atemporel, une « guerre interne », d'où la juxtaposition fréquente dans la littérature d'exemples tirés de la guerre du Péloponnèse, de la guerre civile anglaise, de la guerre de Trente Ans, de celles du Vietnam ou de l'Irak. Max Weber décrit pourtant la formation de l'État comme un phénomène historique, ce qui devrait amener à s'interroger sur la validité d'une définition transhistorique de la guerre civile. Cependant, là où Weber conçoit la formation de l'État moderne comme une trajectoire individuelle, nous la pensons indissociable de l'émergence du système international. La guerre civile est donc un objet à historiciser en interrogeant ce qu'est l'État et le système international à une période donnée. Les enjeux et les dynamiques d'une guerre civile sont fonction du système international existant, d'où la difficulté à faire des comparaisons sur des périodes historiques trop longues. Les effets du système international peuvent être difficiles à démontrer directement sur un cas, mais ils se donnent à voir dans la régularité observable sur une série. En conséquence, les guerres civiles contemporaines ont des ressemblances structurelles qui sont indissociablement des effets du système international et de la nature de la souveraineté contemporaine. Il est donc prudent de limiter notre étude, au moins provisoirement, à un état particulier du système international caractérisé par la relation spécifique entre territoire et frontières internationales qui suit la vague de décolonisation.

Quels sont les caractères systémiques des guerres civiles contemporaines ? Premièrement, la guerre civile n'est pas un phénomène interne à un État. La quasi-totalité des mouvements armés disposent d'un sanctuaire dans un pays voisin, les réfugiés sont des produits universels de ces conflits et les acteurs extérieurs non militaires (organisations internationales, organisations non gouvernementales, entreprises privées) interviennent systématiquement. L'existence d'un sanctuaire, le rôle des organisations politiques transnationales, l'organisation des réfugiés jouent un rôle central dans la possibilité de survie d'un mouvement armé. Deuxièmement, les enjeux qui orientent les comportements des parties en lutte sont largement définis par le système international. En effet, les guerres civiles n'entraînent pas, sauf exception, une modification des frontières internationales ; l'annexion, rare, n'est pratiquement jamais reconnue internationalement ; les sécessions restent peu fréquentes². Depuis la fin de la décolonisation, les territoires sont plus stables que les États. En effet, contrairement au modèle éliasien, où le centre politique définit progressivement son emprise territoriale³, les frontières sont aujourd'hui largement stabilisées. De ce fait, l'État, même absent, s'impose comme enjeu central de la lutte, y compris pour des projets sécessionnistes. De façon beaucoup plus structurante que les ressources économiques, celles liées à la formation étatique sont déterminantes, notamment le contrôle de la capitale, de la monnaie, des douanes, la reconnaissance internationale, etc. Même si elles ont peu de chances d'aboutir, les dynamiques opposées, authentiquement transnationales (tel l'État islamique), sont d'autant plus intéressantes à analyser qu'elles permettent *a contrario* de comprendre la logique dominante⁴.

1. Pascal Chabal, Jean-Pascal Daloz, *Africa Works. Disorder as a Political Instrument*, Oxford, James Currey, 1999.
 2. Mark Zacher, « The Territorial Integrity Norm : International Boundaries and the Use of Force », *International Organization*, 55 (2), 2001, p. 215-250 ; Boaz Atzili, « When Good Fences Make Bad Neighbors : Fixed Borders, State Weakness, and International Conflict », *International Security*, 31 (3), 2006/2007, p. 139-173.
 3. Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Agora, 2003 (1^{re} éd. : 1939).
 4. A. Baczkó *et al.*, *Syrie...*, *op. cit.*, p. 245-276.

Ce jeu de contraintes et de ressources conditionne largement les interactions entre les acteurs en lutte pour l'État. Toute stabilisation des relations entre groupes armés ne peut être que temporaire, comme la survie d'un acteur à long terme implique le contrôle ou la neutralisation du centre politique, ce qui implique l'élimination ou l'intégration de ses concurrents. Les intérêts économiques des acteurs sont insuffisants pour créer les conditions d'un partage stable du territoire et de ses ressources, ce qui confirme les critiques soulevées contre les théories qui réduisent les guerres civiles à l'exploitation prédatrice par des acteurs violents qui évitent ou du moins minimisent les confrontations. Au contraire, l'anticipation d'une reconstruction à terme de l'État entraîne une intensification de la compétition violente autour du contrôle territorial, du contrôle des institutions étatiques et de la reconnaissance internationale. Le développement d'une bureaucratie apparaît comme un élément clé de cette lutte puisque la capacité à accumuler des ressources influe fortement sur la probabilité de survie d'un groupe armé.

Essai de définition

Hors du courant néopositiviste, que nous disent les sciences sociales sur ces situations de violence politique qui affectent en profondeur la fabrique sociale ? Face à la multiplication des guerres civiles dans les années 1990, des chercheurs ont été amenés – peut-être plus qu'avant – à étudier des sociétés en guerre. C'est notamment le cas d'anthropologues qui ont vu les conflits se dérouler sur leur terrain au Mozambique, au Sri Lanka, au Sierra Léone ou en Bosnie¹. Sociologues et politistes se sont efforcés de rendre compte des mutations de sociétés confrontées à la violence politique, notamment en Algérie, en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Bosnie ou en Angola². Il existe de nombreux travaux sur des aspects spécifiques des transformations des sociétés en guerres civiles, par exemple la socialisation, la violence, le foncier, les relations de genre, les organisations segmentaires et les migrations³. Cependant, la fertilité de ces approches ne doit pas dissimuler une difficulté à monter en généralité, car les cas ne sont pas mis en relation de façon systématique. Or, une comparaison méthodologiquement fondée ne résulte pas d'une mise en parallèle de cas, même nombreux, ou d'un emprunt théorique ponctuel, mais de leur discussion dans un cadre théorique général. À cet égard, les travaux de Georgi Derluigan, Klaus Schlichte et de Koen

1. Christian Geffray, *La cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala, 1990 ; Carolyn Nordstrom, *A Different Kind of War Story*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1997 ; Paul Richards, *Fighting for the Rain Forest. War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Portsmouth, Heinemann, 1996 ; Ivana Macek, *Sarajevo Under Siege. Anthropology in Wartime*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2009.

2. Xavier Bougarel, *Bosnie, anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996 ; Luis Martinez, *La guerre civile en Algérie*, Paris, Karthala, 1999 ; Koen Vlassenroot, Timothy Raymaekers, *Conflict and Social Transformation in Eastern DR Congo*, Gent, Academia Press, 2004 ; G. Dorronsoro, *Revolution Unending...*, *op. cit.* ; Teresa Koloma Beck, *The Normality of Civil War. Armed Groups and Everyday Life in Angola*, Francfort-sur-le-Main, Campus Verlag, 2012.

3. Cf. de manière non exhaustive : Carolyn Nordstrom, *Girls and Warzones. Troubling Questions*, Uppsala, Life and Peace Institute, 1997 ; Stephen C. Lubkemann, *Culture in Chaos. An Anthropology of the Social Condition in War*, Chicago, The University of Chicago Press, 2008 ; Christopher Cramer, Paul Richards, « Violence and War in Agrarian Perspective », *Journal of Agrarian Change*, 11 (3), 2011, p. 277-297 ; Marielle Debos, *Living by the Gun in Chad. Governing Africa's Inter-Wars*, Londres, Zed Books, 2016 ; Kee Koening, Dirk Kruijts (eds), *Societies of Fear. The Legacy of Civil War, Violence and Terror in Latin America*, Londres, Zed Books, 1999 ; Sverker Finnsström, *Living with Bad Surroundings. War, History and Everyday Moment in Northern Uganda*, Durham, Duke University Press, 2008 ; Henrik Vigh, *Navigating Terrains of War. Youth and Soldiering in Guinea-Bissau*, New York, Berghahn, 2006.

Vlassenroot marquent une avancée importante en ce qu'ils posent les bases d'une approche comparatiste¹.

Dans cette perspective, retravailler la conception bourdieusienne de l'État peut constituer une orientation théorique féconde. L'État peut en effet être compris comme l'instance principale qui définit la valeur relative des capitaux et les rapports entre champs². Son retrait entraîne donc la réévaluation de la valeur relative des capitaux, ce qui attire notre attention sur les institutions alternatives susceptibles de les garantir et sur la réorganisation de certains champs. Par exemple, le champ religieux peut se restructurer autour d'institutions transnationales ; les institutions liées à un groupe armé peuvent garantir (ou non) la valeur du capital économique et imposer un nouveau droit. Notons par ailleurs que les sociétés considérées peuvent être structurellement différentes des sociétés occidentales dans et pour lesquels ont été produit les concepts fondamentaux de la sociologie. Par exemple, la liste des capitaux (culturel, économique, social) que propose P. Bourdieu peut être élargie en ajoutant le capital identitaire³. Le poids relatif des capitaux – visible dans leur valeur de conversion – n'est pas identique d'une société à l'autre. De même, si la spécialisation des champs est pratiquement universelle (Niklas Luhmann, Anthony Giddens et Pierre Bourdieu), nous ne leur supposons pas un degré particulier d'indépendance vis-à-vis du reste de la société⁴. En particulier, le rôle transversal des institutions de sécurité et les rapports État-parti déterminent souvent le degré d'autonomie des champs dans les régimes non démocratiques. Dans les régimes communistes par exemple, le rôle du parti comme organisation omniprésente dans la société limite l'autonomie des champs (politique, économique, culturel, etc.). En Turquie à certains moments, le parti au pouvoir, confondu avec l'État, aboutit au même résultat⁵ ; en Syrie, les multiples services de sécurité avaient le même rôle⁶ ; en Libye, le régime de Kadhafi avait délibérément affaibli les institutions au point que la société libyenne fonctionnait largement de façon informelle⁷.

1. Georgi M. Derluguian, *Bourdieu's Secret Admirer in the Caucasus*, Chicago, The University of Chicago Press, 2005 ; Koen Vlassenroot, « Societal View on Violence and War : Conflict & Militia Formation in Eastern Congo », dans Preben Kaarsholm (ed.), *Violence, Political, Culture & Development in Africa*, Oxford, James Currey, 2006, p. 49-65 ; Klaus Schlichte, *The Shadow of Violence. The Politics of Armed Groups*, Francfort-sur-le-Main, Campus Verlag, 2009.

2. Nous utilisons le concept de champ, cependant nous ne supposons pas que chaque champ s'organise nécessairement autour d'une espèce de capital. Par ailleurs, le capital est considéré comme le correspondant décontextualisé d'une ressource, ce qui permet notamment de penser l'accumulation (d'un capital) et la conversion (entre capitaux). Les ressources – le capital en action – renvoient à un contexte et à une intentionnalité, elles permettent à un agent social de produire ou de reproduire des relations de pouvoir ou d'influence. De plus, les schèmes de pensée définissent les ressources utilisables dans un contexte social particulier. La dynamique des systèmes sociaux tient notamment au fait que les schèmes de pensée, multiples et contradictoires, sont utilisés de façon créative par les agents sociaux, alors que les schèmes de pensées qui ne permettent pas la mobilisation de ressources disparaissent. Pour un développement sur les concept de champs, de capital et schème de pensée, cf. respectivement Pierre Bourdieu, *Sociologie générale*, Vol. 1 : *Cours au Collège de France 1981-1983*, Paris, Seuil, 2015, p. 531 et suiv., et *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 209 et suiv. ; William H. Sewell Jr., « A Theory of Structure : Duality, Agency, and Transformation », *The American Journal of Sociology*, 98 (1), 1992, p. 1-29.

3. L'appartenance (ethnique ou religieuse) a les propriétés d'un capital collectif. En effet, les identités ne sont pas seulement des principes d'affiliation territoriale ou sociale, des catégories de description ethnographique ou de perception populaire, elles signalent aussi un rang dans l'accès à différentes ressources dans le cadre d'une compétition ou d'une collaboration inégalitaire entre les groupes. Cf. Gilles Dorronsoro, Olivier Grojean (dir.), *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

4. Bernard Lahire, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012, p. 63.

5. Gilles Dorronsoro, Benjamin Gourisse, « Une clé de lecture du politique en Turquie : les rapports État-partis », *Politix*, 107, 2015, p. 195-218.

6. Souhail Belhadj, *La Syrie de Bashar al-Assad. Anatomie d'un système autoritaire*, Paris, Belin, 2013.

7. Luis Martinez, *The Libyan Paradox*, New York, Columbia Press, 2007.

En conclusion, une guerre civile sera définie comme la coexistence sur un même territoire national de différents ordres sociaux entretenant une relation violente. Un ordre social suppose, avec un degré d'institutionnalisation variable, trois choses : une économie de la violence, une économie des différentes espèces de capitaux et un état des relations inter-champs. Le territoire national voit donc la coexistence de hiérarchies identitaires, de systèmes juridiques et de régimes de propriété économique concurrents. Les ordres sociaux rivaux sont immédiatement visibles quand les mouvements armés sont territorialisés, mais d'autres modalités – comme une division jour/nuit du contrôle de la population – peuvent également exister¹.

Les linéaments d'un programme de recherche

En réaction contre ce qui apparaît comme le réductionnisme du paradigme dominant, définir la guerre civile comme coexistence violente d'ordres sociaux oriente vers trois questions qui constituent les fondements d'un possible programme de recherche : les variations de la valeur relative des capitaux, l'émergence de systèmes institutionnels concurrents produisant des ordres sociaux alternatifs, les transformations des dispositions, des compétences et des processus de décision dans des contextes et des situations marqués par l'incertitude et la violence.

Une nouvelle économie des capitaux

L'existence de différents ordres sociaux sur un territoire national signifie la constitution de plusieurs économies des capitaux. La guerre civile affecte ainsi les structures sociales de trois façons : l'apparition de nouveaux capitaux, une variation souvent brutale de la valeur des capitaux existants et, enfin, de nouveaux circuits de conversion des capitaux. Premièrement, le retrait de l'État entraîne la (re)formation de certains capitaux, notamment le développement du capital militaire privé, permis par la conversion de compétences ou de capitaux préexistants. La formation de capital militaire transforme la valeur et la conversion de l'ensemble des capitaux, notamment les modes d'accumulation économique et les régimes identitaires.

Deuxièmement, le capital économique, le capital social et le capital identitaire sont particulièrement affectés dans les guerres civiles. Dans ces trois cas, le retrait de l'État indique *a contrario* son rôle dans ce qui est habituellement renvoyé au fonctionnement social spontané. D'abord, les combats modifient la valeur du capital économique, en particulier du fait des fluctuations de la monnaie et des prix de l'immobilier. Ensuite, le contrôle du territoire par un acteur armé se traduit par une variation du capital social, par exemple en raison de la transformation des rapports de genre ou de la performativité de liens segmentaires (familles, clans, tribus). De manière générale, le capital social des individus fluctue brutalement dans deux directions opposées. D'une part, la majorité voit son capital social diminuer et, partant, sa capacité à agir. D'autre part, les militants, insérés dans des réseaux très mobilisés,

1. Ainsi, les situations locales de contre-hégémonie, où s'affirme un ordre local en rupture avec l'ordre national, ou les situations coloniales présentent des caractéristiques similaires. Cf. Gilles Dorronsoro, Nicole Watts, « The Collective Production of Challenge : Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakir », dans Élise Massicard, Nicole Watts (eds), *Negotiating Political Power in Turkey. Breaking Up the Party*, Abingdon, Routledge, 2013 ; Emmanuel Terray, « Le climatiseur et la véranda », dans Alfred Adler (dir.), *Afrique plurielle, Afrique actuelle. Hommage à Georges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, p. 37-44.

augmentent leur capital social¹. Enfin, le capital identitaire est affecté par une dénaturalisation brutale des hiérarchies entre groupes. Être Tadjik en Afghanistan, Hutu à l'est de la République démocratique du Congo, ou Zaghawa au Soudan n'a pas les mêmes implications avant et après le déclenchement de la guerre civile et selon les régions du pays.

Troisièmement, le retrait de l'État modifie les circuits de conversion des capitaux. D'une part, les barrières étatiques de diverses natures (économique, légale) qui interdisent ou rendent coûteux le passage d'un champ à l'autre tendent à disparaître, facilitant la conversion des capitaux. Par exemple, en Afghanistan à partir des années 1980, le capital religieux se convertit dans le champ politique, notamment la direction des partis politiques². De plus, le capital social apparaît central dans l'accumulation économique et militaire dans nombre de cas (Afghanistan, Syrie, Libye). On peut donc faire l'hypothèse de la convertibilité plus grande du capital social en capital économique ou militaire dans les situations de guerre civile. Par ailleurs, la division du territoire national entraîne l'émergence de frontières internes, ce qui pose la question de la valeur différente des capitaux entre ces régions. Au niveau économique, si les barrières internes deviennent souvent plus contraignantes que les frontières internationales, des circuits entre territoires peuvent se développer autour de certaines ressources (nourriture, pétrole, gaz, drogue, etc.). D'autre part, l'existence de régimes identitaires différents oriente les circuits de migration, par exemple pour les Hazaras en Afghanistan³.

Des réseaux d'institutions en compétition

Le contrôle d'une population par des groupes armés ouvre un espace à la formation de nouvelles institutions de gouvernement⁴. La perspective dominante traite de ces institutions (*rebel governance*) essentiellement dans la perspective du contrôle de la population et de la fourniture de services publiques pour obtenir son soutien⁵. Nous déplaçons le regard vers la formation de champs – plus qu'une histoire individuelle des institutions – et la production de la société, notamment à travers le droit.

Premièrement, la reconstruction de secteurs d'activité – la santé, l'éducation, la justice, le religieux, l'économie, la sécurité – se heurte à trois contraintes : l'objectivation, la faiblesse des ressources et la concurrence. D'abord, l'objectivation de nouvelles institutions passe par le recrutement d'un personnel spécialisé et l'instauration de procédures réglées, souvent reprises des institutions étatiques (formulaire, cartes, uniformes, documents d'identité). On l'observe chez des groupes armés aussi différents que les Taliban, le PKK, le Rassemblement congolais pour la Démocratie-Goma et le LTTE. Les tribunaux peuvent s'appuyer sur des

1. Adam Baczkó, Gilles Dorronsoro, Arthur Quesnay, « Le capital social révolutionnaire : l'exemple de la Syrie en 2011 et 2014 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 211-212 (1), 2016, p. 24-35.

2. Gilles Dorronsoro, « Dynamiques entre champs religieux et politique : le cas de l'Afghanistan », *Puruṣārtha*, 30, 2012, p. 363-376.

3. Alessandro Monsutti, *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Neuchâtel, Éditions de l'Institut d'ethnologie, 2004.

4. Nous faisons l'hypothèse que, sous certaines conditions, notamment la division du territoire national, le régime est fortement affecté par des logiques de désinstitutionalisation et tend à s'aligner dans ses pratiques sur les mouvements armés.

5. Zachariah Mampilly, *Rebel Rulers. Insurgent Governance and Civilian Life During War*, Ithaca, Cornell University Press, 2011. Ana Arjona, Zacharia Mampilly, Nelson Kasfir, *Rebel Governance in Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015 ; pour une autre perspective, voir Koen Vlassentroot, Ken Menkhaus, Timothy Raymaekers, « State and Non-State Regulation in African Protracted Crises : Governance Without Government », *Afrika Focus*, 21 (2), 2008, p. 7-21.

institutions préexistantes, notamment religieuses pour les mouvements islamistes, ou des formes de notabilité. Ensuite, la faiblesse des ressources généralement disponibles crée les conditions d'une dépendance par rapport à l'extérieur (diaspora, pays étrangers, réseaux transnationaux). De plus, la mise en place de nouvelles institutions est compliquée par la présence d'institutions concurrentes (liées à d'autres groupes armés), ce qui altère le fonctionnement normalement monopolistique de secteurs comme la monnaie, la sécurité et le droit. Des monopoles locaux peuvent se constituer mais, sauf territorialisation achevée, des situations complexes apparaissent, obligeant à des formes de coopération (formelle ou non) et d'accommodement, par exemple la gestion de certains biens indivisibles comme l'électricité et l'eau, ou la reconnaissance des documents juridiques entre systèmes judiciaires pourtant concurrents. Enfin, au-delà d'une institution ou même d'un secteur particulier, certains mouvements parviennent à reformer des champs différenciés. Ce réseau d'institutions se consolide par des reconnaissances croisées entre secteurs qui favorisent leur objectivation et, peut-être, leur légitimité. La justice apparaît ici comme un élément déterminant, du fait de ses effets structurels sur les autres champs. En effet, des systèmes judiciaires relativement sophistiqués et indépendants affectent l'ensemble de l'administration et des activités du territoire contrôlé par le mouvement armé. Par exemple, les tribunaux Taliban – parce qu'ils bénéficient d'une autonomie fonctionnelle et ont, en partie, réussi leur entreprise d'objectivation – légitiment l'administration et l'organisation militaire qui, en retour, leur donnent les moyens de fonctionner¹.

Deuxièmement, les institutions diffusent des modes de gouvernement et participent ainsi à produire la société. D'abord, les administrations des mouvements armés redéfinissent les rapports sociaux, notamment à travers le droit. Par exemple, en traitant les conflits fonciers et matrimoniaux, les tribunaux affectent la propriété et les rapports de genre². Plus généralement, les institutions transforment les hiérarchies sociales dans les classifications qu'elles utilisent au cours de leurs activités quotidiennes. Qui est traité en priorité dans un hôpital, les enfants ou les personnes âgées, les combattants ou les civils, les hommes ou les femmes ? Ensuite, les guerres civiles sont généralement des moments où s'installent de nouvelles formes de gouvernance. En effet, du fait de leur manque de ressources, les groupes armés accueillent des organisations extérieures (ou quelquefois locales, mais organisées sur les mêmes principes). Certains groupes armés autorisent, voire facilitent l'implantation d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales qui prennent en charge des pans entiers du gouvernement des populations (le Soudan People's Liberation Movement, les commandants afghans dans les années 1980). D'autres mouvements comme le PKK ou le LTTE mobilisent leurs réseaux de sympathisants à l'étranger pour collecter des ressources et établir des organisations non gouvernementales qui agissent à l'interface entre le mouvement armé, la population et les acteurs internationaux³. Même les mouvements qui apparaissent *a priori* fermés restent en contact avec des réseaux transnationaux, les *madrassas* pour les Taliban, diverses organisations de prédication salafistes pour l'État islamique. Les politiques de ces organisations peuvent avoir des effets importants, par exemple la disposition physique des camps de réfugiés induits des changements dans les rapports de genre, des transformations

1. Adam Baczko, « Juger en situation de guerre civile : les tribunaux Taleban en Afghanistan (2001-2013) », *Politix*, 104, 2013, p. 25-46.

2. Adam Baczko, « Legal Rule and Tribal Politics : The US Army and the Taliban in Afghanistan (2001-2013) », *Development and Change*, 47 (6), 2016, p. 1412-1433.

3. Olivier Grojean, *La révolution kurde. Enquête sur une utopie en actes*, Paris, La Découverte, 2017 ; Øivind Flugerud, *Life on the Outside. Tamil Diaspora and Long Distance Nationalism*, Londres, Pluto Press, 1999.

dans les modes d'autorité et de notabilité. De plus, le fonctionnement décentralisé et la concurrence entre ces acteurs débordent les tentatives de domination des mouvements armés, d'où des tensions récurrentes. Ces dynamiques expliquent en partie que le gouvernement des mouvements armés est parfois en rupture avec l'histoire locale.

Dispositions, compétences et décisions

Au modèle de l'individu isolé des néopositivistes, on oppose un agent situé socialement (genre, classe, dispositions à agir, *hexis* corporelle) et inséré dans des échanges quotidiens. Nous envisageons trois questions analytiquement distinctes : la socialisation, le contexte politique et la situation d'interaction¹. L'agent calcule les risques et les probabilités de succès ; cette aptitude stratégique dépend de sa socialisation, des ressources disponibles (information, temps, argent) qui lui permettent une lecture du contexte et, plus immédiatement, de la situation d'interaction. Il délibère, c'est-à-dire qu'il prend ses décisions à l'issue d'échanges où il forme ses jugements. De plus, il arbitre entre différentes fins qui peuvent être collectives ou individuelles, altruistes ou égoïstes, ce qui implique éthique et valeurs. Ainsi, contrairement à une vision statique des individus et de leurs préférences, les agents sont transformés dans leurs dispositions à agir, acquièrent de nouvelles compétences et leurs prises de décision sont affectées par le contexte².

Premièrement, l'intensité émotionnelle des engagements, la multiplication d'expériences traumatiques et la participation à des institutions totales modifient les dispositions initiales d'une partie des agents³. D'abord, l'exercice de la violence, subie mais aussi commise et observée, a un effet de transformation de l'économie psychique⁴, de même que le passage par des institutions totales comme les mouvements armés (PKK, LTTE, FARC, État islamique), la prison ou, dans une moindre mesure, un camp de réfugiés⁵. Ensuite, la dénaturalisation des catégories les plus quotidiennes (groupes religieux ou ethnique, genre, etc.) amène les individus à repenser leur identité. Ces transformations se traduisent par des ruptures biographiques difficilement prévisibles aux vues des positions sociales des acteurs avant la guerre.

Cependant, tous les individus ne connaissent pas des transformations aussi radicales de leurs dispositions à agir. Celles-ci survivent à l'institution qui les a produites par la reconnaissance sociale et la socialisation qui perdurent. Par exemple, certains juges ou militaires donnent à voir les signes de leur socialisation professionnelle (*hexis* corporelle, style des prises de parole, vocabulaire, etc.). Le cas des médecins ou des religieux est probablement le plus frappant

1. Suivant la distinction entre ces deux termes proposée par Bernard Lahire, une « disposition » est une « inclination ou une appétence intériorisée au fil de la trajectoire de l'individu, via les différents sites et étapes de sa socialisation », tandis que la « compétence » désigne des « savoirs et savoir-faire bien circonscrits, liés à une circonstance ou à une pratique bien spécifique ». Cf. Bernard Lahire, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002, p. 415.

2. Sur la distinction entre « contexte » et « situation », cf. Michel Naepels, « Note sur la justification dans la relation ethnographique », *Genèses*, 64 (3), 2006, p. 110-123, dont p. 110.

3. Erving Goffman, *Asylums. Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, Garden City, Anchor Books, 1961, p. 1-125.

4. Au-delà du contexte de guerre civile, on trouve ici un parallèle avec les effets de la torture : cf. Gilles Dorransoro, « La torture discrète : capital social, radicalisation et désengagement militant dans un régime sécuritaire », *European Journal of Turkish Studies*, 8, 2008, <<http://ejts.revues.org/2223>>.

5. Sur le rôle des mouvements armés, cf. Olivier Grojean, « La production de l'Homme nouveau au sein du PKK », *European Journal of Turkish Studies*, 8, 2008, <<http://ejts.revues.org/4925>> ; Laurent Gayer, « Faire l'amour et la guerre : le problème des "relations physiques" au sein de la People's Liberation Army (PLA) du Népal », *Politix*, 107, 2014, p. 85-115. Pour les camps de réfugiés, cf. Sverker Finnström, *Living with Bad Surroundings. War, History and Everyday Moment in Northern Uganda*, Durham, Duke University Press, 2008.

en ce que la reconnaissance sociale de leur compétence perdue après l'effondrement du secteur de la santé et du champ religieux. De plus, certains individus, peu engagés idéologiquement ou moins exposés à la violence, maintiennent pour l'essentiel leurs dispositions à agir, ce qui attire notre attention sur les expériences très contrastées selon les régions et les périodes. Il n'est pas sûr que les habitants de Kaboul avant et après 1992 ou ceux de Lattaquié et d'Alep en Syrie aient vécu la même guerre. Cependant, les guerres civiles produisent des interactions radicalement nouvelles dans lesquelles les dispositions à agir ne permettent pas une adaptation « transparente » aux situations. Ainsi, ce désajustement est une forme immédiate et brutale d'hystérésis des *habitus*. Ce concept renvoie habituellement à des évolutions socio-économiques (du type exode rural), qu'on retrouve également dans les guerres civiles qui sont aussi des moments de migrations et d'urbanisation accélérées¹.

Deuxièmement, la guerre amène, et parfois oblige, à acquérir des compétences différenciées en fonction des positions souvent changeantes des agents : techniques du corps², maîtrise d'objets et d'outils, maîtrise des codes sociaux, interprétations des situations. Cela est évident dans le cas des combattants (connaissance, maniement et entretien des armes, compétences tactiques, discipline corporelle)³ mais influe en réalité sur toute la société. En effet, les restrictions affectent par exemple la façon de cuisiner, les combats obligent à apprendre à se dissimuler pour circuler ou se protéger, à interpréter les sons et les odeurs, la présence de blessés amène l'acquisition de techniques simples (éventuellement au sein d'une structure de soin), le militantisme conduit à la maîtrise de certains outils de communication et d'administration. Le réinvestissement des compétences antérieures a souvent été noté, par exemple les contrebandiers, les bandes urbaines, les sociétés secrètes ou encore les anciens militaires. Plus largement, les capacités d'organisation, hors ou contre les institutions établies, sont régulièrement mobilisées dans les situations de crise.

Enfin, les décisions sont des processus sociaux qui sont affectés par les situations de crise. Ces processus peuvent être abordés à travers trois dimensions – calcul, investissement affectif et délibération collective – toutes affectées par l'entrée en guerre civile⁴. Il faut ici souligner que les situations peuvent varier significativement entre des phases inorganisées et unanimes et des conflits entre groupes armés territorialisés appuyés sur un réseau d'institutions. Les pistes que nous suggérons ne s'appliquent à l'évidence pas à toutes les situations, nous visons d'abord à caractériser les situations non routinières où les institutions sont affaiblies. D'abord, l'incertitude est généralement accrue, car les institutions ne sont plus capables de jouer leur rôle de réducteur d'incertitude. Or, les routines sont une dimension importante du quotidien : la plupart des actions sont en effet des conduites non stratégiques⁵. De plus, les situations de crise amènent une dénaturalisation du monde social et un désajustement entre « structures incorporés » et situations d'interaction, peu favorables à une « régression à l'*habitus* »⁶. En

1. P. Bourdieu, *Le sens pratique*, op. cit., p. 104.

2. Cf. en ce sens le travail classique de Marcel Mauss, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, 32 (3-4), 1936, p. 271-293.

3. Cf. Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2008.

4. Henrik Vigh, *Navigating Terrains of War. Youth and Soldiering in Guinea-Bissau*, New York, Berghahn Books, 2006.

5. Peter Berger, Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City, Anchor Books, 1966.

6. Sur le désajustement des *habitus* dans les crises, cf. Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984, p. 236-237 ; pour l'hypothèse de la régression à l'*habitus*, cf. Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 257-283.

conséquence, les agents sont pris dans une hyperactivité calculatrice, car les risques s'accroissent et les routines institutionnelles s'affaiblissent ou disparaissent. Les acteurs sont obligés d'anticiper les conséquences de leurs actions et de s'informer¹. L'action la plus quotidienne – envoyer ses enfants à l'école, se rendre au marché, se quereller avec un voisin – peut avoir de lourdes conséquences. Par exemple, comment choisir la juridiction auprès de laquelle faire appel pour déposer une plainte ? Ensuite, l'investissement affectif est particulièrement intense : les agents peuvent adhérer à une cause et les enjeux sont essentiels (sécurité personnelle ou familiale). Enfin, les décisions individuelles ont généralement une dimension collective plus marquée que dans les situations routinières. Les dynamiques de groupes deviennent centrales dans l'échange d'informations, la détermination des risques et des bénéfices et la définition du sens des événements. Par ailleurs, les guerres civiles, dans certaines phases, peuvent voir la reconstitution de routines et de prévisibilité. En effet, les agents décident parfois de s'en remettre à une institution (mouvement armé, camp de réfugiés) et la formation d'institutions ou la stabilisation des fronts peuvent également réduire l'incertitude².

— Adam Baczko et Gilles Dorronsoro —

Doctorant en sciences sociales à l'EHESS, **Adam Baczko** est *Junior Research Fellow* à l'ERC « Social Dynamics of Civil Wars » à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne. Il a publié (avec Gilles Dorronsoro et Arthur Quesnay) *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*, Paris, CNRS Éditions, 2016. Ses recherches portent sur l'exercice de la justice par les mouvements armés, notamment en Afghanistan (CESPRA, EHESS, 105 boulevard Raspail, 75006 Paris, <adam.baczko@gmail.com>).

Gilles Dorronsoro est professeur de science politique à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, membre sénior de l'Institut universitaire de France et *Principal Investigator* de l'ERC « Social Dynamics of Civil Wars ». Il est notamment l'auteur de *Revolution Unending. Afghanistan, 1979 to the Present*, New York, Columbia University Press, 2005 (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 14 rue Cujas, 75231 Paris cedex 05 <gilles.dorronsoro@gmail.com>).

1. Linda Green, *Fear as a Way of Life. Mayan Widow in Rural Guatemala*, New York, Columbia University Press, 1999.

2. Ce texte doit beaucoup à ses nombreux relecteurs et discutants. Une version initiale a été relue par Vinh Kim Nguyen et Shalini Randeria, et présentée lors du séminaire « Order, Conflict and Violence » à Yale University, animé par Stathis Kalyvas. Nous sommes également reconnaissants à Klaus Schlichte, Anastasia Shesterinina et Dennis Rodgers pour leurs remarques constructives. Par ailleurs, le texte a bénéficié des discussions au sein du séminaire de l'ERC « Social Dynamics of Civil Wars », avec notamment Yohanan Benhaïm, Adèle Blazquez, Denia Chébli, Lola Guyot, Romain Le Cour Grandmaison, Victor Louzon, Claude Mbowou, Cléa Pineau, Camille Popineau, Candice Raymond, Emmanuelle Veuillet. Les autres publications de l'ERC « Social Dynamics of Civil Wars » sont disponibles sur <<http://www.civilwars.eu/>>. Ce projet a été financé par le European Research Council (ERC) dans le cadre du programme recherche et innovation de l'Union européenne Horizon 2020 (financement n° 669690).



Belgeo

Revue belge de géographie

4 | 2015

Miscellaneous

Les étudiants russes sont-ils eurasistes ?

La place de l'Eurasie dans les représentations du monde des étudiants russes

Are Russian students eurasists? The place of Eurasia in Russian students' representations of the world

Clarisse Didelon-Loiseau et Yann Richard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/17624>

DOI : [10.4000/belgeo.17624](https://doi.org/10.4000/belgeo.17624)

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Référence électronique

Clarisse Didelon-Loiseau et Yann Richard, « Les étudiants russes sont-ils eurasistes ? », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2015, mis en ligne le 30 décembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/17624> ; DOI : [10.4000/belgeo.17624](https://doi.org/10.4000/belgeo.17624)

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Les étudiants russes sont-ils eurasistes ?

La place de l'Eurasie dans les représentations du monde des étudiants russes

Are Russian students eurasists? The place of Eurasia in Russian students' representations of the world

Clarisse Didelon-Loiseau et Yann Richard

Introduction

- 1 Récemment, de nombreux articles ont plus ou moins explicitement relayé l'idée que l'action politique de Vladimir Poutine était guidée par l'idéologie néo-eurasiste, notamment depuis l'annexion de la Crimée et l'éclatement de la guerre en Ukraine. De ce fait, on pourrait croire que le pouvoir russe, et plus largement divers courants politiques porteurs d'un projet impérialiste russe (Teurtrie, 2009), profitent de la popularité de cette idéologie dans l'opinion publique pour justifier une politique étrangère visant à restaurer l'influence de la Russie sur son étranger proche. Dans la première partie de cet article, notre analyse repose sur l'hypothèse qu'un projet géopolitique (néo-)eurasiste, s'il existe parmi les élites politiques, serait mis en œuvre par les dirigeants russes avec d'autant plus de chances de succès que la notion d'Eurasie est elle-même largement répandue dans la population russe, voire des pays voisins. Nous choisissons de ne pas considérer l'idée selon laquelle la population russe est majoritairement néo-eurasiste comme un postulat mais plutôt comme une hypothèse qui mérite d'être vérifiée. Ainsi, notre objectif est de vérifier si l'idée d'Eurasie occupe réellement une place importante dans les représentations du monde des Russes, en particulier des étudiants. Enfin, pour mener cette analyse, nous utiliserons les résultats d'une enquête consacrée aux représentations et aux découpages du monde en régions, à partir desquels nous pouvons estimer l'importance de la notion d'Eurasie dans les cartes mentales des étudiants russes et des étudiants de plusieurs pays du monde, en particulier européens.

De l'Eurasie à l'eurasisme

Eurasie : émergence et retour d'une notion ambiguë

- 2 La notion d'Eurasie a connu une certaine fortune dans les années 1920 et 1930 en Russie (Bassin, 2009). Après une éclipse, elle a fait un retour dans les années 1990 dans les discours politiques, dans la presse et dans les revues scientifiques. Sa signification est ambiguë. M. Gabowitsch (2009) rappelle par exemple que ce mot est le résultat de trois façons d'agréger « Europe » et « Asie » : la simple addition, ce qui revient à désigner l'ensemble des terres qui va de la côte atlantique à la côte pacifique ; le mélange, ce qui revient à définir ce qui est eurasiatique comme le produit d'un métissage ; la désignation d'une entité géographique qui se trouve entre l'Asie et l'Europe et qui ne les recouvre donc pas complètement. Les théoriciens de l'Eurasie, notamment Lev Goumilev, présentaient en réalité celle-ci comme une vraie synthèse, organique, inébranlable et indivisible, entre l'Europe représentée par les éléments slaves orientaux et l'Asie incarnée par la culture des nomades turcophones. Par ailleurs, les adjectifs « eurasiatique » ou « eurasiatique » sont utilisés dans des contextes variés. Ainsi l'Eurasie est parfois un simple toponyme neutre et descriptif ; mais c'est aussi parfois un étendard idéologique accolé à des projets politiques, dans plusieurs pays tels que la Russie, la Turquie et le Kazakhstan (Tapia, 2009 ; Dressler, 2009).
- 3 En Russie, l'eurasisme a fait un retour remarqué après 1991, sous l'appellation « néo-eurasisme » influencée par diverses doctrines politiques conservatrices (Laruelle, 2013). Le néo-eurasisme se divise en plusieurs courants qui partagent quelques idées fondamentales :
 - i. l'ensemble formé par la Russie et ses voisins proches est une entité continentale à part entière qui correspond à l'extension maximale de l'Empire russe à la veille de la Première Guerre mondiale (sans la Pologne et la Finlande) ;
 - ii. l'Eurasie désigne un espace intermédiaire à cheval sur l'Europe et l'Asie ;
 - iii. l'opposition entre Orient et Occident est irréductible ;
 - iv. il existe une spécificité de la Russie face à l'Europe et le néo-eurasisme souligne le caractère « naturel » de son empire (Laruelle, 2013).
- 4 L'auteur néo-eurasiste le plus populaire est A. Dugin dont les ouvrages proposent une vision globale des relations internationales, qui fait écho aux écrits de Samuel Huntington et pourrait légitimer un projet d'expansion néo-impériale russe clair et cohérent : constituer un bloc continental eurasiatique pour lutter à armes égales contre le bloc atlantique. Il faudrait ainsi selon lui réorganiser la Fédération de Russie sur le modèle de l'Union soviétique en y incluant l'ensemble de l'ancien bloc socialiste, dont les pays Baltes et les pays orthodoxes des Balkans, mais aussi élargir sa sphère d'influence hors de l'espace soviétique (Mandchourie, Xinjiang, Tibet, Mongolie) à la faveur d'une expansion jusqu'aux rives de l'océan Indien.

L'influence du néo-eurasisme en Russie. Un sujet qui fait débat

- 5 L'influence de la doctrine néo-eurasiste sur les dirigeants russes, notamment sur Vladimir Poutine, fait débat. Pour certains, l'influence de A. Dugin serait indéniable (Pryce, 2013). A l'appui de cette hypothèse, on rappelle volontiers que le président russe met en œuvre

des projets d'intégration régionale qualifiés d'eurasiatiques (par exemple la Communauté économique eurasiatique). D'autres auteurs plus prudents rappellent que la relation de Vladimir Poutine avec le néo-urasisme est ambiguë (Hamant, 2009 ; Laruelle, 2013). Son parti politique a bien récupéré certains éléments de l'eurasisme, affirmant que la Russie a pour mission d'être le pivot de l'Eurasie, mais il n'inscrit pas officiellement son programme de politique étrangère dans le sillage des auteurs (néo-)eurasiistes. En revanche, l'influence du néo-urasisme est claire au sein du parti communiste et dans de petits partis comme celui du nationaliste Vladimir Jirinovski.

- 6 Malgré ses fondements pseudo-scientifiques très fragiles, l'idéologie néo-urasisme s'est diffusée dans la société russe. Cette dernière y a trouvé une forme de compensation à la marginalisation de la Russie dans les affaires européennes et mondiales. C'est aussi une réaction à la disparition de l'Union soviétique puisque l'Eurasie, telle qu'elle est définie par divers auteurs, est vouée à être dominée par la Russie et couvre un espace qui correspond plus ou moins à l'ancien empire russe puis soviétique (Eckert, 2012).

Le recours aux représentations mentales pour l'analyse géopolitique

Les interactions entre high et low geopolitics

- 7 Les représentations sociales ont une place centrale dans l'analyse géopolitique. Certains auteurs anglo-saxons parlent de *geopolitical perceptions* ou de *geopolitical visions* (O'Loughlin, Talbot, 2005) et proposent de distinguer quatre concepts fondamentaux de l'analyse géopolitique : la culture géopolitique, les traditions géopolitiques, les discours géopolitiques et les imaginaires géopolitiques (O'Thuatail, O'Loughlin, Kolossov, 2005). Ce dernier renvoie à la notion de « *low geopolitics* », (Kolossov, 2003), c'est-à-dire aux représentations et aux questionnements de l'homme de la rue sur la situation de son pays dans le monde, sur son identité, sur son appartenance à une civilisation et sur les orientations de sa politique étrangère. En revanche, les traditions géopolitiques renvoient à la « *high geopolitics* » (Kolossov, 2003), c'est-à-dire un ensemble plus ou moins organisé et défini d'écoles de pensée géopolitique qui peuvent éventuellement se diffuser dans les doctrines de politique étrangère des États. *High* et *Low geopolitics* se donnent à voir dans trois types de discours : (i) les discours scientifiques élaborés et théoriques sur la politique étrangère et les relations internationales, (ii) les discours des hommes politiques et des praticiens de la politique étrangère et (iii) la géopolitique populaire.
- 8 *High* et *low geopolitics* doivent être prises en considération en même temps lorsqu'on étudie certaines situations géopolitiques. Qu'elles renvoient à des réalités observables ou à des fantasmes, elles peuvent être à l'origine de rivalités territoriales. Par ailleurs, elles s'influencent mutuellement (O'Loughlin, Talbot, 2005), car les préférences politiques dominantes au sein d'une population ne peuvent pas être toutes ignorées par les gouvernements. On peut ainsi faire l'hypothèse qu'un gouvernement serait difficilement en mesure de mettre en œuvre une politique étrangère qui serait fondamentalement opposée à ces préférences et aux représentations qui leur sont associées. Inversement, les gouvernements peuvent influencer l'opinion publique et diffuser certaines idées et représentations dans la population. Ainsi, pour pouvoir mettre en œuvre une politique étrangère néo-urasiste, celle-ci devrait faire écho à des représentations du monde de

type néo-eurasiste largement diffusées dans la population russe : cela lui donnerait une légitimité plus grande et renforcerait ses chances de succès.

La carte mentale des régions du monde comme outil d'analyse de la « low geopolitic »

- 9 Afin de tester le poids de l'Eurasie dans les représentations des étudiants russes, nous utilisons une méthode fondée sur l'analyse des représentations mentales de l'espace mondial. Le Monde est un objet de représentation à part entière (Moles A., Rohmer E., 1977). Il est au moins connu « de manière théorique à travers le filtre de l'éducation, de la télévision, d'Internet ou de la presse » (Paulet, 2002). On peut en analyser les représentations mentales de plusieurs manières. Celle que nous avons retenue consiste à faire dessiner un ou plusieurs espaces (les régions du Monde) sur une carte muette où les contours des pays sont représentés. Cela introduit un élément d'interprétation de l'espace (Didelon-Loiseau, 2013) et conduit les personnes enquêtées à livrer leur vision de celui-ci. En traçant les régions, chaque enquêté rassemble ce qui se ressemble et sépare ce qui est différent dans une démarche classique de régionalisation (Béguin, 1979 ; Haggett, 1973 ; Montello, 2003 ; Saint-Julien, 2004). L'exercice conduit donc les enquêtés à livrer leur grille de lecture du Monde, quels que soient les critères qu'ils utilisent. L'analyse de ce matériel permet donc de mettre à jour des zones de cohérence et des limites entre les espaces régionaux. Par ailleurs, si on demande aux enquêtés de nommer les régions, l'analyse des noms donnés fournit des informations sur les grilles de lecture et les cadres de référence mobilisés pour la régionalisation. On peut ainsi comprendre comment les individus appréhendent l'espace géographique en analysant les expressions qu'ils utilisent (Burrough et Frank, 1996).
- 10 Dans des travaux précédents (Didelon-Loiseau, 2013), nous avons montré que la régionalisation du monde permet également d'explorer la manière dont les individus se positionnent à l'échelle mondiale. Cela est permis notamment par la forte tendance au centrage des cartes autour du lieu où se trouve l'individu qui dessine la carte. Cette tendance est un des principaux facteurs d'organisation des cartes mentales, quelle que soit l'échelle. Ce qui est donc particulièrement intéressant dans la régionalisation du monde, c'est que l'individu qui trace des régions sur une carte détermine des aires de coappartenance perçues pour lui-même et pour les autres. Il dessine l'espace dans lequel il se trouve, mais donne également sa représentation des autres régions, c'est-à-dire des espaces qu'il considère comme des espaces de coappartenance pour d'autres lieux. Cette dialectique de la confrontation du « nous » et du « eux » est considérée par de nombreux chercheurs comme un facteur essentiel de l'identité qu'elle soit individuelle (Ricœur, 1990) ou collective (Bailly, Ferras, Pumain, 1995 ; Badie, 1995), sociale ou spatiale.

Corpus et méthodes d'analyse

- 11 Les cartes proposées ici à l'analyse sont issues d'un projet de recherche¹ dans lequel une enquête a été réalisée sur plusieurs milliers d'étudiants (9 343) d'octobre à décembre 2009 dans 18 pays, dont la Russie, l'Azerbaïdjan, la Turquie, la Moldavie, la Roumanie, la Chine, etc. En Russie l'enquête a été réalisée dans 4 villes, Moscou, Iekaterinbourg, Stavropol and Khabarovsk, situées dans différentes régions du pays. Les 827 questionnaires récoltés, ont été remplis par des étudiants de niveau « licence » dans différents domaines

académiques : économie, santé, sciences politiques, géographie, sciences de l'ingénieur, art (Kolossoff, Zatawa, 2011 ; Kolossoff, 2013). Les étudiants sont une population particulière mais légitime si on se replace dans l'hypothèse d'une relation entre *high* et *low geopolitics*. Compte tenu de leur niveau d'instruction, on peut penser qu'ils ont tendance à s'informer et à se donner les moyens de comprendre la politique étrangère de leurs dirigeants. De ce point de vue, ils forment une catégorie de population en situation intermédiaire entre la « low » et la « high » geopolitics. Les représentations sociales observables parmi ces étudiants revêtent donc un intérêt particulier puisqu'on peut faire l'hypothèse qu'elles sont influencées par leur appartenance générationnelle, la manière dont ils envisagent leur avenir.

- 12 L'une des questions au cœur du questionnaire était le découpage du Monde en régions. Une carte muette du monde en projection polaire était proposée aux étudiants et était accompagnée de la consigne suivante : « Découper le monde en 2 à 15 régions ». On demandait de numérotter les régions tracées et de leur attribuer un nom. L'ensemble des régions proposées dans les questionnaires valides a ensuite été numérisé : la base de données obtenue est constituée de polygones localisant les limites des régions identifiées et des noms qui leur ont été donnés. Cette base de données est ensuite traitée grâce à une grille de carrés de 100 km de côtés permettant de s'affranchir de la maille nationale. Deux types d'analyses complémentaires peuvent être menés (Didelon-Loiseau, 2013) : nous nous intéressons, d'une part, aux régions de coappartenance des lieux en analysant notamment les noms des régions dans lesquels ils sont inclus (approche « topologique »). On cherche à savoir à quels autres espaces un lieu est associé. Cette approche permet de qualifier la forme et l'extension de la zone de coappartenance et, au sein de cette zone, la variation de la fréquence de co-inclusion. Elle permet également d'analyser l'ensemble des termes utilisés pour nommer les régions qui incluent ce lieu. Nous pouvons nous intéresser d'autre part aux régions identifiées sur la base de leur nom en analysant leur localisation et leur extension (régions toponymiques). Cette sélection peut s'effectuer sur un nom unique, « Europe » par exemple, ou par la présence de tout ou partie du nom dans une chaîne de caractères plus grande (Union européenne, Europe de l'Est, etc.) Il est ensuite possible de représenter la fréquence d'appartenance des lieux à la région étudiée.

La Russie, l'Eurasie et l'Europe : un choc des régionalismes ?

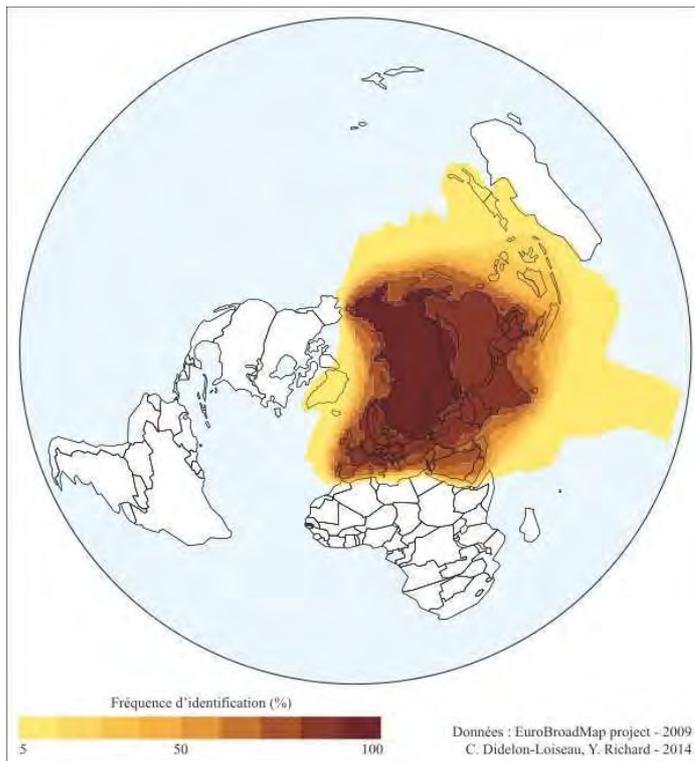
L'Eurasie dans les représentations du Monde

- 13 Dans un premier temps, nous avons mis en œuvre une approche « toponymique » en sélectionnant le nom « Eurasie » et analysé sa fréquence d'utilisation et la configuration de la région formée par les polygones portant ce nom. « L'Eurasie » ne fait pas partie des régions les plus fréquemment identifiées. Elle vient en 28^{ème} position (identifiée par 123 individus), soit 0,35 % des noms de régions utilisés et 2,35 % des questionnaires, ce qui la place loin des « régions continents », telles que l'Afrique, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, l'Asie, l'Australie et l'Océanie toutes identifiées dans plus de 20 % des questionnaires. Elle est même moins fréquemment identifiée que la Russie (en 9^{ème} position, 793 occurrences), présente dans 15,16 % des questionnaires. Les régions citées aussi fréquemment que l'Eurasie sont par exemple l'Antarctique, le Groenland, la Turquie et l'Europe de l'Ouest. La représentation du Monde des étudiants interrogés est donc

d'abord fortement marquée par une vision continentale, ce qui est un résultat classique (Lewis & Wigen, 1997; Grataloup, 2009). En revanche, la répartition des citations par pays diffère beaucoup des autres pays enquêtés. Le terme « Eurasie », ainsi que nous le verrons ci-après, est en effet majoritairement utilisé par les étudiants russes de l'échantillon.

- 14 La prédominance des étudiants russes dans l'identification d'une région Eurasie permet d'envisager l'hypothèse que la région qu'ils tracent correspond à la notion d'Eurasie telle qu'elle est définie par les auteurs néo-eurasiistes et certains partis politiques russes (voir *supra*). Or on observe deux grandes tendances à partir de l'analyse des fréquences d'inclusion dans la région « Eurasie » (figure 1). La première est l'existence d'une région eurasiatique couvrant une large partie des régions habituellement identifiées comme l'Europe et l'Asie (plus de 50 % des questionnaires citant l'Eurasie), c'est-à-dire une définition relativement neutre et consensuelle. L'autre, incluse dans la première, se limite aux frontières de la Fédération de Russie du Kazakhstan et de la Mongolie. La première structure observée semble plus large que l'Eurasie des élites russes, puisqu'elle inclut aussi bien la France et la Norvège que le Vietnam et la Thaïlande qui ne font pas partie des ambitions régionalistes de la Fédération de Russie. La seconde structure est plus petite que l'Eurasie des élites russes puisqu'elle n'inclut ni l'Ukraine (bien qu'une petite partie orientale y soit incluse), ni la Biélorussie, ni l'Ouzbékistan, ni la Géorgie. A l'ouest, elle suit plus ou moins bien les frontières de la Fédération de Russie, mais elle inclut, au sud, le Kazakhstan et la majeure partie de la Mongolie. Ce tracé ne correspond à aucune construction régionaliste polarisée par la Russie (ni l'Union douanière, ni la Communauté économique eurasiatique).

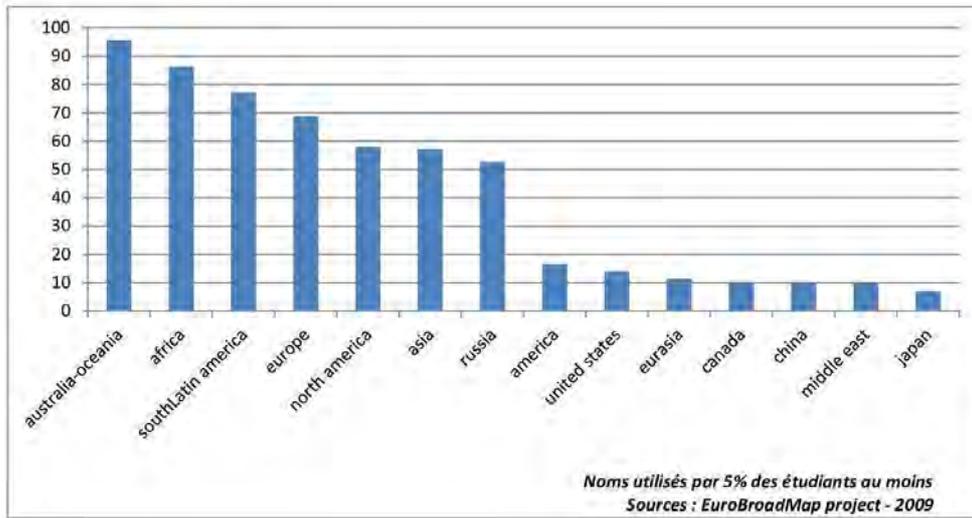
Figure 1. Structure de la région identifiée comme « Eurasie » sur une carte du Monde.



La Russie sur la carte du Monde

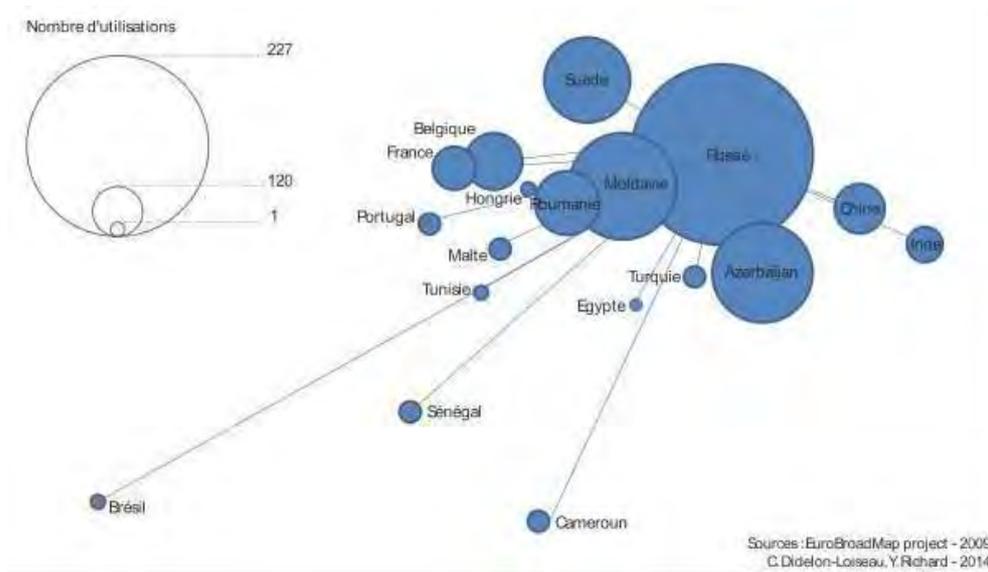
- 15 La Russie apparaît donc comme un élément structurant dans la représentation de l'Eurasie par l'ensemble des étudiants du Monde. Cela peut être dû au fait que la majorité des étudiants identifiant l'Eurasie sont russes. Cela pose la question de la spécificité probable de leurs représentations du Monde. En ce qui concerne la structure de leurs régions mentales, la représentation du Monde de ces étudiants est sensiblement identique à celle de l'ensemble de l'échantillon, à l'exception de leur tendance à identifier plus fréquemment (figure 2) une région australienne / océanienne (95 % des étudiants russes, contre 43 % pour l'ensemble de l'échantillon), l'Afrique arrivant seulement en deuxième position. La différence majeure de leur régionalisation réside dans leur tendance à identifier une région « Russie » qui vient amputer largement la région « Asie » généralement identifiée par l'ensemble des étudiants de l'échantillon. Le nom « Russie » arrive chez les étudiants russes en 7^{ème} position des noms de région utilisés (8^{ème} pour l'ensemble de l'échantillon), mais il est utilisé dans des proportions beaucoup plus grandes : 15 % seulement pour tout l'échantillon contre plus de 50 % pour les étudiants russes. Cette tendance peut s'expliquer par la conjugaison de trois facteurs. Le premier est la propension au centrage des cartes mentales qu'on observe dans les cartes faites à main levée. Cela se traduit par une tendance à identifier en premier la région dans laquelle on se trouve (donc à la numéroter « 1 ») (Didelon-Loiseau, 2013). Le deuxième tient à la superficie de la Fédération de Russie. Ainsi, si les étudiants de petits pays comme la France, le Portugal, la Roumanie, le Sénégal, etc. ont tendance à inclure le pays dans lequel ils se trouvent dans une région plus vaste (l'Europe, l'Afrique), les étudiants interrogés dans les pays les plus grands (Chine, Inde, Brésil) ont une tendance plus marquée à identifier leur pays comme une région en tant que telle. Enfin, la tendance des étudiants russes à déclarer un sentiment d'appartenance spatial fortement marqué par l'échelon national joue également un rôle dans cette représentation de la Russie comme une région du Monde. A cet égard la fréquence de l'identification de la région culturelle nommée « Russie » s'explique surtout par les effets de la propagande officielle et l'endoctrinement social qui inspirent la vision de la Russie comme un centre « souverain » et autonome dans le monde contemporain multipolaire, non dominée par les États-Unis ou l'Occident (Kolossoff, 2013).

Figure 2. Fréquence d'utilisation des noms de régions par les étudiants russes.



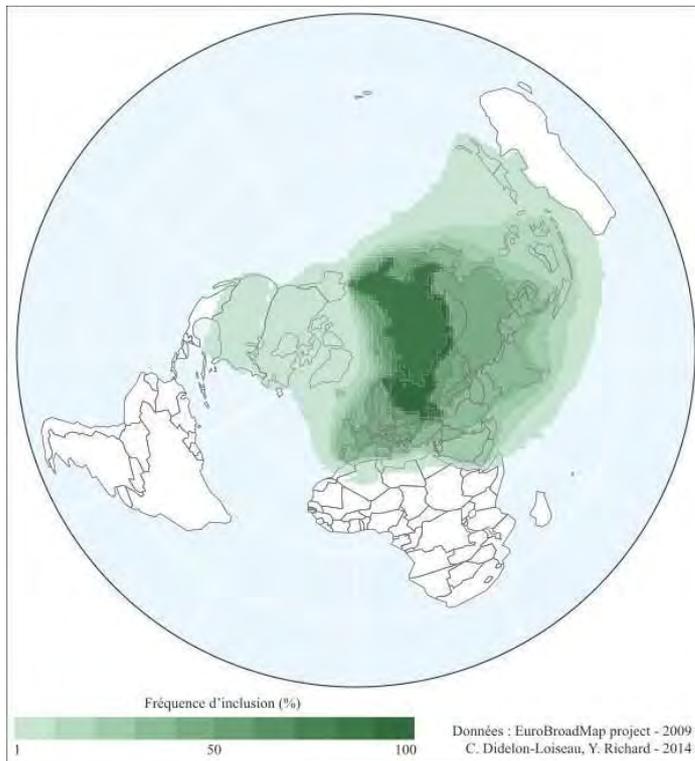
- 16 D'autres étudiants identifient la Russie comme une région du monde, mais leur distribution est irrégulière dans l'échantillon (figure 3). Ainsi, les étudiants des anciens pays soviétiques ou des « démocraties populaires » ayant fait partie de l'aire d'influence de l'Union soviétique (à l'exception des Hongrois²) la nomment un peu plus fréquemment que les autres, et ce d'autant plus qu'ils se situent toujours dans l'aire d'influence diplomatique et économique de la Russie. Ainsi 29 % des étudiants azéris et 28 % des étudiants moldaves la nomment tandis que les étudiants roumains ne sont que 19 %. Cette différence peut avoir deux causes. Premièrement, l'Azerbaïdjan et la Moldavie ont fait partie de l'Union soviétique ce qui a facilité la circulation et la persistance de certaines idées et représentations communes. Par ailleurs, ces deux pays qui partagent avec la Russie un passé commun, restent liés à cette dernière par des flux migratoires de centaines de milliers de travailleurs internationaux dans les villes russes. Deuxièmement, la Roumanie n'a jamais fait partie de l'Union soviétique et elle s'est davantage encore éloignée de l'influence russe en adhérant à l'Union européenne et à l'OTAN. Pour les autres pays, la distance semble jouer un rôle (figure 3) car on observe une décroissance du nombre de citations de l'Eurasie en allant de la Suède au Portugal, en passant par la France et la Belgique.

Figure 3. Fréquence d'utilisation du terme « Russie » en fonction de l'éloignement à la Fédération de Russie.



- 17 Dans un second temps, avec une approche topologique, nous analysons les régions dans lesquelles la Russie est généralement incluse par les étudiants russes en sélectionnant les polygones dont le tracé contient tout ou partie du territoire russe. On analyse ensuite le tracé des limites des régions formées (figure 4) et les noms qui leur sont donnés. Avec cette méthode, le territoire de la Fédération de Russie s'individualise clairement, mais on remarque surtout que les aires où les fréquences d'inclusion sont les plus élevées sont, d'une part, des aires étroites situées le long de la frontière sud de la Russie et, d'autre part, une aire plus large dans la partie occidentale du pays. Ces deux espaces sont des zones d'imprécision ou d'incertitude dans le tracé des régions (Didelon *et al.*, 2011) que l'on trouve également chez les autres étudiants de l'échantillon. Au sud, c'est dû à une imprécision liée au manque de soin du trait de crayon des étudiants – ceux qui ont identifié un Etat russe – le long de la frontière et à la « faible résolution » de la grille (carrés de 100 km) qui sert à mesurer le niveau d'inclusion dans les différentes régions. Pour la zone ouest, on est dans le domaine de l'incertitude. Les étudiants ont hésité à placer certaines parties du territoire russe soit dans l'Europe soit dans l'Asie. Cet espace est donc un espace dont l'appartenance à une région du monde est confuse et c'est un espace où les régions peuvent se chevaucher (Didelon *et al.*, 2011). L'extension des régions de coappartenance qui portent la Russie vers le reste de l'Asie ou vers le reste de l'Europe confirment d'ailleurs l'existence d'un doute sur l'appartenance « continentale » du pays.

Figure 4. Structure des régions tracées par les étudiants russes incluant la Russie.



- 18 Tracer une région « Russie » est une façon de répondre à cette incertitude. Le vocabulaire utilisé pour nommer ces régions le confirme d'ailleurs. En effet, si les mots utilisés peuvent être nombreux, on observe des tendances intéressantes. La représentation de l'appartenance d'un espace à une région donnée apparaîtra comme peu ambiguë lorsque peu de noms différents sont utilisés et que les fréquences de citations sont élevées. Si le nombre de noms utilisés est plus important et que les fréquences d'inclusion sont faibles, l'appartenance sera plus ambiguë. On est, ici, dans le second cas, même si, pour l'ensemble des polygones sélectionnés, le terme « Russie » est le plus utilisé (51 % des noms utilisés). Les deux noms les plus utilisés ensuite sont l'Europe (30 %) et l'Asie (27 %), ce qui confirme que le territoire russe peut-être placé dans l'une ou l'autre de ces régions, ou même, ce qui peut arriver, partiellement dans les deux en même temps. Les deux noms de régions les plus utilisés ensuite sont l'Eurasie et la CEI avec respectivement 11 % et 3 % des occurrences³, confirmant l'existence d'une vision « régionaliste » chez les étudiants russes, mais beaucoup moins fréquente qu'une vision étatique ou « continentale ».

L'Ukraine, la Géorgie et l'hypothèse du choc des régionalismes

- 19 Pour évaluer l'intensité et l'extension spatiale de la représentation régionaliste, nous avons effectué, pour l'ensemble de l'échantillon, un test à partir de deux pays voisins de la Russie situés dans sa sphère d'influence. D'une part, l'Ukraine, pour laquelle la question du choc des régionalismes, c'est-à-dire le tiraillement entre des projets d'intégration régionale concurrents et antagonistes (un rapprochement de l'Union européenne *versus* une intégration dans l'Union douanière dominée par la Russie), est parfois évoquée (Teurtrie, 2010 ; Richard, 2014). D'autre part, la Géorgie, plus éloignée de l'Union européenne bien qu'intéressée par un rapprochement aussi et qui entretient des relations

conflictuelles avec la Russie. Nous avons mis en œuvre une approche topologique en sélectionnant les régions qui incluent chacun de ces pays dans les 5 227 questionnaires valides de l'échantillon, afin d'analyser les noms donnés aux régions où ils sont inclus.

- 20 L'espace d'inclusion des deux pays varie fortement (figures 5a et 5b). L'Ukraine est majoritairement incluse dans une région qui contient tout ou partie de l'Europe centrale et les pays d'Europe de l'Ouest, ce que confirme l'analyse du nom des régions (figures 6, 7 et 8). Le terme « Europe » est utilisé dans 40 % des questionnaires auxquels peuvent s'ajouter 2,6 % « d'Europe de l'Est ». En revanche, l'Ukraine est moins souvent placée dans une région qui contient la Russie, dont le nom (10,6 % des questionnaires) n'apparaît pas plus souvent que « Asie » (9,6 %). La situation de la Géorgie est moins claire, le pays étant même moins fréquemment inclus dans une région quelconque que l'Ukraine. Pour la Géorgie, les régions « Europe » et « Asie » sont majoritaires, mais cela ne représente que 15,3 % et 14,5 % des questionnaires. Elle se trouve en réalité dans une zone dont l'appartenance à telle ou telle région est très incertaine. Enfin, la fréquence d'inclusion de la Géorgie dans une région « Russie » est plus faible que pour l'Ukraine.

Figures 5a et 5b. Régions incluant l'Ukraine et la Géorgie.

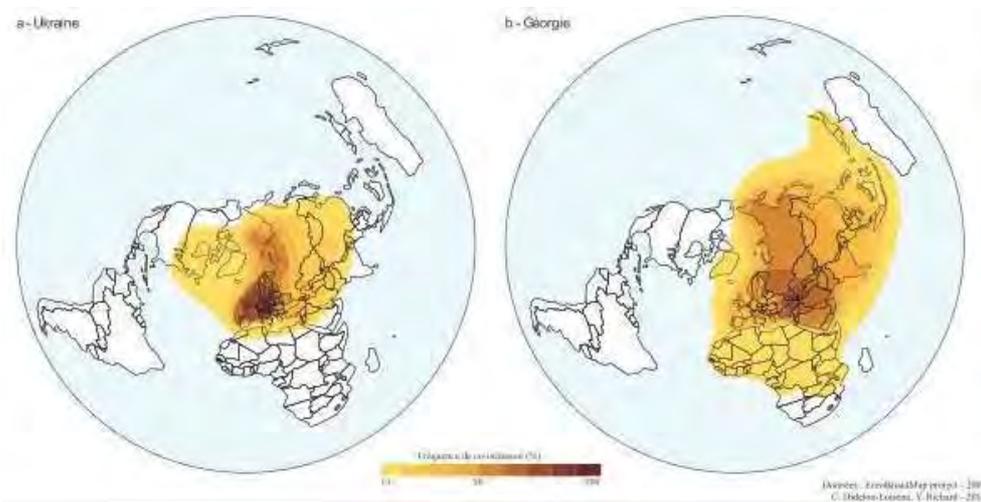


Figure 6. Noms de régions donnés à l'Ukraine et la Géorgie.

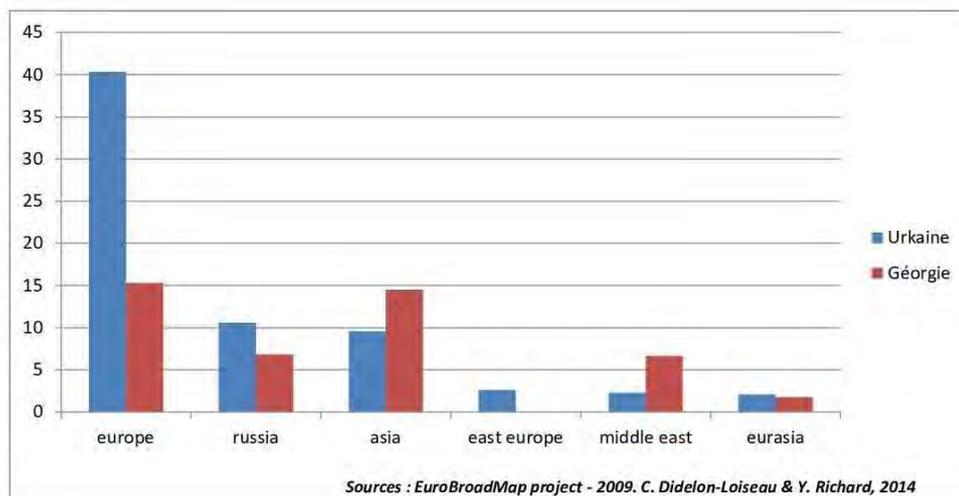


Figure 7. Répartition par pays de l'utilisation des quatre noms de région les plus donnés pour l'Ukraine.

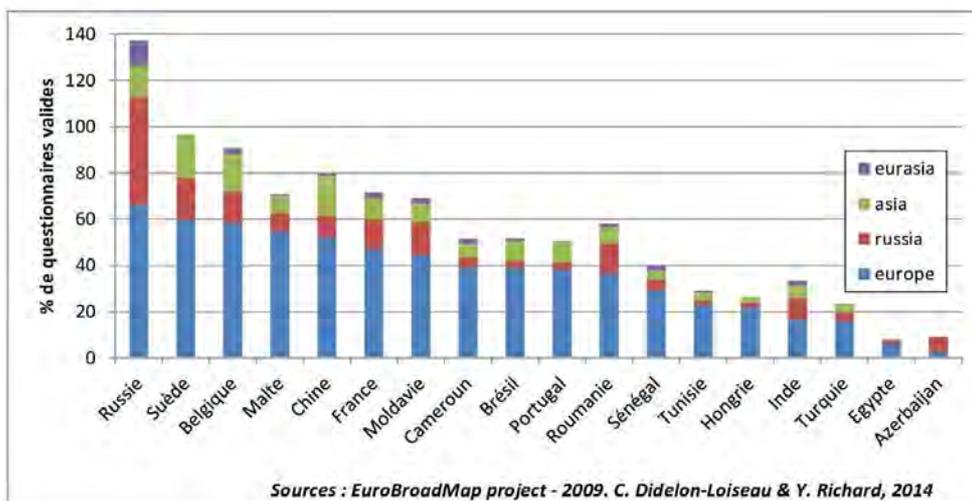
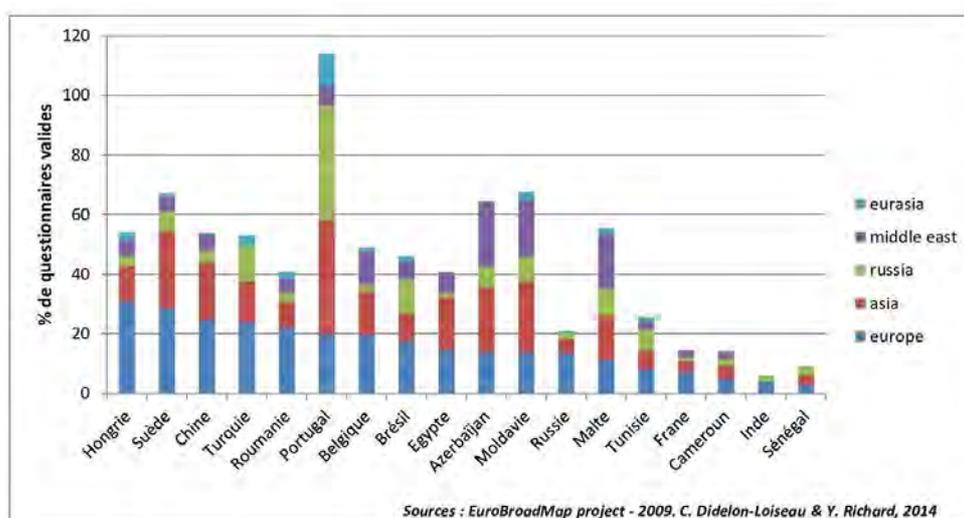


Figure 8. Répartition par pays de l'utilisation des cinq noms de région les plus donnés pour la Géorgie.



- 21 Se pose ensuite la question de l'existence d'une différence entre les étudiants russes et ceux de l'Union européenne dans l'inclusion des deux pays. Une telle différence viendrait corroborer l'hypothèse d'un choc des régionalismes. La distribution de l'utilisation des noms de région en fonction du lieu d'enquête fait apparaître une différence sensible dans le cas des étudiants russes. L'Ukraine est incluse par eux, à 140 %, dans une région quelconque (le chiffre supérieur à 100 % signifie que l'Ukraine est souvent coupée entre deux régions ou que les régions dessinées se recouvrent). Parmi les étudiants russes, 66,2 % placent tout ou partie de l'Ukraine dans l'Europe et 46,8 % dans une région « Russie ». Dans l'échantillon, c'est la plus forte inclusion dans la région russe, devant les étudiants suédois et moldaves (respectivement 18,4 % et 14,5 % des inclusions). Enfin, les étudiants russes ne semblent pas « voir » la Géorgie, puisqu'ils la placent dans une région

quelconque dans à peine plus de 20,9 % des questionnaires valides. Quand ils n'oublient pas la Géorgie, ils l'incluent en majorité dans l'Europe.

- 22 Les étudiants des pays membres de l'Union européenne montrent la même tendance, bien que moins marquée, à inclure plus fréquemment l'Ukraine que la Géorgie dans une région du Monde. Suédois, Belges, Maltais, Français, Portugais et Roumains incluent l'Ukraine dans une région dans plus de 50 % des questionnaires valides. Les Hongrois sont l'exception : ils n'incluent l'Ukraine dans une région que dans 26,5 % des questionnaires. Pour tous, l'intégration de l'Ukraine dans l'Europe est nettement majoritaire. Ils rejoignent donc les étudiants russes sur ce point. Ils sont en revanche relativement moins nombreux que les étudiants russes à placer la Géorgie dans une région quelconque, sauf les Hongrois qui prennent en compte la Géorgie dans 54 % des questionnaires valides, et les Portugais, pour qui les bi-inclusions semblent fréquentes (126 %). Les tendances d'inclusion de la Géorgie sont plus contrastées que pour l'Ukraine. Les Portugais la placent fréquemment en Russie ou en Asie et très peu en Europe ; les Maltais l'incluent majoritairement dans une région « Moyen-Orient ». Pour les autres l'inclusion dans l'Europe est majoritaire même si les taux d'inclusion dans l'Asie sont assez forts pour les étudiants suédois et belges. C'est pour les Hongrois que le taux d'intégration à l'Europe est le plus fort.
- 23 Pour les étudiants russes comme pour ceux de l'Union européenne, l'Ukraine est donc plus souvent prise en compte dans la régionalisation du Monde que la Géorgie, que sa petite superficie rend certes moins visible sur une carte du Monde. Si choc de régionalismes il devait y avoir, la Géorgie n'apparaît donc pas comme un lieu d'affrontement dans les représentations des étudiants, d'autant que son appartenance à une région est plus incertaine. Quant à l'Ukraine, si elle est plus souvent incluse dans une région, la majorité des étudiants, y compris les étudiants russes, l'inclut totalement ou en partie dans l'Europe. Avec une nuance toutefois : pour les étudiants russes, la situation de l'Ukraine est plus « incertaine » puisqu'ils sont également nombreux à la placer dans une région « Russie ». Ils montrent une tendance forte à découper le territoire ukrainien en deux parties qu'ils partagent entre « Russie » et « Europe », alors que les étudiants européens ont majoritairement tendance à l'exclure ou à l'inclure en entier. La tendance des étudiants russes à partager l'Ukraine entre deux régions est peut-être due à la présence d'une minorité russophone nombreuse dans l'est et le sud de ce pays. Cette représentation ferait ainsi écho à un discours fréquent, selon lequel la Russie doit veiller sur les Russes de l'extérieur qui résident dans les anciennes républiques soviétiques. La situation géopolitique actuelle sur le terrain ukrainien semble aller actuellement dans le sens d'un partage puisque les régions de l'est sont actuellement tenues par les mouvements séparatistes soutenus par les forces russes.

Conclusion

- 24 L'enquête Eurobroadmap vise une population peu prise en considération par les enquêtes des grands instituts de recherche ou de sondage, une population jeune qui n'a pas connu la période soviétique et la guerre froide. Elle a permis de montrer que la notion d'Eurasie est nettement sous-représentée dans les visions du monde des étudiants russes. Lorsque cette catégorie existe dans les cartes mentales en tant que région du monde, elle se limite souvent au territoire de la Fédération de Russie, ce qui s'écarte de la définition proposée par les théoriciens du néo-eurasisme. Cela peut s'expliquer par le fait que très souvent les

concepts géopolitiques officiels trop abstraits (comme, « frères slaves » ou « frères orthodoxes ») ne sont pas populaires dans l'opinion publique russe.

- 25 L'hypothèse qu'il existe des ressemblances entre les visions du monde de la population en général et des étudiants en Russie est envisageable car la Russie est le pays où la part des adultes ayant suivi une scolarité dans l'enseignement supérieur est relativement élevée (53 % des 25-64 ans en Russie, OCDE, 2014). Dans ces conditions, pour faire écho à la question posée en introduction, on peut penser que l'idéologie (néo)eurasiste, à supposer qu'elle soit influente parmi les dirigeants et dans une partie de la classe politique, est un levier fragile de légitimation de la politique étrangère de la Russie.
- 26 Cela peut nous amener à penser que les étudiants russes ont des visions du monde et de l'Europe qui sont un peu moins déterminées par le souvenir de la guerre froide et de la puissance soviétique que celles de la population en général. On pourrait en déduire que cette catégorie de population est peut-être peu sensible aux sirènes du néo-eurasisme et à l'idée de choc entre la Russie et l'Union européenne. L'idée de reconstituer l'empire par adjonction de la Russie et des territoires des pays voisins n'est pas centrale dans leurs représentations du monde. On assiste peut-être à une évolution générationnelle qui pourrait se confirmer à l'avenir. Les étudiants d'aujourd'hui étant les électeurs les plus éclairés et les plus informés de demain, on peut s'interroger sur l'audience future des idéologues néo-eurasistes et sur leur capacité de mobilisation.

BIBLIOGRAPHIE

BADIE B. (1995), *La fin des territoires*, Paris, Fayard.

BAILLY A., FERRAS, PUMAIN D. (1995), *Encyclopédie de Géographie*, Economica, pp. 601-622.

BASSIN M. (2009), « L'Eurasisme classique et la géopolitique de l'identité russe », in DRESSLER W. (dir.), *Eurasie. Espace mythique ou réalité en construction ?*, Bruxelles, Bruylant, pp. 95-106.

BÉGUIN H. (1979), *Méthode d'analyse géographique quantitative*, Paris, Litec.

BURROUGH P.A., FRANK A.U. (1996), *Geographic objects with indeterminate boundaries*, London, Taylor & Francis.

DIDELON C., RUFFRAY (de) S., BOQUET M., LAMBERT N. (2011), "A world of interstices : A fuzzy logic approach to the analysis of interpretative maps", *The cartographic Journal*, 48, 2, pp. 100-107.

DIDELON-LOISEAU C. (2013), *Le Monde comme territoire, pour une approche renouvelée du Monde en géographie*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Rouen.

DRESSLER W. (2009), *Eurasie. Espace mythique ou réalité en construction ?*, Bruxelles, Bruylant.

ECKERT D. (2012), *Le monde russe*, Paris, Hachette.

FOUCHER M. (1991), *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard.

GABOWITSCH M. (2009), « Eurasie : éléments pour une histoire sémantique et comparée du terme », in DRESSLER W. (dir.), *Eurasie. Espace mythique ou réalité en construction ?*, Bruxelles, Bruylant, pp. 13-26.

- GRATALOUP C. (2009), *L'invention des continents*, Paris, Larousse, collection Terre & Nature.
- HAGGETT P. (1973), *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Armand Colin, coll. U, 390 p.
- HAMANT Y. (2009), « Le néo-eurasisme dans la Russie contemporaine », in DRESSLER W. (dir.), *Eurasie. Espace mythique ou réalité en construction ?*, Bruxelles, Bruylant, pp. 107-144.
- KOLOSSOV V. (2013), "The vision of Europe and the world from large powers : the case of BRIC", *Geografia Polonica*, 2, pp. 89-98.
- KOLOSSOV V., ZOTOVA M. (2013), "Geopolitical Worldview of Russian Students", *Regional Research of Russia*, 3, 3, pp. 265-276.
- KOLOSSOV V., ZOTOVA M. (2011), « La jeunesse russe et le monde. Représentations géographiques et vision du monde : origines et changements », *Anatoli*, 2, CNRS éditions, pp. 249-264.
- KOLOSSOV V., ZOTOVA M. (2011), « La vision géopolitique du monde par les citoyens russes : une expérience de l'application des méthodes de la géopolitique critique », in KALEDIN N.V. et TCHISTOBAEV A.I. (éd.), *L'espace géographique de la Russie : l'image et la modernisation*, Saint-Petersbourg, VVM Éditions, pp. 92-115.
- KOLOSSOV V., ZOTOVA M. (2012), « La vision géopolitique du monde par les citoyens russes : pourquoi la Russie n'est pas l'Europe », *Polis (Études politiques)*, 5, pp. 170-187 (en russe).
- KOLOSSOV V. (2013), « O mapa do mundo na visao dos paises de grande extensao territorial : um estudio comparativo de Brasil, Russia, India e China/Visioes da Europa, Representacoes e discursos », in APARECIDA DE MELLO-THERY N., THÉRY H., *Visioes da Europa, Representacoes e discursos*, IEA-USP-Programa de Pos-Graduacao em Geografia, Sao Paolo, Annablume, pp. 81-94.
- KOLOSSOV V. (2003), « High and Low Geopolitics: Images of Foreign Countries in the Eyes of Russian Citizens », *Geopolitics*, 8, 1, pp. 121-148.
- KOLOSSOV V., ZOTOVA M. (2013), « A visao da Russia, a coincidencia das nações da Europa e da Uniao Europeia », in APARECIDA DE MELLO-THERY N., THÉRY H., *Visioes da Europa, Representacoes e discursos*, IEA-USP-Programa de Pos-Graduacao em Geografia, Sao Paolo, Annablume, pp. 161-202.
- LACOSTE Y. (1993) (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion.
- LARUELLE M. (2013), « De l'eurasisme au néo-eurasisme : à la recherche du troisième continent », in COUTAU-BEGARIE H., MOTTE M. (dir.), *Approches de la géopolitique de l'Antiquité au xx^{ème} siècle*, Paris, Economica, pp. 641-682.
- LEWIS M.W., WIGEN K.E. (1997), *The myth of continents ; a critique of metageography*, University of California , 344 p.
- MOLES A., ROHMER E. (1977), *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, collection « Synthèses contemporaines ».
- MONTELLO D.R. (2003), « Regions in Geography : Process and Content », in DUCKHAM M., GOODCHILD M.F., WORBOYS M.F., *Foundations of geographic information science*, New York, Taylor & Francis, pp. 173-189.
- O'LOUGHLIN J., O'THUATAIL G., KOLOSSOV V. (2005), « Russian geopolitical culture and public opinion : the masks of Proteus revisited », *Transactions, Insitute of British Geographers*, 30, 3, pp. 322-335
- O'LOUGHLIN J., TALBOT P.F. (2005), « Where in the World is Russia ? Geopolitical Perceptions and Preferences of Ordinary Russians », *Eurasian Geography and Economics*, 46, 1, pp. 23-50.

OCDE (2014), *Russian Fédération*, série 'Education at a glance', <http://www.oecd.org/edu/Russian%20Federation-EAG2014-Country-Note.pdf>.

PAULET J.P. (2002), *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Anthropos.

PRYCE P. (2013), « Putin's Third Term : The Triumph of Eurasianism ? », *Romanian Journal of European Affairs*, 13, 1, pp. 25-43.

RICHARD Y. (2014), « La crise de Crimée (mars 2014) : comment en est-on arrivé là ? », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 04 septembre 2014, consulté le 17 octobre 2015, <http://echogeo.revues.org/13917>, DOI : 10.4000/echogeo.13917.

RICOEUR P. (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, collection Point.

SAINT-JULIEN T. (2004), « Région », *Hypergéogé*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article20>

TAPIA S. de (2009), « Avrasya : les versions turques de l'Eurasie », in DRESSLER W. (dir.), *Eurasie. Espace mythique ou réalité en construction ?*, Bruxelles, Bruylant, pp. 321-346.

TEURTRIE D. (2009), « Les frontières russes entre effets d'héritages et nouvelles polarités », *Géocofluence*, avec la collaboration de Jean Radvanyi, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Russie/RussieScient4.htm>

TEURTRIE D. (2010), *Géopolitique de la Russie*, Paris, L'Harmattan.

NOTES

1. Projet *EuroBroadMap*, financé par la Commission Européenne dans le cadre du 7^{ème} PCRD, 2009-2011.
2. La représentation du monde des étudiants hongrois est, quoi qu'il en soit, très spécifique. S'ils sont majoritaires à identifier les continents, comme les étudiants des autres pays, ceux qui ne le font pas montrent une certaine tendance à identifier la Hongrie d'une part et le reste du Monde d'autre part.
3. Les autres noms ou expressions utilisés le sont par moins de 2% des étudiants russes et ne sont pas analysés ici.

RÉSUMÉS

L'idée que l'action de V. Poutine soit guidée par l'idéologie néo-eurasiste est relativement répandue, bien que largement débattue. La question de l'adhésion de la population russe à ce projet géopolitique se pose également avec acuité, notamment dans le contexte du conflit en Ukraine. Nous nous basons sur le concept de « *low geopolitic* » et sur des méthodes d'analyse des représentations mentales pour évaluer la prégnance de la représentation de l'Eurasie comme région du monde chez les étudiants russes, en les comparant avec d'autres étudiants, notamment Européens.

The idea that V. Putin's action is guided by the neo-eurasist ideology is well shared even if it is a subject of debates. The question of the adhesion of Russian population to this project is also at

stake, especially in the context of the Ukrainian conflict. Our paper is based on the concept of “low geopolitic” and on analysis methods of mental representations to measure the importance of the representation of Eurasia as a world region of Russian students. They are compared with other students, especially European ones.

INDEX

Keywords : Eurasia, low geopolitic, spatial representations, Russia, Europe

Mots-clés : Eurasie, low geopolitic, représentations spatiales, Russie, Europe

AUTEURS

CLARISSE DIDELON-LOISEAU

Université du Havre, UMR IDEES, clarisse.didelon@univ-lehavre.fr

YANN RICHARD

Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, UMR PRODIG, Yann.Richard@univ-paris1.fr

LA THÉORIE STRATÉGIQUE AU PRISME DES RAPPORTS ENTRE POUVOIR CIVIL ET AUTORITÉS MILITAIRES EN DÉMOCRATIE

Luc Klein

Institut de Stratégie Comparée | « Stratégique »

2015/3 N° 110 | pages 123 à 137

ISSN 0224-0424

ISBN 9791092051124

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-strategique-2015-3-page-123.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Institut de Stratégie Comparée.

© Institut de Stratégie Comparée. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La théorie stratégique au prisme des rapports entre pouvoir civil et autorités militaires en démocratie

Luc KLEIN

« Toute discussion sur les relations civils-militaires doit commencer avec Carl von Clausewitz », écrit l'un des spécialistes contemporains de cette discipline¹. Cette affirmation manifeste bien le lien profond qu'entretiennent les auteurs travaillant sur cette question avec la théorie stratégique. Ainsi, Samuel Huntington, pionnier des études sur cette question, s'appuyait déjà sur Clausewitz pour construire son modèle de contrôle civil des forces armées². Cependant, à y regarder de plus près, ce lien interroge, car les sujets sont distincts l'un de l'autre.

La théorie stratégique, tout d'abord, s'intéresse à la nature des conflits, dont elle est une tentative de rationalisation dans le but de les soumettre à l'empire du vouloir humain. L'accomplissement majeur de la stratégie est ainsi d'avoir mis au jour la nature de la guerre comme objet politique, selon la formule entrée à la postérité de Carl von Clausewitz, qui révèle la guerre comme étant « *la simple continuation de la politique par d'autres moyens.* »³ De quelle politique cette guerre est-elle le moyen ? Pour le grand maître prussien, il ne faisait déjà aucun doute que la guerre est l'outil d'une forme particulière d'organisation des collectivités humaines : l'État. La politique au sens de Clausewitz est en effet « *l'intelligence de l'État personnalisée.* »⁴

Cependant, l'objet de la théorie stratégique en tant que telle s'arrête à cela, à la compréhension et à la maîtrise de la guerre en tant qu'instrument au service de la fin politique de l'État. Le maître prussien l'explique lui-même, en pointant qu'il n'appartient pas au

¹ Dale Herspring, *The Pentagon and the Presidency : Civil-Military Relations from FDR to George W. Bush*, Lawrence, University Press of Kansas, 2005, p. 3.

² Samuel Huntington, *The Soldier and the State : the Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, Belknap, 1985, p. 57.

³ Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Perrin, 2006, p. 56.

⁴ *Ibid.*, p. 57.

stratégiste de s'interroger sur l'organisation de l'État. Il doit s'agir pour lui d'une donnée de base, comme la carte géographique s'impose pour le général sans qu'il puisse la dessiner lui-même⁵. Ce sera à une autre discipline de prendre le relai, car la question n'est plus la même : il ne s'agit plus de *comprendre* la guerre, mais de *s'organiser institutionnellement* dans le but de la remporter.

Or, sur ce point, il faut noter que la guerre est l'apanage d'une catégorie particulière de personnels au sein de l'État : les militaires. Le statut particulier des guerriers est d'ailleurs présent dès les origines. La naissance de l'État est en effet intimement corrélée à l'émergence d'un statut particulier pour les guerriers chargés de porter la violence contre les autres collectivités organisées. Existence de l'État et reconnaissance du statut particulier du militaire sont ainsi consubstantielles⁶. Dès lors, la question de la place de ces militaires au sein de l'État se pose immédiatement comme un enjeu majeur. Samuel Finer, dans son ouvrage majeur *The Man on Horseback*, nous offre l'étude la plus complète de cette question. Il commence par un constat simple, à savoir que les militaires – les guerriers – étaient forcément, à l'origine, au sommet de la pyramide du pouvoir. Pourquoi en effet devraient-ils obéir à quiconque au sein de l'État ? « *Au premier abord, les avantages politiques du militaire sur les groupements civils sont écrasants. Les forces armées possèdent une organisation bien supérieure. Et elles possèdent les armes.* »⁷ Cependant, selon Finer – rejoint sur ce point par Huntington -, cet avantage originel ne résistera pas au développement sociologique des collectivités humaines. La division du travail, en particulier, finira par avoir raison de la place dominante des militaires en armes dans la société. Avec la complexification de l'économie, se développe en effet une institutionnalisation des rapports sociaux qui permet l'émergence d'un embryon de pouvoir civil, guidé par la simple nécessité d'organiser des échanges entre les Hommes de plus en plus complexes⁸. Pour peu que les sociétés humaines prennent un tour que Huntington qualifie de « *civique* », elles vont alors développer des prétentions sur la légitimation des décisions prises au nom de la collectivité⁹. La force armée ne pouvant qu'*imposer* ses décisions par la force sera alors prise en défaut d'offre de légitimité. Par le simple jeu de la division sociologique du travail, la force armée – essentiellement

⁵ *Ibid.*, p. 129.

⁶ Samuel Huntington, « The military mind », in Malham Wakin (dir.), *War, Morality, and the Military Profession*, Boulder, Westview Press, 1986, p. 41.

⁷ Samuel Finer, *The Man on Horseback : the Role of the Military in Politics*, New York, Praeger, 1962, p. 5.

⁸ *Ibid.*, p. 64.

⁹ Analyse développée par Jean Joana, *Les Armées contemporaines, op. cit.*, p. 117 et ss.

improductive elle-même et ne pouvant qu'offrir un *service* de protection – se trouvera alors cantonnée par un pouvoir civil qui la dépasse.

Un regard sociologique sur l'organisation de l'État aboutit donc à la conclusion que les rapports entre les militaires et les civils doivent être vus au prisme de la soumission des premiers aux seconds. Ce principe bien connu de « *suprématie civile* » est une réalité largement partagée dans les États modernes, et un État se réclamant d'une organisation démocratique du pouvoir, en particulier, ne peut y échapper. La violence armée étant une fonction de l'État, le militaire qui l'exerce est en effet un *agent* du pouvoir démocratique, et non son maître¹⁰. Les textes constitutionnels des grandes démocraties se font à cet égard les traductrices juridiques de cette exigence. La Constitution française de 1958 pose ainsi, par exemple, que le Gouvernement « *dispose de la force armée* » (art. 20) et que le président de la République est le « *chef des armées* » (art. 15).

Les sujets d'étude des deux disciplines qui nous occupent sont donc bien différents. Il n'en reste pas moins qu'ils se recoupent. En définitive, la stratégie et l'étude des relations civils-militaires tendent en effet au même but : la meilleure utilisation de la violence armée au service de l'État. La stratégie s'attache à atteindre cet objectif par la découverte des voies et des moyens les meilleurs pour accomplir les objectifs politiques définis par l'État, elle s'inscrit donc dans une logique *d'efficacité militaire*. L'étude des relations entre les civils et les militaires cherche pour sa part le meilleur équilibre au sein de l'organisation institutionnelle étatique permettant à l'action militaire d'être *légitimée par le principe de suprématie civile*. La confrontation des deux angles d'analyse est ainsi nécessaire pour obtenir un ensemble théorique qui permette, à la fois l'efficacité militaire de la stratégie, et la légitimation des décisions par la suprématie civile.

À cet égard, la théorie stratégique se permet de fréquentes incursions dans le domaine des relations entre pouvoir civil et autorités militaires. Tout l'enjeu du présent article sera donc de s'interroger sur ces incursions stratégiques dans le domaine de l'organisation de l'État. Il s'agira, en d'autres termes, de *passer les théories stratégiques au test de la suprématie civile* dans son acception démocratique moderne. Or, si les grands auteurs classiques – au premier rang desquels l'auteur de *De la Guerre* – ont fait preuve d'une prudence intellectuelle remarquable (§1), certaines analyses stratégiques modernes résistent moins bien à l'examen (§2).

¹⁰ Nous avons déjà eu l'occasion de nous interroger sur la spécificité du régime démocratique au regard du principe de suprématie civile. Luc Klein, « La soumission de l'autorité militaire au pouvoir civil : un "principe constitutionnel coutumier" ? », Gordon Choisel, Lionel Dreyfuss et autres (dir.), *Coutume : usages et pratiques*, Mare et Martin, 2014, p. 89 et ss.

PERTINENCE ET PRUDENCE DE LA STRATÉGIE CLASSIQUE VIS-À-VIS DE LA PLACE DES MILITAIRES DANS L'ÉTAT

En ce qui nous concerne, l'analyse clausewitzienne de la guerre a jeté les bases modernes de l'étude des relations entre civils et militaires au sein de l'État (A). Ensuite, si les incursions du maître prussien dans la question de l'organisation institutionnelle de l'État apparaissent aujourd'hui comme dépassées, elles ont en commun avec celles tentées par Antoine de Jomini de jouer un rôle de révélateur des difficultés qui demeurent pertinentes encore aujourd'hui (B).

La guerre selon Clausewitz : la théorie stratégique compatible avec la suprématie civile

Nous avons ouvert notre contribution par le constat que le maître prussien était considéré comme un point de départ de l'étude moderne des relations entre le pouvoir civil et les autorités militaires. Pourtant, nous avons également constaté que Clausewitz lui-même considérait ces questions comme extérieures au domaine de la théorie de la guerre. Le paradoxe n'est cependant qu'apparent, car si l'auteur de *De la Guerre* ne s'est pas directement intéressé aux problématiques des relations entre civils et militaires, ses travaux ont sans aucun doute aidé à la systématisation de la place des militaires au sein de l'État.

Le sujet de la bonne relation du militaire au civil n'a pas attendu Clausewitz pour se poser aux collectivités humaines, cela va sans dire. Le concept de suprématie civile sur les forces armées trouve ainsi son origine dans le droit romain¹¹ et s'il s'est perdu en Occident avec la chute de Rome, le renforcement progressif de l'autorité royale au sortir du Moyen Âge a posé les bases de la conception moderne du principe¹². Les premiers rois francs étaient certes des guerriers avant tout, mais les monarques qui les suivront sauront élever leur fonction bien au-delà de la guerre, jusqu'à incarner dans leur personne le principe de tout pouvoir. La force armée ne sera qu'une composante de ce pouvoir, certes importante, mais subordonnée à la mission du Roi comme source de Justice. Lorsque Carl von Clausewitz prend la plume pour écrire sur la nature de la guerre, l'idée selon laquelle le militaire est un serviteur de l'État par l'intermédiaire de la personne du Roi est donc déjà une idée ancienne et admise.

¹¹ Jean-Rémy Palanque, « Les rapports du pouvoir civil et du pouvoir militaire dans la Rome antique », *La Défense nationale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, p. 31 et ss.

¹² Gérard Chevrier, « Les rapports du pouvoir civil et du pouvoir militaire de la chute de l'Empire romain à la fin du Premier Empire », *La Défense nationale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, p. 43 et ss.

L'apport de la théorie de la guerre selon Clausewitz se situe à un autre niveau. Le maître prussien permet en effet de dépasser les conceptions aristocratiques de la guerre qui prévalaient avant lui, et qui en faisaient un art mal défini, évoluant dans une sphère propre où le génie naturel du général jouait le rôle premier¹³. Ces appréhensions anciennes de la guerre ne faisaient aucune place au principe de suprématie civile, lequel ne pouvait être vu que comme une entrave à l'exercice du génie militaire. L'obéissance du militaire au Souverain était ainsi plus une obéissance du général à son Roi-guerrier qu'une obéissance institutionnalisée d'un serviteur de l'État au pouvoir civil. Le maintien de la suprématie civile ne reposait donc sur aucune théorie stratégique définissant la place des différents acteurs, mais sur la personnalité propre des monarques, qui réussissaient plus ou moins à imposer leurs volontés aux généraux en chef.

L'analyse de Clausewitz permettra de dépasser cela. Il ressort en effet de sa célèbre formule que la guerre n'est qu'un moyen au service d'une fin, ce qui signifie qu'elle ne possède pas sa propre logique, elle est un *instrument* pour atteindre un objectif. Samuel Huntington, en particulier, a très bien vu les conséquences de cette approche en ce qui concerne le rôle du militaire dans l'État. La guerre étant, *par nature*, un outil de l'État, il en va par conséquent de même pour la catégorie professionnelle chargée de cet outil. En d'autres termes, puisque la guerre est un instrument de l'État, le guerrier est donc, lui aussi, un instrument au service de la politique de l'État¹⁴.

Clausewitz n'avait pas pour objet de fixer les rôles de chacun dans l'organisation de l'État. Il n'en reste pas moins que sa théorie donne pour la première fois une assise stratégique à la suprématie civile sur les forces armées. En définissant la guerre comme un instrument de l'État, elle rend en effet *compatible avec la théorie stratégique* le fait que les généraux doivent obéissance au pouvoir civil de l'État, ce dernier étant l'incarnation de la volonté politique qui conduit la guerre.

Clausewitz va même plus loin. La politique créant la guerre, il serait en effet « absurde » – selon ses propres mots – de subordonner le point de vue politique au point de vue militaire. Selon le maître prussien lui-même, « l'unique possibilité est celle de la subordination du militaire au politique »¹⁵, ce qui résonne comme une consécration en toutes lettres du principe de suprématie civile.

Il faut cependant se garder de conclusions hâtives, car Clausewitz ne dit rien de la composition de ce « politique ». La suprématie civile sur les forces armées n'est en effet pas une conséquence obligée de l'analyse clausewitzienne des conflits armés, pour une raison

¹³ Samuel Huntington, *The Soldier and the State*, op. cit., p. 55.

¹⁴ *Ibid.*, p. 57.

¹⁵ Carl v. Clausewitz, *De la guerre*, op. cit., p. 398.

simple : c'est le « *point de vue militaire* » qui est l'esclave de la politique de l'État, et non le militaire lui-même en tant qu'acteur institutionnel. La distinction est essentielle, en ce qu'elle nous rappelle que la théorie de la guerre selon le maître prussien serait parfaitement compatible avec un système de dictature militaire. La guerre est un instrument du pouvoir politique, d'où la conséquence que le militaire est un instrument de ce pouvoir politique. Cependant, ce pouvoir politique lui-même peut ne pas être civil, il est parfaitement possible que la politique soit dominée par les forces armées. Il n'est en effet pas de différence, du point de vue de l'analyse clausewitzienne, entre la subordination du général à un pouvoir politique composé de représentants civils élus, et la subordination du même général à un dictateur en uniforme. Cette dernière hypothèse ne remettrait nullement en cause la nature politique de la guerre comme instrument subordonné de l'État. Prenons garde, donc, de ne pas faire dire au maître prussien ce qu'il n'a pas écrit, et rappelons-nous qu'il considérerait lui-même l'organisation de l'État comme une question ne relevant pas du domaine de la stratégie¹⁶. La suprématie civile sur les forces armées n'est pas une conséquence nécessaire de l'analyse clausewitzienne de la guerre, elle n'est que *compatible* avec elle. C'est ce dernier point qui constitue l'apport principal de Clausewitz en matière de rapport du civil au militaire, et il s'agit déjà d'une contribution majeure au regard des conceptions antérieures. Désormais, les systèmes étatiques embrassant la suprématie civile sur les forces armées sont en effet rendus compatibles avec la recherche stratégique de l'efficacité militaire.

Au nom de cette efficacité militaire, Clausewitz se permettra cependant des incursions plus marquées dans le domaine des rapports institutionnels entre civils et militaires ; son grand rival Antoine de Jomini se le permettra également. Les deux stratégestes formuleront certes des propositions auxquelles les canons modernes de la suprématie civile s'opposent, mais elles demeurent révélatrices des problèmes institutionnels qu'il appartiendra à l'État de résoudre.

Des propositions dépassées, mais révélatrices des enjeux institutionnels à résoudre

Pour reprendre l'analogie de Clausewitz lui-même, il semblerait que le stratégeste ne soit pas exactement, face à l'organisation de l'État, dans la même situation que le général devant sa carte. Le général ne peut modifier le terrain sur lequel il devra opérer, mais le stratégeste peut émettre des propositions quant à l'organisation de l'État. C'est à ce titre que l'auteur de *De la Guerre* va se permettre de s'engager, à la marge, dans les jeux tenant à la structure étatique. Ce sera l'objet de

¹⁶ V. *Supra*, p. 2.

la proposition émise au chapitre VI b du Livre VIII du maître ouvrage, selon laquelle, s'il se trouve que le général en chef et le décideur politique ultime ne sont pas la même personne, le premier doit être membre du gouvernement, afin que ce dernier puisse prendre part à toutes les grandes décisions militaires¹⁷. À n'en pas douter, cette proposition touche aux relations entre civils et militaires, dans la mesure où elle plaide pour une représentation des intérêts militaires au sein du plus haut conseil de gouvernement de l'État. Cependant, cette proposition est largement marquée par son temps, et ne correspond plus aujourd'hui aux canons de la suprématie civile, en particulier dans les régimes de type démocratique.

Le conseil de Cabinet est une instance politique, où se manifeste au plus haut niveau l'exercice du pouvoir au sein de la fonction exécutive. La délibération au sein de cette instance ne peut donc appartenir qu'aux autorités politiques constituant le pouvoir exécutif. Or, si à l'époque de Clausewitz, il était encore possible de considérer les forces armées comme un acteur politique, ce n'est plus le cas aujourd'hui en démocraties. Les forces armées sont une *administration*. Elles constituent une subdivision à l'intérieur du pouvoir exécutif, lequel, selon la formule de la Constitution de 1958, « dispose » d'elles. Or, comme le relevait déjà le grand constitutionnaliste Léon Duguit à propos de l'emploi du même terme dans les lois constitutionnelles de 1875, « disposer de la force armée, c'est pouvoir s'en servir comme d'une force matérielle inconsciente. »¹⁸ La force armée n'a donc pas de volonté propre, elle ne fait qu'exprimer la volonté d'autrui, à savoir celle de l'autorité qui dispose d'elle en vertu des textes constitutionnels. Pour reprendre les mots d'un autre auteur, le militaire « parle au nom d'un autre. »¹⁹ Or, cet autre est connu dans les régimes modernes, il s'agit tout simplement du ministre de la Défense. En conséquence, la représentation des intérêts militaires au sein du Conseil de gouvernement ne peut se faire que par l'intermédiaire de ce ministre, chef hiérarchique de l'administration militaire.

Dans une telle configuration, offrir comme le suggère Clausewitz un siège au général en chef au sein du conseil de gouvernement serait directement contraire à la réalité actuelle de la suprématie civile. Cela reviendrait en effet à briser la subordination des armées à leur ministre, en mettant leur chef administratif au même niveau que leur chef politique. Le chef d'état-major – ou quel que soit son titre – deviendrait un personnage politique, un « quasi-ministre », une situation que les démocraties occidentales modernes rejettent dans leur très grande majorité. La seule exception est constituée par l'État d'Israël, qui

¹⁷ Carl v. Clausewitz, *De la guerre*, op. cit., p. 400.

¹⁸ Léon Duguit, *Traité de droit constitutionnel*, Paris, E. de Boccard, 1924, p. 597.

¹⁹ Gaston Berger, « Hommes politiques et chefs militaires (Etude psycho-sociologique) », *La Défense nationale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, p. 25.

établit comme un usage la présence du chef d'état-major général dans les réunions du conseil des ministres²⁰, avec pour conséquence que ce militaire dispose d'une liberté politique inégalée dans les démocraties modernes. Grâce à son siège – certes sans droit de vote, mais avec participation à l'ensemble des débats –, la plus haute autorité militaire israélienne peut se considérer comme déliée de sa subordination administrative, et se considérer non plus comme un subordonné du gouvernement, mais comme son égal devant le peuple. Un système sain de relations entre civils et militaire dans un régime démocratique ne peut tolérer cela. La proposition clausewitzienne doit donc être rejetée sans ambiguïté comme non conforme aux réalités actuelles de la suprématie civile institutionnalisée.

Clausewitz n'est pas le seul stratégeste à s'être aventuré sur ce terrain des relations entre civils et militaires. Antoine de Jomini, dans son *Précis de l'art de la guerre*, s'est ainsi penché sur l'un des aspects les plus délicats de l'équilibre entre pouvoir civil et autorité militaire. L'auteur suisse base sa réflexion sur sa distinction entre « *politique de la guerre* » et « *politique militaire* ». La seconde est la plus simple d'explication, elle désigne « *les combinaisons militaires d'un gouvernement ou d'un général.* »²¹ La politique de la guerre, pour sa part, s'intéresse aux « *combinaisons par lesquelles un Homme d'État doit juger lorsqu'une guerre est convenable, opportune ou même indispensable.* »²² Cet Homme d'État de Jomini, qui est-il ? Prenant acte de ce qu'il appelle lui-même la « *séparation de la toge et de l'épée* », l'auteur reconnaît que la politique de la guerre est davantage l'apanage de la première que de la seconde, mais sans opérer pour autant une distinction stricte entre civils et militaires. La distinction entre les deux domaines tient davantage à la nature des décisions qu'au statut civil ou militaire de celui qui les prend. Cependant, cette séparation des deux sphères de la politique entraîne des conséquences quant à la marge de liberté qui doit, selon Jomini, être laissée au commandant militaire. En effet, si la politique de la guerre est largement dépendante des raisons pour lesquelles l'État entre en guerre, la même contingence ne se retrouve pas au niveau de l'exécution. En deçà de la politique de la guerre, Jomini insiste au contraire sur l'existence de principes propres à l'action militaire, dont le respect conditionne la victoire militaire²³. En conséquence, si le général n'a certes pas la maîtrise des raisons conditionnant la politique de la guerre, il lui appartient cependant, une fois cette politique tranchée, de mettre à exécution une *expertise* qui, seule, apportera le succès des armes. Or, pour maximiser les chances de

²⁰ Yoram Peri, *Generals in the Cabinet Room : How the Military Shapes Israeli Policy*, Washington, United States Institute of Peace Press, 2006, p. 156.

²¹ Antoine de Jomini, *Précis de l'art de la guerre*, Paris, Perrin, 2008, p. 89-90.

²² *Ibid.*, p. 50.

²³ *Ibid.*, p. 57.

victoires, le militaire doit avoir la liberté nécessaire au déploiement de cette expertise dans le maniement des principes de la guerre. D'où la conclusion de Jomini : « *Un général dont le génie et le bras sont enchaînés par un conseil aulique à deux cents lieues du théâtre de la guerre, luttera avec désavantage contre celui qui aura toute liberté d'agir.* »²⁴

On touche ici, avec l'auteur suisse du *Précis*, à la délicate question de l'équilibre à trouver entre le contrôle gouvernemental sur la guerre – pour que celle-ci demeure le moyen d'une fin définie –, et la liberté du commandant militaire dans la conduite du moyen violent. Il faut cependant noter la prudence de Jomini lorsqu'il aborde cette question. Il ne prétend en effet pas que la stratégie commande nécessairement un degré précis d'autonomie du général, il se contente simplement de noter qu'une marge de liberté doit exister si l'État entend triompher par les armes. Jomini n'est donc guère prescriptif, il se fait plutôt révélateur des enjeux institutionnels qu'il appartiendra à l'État de résoudre.

Bien plus tard, un autre stratège s'intéressera à cette question, mais avec moins de prudence. Basil Liddell Hart déclarera ainsi que le commandant en chef est investi d'une responsabilité, celle de la « *mise en œuvre, selon ce qui sert au mieux les intérêts de la haute politique de guerre, des forces armées qui lui sont confiées sur le théâtre d'opération qu'on lui a assigné.* » Pour Liddell Hart, cela implique que, dans l'hypothèse où le commandant estime que les moyens qui lui sont confiés sont insuffisants, « *il est en droit de le faire remarquer ; et si son opinion n'est pas prise en considération, il peut refuser le commandement ou se démettre.* »²⁵ Pour cet auteur, la théorie stratégique justifie donc ce que les analystes américains appellent le « *resign in protest* », c'est-à-dire la possibilité pour un haut gradé d'exprimer son désaccord avec ses maîtres civils en démissionnant. Notons d'emblée que cette possibilité n'est pas reconnue par le droit français, qui subordonne la démission d'un officier à l'accord préalable du ministre (article L. 4139-13 du Code de la Défense), lequel peut invoquer « *l'intérêt du service* » pour la refuser (arrêt *Crozet* du Conseil d'État, le 27 novembre 1959)²⁶. La doctrine américaine est moins unanime, mais Richard Kohn note à tout le moins qu'il n'existe nullement de tradition de démission en protestation²⁷. L'opinion majoritaire des

²⁴ *Ibid.*, p. 96.

²⁵ Basil Liddell Hart, *Stratégie*, traduit par Lucien Poirier, Paris, Perrin, 2007, p. 514.

²⁶ V. sur ce point : Florent Baude et Fabien Vallée, *Droit de la Défense*, Paris, Ellipses, 2012, p. 503-504.

²⁷ Richard Kohn, « Building Trust. Civil-Military Behaviors for Effective National Security », Don Snider et Suzanne Nielsen (dir.), *American Civil-Military Relations* :

spécialistes s'accorde d'ailleurs pour considérer qu'il s'agit bien d'une rupture de la suprématie civile intolérable dans le régime démocratique américain²⁸.

Le sort réservé à la proposition de Liddell Hart confirme en creux la prudence observée par Antoine de Jomini. La théorie stratégique peut avoir des propositions à formuler en matière d'organisation institutionnelle de l'État, mais elle ne peut se permettre de poser des affirmations. On observe cependant déjà, avec ces quelques exemples, le danger potentiel que peut faire peser la théorie stratégique sur la bonne marche de la suprématie civile. Les acteurs tant politiques que militaires ne sont en effet pas à l'abri d'une lecture extrémiste de certaines théories se réclamant du discours stratégique, avec pour conséquence une remise en cause intellectuelle des piliers de la relation entre civils et militaires dans les régimes modernes.

LES CONSÉQUENCES DES DÉRIVES ACTUELLES DU DISCOURS STRATÉGIQUE SUR LA SUPRÉMATIE CIVILE

Les systèmes étatiques sont dans une large partie le produit de l'Histoire, et donc des contraintes et des expériences propres à chaque pays. La France républicaine a ainsi toujours œuvré dans le sens d'une soumission de plus en plus étroite de l'appareil militaire au pouvoir politique civil. Cette volonté de soumission des armées s'est manifestée dès la III^e République avec la théorisation de l'armée comme « *Grande Muette* » absolument obéissante, avant d'être poussée à son extrême sous la V^e République, laquelle a brisé le pouvoir militaire comme toutes les autres grandes « *féodalités administratives* » historiques²⁹.

La théorie stratégique n'a guère eu son mot à dire en la matière, mais tel n'a pas été le cas aux États-Unis. Bien que féroce attachés au principe de suprématie civile, ils ont en effet été sensibles à un certain discours stratégique qui a pu s'avérer nocif pour l'équilibre entre civils et militaires. Prenant racine dans une sacralisation excessive du professionnalisme militaire (A), le discours stratégique contemporain en arrive même parfois à préempter la décision, au détriment du pouvoir civil (B).

the Soldier and the State in a New Era, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2009, p. 282.

²⁸ Peter Feaver, *Armed Servants*, op. cit., p. 65.

²⁹ Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, Paris, Fayard, 1994, p. 259.

Le militaire professionnel : un expert sacralisé

Les grands auteurs ne sont jamais maîtres de l'interprétation de leurs écrits, si bien que la réception de leur doctrine peut souffrir d'importants biais de lecture. Il en sera ainsi de la distinction du *Précis* d'Antoine de Jomini entre la « *politique de la guerre* » et la « *politique militaire* », telle que l'école militaire américaine l'a relue.

Pour comprendre ce phénomène, un retour à l'histoire militaire américaine est cependant nécessaire. Ainsi que l'a souligné Russel Weigley, l'esprit militaire outre-Atlantique s'est largement construit dans un environnement hostile aux forces armées permanentes. La société américaine ne faisait pas confiance aux militaires, dont les valeurs d'obéissance, d'honneur et de sacrifice étaient parfois même considérées avec dédain par la philosophie libérale. En conséquence de cette hostilité sociale, les militaires se sont repliés sur eux-mêmes, formant très vite une caste à part de la société américaine, cultivant son particularisme³⁰.

La guerre de Sécession viendra bouleverser le petit monde militaire américain et le propulsera sur le devant de la scène, mais ce ne sera pas l'occasion d'une réconciliation avec la philosophie américaine du contrôle civil, tout au contraire. Le monde militaire d'après la guerre se mettra en effet en recherche d'une théorie stratégique lui permettant d'imposer le plus possible son point de vue à des dirigeants civils qu'il méprise largement.

Cette mise de la théorie stratégique au service de l'ambition du monde militaire américain sera largement le fait d'un auteur en particulier, dont l'influence sur l'esprit militaire aux États-Unis s'avèrera colossale. Emory Upton se fera en effet le champion de la primauté du militaire professionnel dans les affaires de défense. Dans son premier ouvrage – *The Armies of Asia and Europe* en 1878 –, il analyse les succès des armées prussiennes contre l'Autriche puis la France comme étant le résultat d'un système institutionnel confiant les décisions militaires essentielles aux professionnels en uniforme. La critique contre le système américain de suprématie civile est transparente : pour Upton, l'amélioration du potentiel militaire des États-Unis passe nécessairement par une reprise de l'expérience allemande³¹, ce qu'il s'attèlera à

³⁰ V. sur ce point : Russel Weigley, « The American Civil-Military Gap : A Historical Perspective, Colonial Times to the Present », Peter Feaver et Richard Kohn (dir.), *Soldiers and Civilians : the Civil-Military Gap and American National Security*, Cambridge, MIT Press, 2001, p. 215 et ss.

³¹ Emory Upton, *The Armies of Asia and Europe*, New York, D. Appleton and Company, 1878, p. 317-323.

montrer dans son deuxième ouvrage, considéré comme son chef-d'œuvre : *The Military Policy of the United States*, paru en 1904³².

Dans la société américaine de l'après-guerre de Sécession, Upton ne fut guère entendu. Cependant, ses arguments résonnèrent avec force dans l'esprit militaire, lequel eut sa revanche avec les deux conflits mondiaux du XX^e siècle et surtout la Guerre froide qui leur succéda. Pour la première fois, les armées américaines ne démobilisent pas à la fin du conflit, et prennent en conséquence une importance considérable dans une société aux fondements libéraux bousculés.

Les travaux d'Upton trouvent à cette occasion un écho dans la relecture du *Précis* d'Antoine de Jomini. L'accent mis sur l'importance de l'expert en uniforme se conjugue en effet à la perfection avec la reconnaissance par Jomini de l'existence de « *principes* » dans l'exécution de la politique militaire, qui doivent toujours être respectés pour permettre la victoire³³. Certes, ce n'est pas le militaire qui décide de la guerre, mais une fois celle-ci décidée, c'est le militaire qui la *conduit*. Or, la conduite de la guerre obéit à des « *principes* ». Elle est un art d'exécution, qui doit, en tant que tel, être laissé à l'expertise du professionnel. L'esprit militaire américain s'approprie ainsi l'analyse jomienne de la guerre pour en faire le domaine de l'expertise professionnelle : la prétention du militaire professionnel à réduire au maximum l'ingérence du pouvoir civil dans la conduite de la guerre se trouve donc légitimée par la théorie stratégique, au prix d'une relecture du *Précis* faisant fi de la prudence originelle de son auteur³⁴.

La douloureuse expérience de la guerre du Viet Nam n'a fait que consolider cette approche, en ce que la défaite est imputée par le monde militaire au non-respect par les dirigeants civils des « *principes* » du professionnel en uniforme. La lecture doctrinale de l'échec au Viet Nam est à cet égard d'une grande importance : il est en effet vécu comme une confirmation *a contrario* de la nécessité pour le militaire de disposer d'une liberté conséquente dans la conduite des opérations, la défaite étant causée par l'ingérence du pouvoir civil³⁵. La leçon sera retenue par les militaires américains. La guerre est une entreprise meurtrière d'une très grande violence, qui ne doit pas être décidée à la légère, mais qui, une fois décidée, doit être laissée à la conduite experte des professionnels dont elle est le métier ; telle est la logique qui

³² Emory Upton, *The Military Policy of the United States*, Washington, Government Printing Office, 1904, p. 97-135.

³³ Antoine de Jomini, *Précis de l'art de la guerre*, *op. cit.*, p. 57.

³⁴ Robert Cassidy, « Prophets or Praetorians ? The Uptonian Paradox and the Powell Corollary », *Parameters*, automne 2003, p. 130 et ss.

³⁵ H. McMaster, *Dereliction of Duty : Lyndon Johnson, Robert McNamara, the Joint Chiefs of Staff, and the Lies that Led to Vietnam*, New York, HarperCollins, 1997 ; V. également l'analyse de Peter Feaver : *Armed servants*, *op. cit.*, p. 177 et s.

soutient la célèbre doctrine Weinberger-Powell qui a conditionné jusque dans les années 2000 la politique militaire américaine³⁶.

La conjugaison de l'influence d'Emory Upton et d'une certaine interprétation d'Antoine de Jomini aboutit ainsi à un discours prescriptif en matière de relations entre pouvoir civil et autorités militaires. S'il appartient au premier de décider de la guerre, son rôle ne s'étend pas à la conduite des opérations, qui doit être l'apanage des secondes. Cette conception des rôles respectifs du civil et du militaire peut même aller plus loin encore, vers une véritable préemption du politique par le militaire.

Préemption du politique par le stratège : quand le militaire décide à la place du civil

« *La réponse est 350 000 soldats. Quelle est la question ?* ». La réplique est volontairement caricaturale, mais elle capture l'idée de certains responsables militaires de l'époque Clinton, qui exagéraient les demandes d'effectifs pour dissuader les responsables civils de décider une intervention militaire³⁷. L'emploi de la force est en effet une décision complexe, qui doit se préparer en amont en fonction d'une doctrine. Cette dernière est donc un enjeu majeur en termes de rapports entre les militaires et le pouvoir civil. C'est en effet à la doctrine militaire qu'il incombe d'assurer que l'État pourra mener *efficacement* les opérations qu'il aura *légitimement* décidées, d'où une tension inhérente à sa définition entre l'expertise militaire qui recherche l'efficacité, et l'intervention civile qui vise sa légitimité. Une doctrine qui ne laisse au décideur politique que le choix entre l'inaction et l'engagement de 350 000 hommes ne réalise pas cet équilibre, cet exemple nous montre donc en quoi la conception héritée de la conjugaison Jomini-Upton telle qu'exposée précédemment est porteuse de grands dangers. L'expertise sacralisée de l'autorité militaire peut en effet monopoliser la définition de la doctrine militaire, avec pour conséquence que la décision politique – apanage théorique du pouvoir civil – devient elle-même contrainte par une conception stratégique de la défense qui lui échappe.

Un bel exemple d'une telle tentative d'usurpation de la décision politique par l'autorité militaire nous est fourni par la réforme de l'*US Army* dans les années 1970. Le chef d'état-major de l'*Army*, Creighton Abrams, a ainsi modifié la doctrine d'organisation des forces dans le sens d'une intégration des unités de réserve et de la Garde nationale aux plans d'active. L'objectif poursuivi était clair, il visait à rendre obligatoire la mobilisation des réserves aux côtés des unités d'active

³⁶ V. sur ce point : Robert Cassidy, « Prophets or Praetorians ? », *op. cit.*

³⁷ Cité par : Owens Mackubin, « Rumsfeld, the Generals, and the State of US Civil-Military Relations », *Naval War College Review*, Automne 2006, vol. 59, n° 4, p. 68 ss.

dans l'hypothèse d'une opération terrestre. Ainsi, le pouvoir politique n'aurait qu'un choix militaire limité : s'il optait pour une intervention de troupes au sol, il se verrait dans l'obligation d'ordonner la mobilisation de l'ensemble des réserves. Le général Abrams s'est montré explicite en présence de ses subordonnés : « *ils ne nous enverront plus à la guerre sans appeler les réserves* » disait-il, ce qui montre clairement que son but était de peser sur la décision politique elle-même³⁸.

Le poids de l'expertise militaire dans la définition de la doctrine se fait donc lourdement sentir quant à la marge de manœuvre du pouvoir civil dans la politique de défense des États-Unis. Bien entendu, les civils ne se laissent pas toujours faire de la sorte, et Donald Rumsfeld en particulier était connu de la haute hiérarchie militaire pour garder jalousement le pouvoir de décision des civils, s'investissant par exemple de près dans la conduite des opérations en Afghanistan³⁹. Cependant, l'équilibre entre civils et militaires dépend alors davantage de la personnalité des dirigeants civils que d'une conception saine des rôles des uns et des autres.

La doctrine de dissuasion nucléaire constitue un autre exemple du poids des militaires dans la définition des options à disposition du pouvoir politique. Pour les États-Unis durant la Guerre froide, la dissuasion nucléaire reposait ainsi sur le *Single Integrated Operational Plan*, qui définissait les différentes options de frappe nucléaire. Le plan était tout entier élaboré par le *Joint Strategic Target Planning Staff*, sous la direction étroite du commandant en chef du *Strategic Air Command*, et sous le sceau d'un secret jalousement gardé. Un membre de l'état-major du SAC n'a, par exemple, pas hésité à indiquer que si le Président était venu en personne demander à voir le plan, il aurait certes obéi... mais se serait ensuite empressé de recommander des changements au plan pour en garantir l'intégrité la plus totale⁴⁰. La complexité extrême du SIOP nécessitait en effet, selon l'esprit militaire américain, une primauté à l'expertise en uniforme, car la doctrine nucléaire était considérée comme le domaine où l'expertise militaire devait être la plus absolument respectée. Le Président décide certes de l'emploi, mais il le fait dans le cadre d'un Plan minutieusement préparé par des experts afin d'en garantir l'efficacité.

Les conséquences étaient potentiellement dramatiques, comme en témoigne l'analyse menée par Peter Feaver au tournant des années

³⁸ V. sur ce point : Richard Betts, « Are Civil-Military Relations Still a Problem ? », Don Snider et Suzanne Nielsen (dir.), *American Civil-Military Relations : the Soldier and the State in a New Era*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2009, p. 33 et ss.

³⁹ Peter Feaver, *Armed Servants*, op. cit., p. 291.

⁴⁰ Peter Feaver, *Guarding the Guardians : Civilian Control of Nuclear Weapons in the United States*, Ithaca, Cornell University Press, 1992, p. 59-60.

1990. L'auteur révèle en effet à quel point la décision politique était contrainte par les considérations stratégiques du SAC. Il cite l'exemple d'un SIOIP déclassifié, dans lequel la sélection par le Président d'une simple option de « *contre-force limitée* » aurait pu aboutir, du fait des différents niveaux de redondance, d'assurance de résultat des frappes, et de sélection en opportunité des cibles pour les têtes lancées en surplus, à une frappe visant non seulement les forces ennemies sélectionnées, mais également des barrages et des centres industriels⁴¹.

Le discours stratégique est donc loin d'être neutre quant aux rapports entre le pouvoir civil et les autorités militaires. Comme nous l'enseigne le système américain, il peut même aboutir à une véritable usurpation de la décision politique. Certes, aucun discours stratégique ne plaide pour une décision d'emploi de la force prise par les militaires. Cependant, en conditionnant la doctrine, la stratégie peut aboutir à ce que le militaire préempte la décision civile.

Il ne s'agit pas néanmoins de condamner dans l'abstrait l'ingérence de la théorie stratégique dans le domaine des relations entre civils et militaires. Le besoin d'expertise militaire est réel, les militaires ont une place indéniable dans la définition des options d'emploi de la force, ne serait-ce que pour en assurer l'efficacité militaire concrète. Cependant, l'efficacité militaire n'est pas le seul critère. La décision d'emploi de la force doit également être *légitime*, et cela signifie en ce qui concerne les régimes démocratiques modernes qu'elle doit se conformer au principe de suprématie civile. Au moment de conclure notre étude, il est ainsi bon de rappeler encore une fois les enseignements de Clausewitz. La guerre n'étant qu'un instrument politique, l'efficacité militaire ne saurait être une fin en soi. Cette efficacité est, au contraire, elle-même un moyen au service d'un objectif. Or, dans nos régimes démocratiques, ce sont les représentants civils élus qui définissent cet objectif. L'efficacité du moyen violent doit donc se conjuguer avec la légitimation démocratique de sa fin, une réalité que le stratège doit conserver à l'esprit lorsqu'il s'aventure dans le domaine de l'organisation militaire de l'État.

⁴¹ *Ibid.*, p. 58-59.

QUAND LA REPRISE EN MAIN N'EST PLUS POSSIBLE

Pilotes de drones et téléchirurgiens

Caroline Moricot

Éditions de l'EHESS | « Techniques & Culture »

2019/2 n° 72 | pages 164 à 179

ISSN 0248-6016

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-techniques-et-culture-2019-2-page-164.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.
© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Quand la reprise en main n'est plus possible

Pilotes de drones et téléchirurgiens

Caroline Moricot

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/tc/12348>

DOI : 10.4000/tc.12348

ISSN : 1952-420X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 25 novembre 2019

Pagination : 164-179

ISBN : 978-2-7132-2787-5

ISSN : 0248-6016

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Caroline Moricot, « Quand la reprise en main n'est plus possible », *Techniques & Culture* [En ligne], 72 | 2019, mis en ligne le 02 janvier 2022, consulté le 11 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tc/12348> ; DOI : 10.4000/tc.12348

Tous droits réservés



Quand la reprise en main n'est plus possible

Pilotes de drones et téléchirurgiens

Dans les contextes de travail automatisés, on a longtemps compté sur les opérateurs pour « reprendre la situation en main » en cas de défaillance des systèmes. Il s'agissait alors de basculer dans un mode manuel pour reprendre le contrôle de la machine en direct, c'est-à-dire sans l'aide des automatismes. « Back to basics » disent les pilotes d'avions et ils sont d'ailleurs régulièrement entraînés à cette procédure. On verra dans cet article que dans le cas des machines pilotées à distance –le drone militaire et le robot chirurgical– cette reprise en main¹ par l'opérateur n'est techniquement plus possible. Nous examinerons ces deux cas exemplaires à partir d'enquêtes de terrain² réalisés dans les milieux respectifs de l'escadron de drones militaires (durant l'année 2014)³ et du bloc opératoire équipé du robot de téléchirurgie (entre 2010 et 2014)⁴. Les dispositifs d'action à distance créent, en effet, une situation particulière en ce que leur conversion dans des modes manuels en cas de panne est impossible du fait de la distance entre l'opérateur aux commandes et l'espace hors de sa portée directe où se déploient les effets de son geste. Si la dissociation entre la part automatisée et la part humaine du geste technique était jusqu'à présent (dans le pilotage d'un avion par exemple) l'un des modes principaux de remédiation aux pannes, l'interdépendance de la part machinique et de la part humaine dans l'accomplissement de l'action est désormais telle que leur séparation rend à la fois le fonctionnement normal inopérant et sa restauration par les opérateurs de première ligne impossible.

La combinaison d'objets techniques de plus en plus performants, alliés à la puissance des calculateurs (qui modélisent les processus d'action et les rendent ainsi en théorie universels et transposables) et à la transmission instantanée de données, a rendu possible au tournant des années 1990 le fait d'être *ici* et de projeter son action *ailleurs*. Cette convergence de technologies et leur mise en réseau se déploient au sein d'un système encore en devenir aujourd'hui. Si les représentations du grand public mettent en avant la performance technique⁵, il serait erroné de penser que ces systèmes fonctionnent tout seuls et d'omettre qu'ils restent dépendants

d'un ensemble humain avec lequel ils agissent en coopération. Dans les faits, l'observation de l'activité, au sens du « travail en train de se faire » (Ughetto 2018), dans ces systèmes montre bien entendu autre chose, et en particulier une omniprésence des opérateurs. Par exemple, le raccourci « avion sans pilote » qui désigne communément le drone met en avant une supposée autonomie de l'objet technique que la formule « pilote sans avion » aurait beaucoup moins bien rendu (Dubey & Moricot 2016). La sociologie de la traduction a démontré, avec la notion de symétrie, l'intérêt de penser ensemble et dans une dynamique commune ; « humains et non-humains » (Akrich, Callon & Latour 2006) ; elle reste cependant en retrait sur « ce que cela fait d'abord aux humains ». C'est cette question qui, au fond, guide mon travail.

Par exemple, durant une télé-opération, on peut observer les doigts du chirurgien introduits dans des anneaux, ses mains semblant se déplacer dans le vide dans la partie basse de la console, comme s'il tenait des instruments invisibles. Sur l'écran, la matière surgit, lumineuse et brillante. Chacun peut observer la progression des instruments dans le corps du patient et apprécier la dextérité de celui ou de celle qui les « tient » sans pour autant avoir dans son champ de vision la main qui les manipule. Au-dessus du patient, les immenses bras du télémanipulateur bougent d'une manière qui, bien qu'elle ne le soit pas, semble autonome. L'infirmière instrumentiste et deux assistants du chirurgien entourent le lit du patient, se plaçant comme ils le peuvent entre les bras du « robot » ou un peu à distance pour éviter de prendre un mauvais coup. Ils ont les yeux rivés sur l'écran et suivent l'action, intervenant si nécessaire pour nettoyer la caméra de l'endoscope, changer un instrument ou tenir un organe à l'aide d'un instrument laparoscopique facilitant ainsi le cheminement du chirurgien. Le reste du temps, leurs bras sont croisés ou leurs mains jointes, immobiles. Durant l'opération, le corps du patient n'est touché que par la machine. La magie du geste chirurgical semble atteindre son apogée (Pouchelle 2007).

La place accordée au corps des opérateurs offre une clé de lecture des techniques d'action à distance. Héritières de la pensée de l'automatisation qui vise à substituer à l'activité humaine des techniques machiniques, elles se sont enrichies avec le courant cobotique des années 2000 (Peshkin & Colgate 1999) d'une pensée de la coopération qui réintègre l'opérateur et son geste. Il est alors moins question de la rivalité entre une machine constante, puissante, sans état d'âme, et un opérateur adaptatif et sensible que de la combinaison de ces qualités pour produire un ensemble plus efficace. Pour autant, la configuration spatiale de l'activité (l'attention à la « technogéographie » au sens de Oudshoorn 2012) fait l'objet d'une redistribution entre l'espace immédiat de l'opérateur (à portée de sa main) et l'espace distant, parce qu'hostile ou inaccessible, dans lequel son corps n'entre pas. L'objet de l'activité – la matière travaillée – ne peut être touché autrement que par le biais d'un ensemble de médiations. Comment ces médiations se reconfigurent-elles en cas de panne ? Quelles sont les conséquences de la « délocalisation » du geste sur les modes de réparation, restauration ou autres remédiations lorsque leur nécessité fait jour ?

Le défaut d'unité de lieu, parce qu'il instaure un cloisonnement entre des espaces disjoints, engage à des coordinations plus nombreuses et à des alliances renouvelées. Le confinement du corps de l'opérateur est une conséquence de l'action à distance dont on ne mesure pas encore

tous les effets. La co-localisation des opérateurs de drone sur le théâtre d'opérations ou la présence du chirurgien devant sa console dans le bloc opératoire vient, dans la pratique actuelle, nuancer les choses, mais la voie est désormais ouverte à une autre organisation du travail. Si l'unité de lieu ne constitue plus un impératif, les espaces de travail disjoints se retrouvent cependant dans une temporalité conjointe, dite « temps réel ». Cette quête de l'instantanéité est un élément clé de l'immersion et de l'action dans des espaces distants. C'est elle qui fait l'objet de toutes les attentions car la rupture de la temporalité conjointe est brutalement synonyme de panne majeure.

Les techniques d'action à distance font l'objet d'une recherche très dynamique en particulier depuis les années 1980 où l'on a vu converger les efforts de la robotique et de l'intelligence artificielle, de la microélectronique et de l'informatique, dans un projet visant à rendre possible l'intervention humaine dans des espaces réputés inaccessibles ou dangereux. En première ligne, l'industrie nucléaire et l'industrie chimique ont motivé et soutenu ces travaux afin de se doter de robots télé-opérés pour soulager le travail des opérateurs et, surtout, pour espérer les protéger en cas d'incident.

La notion de télé-opération renvoie à l'idée d'un contrôle à distance des machines ou, autrement dit, à la mise en œuvre de manipulateurs permettant à l'opérateur d'agir mécaniquement et à distance grâce à des retours sensoriels (généralement la vue et la sensation d'effort). Il s'agit donc par le recours à la technique de lui permettre de transposer à distance et en temps réel ses capacités d'action (manipulation, observation). Le principe repose sur le couplage de deux machines dont l'une est à la main de l'opérateur et l'autre dans l'environnement qui lui est inaccessible. La question du retour d'effort et de la dextérité à distance est travaillée avec succès sur le plan théorique et pratique. Les télémanipulateurs utilisés dans les milieux impossibles d'accès ou hostiles à l'opérateur (exploration interne du corps humain, nucléaire, spatial, sous-marin, sous-terrain, off-shore, déminage, inspection de ponts ferroviaires ou routiers, par exemple) s'inscrivent dans une catégorie que les roboticiens nomment « télémanipulateurs maître-esclave à retour d'effort » pour souligner que la main de l'être humain commande une mécanique distante qui reproduit fidèlement et docilement son geste. Grâce à l'avènement de l'informatique, dans les années 1990, le lien physique entre la machine qui intervient et le poste de l'opérateur est coupé. L'enjeu technique est de parvenir à maintenir à la fois le retour d'effort, la vision sur la tâche et des sensations tactiles fines car le degré d'immersion est fonction des sensations ressenties et de l'adéquation des différents sens entre eux (le toucher et la vue, par exemple). Autrement dit, ce type de dispositif repose sur la sensation d'une continuité fabriquée par le système de liaison de données et maintenue par sa stabilité et sa fiabilité. Sur cette force repose également la vulnérabilité du dispositif : toute rupture de la liaison signe pour l'opérateur la fin de son immersion dans l'espace distant, c'est-à-dire une émersion (éjection) qui fait ressurgir la discontinuité entre les différents points du système et le rend impuissant à agir.

La recherche en robotique (jointe à celle sur l'intelligence artificielle) ne vise plus seulement aujourd'hui à reproduire, mais également à « optimiser » le geste de l'opérateur humain, en le soulageant (porter un poids), en le limitant (ne pas franchir une zone définie), en lui donnant

1 & 2. **Système de drone**

1. Poste de commande du drone
2. Sur la base de Kandahar en Afghanistan, un drone MQ9 Reaper de General Atomics





3 & 4. **Système de téléchirurgie**

3. L'équipe autour du robot et de la table d'opération

4. Le chirurgien devant la console

Les deux dispositifs, système de drone et système de téléchirurgie, reposent sur le même type d'architecture en quatre points principaux: une machine située dans le territoire hostile ou inaccessible (1), commandée à distance par un opérateur situé à l'arrière, assis devant une station de contrôle qui lui permet à la fois de piloter la machine et de recevoir les informations visuelles qu'elle lui transmet (2) et un système de liaison de données assurant le lien entre le poste de commande et la machine (et réciproquement) (3), mais également en mesure de transmettre en temps réel ces mêmes données en d'autres points du réseau (4).

une amplitude supérieure, etc., bref en l'accompagnant dans l'idée de le faciliter. Cet accompagnement procède d'une transformation et cela comporte aussi un revers. Il ne s'agit plus seulement d'amplifier fidèlement le geste (dans une problématique maître/esclave), mais de modifier les conditions d'exercice de la tâche et, partant, les représentations d'un environnement sociotechnique qui, pour une part, « agit » seul. Cette optimisation du geste s'accompagne d'une contrepartie essentielle : l'action humaine est rendue indissociable de l'action mécanique. En effet, les techniques d'action à distance visent à améliorer la performance, mais il s'agit moins de performances individuelles que d'une performance globale dont l'humain est l'un des rouages (Cole & Griffin 1980). Le fonctionnement en réseau distribue les tâches entre différentes technicités, humaines et mécaniques, qui se complètent et s'agrègent. Par exemple, la précision du geste chirurgical est augmentée avec l'usage du robot qui annule automatiquement les tremblements de la main, de sorte que si le chirurgien agit toujours sur l'instrument (au travers de ses doigts insérés dans des *joysticks*), ce dernier est stabilisé par la machine. Sur un autre registre, les opérateurs du drone s'emploient à recueillir les images transmises par le capteur, des images qui sont diffusées instantanément au centre de commandement qui les croise avec d'autres sources d'information et construit ainsi une décision qui sera exécutée par un autre groupe d'opérateurs (avions de combat ou troupes au sol). On rejoint ici la thèse d'Edwin Hutchins qui soutient que les connaissances et la coopération (les processus cognitifs) sont distribuées au sein de systèmes incluant non seulement des individus, mais aussi des artefacts. Prenant l'exemple du pilotage d'un avion, Hutchins montre que les opérateurs deviennent des partenaires d'un « système cognitif » qui les implique, mais qui pose aussi la question du contrôle de l'action (Hutchins 1994).

Le retour visuel permet de suivre à distance la progression de l'action, de la contrôler, de la corriger. Cette liaison qui active un retour d'information essentielle pour l'auteur du geste requiert des qualités de fiabilité et d'instantanéité d'un niveau très élevé. Ces techniques donnent à la vue un rôle dominant et central (voir mieux, pouvoir zoomer sur un point d'intérêt, etc.) qui suggère que *voir, c'est faire*. Dans le cas du système de drone, comme dans celui du système de téléchirurgie, l'analyse de l'image oriente la poursuite de l'action. Il y a cependant un revers, car toute défaillance rend le dispositif immédiatement et brutalement inutilisable⁶. L'opérateur de drone aveugle devient un opérateur inutile, le chirurgien qui ne peut plus contrôler son geste par le regard est immobilisé.

Examinons ce qui se passe alors dans nos deux cas de figure. Si une perte de liaison satellitaire entre la station de contrôle et le drone survient, ce dernier est programmé – et cette programmation est constamment actualisée par le pilote au fil de la mission – pour suivre une route en mode automatique et aller se poser dans un lieu défini. La mission est alors abandonnée et l'opérateur est, de fait, évincé d'un dispositif qui ne communique plus. Cette éjection n'est pas sans faire écho – bien que selon des modalités très différentes, voire opposées – au dernier recours du pilote de chasse qui, lorsque la reprise en main n'est plus possible (à la suite d'une panne de moteur par exemple), peut être conduit à s'éjecter de la machine. Voici le récit qu'en fait un pilote :

« Je suis persuadé qu'on ne peut pas imaginer la situation dans laquelle on va être et le niveau de stress et de dangerosité... C'est-à-dire qu'on aura beau se préparer psychologiquement, ça va être un choc, à mon avis incalculable. L'éjection, c'est un choc physique, on est à 15 à 17 g, il y a rarement une éjection où l'on ne se casse pas quelque chose... et puis votre cerveau prend vraiment un pet pendant un temps [...]. Après, le choc physiologique, je suis dans un environnement climatisé, si je m'éjecte haut à des moins 50°, il y a énormément de stress [...] C'est vraiment un stress, c'est pire qu'un accouchement, là j'en parlerais moins bien, mais non... c'est terrible, les gens font des cauchemars à l'issue, c'est quelque chose qui vous suit toute votre vie. Après, là vous êtes sous voile, vous arrivez au sol, là déjà l'impact parce que ce n'est pas un parachute où on se pose dans les pâquerettes... donc là c'est un impact... Les deux qui se sont éjectés en Bosnie ont eu des fractures aux chevilles... et là sonné, choqué, vous devez vous dire maintenant il faut que je sauve ma peau, je me mets dans un contexte différent, c'est de la survie que je dois commencer, quelque chose que je n'ai jamais fait de ma vie. » (Pilote de chasse)

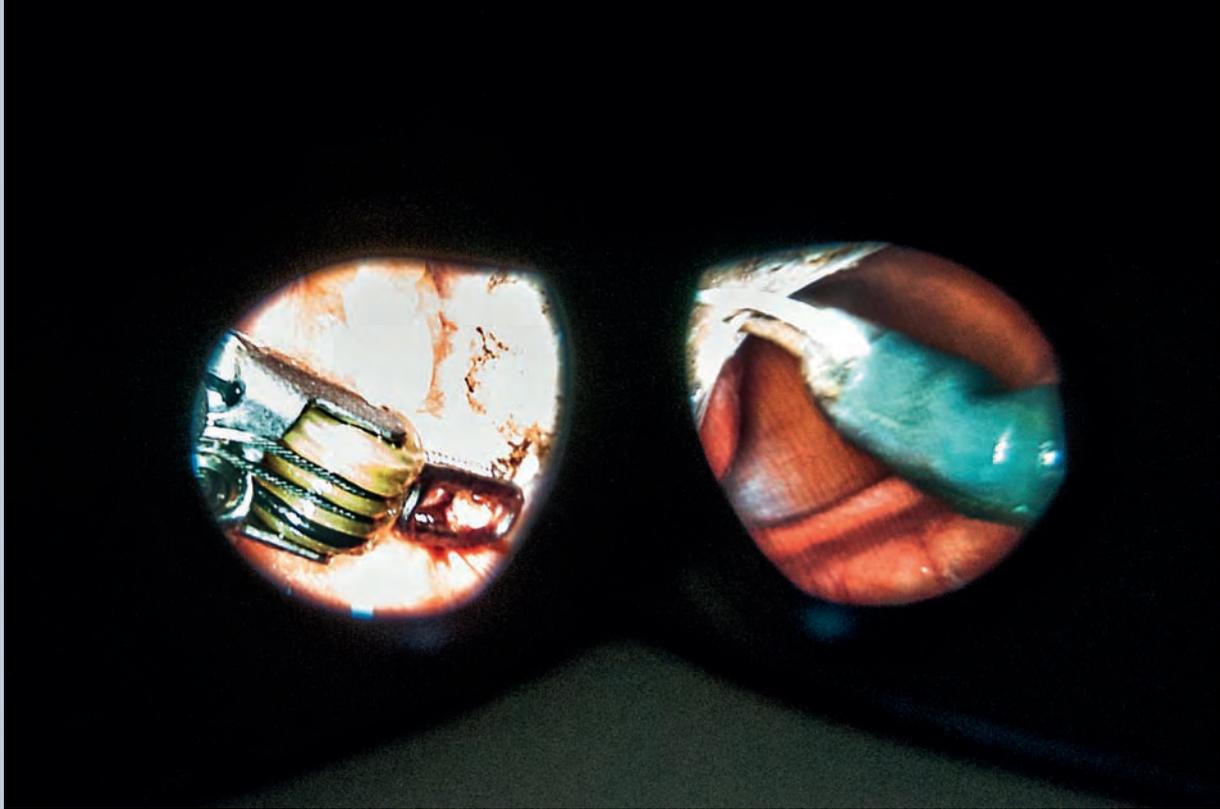
Certes, l'éjection du pilote de sa machine n'est pas comparable à celle que ressent l'opérateur de drone lorsque son système de liaison de donnée se rompt. Entre « s'éjecter » et « être éjecté » la nuance est importante : elle l'est d'abord en termes de ressenti corporel de l'évènement pour l'équipage d'un avion de chasse et elle l'est également pour les pilotes de drones en termes d'autorité et de décision sur la conduite de la mission qui est abandonnée contre leur gré.

Dans le cas d'une chirurgie robotique, un tel renoncement n'est pas possible, car cela reviendrait à abandonner le patient sur la table d'opération. Il est alors prévu que le chirurgien qui assiste l'opération près du lit du patient la convertisse en chirurgie ouverte, écartant le robot et mettant en œuvre des techniques traditionnelles. C'était la procédure prescrite lors de « l'opération Lindbergh » en 2001 alors que le professeur Marescaux opérait depuis New York une patiente se trouvant à l'hôpital de Strasbourg (Marescaux 2001). L'équipe chirurgicale se tenant près de la table d'opération était prête à relayer le geste du chirurgien distant en cas de nécessité, ce qui ne s'est pas produit. Le chirurgien à la console n'est d'ailleurs pas « habillé », ce qui signifie revêtu d'une tenue stérile et, même si dans la pratique actuelle, il se tient devant sa console dans un coin du bloc opératoire, il ne pourra approcher instantanément la table d'opération⁷. On remarquera au contraire, le soin apporté à l'habillage des bras du robot dans des plastiques stériles avant chaque intervention.

Les dysfonctionnements en chirurgie robotique ont été étudiés par un groupe d'universitaires américains qui a procédé à une évaluation des opérations chirurgicales réalisées par le robot Da Vinci à partir d'une base de données constituée par des rapports d'incidents (Alemdazeh *et al.* 2016). Entre 2000 et 2013, 10 624 cas de complications médicales ont été recensés par la Food and Drug Administration (FDA), agence de réglementation américaine des produits alimentaires et médicamenteux, au cours de procédures chirurgicales utilisant le robot Da Vinci (soit environ 0,6 % des opérations de chirurgie robotique réalisées sur la même période). Parmi ces cas, 144 ont conduit au décès du patient (1,4 %)⁸ et 1 391 à des blessures (13,1 %). 8 061 (75,0 %) cas de dysfonctionnements du matériel ont été recensés : chute d'une pièce abîmée dans le patient, formation d'un arc électrique entre les instruments, opérations involontaires de l'instrument – conduisant à 52 blessures et 2 décès de patients –, problème de transmission vidéo. Dans



5. Les doigts du chirurgien insérés dans les anneaux de commande



6. La visualisation 3D depuis la console

1104 situations (10,4 %), l'opération a été interrompue, soit pour réinitialiser le système (3,1 %), soit pour convertir l'opération en chirurgie ouverte (7,3 %). Je n'ai pas eu l'occasion d'observer l'un de ces cas de conversion en chirurgie robotique. Je n'ai donc pas pu prendre la mesure de cette rupture et de l'impuissance du chirurgien à la console, peut-être même de sa frustration. On peut cependant saisir dans le principe même de cette procédure la manière dont elle porte atteinte à l'éthos professionnel des chirurgiens pour lesquels passer la main au cours d'une chirurgie pourrait signifier la manifestation d'un échec.

Alors que dans le cas des drones, la solution est radicale – l'abandon de la mission –, dans le cas de la chirurgie robotique, la solution est fournie par le déploiement d'un « système de secours » humain et prêt à intervenir (le robot est alors écarté du patient et la chirurgie se poursuit avec des instruments classiques). Le modèle de la redondance, éprouvé dans les grands systèmes techniques (électricité, aviation civile, transport ferroviaire), vient ici de la même manière pallier une défaillance dans la mise en place d'un dispositif local de remplacement qui permet de ne pas interrompre (ou presque) le cours des choses. Le coût d'un tel dispositif, une équipe « doublure », est cependant considérable. Et, bien que l'on comprenne les raisons de sa mise en œuvre dans ces configurations où la vie est en jeu, cette pratique questionne aussi la performance du système sociotechnique et ses limites. Les conséquences sur la pratique sont aussi considérables en termes de confiance, de responsabilité, de sécurité et d'imaginaire dans ces milieux professionnels.

La présence corporelle des opérateurs dans le dispositif d'action à distance peut ainsi se lire entre effacement et engagement, entre dépassement et limitation, entre rétrécissement et dilatation. L'action à distance n'efface pas le corps ni ne supprime le geste, celui-ci est pourtant transformé d'une manière très comparable à ce qui se produit dans les activités dominées par le numérique (Boutet 2006, Auray 2016). Si faire corps avec sa machine était, dans les milieux observés ici, un préalable à l'action, la mise à distance de la matière agit sur une autre signification du geste et une autre place pour son auteur. Se glisse dans ce nouveau répertoire, un ensemble de pratiques de remédiation à toute sorte de petits dysfonctionnements ou ajustements dont il convient également de rendre compte.

Dans le cas de la téléchirurgie, le robot ne fournit, au niveau des instruments, aucun retour d'effort au chirurgien, de sorte que le lien entre la vue et le toucher devient fondamental : le chirurgien ne « ressent » ce qu'il fait que parce qu'il le « voit ».

« C'est un outil qui nécessite des petits ajustements de la technique opératoire que l'on va faire. Cela nécessite que l'équipe autour de nous soit aussi à l'aise avec le maniement de ce robot pour le positionner. Et puis, c'est malheureusement un outil avec lequel on n'a pas de retour de force, donc ça, il faut qu'on l'intègre. Nous n'avons pas le toucher, entre guillemets. Nous avons la déformation de l'instrument sur l'organe que l'on touche, que l'on voit visuellement. Donc, le cerveau va intégrer cela de façon progressive pour nous faire comprendre que là on écarte de façon importante ou pas. Et, comme nous n'avons pas ce retour de force, une anecdote assez classique, c'est qu'au début on a tellement de force que l'on casse les fils. On serre un nœud et on serre tellement fort qu'on casse le fil. Donc, on apprend progressivement, simplement en regardant la tension que l'on a sur les fils, que

l'on a exercé sur le fil, à voir si on tire très fort ou pas. Donc, au début on casse beaucoup de fils et progressivement, on en casse moins. » (Chirurgien)

En fonction de la pression qu'il exerce du bout de ses instruments, le chirurgien observe les déformations sur le tissu et adapte la force qu'il souhaite donner, en serrant un nœud par exemple. Ce jour-là, le fil a cassé. Il lui fallait à la fois tenir compte de la résistance du fil et de la réaction du tissu pour trouver la « bonne » force à appliquer. Dans ce type de téléchirurgie, le personnel infirmier teste l'élasticité du fil après l'avoir déballé de son enveloppe stérile et avant de le fixer sur l'instrument ; il sent au toucher sa résistance. Le chirurgien doit, lui, se passer de cette information précieuse ce qui le place dans une atmosphère différente de celle qu'il partage avec son équipe. La mise en place d'une collaboration pourra parfois être nécessaire afin de permettre au chirurgien de finaliser son geste, d'être certain d'avoir serré le nœud suffisamment pour que la suture soit solide, sans crainte que le fil ne rompe. Comme le rapporte une infirmière de bloc opératoire, habituée à observer le geste chirurgical :

« Le robot n'a pas de retour de force au niveau des instruments. Donc le danger est là, c'est que le chirurgien doit ressentir son retour de force par le volume et la traction qu'il donne, l'aspect visuel qu'il donne sur la traction. Parce que quand il passe son fil et qu'il tire, visuellement, il voit l'écrasement des parois. Donc, il faut qu'il ressente ça. [...] Et il nous demandera à nous sur le champ opératoire, donc à l'interne la plupart du temps, d'aller mesurer avec une pince, il va voir qu'il s'approche, et que ça appuie. Lui ne peut pas le faire ça. » (Infirmière de bloc)

L'absence de retour de force conduit le chirurgien à demander quelquefois une assistance à l'équipe postée sur le champ opératoire pour lui permettre de vérifier l'efficacité de son geste, en particulier dans la réalisation d'un nœud. Cette coopération dans l'accomplissement du geste redouble la coordination de ses propres sensations, la vue compensant le toucher. On mesure, avec cet exemple, l'ampleur de la transformation de la pratique chirurgicale à la faveur de ce nouvel outil.

Dans le cas du pilotage des drones, la perte des sensations du vol (l'accélération par la poussée des moteurs, la montée ou la descente, la stabilisation de l'assiette, l'inclinaison pendant un virage, etc.) est la conséquence du pilotage depuis une station au sol, liée à l'éviction du pilote du cockpit intégré à l'avion. La contrepartie du « confort du vol » se trouve aussi dans la concentration qu'il faut déployer :

« C'est plus difficile, je trouve, de se mettre sur place, enfin, d'être dans l'action, vous voyez. Dans un avion, vous êtes dans l'action, parce que piloter votre avion, pour vous, c'est naturel, vous n'y pensez même plus. » (Pilote de drone)

Tout est coûteux aux yeux de ce pilote de chasse récemment formé au pilotage du drone : il lui faut désormais « penser à piloter », c'est-à-dire maintenir en permanence la conscience des gestes à accomplir parce que plus rien n'est « naturel ». La phase d'apprentissage dans laquelle il se trouve au moment de l'entretien explique sans doute en grande partie son sentiment. Mais,

au-delà de la prise en main du drone (qui est facile au regard du pilotage d'un avion de chasse), la privation des sensations du vol et donc de toute forme possible d'incorporation de la machine le contraint à maintenir une vigilance répétitive et uniquement visuelle qui relativise le confort du corps. Son équipier, officier de renseignement habitué à observer le pilote, confie :

« Assez rapidement le pilote, il est comme devant son simulateur de vol dans son salon. Et, aujourd'hui sur Reaper, il a un manche, donc il a son avion... Il gère le moteur. Pour le poser, il a les palonniers et pour... Les seules différences, c'est qu'il ne sent pas ce que fait son avion. C'est important. Il ne ressent pas ce qui se passe sur son moteur. Et, s'il n'y a pas d'alarmes qui le... visuelles ou sonores... à la limite, il pourrait continuer à voler sans s'apercevoir que son moteur est en train de tomber en panne. » (Officier de renseignement)

Là encore, c'est exclusivement à la vue que le pilote contrôle son vecteur. Il ne peut lâcher les écrans des yeux sous peine de perdre le contact avec le déroulement de la mission. Le risque ici souligné est double : d'une part, que l'avion continue à voler, c'est-à-dire poursuite de toute façon une dynamique nécessaire à son maintien dans les airs, indépendamment de l'acuité du regard du pilote sur les instruments ; d'autre part, que le pilote continue à « voler » sans s'apercevoir que l'avion est en train de tomber en panne. Il n'est plus ici seulement question de transformation de la pratique, mais aussi de dissociation possible entre la partie locale et la partie distante du dispositif. Poussant ce raisonnement à l'extrême, on pourrait avancer que le pilote et l'avion sont susceptibles de « voler » indépendamment l'un de l'autre. Comparée à l'expérience du pilotage d'un avion de chasse qui mobilise les sens d'une manière à la fois exigeante et permanente⁹, et où la nécessité de faire corps avec la machine est vitale, celle du drone pointe les conséquences de la privation de retours sensoriels et l'extrapolation de l'engagement visuel.

Si le cours ordinaire de l'activité des pilotes de drones et des téléchirurgiens connaît des variations de rythme, des accélérations et des moments de tranquillité, la « vraie » rupture, c'est-à-dire la reprise en main lors d'une panne n'est plus, dans ces deux situations d'action à distance, du ressort de l'opérateur aux commandes. Sa main agit au travers des liaisons de données et leur coupure rend alors cette même main impuissante et inutile face à une machine qui ne répond plus. Le coût d'une panne est toujours très important sur le plan économique et stratégique, mais il l'est également ici dans la frustration du geste inachevé, d'une responsabilité dans l'exécution de la tâche impossible à assumer jusqu'au bout, d'une inaccessible reprise en main « à la volée ». Le surgissement de la panne permet ainsi, en creux, de prendre la mesure de l'inséparabilité de la part humaine et de la part machinique de l'activité à distance qui est co-construite mais surtout indivisible. Il révèle aussi un engagement du corps coupé dans son élan. En effet, si la reprise en main des systèmes automatisés consistait en une remédiation qui séparerait, en déconnectant les automatismes, la part machinique et la part humaine de l'activité étroitement associée dans le cours normal des choses, les dispositifs d'action à distance ne permettent plus cette remédiation. En conséquence, l'opérateur aux commandes n'a plus, dans le déroulement ordinaire de son activité, à se tenir prêt à suppléer sans délai aux défaillances du

dispositif dont il est en charge. Autrement dit, si la sensation d'immersion qui liait au travers des liaisons de données deux espaces distincts et lui permettait d'agir cesse brutalement, il n'y pourra rien. Cela le prive également de l'opportunité de mettre en évidence ses compétences et de se distinguer par une « prouesse » reconnue par ses pairs (Dodier 1995, Bidet 2011). Ce temps-là ne lui appartient plus.



Notes

1. On peut s'accorder avec Isaac Joseph sur la définition de la reprise en main comme « l'art de la réparation "avec les moyens du bord", selon un état général des disponibilités des hommes et des équipements » (Joseph 1994).
2. Les données ont été recueillies par observations et entretiens (Dubey & Moricot 2016, Pouchelle *et al.* 2014). Ce sont des situations « ordinaires » qui ont été observées sur ces deux terrains où les pannes sont très rares. Cet article se fonde donc sur ce que l'observation de situations nominales montre en creux et révèle des formes de dérèglement possibles.
3. L'escadron de drones 1/33 Belfort situé sur la base aérienne militaire de Cognac effectue des missions de reconnaissance et de surveillance. Sa capacité à rester au-dessus d'une zone pendant plus de 20 heures d'affilée et à diffuser, en temps réel, les images recueillies par ses capteurs est la principale spécificité de ce dispositif au regard des autres matériels. L'escadron a été engagé en Afghanistan (base de Bagram dès 2009), en Libye (base de Sigonella en Sicile en 2011) et au Sahel (base de Niamey au Niger depuis 2013).
4. Le Da Vinci est le système de téléchirurgie robotique né en 2003 de la fusion de deux entreprises concurrentes, Computer Motion et Intuitive Surgical. L'un des progrès unanimement salué de cette « robotique chirurgicale » est le développement d'instruments à forte dextérité : les mouvements des instruments sont facilités par des articulations possédant sept degrés de liberté qui permettent au chirurgien de réaliser des gestes « augmentés » au regard de ses capacités naturelles (par exemple, une rotation complète du poignet).
5. « Mains d'acier pour geste de velours » titrait le journal *Paris Match* le 14 juillet 2013 à propos du robot Da Vinci.
6. Cette défaillance peut également se produire dans la possibilité d'une prise de contrôle malveillante. Les liaisons de données couplées aux réseaux engendrent une nouvelle forme de fragilité de ces systèmes qui tient autant à la matérialité de leur infrastructure qu'à la possibilité de s'emparer des données qu'elle transporte pour les détourner ou les contrôler. Ainsi, quelque temps après leur mise en service au-dessus de l'Afghanistan en 2009, les serveurs de la liaison logistique du drone de surveillance français Harfang ont été l'objet d'une attaque : « Il a fallu trois à quatre jours pour basculer la liaison vers une autre architecture sécurisée », avait alors précisé l'officier général en charge de la cyber défense au sein de l'état-major des armées. La fiabilité des liaisons, mais aussi leur sécurité, représente aujourd'hui un enjeu crucial du développement de ces technologies.
7. La question de l'asepsie est au cœur de l'organisation du travail au bloc opératoire (Katz 1981, Goffman 2002). Le rituel aseptique obéissant à des règles strictes et reproduit par des gestes répétés et codifiés n'a pas pour unique fonction d'éviter une contamination. Il définit les comportements de chaque intervenant et facilite l'appropriation du rôle que chacun devra endosser en salle d'opération.
8. Ces statistiques ont relancé la controverse qui divise le milieu chirurgical sur l'utilisation du robot Da Vinci. Pour certains, ce taux est tout à fait acceptable (et serait comparable à celui des décès liés à une chirurgie non robotique) tandis que pour d'autres, il est d'autant plus alarmant qu'il repose sur les incidents déclarés et serait probablement sous-estimé.

Le problème est que, d'une part, on ne dispose d'aucune statistique permettant la comparaison avec l'ensemble des opérations chirurgicales pratiquées sur la même période et que, d'autre part, il reste difficile d'attribuer la cause du décès exclusivement à la pratique robotique. Ces chiffres montrent en creux la difficulté d'évaluer la pratique robotique et en particulier le bénéfice pour le patient. Ils alimentent ainsi des opinions assez opposées sur fond de guerre économique et technologique.

9. Les pilotes tirent une grande part de leur prestige et de leur félicité dans l'accomplissement de cette exi-

gence. Ainsi, dans le cas du ravitaillement en vol qui est l'une des manœuvres les plus délicates : « Quand vous apprenez à ravitailler, au début, vous ne sentez rien, vous avez juste le stress de vous accrocher à ce panier et vous devez rentrer dedans, ce n'est pas naturel, vous avez appris à éviter les avions... Et, petit à petit, vous sentez tellement votre avion que vous lâchez les commandes et vous le sentez partir [...] et peut-être même que, au final, vous savez que, quoi qu'il arrive, il va partir donc vous allez compenser pour éviter qu'il parte et vous allez sentir que ça va être efficace. » (Pilote de chasse)

L'auteur

Caroline Moricot est maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches en sociologie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques (CETCOPRA). Elle a publié aux PUF (Hors collection) en 2016 avec Gérard Dubey : *Dans la peau d'un pilote de chasse. Le spleen de l'homme machine*.

Iconographie

Image d'ouverture. Test du système d'éjection *Martin-Baker*. Domaine public ; wikimedia commons/US Navy.

1. DH / site : Aviation in America.

2. Domaine public ; wikimedia commons / sergeant Ross Tilly (RAF).

3, 4 & 6. Domaine public ; wikimedia commons / Marcy Sanchez.

5. Domaine public ; wikimedia commons / Kemberly Groue.

Références

Akrich, M., Callon, M. & B. Latour dir. 2006 *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Paris : Presses des Mines.

Alemzadeh, H., Iyer, R.K., Kalbarczyk, Z.T., Leveson, N. & J. Raman 2016 « Adverse events in robotic surgery. A retrospective study of 14 years of FDA data », *PLoS ONE* 11 (4). doi: doi.org/10.1371/journal.pone.0151470.

Auray, N. 2016 *L'Alerte ou l'enquête. Une sociologie pragmatique du numérique*. Paris : Presses des Mines/ParisTech « Sciences sociales ».

Bidet, A. 2011 *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot?* Paris : PUF.

Boutet, M. 2006 « L'ordinateur à l'état sauvage. Une approche écologique » in A. Bidet *et al.* dir. *Sociologie du travail et activité*. Toulouse : Octarès : 29-45.

Burkhardt, J.-M. 2003 « Réalité virtuelle et ergonomie : quelques apports réciproques », *Le travail humain* 66 (1) : 65-91.

Cole, M. & P. Griffin 1980 « Cultural amplifiers reconsidered » in D.R. Olson dir. *The Social Foundations of Language and Thought*. New York : Norton : 343-364.

Dodier, N. 1995 *Les hommes et les machines*. Paris : Métailié.

Dubey, G. & C. Moricot 2016 *Dans la peau d'un pilote de chasse. Le spleen de l'homme machine*. Paris : PUF.

Freedman, B. 1987 « Equipose and the ethics of clinical research », *The New England Journal of Medicine* 317 (3) : 141-145.

Goffman, E. 2002 « La "distance au rôle" en salle d'opération », *Actes de la recherche en sciences sociales* 143 : 80-87.

Gras, A. 1993 *Grandeur et dépendance*. Paris : PUF.

Hutchins, E. 1994 « Comment le "cockpit" se souvient de ses vitesses », *Sociologie du travail* 4 : 451-473.

Katz, P. 1981 « Ritual in the Operating Room », *Ethnology* 20 (4) : 335-350.

- Lombard, M. & T. Ditton 1997 « At the heart of it all: The concept of telepresence », *Journal of Computer-Mediated Communication*. doi: 10.1111/j.1083-6101.1997.tb00072.x.
- Marescaux, J. et al. 2001 « Transatlantic Robot Assisted Telesurgery », *Nature* 413 : 379-380.
- Minsky, M. 1980 « Telepresence : a manifesto », Revue *OMNI*. [En ligne] : web.media.mit.edu/~minsky/papers/Telepresence.html.
- Oudshoorn, N. 2012 « How places matter : telecare technologies and the changing spatial dimensions of healthcare », *Social Studies of Science* 42 1 : 121-142.
- Peshkin, M. & J. E. Colgate 1999 « Cobots », *Industrial Robot* 26(5) : 335-341.
- Pouchelle, M.-C. 2007 « La robotique en chirurgie cardiaque : Avancées technologiques et vacillements socio-professionnels », *Communications* 81 « Corps et techniques » : 183-200.
- Pouchelle, M.-C., Moricot, C. & G. Morel 2011 *Comment inventer aujourd'hui en chirurgie ? Le projet PERSEE : Observation d'une synergie entre chirurgiens, roboticiens et industriels*. Rapport PEPS CNRS.
- Pouchelle, M.-C., Moricot C., Morel G. & M. Maestrutti 2014 *À propos d'un projet high-tech en cancérologie (biopsies optiques intra-abdominales) : enjeux thérapeutiques et cognitifs, implications éthiques et circonstances socio-professionnelles*. Rapport final INCA.
- Ughetto, P. 2018 *Les nouvelles sociologies du travail. Introduction à la sociologie de l'activité*. Louvain la neuve : De Boeck.

Pour citer l'article

Moricot, C. 2019 « Quand la reprise en main n'est plus possible. Pilotes de drones et téléchirurgiens », *Techniques&Culture* 72 « En cas de panne », p. 164-179.



LES ENJEUX DE LA CRISE SÉCURITAIRE AU SAHEL

*Entre fractures territoriales,
terrorisme et conflits inter-
communautaires*

*Avec la participation de Jean-Marc Châtaigner,
ambassadeur et envoyé spécial pour le Sahel*

*Crédits réservés - ONG World Armies - Soldats
français affectés à l'EUFOR au Tchad lors d'un
exercice mobile aérien avec les hélicoptères
Puma de l'armée de l'air française, 6 septembre
2008.*

Mercredi 6 juin 2018

de 9h00 à 18h30

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre MALHER

Université Paris 1
9 rue Malher,
75004 Paris

Colloque public et gratuit organisé par des étudiant(e)s
du master 2 Expertise des Conflits Armés de Paris 1 Panthéon-
Sorbonne et du master 2 Géopolitique de Paris 1 et de l'ENS Ulm

Inscription obligatoire avant le 03/06/2018 :

<https://www.weezevent.com/les-enjeux-de-la-crise-securitaire-au-sahel>

Programme publié sur:

<https://www.facebook.com/events/237649603455601/>

150



Colloque organisé par des étudiants issus du master 2 Expertise des conflits armés (ECA) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et du master 2 Géopolitique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - École Normale Supérieure de la Rue d'Ulm¹, avec le soutien de la Chaire des Grands Enjeux Stratégiques Contemporains et de l'Institut Guerre et Paix de la Sorbonne.

LES ENJEUX DE LA CRISE SÉCURITAIRE AU SAHEL

Entre fractures territoriales, terrorisme et conflits intercommunautaires

Le Sahel - expression qui désignera les territoires des États membres du G5 Sahel pour ce colloque - est aujourd'hui confronté à une crise sécuritaire majeure mêlant rébellions de bandes armées, insurrections djihadistes, coups d'État, trafics illicites de drogue, d'armes et de migrants.

S'il est vrai que certains pays sahéliens sont coutumiers de la violence armée depuis leur accession à l'indépendance, le déploiement de réseaux terroristes sur leur territoire reste relativement récent. La chute de Mouammar Kadhafi en 2011 – qui a débouché sur un relâchement de la surveillance des frontières et sur une mise en circulation d'une quantité considérable d'armes – et l'éclatement de l'État malien ont été les éléments déclencheurs d'une crise sécuritaire latente. Les interventions internationales multiples ne débouchent pas sur un apaisement de la situation. Les populations n'ont pas accès aux services régaliens de base et la légitimité des États en place est de plus en plus remise en question.

Aujourd'hui, cette montée en puissance de l'insécurité constitue une source d'inquiétude aussi bien pour les États de la région que pour la communauté internationale. L'Europe est notamment concernée par le risque migratoire et le risque sécuritaire.

La France est particulièrement impliquée dans cette région du fait, en partie, de son passé colonial. Ainsi, en 2013 l'opération Serval était lancée pour aider au rétablissement de l'État malien (jusqu'alors considéré comme l'État le plus « avancé » de la région) et soutenir la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Si cette bataille militaire a été un succès, elle n'a pas permis de gagner la bataille politique. L'opération Barkhane a donc pris le relais en 2014 : 4 000 soldats français sont actuellement déployés pour lutter contre la menace terroriste au Sahel. Il s'agit cette fois de donner une dimension régionale à la lutte contre les groupes armés en impliquant également les pays voisins du Mali avec la création du G5 Sahel, et de viser à une stabilisation durable de la région avec le pilier développement de cette organisation. Le Président Macron porte haut ce projet car à terme la Force Conjointe Transfrontalière du G5 Sahel devrait prendre le relais de l'armée française, qui commence déjà à ne plus être perçue comme le libérateur.

« Où en est la situation sécuritaire du Sahel depuis la mise en place de ce nouveau dispositif militaire ? Quelle est la place de la France, et à plus grande échelle de l'Europe, dans la sortie de la crise sécuritaire au Sahel ? » sont autant de questions auxquelles ce colloque tentera de répondre.



¹M. Chambon, S. Compagnone, R. Foroughmand, A. Géhin, A. Mobedofi, F. Monot, D. Ringaud, J. Rolland, L. Roy, E. Sabatier de Saint-Lager

8H45-9H15 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS AU CENTRE MALHER

9H15-9H30 : INTRODUCTION GÉNÉRALE DU COLLOQUE

Mots de Grégory Daho, maître de conférences en Science Politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Roxane Foroughmand, étudiante du Master 2 Géopolitique de Paris 1 - ENS Ulm et de Fantine Monot, étudiante en Master 2 Expertise des Conflits Armés de Paris 1.

9H30-10H45 : PANEL 1 - Les carences structurelles du Sahel : les prémisses d'une crise sécuritaire

Intervenant : Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur envoyé spécial pour le Sahel / Discutant : Jean-Marc Gravellini, responsable de l'Unité de Coordination de l'Alliance Sahel / Modératrices : Roxane Foroughmand et Fantine Monot.

Il n'existe pas de définition consensuelle de l'espace sahélien. Pour certains géographes et naturalistes le Sahel se définit essentiellement à partir d'éléments climatiques et est considéré comme l'espace de transition entre le Sahara et la zone soudanienne. Mais le Sahel tel qu'il sera abordé dans ce colloque est celui qui tend à être un espace politique à part entière depuis la création du G5 Sahel. Ce premier panel a pour objectif d'analyser les racines de la crise sécuritaire au Sahel, et plus précisément les carences structurelles de la région : services publics insuffisants face à une croissance démographique galopante, économie de la survie, environnement fragile, limite de la démocratie et de l'accès au savoir. Ce retour sur le contexte sahélien permettra de cibler les défis qui doivent être relevés pour rétablir la sécurité de manière durable.

10H45-11H : PAUSE CAFE

11H-12H15 : PANEL 2 - Rétablir la sécurité au Sahel : quel panorama des défis sécuritaires ?

Intervenant n°1 : Niels Tourneret, chef de bataillon dans l'armée de Terre ayant réalisé des missions au Mali et au Tchad / Intervenant n°2 : Capitaine de frégate Arnaud de Basquiat, chargé de mission au sein du département Afrique subsaharienne de la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie / Discutante : Florence Brisset-Foucault, maîtresse de conférence à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et responsable du parcours Études africaines du Master de science politique / Modérateurs : Jehanne Rolland et Erwan Sabatier de Saint-Lager.

La frontière est mince entre terrorisme islamiste radical, revendications régionales ou encore criminalité organisée, et il semble alors nécessaire de proposer un panorama des problèmes sécuritaires de cette région en prenant en compte la différence de leur perception par les acteurs impliqués et les moyens de lutte employés.

Ainsi, on remarque d'emblée l'opposition de représentations entre deux visions globales de

l'insécurité et des enjeux sécuritaires qui se jouent dans la région.

D'une part, se trouve la vision occidentale, concentrée autour de la lutte armée contre l'implantation du terrorisme islamiste servant de base arrière aux actions des groupes terroristes en Europe et en France - mais également de la sécurisation des approvisionnements en uranium et ses dérivés ; et d'autre part, une vision locale d'un besoin de sécurité quotidien nécessaire à un développement économique largement souhaité par la population mais menacé par une criminalité qui ne relève pas forcément du terrorisme.

12H15-14H : PAUSE DÉJEUNER

14H-15H15 : PANEL 3 - Le G5 Sahel, acteur ou instrument de la paix ?

Intervenant n°1 : Hugo Sada, chercheur associé à la Fondation pour la Recherche Stratégique / Intervenant n°2 : un militaire du G5 (à confirmer) / Discutant : Nicolas Desgrais, PhD en relations internationales à l'Université du Kent / Modérateurs : Denis Ringaud et Léo Roy.

Créé en 2014, le G5 Sahel doit mettre fin aux conflits dans la zone. Le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad et la Mauritanie ont formé ce groupe avec des objectifs communs : la coordination des multiples plans de relance économiques et techniques ainsi que la lutte contre le terrorisme dans la région. Si cette organisation régionale ramène l'espoir d'une paix durable au Sahel, les obstacles qu'elle doit surmonter sont importants.

Le défi est de taille pour ces pays qui composent parmi les plus pauvres du monde. Le budget de 2019 est assuré. Mais cela n'a pas été sans difficultés. Comment financer la lutte contre les mouvements terroristes sur le long terme ?

La coalition du G5 met en place une force de 5 000 hommes. Le terrain à couvrir est important. La coalition n'est pas le seul acteur de la région. Elle doit composer avec d'autres États comme le Niger, la Libye ou l'Algérie pour assurer une sécurité le long des frontières. Quel sera le plan stratégique et diplomatique pour venir à bout de ces obstacles ?

Les pays qui financent le G5 sont nombreux. La lutte contre le terrorisme dans le Sahel est l'objectif de tous. Les financements sont-ils un moyen pour les autres puissances de conserver leur influence dans la zone ?

15H15-16H30 : PANEL 4 - Le rôle des tensions communautaires dans les conflits.

Intervenant n° 1 : Charles Grémont, chargé de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), au CNRS et à l'Institut du monde africain / Intervenant n° 2 : Bandiougou Diawara, responsable du projet BIOPALT à l'UNESCO / Discutant : Marc-Antoine Pérouse de Montclos, directeur de recherche à l'IRD et au CEPED / Modératrices : Mouna Chambon et Ania Mordache.

Dans le cas de la crise du Sahel, les tensions opposaient initialement les éleveurs Touaregs et Peuls sur le partage des ressources naturelles, mais avec l'arrivée massive d'armes dans la zone, elle a pris une

autre tournure. Ce sont alors ajoutées les revendications émancipatrices, qui ont connu leur paroxysme avec l'offensive de la MNLA contre le gouvernement Malien. Suite à cette débâcle, les mouvements djihadistes n'ont fait que récupérer tous les opposants à ce projet indépendantiste. Cette crise a donc plusieurs dimensions qui s'enchevêtrent dans une myriade d'acteurs aux alliances complexes et mouvantes.

Cela révèle qu'au-delà de la question djihadiste et séparatiste, une véritable tension communautaire est au cœur du conflit.

Pour réussir à pacifier la région, il est donc important de saisir le poids de ce facteur, et essayer de sortir de cette opposition en instaurant une réconciliation communautaire. Pourtant les initiatives existent depuis des années, des médiations communautaires ont déjà été organisées à plusieurs reprises, mais la situation semble être dans l'impasse.

16H30-16H45 : PAUSE CAFE

16H45-18H : PANEL 5 - Afghanistan-Sahel : même combat ?

Intervenant : Serge Michailof, chercheur associé à l'IRIS / Modératrices : Sara Compagnone et Apolline Géhin.

Se dirige-t-on vers un « Sahélistan », puis par un jeu de dominos, une déstabilisation de toute l'Afrique de l'Ouest conduisant cette fois-ci à un « Africanistan » qui risque de piéger les soldats engagés pour quelques décennies ? Se dirige-t-on vers un « enlisement » de cette guerre dite « asymétrique » où l'adversaire attaque à contre-pied et disparaît ?

La posture stratégique adoptée par la France en Afrique subsaharienne se caractérise par trois éléments : une utilisation des forces militaires en dernier ressort, une demande explicite des Etats africains et un respect du cadre multilatéral. Doit-on redouter qu'il ne se déroule au Sahel une situation similaire à celle en Afghanistan - suite à l'intervention américaine en 2001, jugée « désastreuse » ?

La situation au Sahel, notamment pour le Burkina-Faso, le Niger, le Tchad et le Mali, est critique (peu d'emplois et une transition démographique qui n'est pas achevée). Le défi est de taille : on estime que les habitants du Sahel seront 200 millions en 2050. Le parallèle est rapidement établi avec l'Afghanistan. Les insurrections talibanes, loin d'être contrôlées, continuent de sévir. Il pourrait en être de même au Sahel, malgré l'intervention et l'implication de puissances étrangères comme la France (en 2013 au Mali et la présence onusienne dans la zone) et d'apparentes victoires.

Il n'est pas possible que la sécurité reste de manière durable entre les mains de forces étrangères et il faut réfléchir aux stratégies des bailleurs, qui doivent avoir une intervention réfléchie. L'échec de la remise en place d'institutions régaliennes en Afghanistan risque de se reproduire au Sahel.

18H-18H30 : Conclusion

Mots de Louis Gautier, directeur de la Chaire des Grands Enjeux Stratégiques de l'Université Panthéon-Sorbonne.

COLLOQUE ANNUEL INTER-MASTERS ÉDITION 2020

L'ARMÉE ET LA NATION

Reconfigurations des espaces, pratiques et relations



« Aux Invalides, la nation a rendu hommage aux 13 militaires morts pour la France au Mali. » Source : Ministère des Armées, 02/12/2019. Crédits : V. Besnard / ECPAD.

En 1882, dans une conférence traitant de la nation, Ernest Renan jetait les fondements d'une construction sociale de la nation reposant sur des idéaux-types hérités de trajectoires historiques et politiques. L'un, allemand, repose sur une vision objective de la nation, tandis que l'autre, français, se comprend comme une communauté de valeurs et la volonté de vivre ensemble. À la fin du XXe siècle, le recours à la définition de « nation » de Benedict Anderson comme communauté politique imaginée, structurée par des

valeurs et des imaginaires, eux-mêmes construits, permet de sortir de cette dualité. Prenant lui aussi ses distances avec les types idéaux fondateurs, Gérard Noiriel affirme qu'il n'existe pas de critère de définition absolu de la nation. L'État-nation, aujourd'hui hégémonique comme forme d'organisation des sociétés contemporaines, n'est qu'une modalité d'affirmation de la nation et n'est en rien naturel : le sentiment d'appartenance nationale participe de la création de l'État qui, lui-même, contribue à la perpétuation de ce sentiment sur lequel il repose, par le biais d'institutions comme la langue, l'école ou encore l'armée comme l'a montré Eugen Weber. Du mythe du citoyen-soldat en 1792 au service militaire obligatoire de la IIIe République, notre histoire récente témoigne du lien entre l'institution militaire et le développement de l'État moderne et de la nation française. L'armée devient alors le symbole et l'instrument de la défense de la nation tout en étant le creuset de celle-ci. En France, un lien historique très fort influence également sur les représentations sociales de l'armée comme l'atteste le passage dans le langage politique, depuis la fin du XXe siècle, d'une expression symbolique issue de l'institution militaire : le « lien armée-nation ».

Au moment de la guerre du Golfe, François Mitterrand refusa d'envoyer des appelés au combat. Émerge alors l'idée de la nécessité d'une armée professionnelle en France. Dans une nouvelle perspective de gestion publique, des arguments administratifs et budgétaires furent également mis en avant : l'entraînement des appelés était coûteux et des rapports avaient montré que la conscription et l'armée avaient perdu en efficacité et en pertinence dans leur fonction d'intégration sociale. Alors que la plupart des élites politico-militaires avait proposé un modèle d'armée mixte ou une réforme de la conscription sous une forme civile, Jacques Chirac imposa une professionnalisation complète des armées ayant pour conséquences une diminution drastique des effectifs, une perte de sens pour les armées et enfin un éloignement social vis-à-vis du reste de la nation. Depuis la fin effective du service national en 2002, les armées ont dû apprendre à fonctionner autrement afin d'entretenir leur visibilité et de conserver leur attractivité auprès de la nation. Les attentats de 2015, et dans la foulée le plan Vigipirate consolidé et l'opération Sentinelle, ont bouleversé ces nouvelles dynamiques puisque les armées n'ont jamais autant agi qu'aujourd'hui sur le territoire national. Tant le projet du service national universel, que la gestion du Covid-19 à travers l'opération Résilience, montrent le renouvellement de la présence des armées dans le quotidien des Français et leur utilisation par le pouvoir politique comme facteur de cohésion nationale. Si cet historique concerne spécifiquement la France, la dynamique de professionnalisation des armées est européenne, voire occidentale, et ces questions liant l'armée et la nation restent pertinentes pour l'ensemble des sociétés.

Face à ces bouleversements, qu'en est-il aujourd'hui du « lien armée-nation » ? Quelle est la place de l'armée dans la construction de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance nationale ? Quels imaginaires sont mobilisés pour mobiliser les Hommes ? Quand le front se dilue, comment l'armée défend-t-elle la nation ? Comment le « lien armée-nation » est-il construit dans des situations où il existe une pluralité de forces armées ?

Panel 1 : Le rôle de l'armée dans la construction de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance nationale

Si l'État-nation français tel que nous le connaissons s'est construit grâce à la figure mythique du soldat-citoyen depuis la Révolution française, la suspension du service national en 1997 et la professionnalisation de l'armée française nous amènent aujourd'hui à réinterroger le rôle de l'armée dans la construction de la citoyenneté et du sentiment national. À travers l'histoire, l'armée façonne aussi les figures de l'autre (celles du colonisé, de l'étranger, du mercenaire, du légionnaire) dont le rôle dans la construction de la nation mérite d'être éclairé. Il s'agit donc d'interroger ici l'armée en tant qu'institution qui façonne les individus et les soldats, dans une perspective socio-historique, en portant l'attention sur certaines politiques publiques récemment mises en œuvre par le gouvernement français.

Panel 2 : La fabrique des représentations sociales de l'armée

L'État, aspirant au monopole de la violence légitime, s'est construit comme une institution prête à mener et gagner une guerre. Des armées ont été levées pour défendre les États en construction. Il fallait convaincre des hommes de prendre le risque de combattre et de mourir pour d'autres, pour une institution. L'argent a longtemps été le seul moyen de convaincre les mercenaires. L'invention du soldat-citoyen a permis à l'État de coupler la rétribution financière à une injonction morale et sociale. Pour rassembler ses soldats, l'État doit être capable de les mobiliser autour de l'idée de nation. L'« appel sous le drapeau » illustre le recours à des symboles fédérateurs pour convaincre les Hommes. L'État mène de concert la construction et la mobilisation de deux imaginaires : celui de la nation et de son organe combattant, l'armée. La construction de ces imaginaires nécessite l'utilisation d'éléments identificatoires, symbolisant le « lien armée-nation » : les monuments aux morts « pour la Patrie », la communication de l'armée, la mémoire des victimes et des héros, qui permettent de « faire nation ». L'armée cherche à parler aux civils, en rappelant l'appartenance commune à la nation. La figure du soldat est soumise à un double impératif émanant de l'armée : être à la fois un héros et un citoyen comme les autres. Ce discours est livré à l'interprétation de la population qui le reçoit. Si l'armée cherche à produire un imaginaire militaire national et fédérateur, la réception différenciée de ce discours contribue à forger des représentations sociales de l'armée concurrentes. Chaque vecteur et chaque réception de ce discours participe à la fabrique des représentations sociales de l'armée.

Panel 3 : Le « lien armée-nation » à l'épreuve d'une nouvelle spatialité des conflits

Les armées contemporaines sont confrontées à une évolution des formes de la conflictualité. Le glissement sémantique de la « guerre » au « conflit » ou à la « crise » illustre la difficulté à concevoir ces « nouvelles » formes. Si l'asymétrie ou le terrorisme ne datent pas du XXe siècle, la nouveauté réside dans le fait que leur hybridation induit une évolution dans la gestion de ces conflits par les armées. Ces nouvelles formes sont associées à de nouveaux espaces de conflictualité. Dans un contexte mondialisé, les conflits interétatiques laissent à la fois place à des conflits trans- et intra-étatiques, dont les répercussions ne peuvent être circonscrites à un seul territoire. L'apparition du cyberspace comme nouvel espace de conflit contribue à cette déterritorialisation. Le territoire à défendre, à contrôler devient difficilement délimitable. Cette déterritorialisation s'accompagne d'une redéfinition de l'espace dans lequel évoluent les armées. La tentative de constitution d'une défense européenne participe de cette tentative de redéfinition. Parallèlement, l'existence de menaces hybrides contribue à un retour de l'intervention militaire sur le territoire national et à une militarisation de l'exercice du maintien de l'ordre. D'une part, les éléments de doctrine militaire se déploient dans l'espace national (opération Sentinelle), notamment urbain. D'autre part, les modalités d'engagement

des forces armées sur le territoire national ainsi que les conditions d'emploi de la force évoluent, dans le contexte de la « lutte anti-terroriste ». Le « lien armée-nation » peut être questionné à l'aune de ces évolutions. D'outil de défense de l'intégrité du territoire – matérialisation de la nation –, l'armée tend à devenir outil de contrôle de l'intégralité du territoire. L'armée investit alors des espaces nouveaux, publics et privés, physiques et virtuels, lointains et intimes, et doit légitimer cette immixtion.

Panel 4 : Pluralité de groupes armés et cohésion nationale

Tout en considérant l'armée comme un dispositif de pouvoir, nous souhaitons étendre nos questionnements à l'articulation entre pluralité de groupes armés et cohésion nationale. Si l'État moderne a été défini comme le détenteur de la violence physique légitime et contribue à la perpétuation du sentiment national, comment penser le « lien armée-nation » face à une pluralité de groupes armés quand coexistent armées, groupes armés non étatiques (milices, guérillas) ou forces des opérations de maintien de la paix ? Les groupes armés non étatiques entretiennent des relations complexes avec les États. Certaines études permettent parfois de les définir comme des relais des puissances publiques au niveau local. Il s'agira alors dans le cadre de ce panel de s'interroger sur le devenir de la ou des nations dans des contextes où plusieurs acteurs membres de groupes armés s'affrontent ou coexistent. Comment la nation est-elle pensée dans une situation de contestation du pouvoir étatique ou de guerre civile ? Quels liens entretiennent armée(s), nation(s) et populations lorsque l'armée étatique est recomposée à la suite d'une intervention internationale ou la conclusion d'accords de paix ?

Bibliographie indicative

ANDERSON, B., *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Verso, 2006.

BADIE, B., & VIDAL, D. (dir.), *Nouvelles guerres. Comprendre les conflits du XXI^e siècle*. La découverte, (2014), 2016.

BOULANGER, P., *Géographie militaire et géostratégie. Enjeux et crises du monde contemporain*. Armand Colin, 2015.

FOUCAULT, M. & IRONDELLE, B., « Transformation des politiques de recrutement des forces armées au Royaume-Uni et aux États-Unis. Un état de l'art », *Gouvernement et action publique*. Vol. 2, no. 4, 2013, pp. 621-640.

GENIEYS, W., « Chapitre 3. La politique de professionnalisation des armées », in *L'élite des politiques de l'État*. William Genieys (dir.), Presses de Sciences Po, 2008, pp. 105-141.

IRONDELLE, B., *La réforme des armées en France. Sociologie de la décision*. Presses de Sciences Po, 2011.

NOIRIEL, G., « Qu'est-ce qu'une nation ? », Conférence UTLS au Lycée Montesquieu, Bordeaux, 2011.

POMIAN, K., « Musée, nation, musée national », *Le Débat*. Vol. 3, no. 65, 1991.

RENAN, E., « Qu'est-ce qu'une nation ? », Conférence à la Sorbonne, Paris, 1882.

TENENBAUM, E., « La Sentinelle égarée ? L'armée de Terre face au terrorisme », IFRI, *Focus stratégique*. No. 68, 2016.

THIESSE, A.-M., *La Création des identités nationales, Europe XVIII^e-XX^e siècles*. Seuil, 2001.

WEBER, E., *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*. Fayard, (1976), 2011.

WIMMER A., *Waves of war*. Cambridge University Press, 2013.

Comité d'organisation

ADAM Pauline (<i>pauline.adam@etu.univ-paris1.fr</i>)	M2 Science politique parcours Relations internationales – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
FOIGNET Alice (<i>alice.foignet@etu.univ-paris1.fr</i>)	M2 Géopolitique – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Ecole Normale Supérieure Ulm
FOUCHE Loïc (<i>loic.fouche@live.fr</i>)	M2 Géopolitique – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Ecole Normale Supérieure Ulm
GREGOIRE Alice (<i>amtm.gregoire@gmail.com</i>)	M2 Science politique parcours Etudes africaines et méditerranéennes – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
GROC Benjamin (<i>benjamin.groc@etu.univ-paris1.fr</i>)	M2 Science politique parcours Relations internationales – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
KHEIR Loubna (<i>loubna.kheir@outlook.fr</i>)	M2 Science politique parcours Relations internationales – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
MAURICE Wandrille (<i>wandrille@gmail.com</i>)	M2 Géopolitique – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Ecole Normale Supérieure Ulm
MIROUFLE Hugo (<i>hugo.miroufle@gmail.com</i>)	M2 Science Politique parcours Sociologie et Institutions du Politique – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne M2 Histoire des sociétés occidentales contemporaines – Centre d'Histoire sociale des mondes contemporains
PESCE Léo (<i>leo.pesce@wanadoo.fr</i>)	M2 Géopolitique – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Ecole Normale Supérieure Ulm
PHILIPPE Clara (<i>clara.philippe.hubscher@gmail.com</i>)	M2 Science politique parcours Relations internationales – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Cadrage théorique du programme *Sorbonne War Studies*

L'emploi de la force armée au prisme des nouveaux défis sécuritaires.

Saisir l'évolution des organisations militaires par leur environnement opérationnel, décisionnel et professionnel

Le (re)positionnement des armées au cœur du champ de la sécurité : l'opportunité d'une réactualisation des questionnements classiques sur l'Etat et la guerre

Pour les philosophes contractualistes (Hobbes 1651, Locke 1690, Rousseau 1754) et les socio-historiens de la construction des Etats (Weber 1921, Elias 1939, Tilly 2000), la sécurité est au fondement du pacte social. A en juger par le foisonnement d'épithètes qui lui sont accolées (internationale, humaine, économique, environnementale, alimentaire, sanitaire, sociétale), elle a connu un élargissement remarquable depuis la fin de la Guerre Froide. Elle n'est plus uniquement l'affaire des Etats, mais de tous, c'est-à-dire des individus et des populations qui doivent se montrer résilientes. À l'intérieur d'un champ de la défense dilaté en champ de la sécurité, les militaires doivent désormais gérer des risques (internes) et plus simplement des menaces (externes), anticiper des crises et plus seulement préparer des guerres. Dans le cadre anti-terroriste actuel, cette évolution, caractéristique de l'avènement d'une « société du risque » (Beck 1992), touche également les autres fonctions et missions régaliennes comme celles des diplomates, des policiers, des magistrats ou des préfets.

La littérature stratégique s'interroge depuis plus d'une vingtaine d'années sur la transformation de la guerre (Kaldor 1999, Van Creveld 1998) et des armées (Daho 2016, Irondelle 2011), entre l'obsolescence du modèle clausewitzien (Durieux 2005, Mueller 1989, Ramel, Holeindre 2010), la montée en puissance d'une conflictualité que l'on peine à qualifier positivement (guérillas, conflits asymétriques, irréguliers, non-conventionnels, contreinsurrectionnels, anti-terroristes), ou la combinaison de ces deux modèles dans la guerre « hybride » (Hoffman 2009, Taillat 2015). Dans la littérature stratégique, trois facteurs sont mis en avant pour expliquer la métamorphose du rôle des armées. D'abord, la transformation de l'ennemi qui, non étatique, est devenu moins saisissable parce que moins ou déterritorialisé. En conséquence, l'obsolescence de la dichotomie interne/externe est actée : l'interpénétration des menaces et des risques est la caractéristique du continuum défense-sécurité. Enfin, on remarque l'émergence d'acteurs privés, dont on ne sait véritablement si la montée en puissance a pour effet mécanique un décentrage ou un repositionnement des Etats au cœur de l'offre sécuritaire.

Cet élargissement de la sécurité a principalement été investi des auteurs se revendiquant d'approches « critiques ». L'École de Copenhague insiste dès le début des années 1990 sur les propriétés praxéologiques du discours sécuritaire à travers le concept de *securitization* : la sécurité est d'abord une énonciation qui légitime de nouveaux acteurs dans cinq sous-secteurs : militaire, sociétal, économique, environnemental et politique (Buzan 1991). La sécurité sociétale est définie comme « *la capacité d'une société de persister dans son caractère essentiel* » [...] et « *de soutenir des modes traditionnels de langue, de culture, d'association, d'identité religieuse et nationale* » (Waever 1993 : 23). Le *Livre blanc* de 1994 opère déjà un

quasi copier-coller bien avant les titres plus explicites des versions de 2008 et 2013 : « *La cohésion nationale [...] est une condition essentielle de la défense. La puissance provient moins de l'étendue du territoire national que de l'organisation sociale, de l'éducation des hommes, de leur solidarité et des valeurs qui les lient. En ce sens, la défense est indissociable de l'idée de nation. Elle concerne donc à la fois le modèle français d'intégration et d'organisation sociale, les valeurs communes de la République, leur vocation universelle et le rayonnement de la langue* » (Livre blanc 1994 : 28). Ces travaux critiques permettent de pointer les facteurs de la transformation du champ de la défense et leurs conséquences sur l'emploi de la force armée depuis une vingtaine d'années : explosion des flux transfrontaliers, caractère multidimensionnel des crises, obsolescence de la dichotomie interne/externe, brouillage des catégories menaces/risques, paix/guerre, défense/sécurité, importance des enjeux identitaires au cœur de la conflictualité contemporaine, institutionnalisation des formes d'interventions multilatérales, émergence d'acteurs privés, apparition de nouveaux outils de communication et massification des technologies de surveillance. En revanche, en s'en tenant à l'analyse de discours, ils ne parviennent pas à caractériser la nature du phénomène (Chandler & Hynek 2013). Par ailleurs, en se situant quasi exclusivement du point de vue des nouveaux entrants, ils tendent à conclure un peu trop vite au décentrage des Etats et donc des militaires au cœur de l'offre sécuritaire. Nous ne sommes pas convaincus par exemple que l'externalisation au sein des armées soit mécaniquement synonyme de perte de souveraineté plutôt que de recentrage sur le « cœur de métier ».

Si le constat de l'élargissement de la notion de sécurité est en effet consensuel chez les théoriciens comme les praticiens, ses effets sur la place et le rôle de la puissance publique - donc des militaires - sont encore difficiles à évaluer. Un champ de la sécurité serait en train de supplanter le champ de la défense : ses caractéristiques cruciales seraient sa plasticité et sa porosité. Soit, mais de quoi s'agit-il au plan structural et structurel ? D'un décentrage de l'État, d'une externalisation des services régaliens, d'une reconfiguration des relations entre acteurs publics et privés, d'une recomposition des relations professionnelles, de l'émergence d'une nouvelle division du travail à l'intérieur mais aussi à l'extérieur des frontières ? Ce phénomène est-il, au plan historique, tendanciel ou structurel ? A-t-on déjà observé à l'ère moderne des périodes et des configurations au sein desquelles les Etats étaient décentrés de l'offre sécuritaire ? Qu'est-ce que ces nouveaux défis font aux Etats dans leur diversité, c'est-à-dire dans différentes régions du monde où les modes d'action publique et les représentations de la légitimité qui y sont associées varient considérablement ? Qui sont les nouveaux professionnels de la sécurité, comment ont-ils été formés et avec quels instruments travaillent-ils ? En retour, quel est l'impact de la circulation des normes et des techniques issues d'autres secteurs sur l'engagement, la vocation et l'identité militaire ? En matière de coopération et d'interventions internationales, constate-t-on une convergence des leviers de transformation des Etats du fait du nouvel agenda sécuritaire ?

L'objectif de ce programme n'est pas de rouvrir les débats propres aux études critiques de sécurité (Bigo 2005, Balzacq 2016). Il s'agit plutôt de les opérationnaliser à partir du contexte anti-terroriste actuel avec en ligne de mire une question simple : quel (re)positionnement des militaires au cœur du champ de la sécurité en restructuration ? Avec le retour des attentats, les

organisations militaires et leurs mandataires politiques « redécouvrent » la défense du territoire ainsi que les opérations sur le sol national. Postulant une redistribution des rôles et des ressources entre acteurs de la sécurité, et constatant un « retour » des militaires dans le quotidien des français, ce programme vise moins à dresser l'inventaire des professionnels du domaine qu'à proposer une analyse rigoureuse des effets de l'évolution des formes d'interactions entre les forces armées et leur environnement sur les usages politiques et sociaux des organisations militaires. En opérations, les militaires sont confrontés à un foisonnement d'acteurs aux intérêts divergents (belligérants, armées régulières, milices, ONG, OI, relais d'opinion, journalistes, groupes criminels ou terroristes etc.) tandis que les processus décisionnels mettent en relations les secteurs politiques, administratifs, diplomatiques, industriels et humanitaires dans un cadre multilatéral. Face, d'un côté à l'effritement des certitudes stratégiques et en parallèle, au retour de la menace conventionnelle russe, et de l'autre aux effets de la professionnalisation compensés par la revalorisation récente du service civique et de la réserve opérationnelle, il est crucial de ne plus considérer l'armée comme une « boîte noire » ou une « institution totale » coupée du reste de la société (Goffman 1968). C'est sur ce point que se situe l'apport des sciences sociales et du recours au concept de champ pour penser l'insertion des forces armées dans leurs environnements sociaux. Saisir ainsi la transformation des Etats par le prisme des défis sécuritaires, c'est d'abord se donner les moyens de cerner l'évolution de leurs contours régaliens, des formes juridiques, et techniques de régulation de la violence et de légitimation de la puissance publique. C'est également l'opportunité d'interroger la reconfiguration des relations quotidiennes entre les armées, les groupes professionnels qu'elles côtoient, les territoires sur lesquels elles opèrent et les populations dont elles assurent la sécurité (Foucault 1978).

Trois axes de recherche pluridisciplinaire centrés sur l'environnement des forces

1) L'environnement opérationnel: rapports aux territoires et aux populations

Cet axe entend relativiser l'exceptionnalisme lié à la menace terroriste et à ses effets sur le continuum défense-sécurité en modélisant la diversité des rapports entre sécurité et territoire à travers le temps et l'espace. La proclamation du califat de l'Etat Islamique en juin 2014 ainsi que les attaques répétées en Europe et aux Etats-Unis tendent à reterritorialiser la menace terroriste et la riposte à cette menace par rapport à ce que fut la nébuleuse Al Qaeda. Avec Vigipirate et Sentinelle, la défense du territoire redevient centrale : les organisations militaires sont revenues dans le quotidien des populations métropolitaines aussi bien dans les gares que sur les écrans de télévision.

Le rapport aux populations, si crucial dans les opérations d'interposition, de stabilisation et de contre-insurrection, redevient un facteur clé des missions sur le sol national. Si le débat sur la tension entre état d'urgence et libertés publiques est acerbe dans le cadre de la réforme du renseignement et des dispositifs de contrôle et de surveillance de la radicalisation, il n'est pas nouveau. Au lendemain de la Révolution, certains soulignaient déjà que la séparation entre les forces de l'intérieur et de l'extérieur était une garantie pour la préservation de l'Etat de droit (Guibert 1790) tandis qu'à propos des « événements algériens » d'autres s'interrogeaient sur

les risques politiques de l'importation de la contre-guérilla (Forcade, Duhamel, Vial 1999). L'enjeu consiste à identifier les périodes charnières à partir desquelles le continuum défense-sécurité s'est étendu ou résorbé (Révolution, guerre totale, décolonisation, antiterrorisme), permettant ainsi de mettre en perspective historique et juridique la porosité interne/externe dans l'exercice actuel de la « violence physique légitime ».

De façon complémentaire, la sécurité est également envisagée comme le produit d'un contrôle territorial. Dans une perspective comparative, l'université Paris 1 entend mettre à profit et articuler les études aréales qu'elle développe depuis longtemps dans différents laboratoires en particulier sur l'Afrique, le Moyen-Orient et le monde russe. L'enjeu est triple. D'abord, il convient de se défaire d'une vision occidentalocentrée en se saisissant de la diversité des formes de production de la sécurité sur ces territoires. D'autre part, il ne faut pas se limiter à la description formelle du fonctionnement des seuls organes de sécurité mais demeurer attentif aux représentations locales, c'est-à-dire à la diversité des formes de demandes sociales en matière de sécurité et en particulier sur les zones de guerres civiles où la centralité de l'Etat s'effondre. Dans le prolongement, il faut aussi investir les espaces immatériels de conflictualité que sont les marchés financiers, le cyber, les cœurs et les esprits.

Responsables d'axe : Alya Aglan, Professeure d'Histoire contemporaine, Sorbonne, Identités, Relations Internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE), Yann Richard, Professeur de Géographie, Sorbonne, Identités, Relations Internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE), Pierre Vermeren, Professeur d'Histoire contemporaine, Institut des Mondes Africains (IMAF).

2) L'environnement décisionnel : pilotage et division du travail de « gestion » des crises

Les processus décisionnels aboutissant à l'emploi de la force armée mettent en relation des acteurs issus de secteurs différents (militaire, politique, administratif, diplomatique, industriel et humanitaire) et à plusieurs niveaux (local, national, international) de façon uni-, bi- ou multilatérale. Cet axe propose d'élaborer une cartographie des arènes de décision en matière de « gestion » des crises au sein des principales puissances interventionnistes (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie). Il s'agit d'isoler les séquences et de modéliser les processus décisionnels engageant une coordination des forces de sécurité intérieure et extérieure aussi bien en matière de réformes (défense, renseignement, anti-terrorisme) que d'interventions (Libye, Mali, Centrafrique, Syrie, Irak) dans ces quatre puissances interventionnistes. Deux niveaux d'analyse sont privilégiés : la division interministérielle du travail et la circulation internationale des politiques publiques de sécurité.

La division interministérielle du travail permet de retracer la genèse des continuums défense-sécurité et sécurité-développement en recourant simultanément aux logiques opérationnelles et aux dynamiques politico-administratives. On note d'abord que le pilotage en matière de « gestion » des crises est volatile dans ces pays. S'il dépend en grande partie des usages plus que des règles constitutionnelles, de l'inscription de la zone d'intervention dans les routines des ministères concernés (affaires étrangères, défense, économie) et de la compétition entre

administrations, la nouvelle donne antiterroriste tend à modifier les équilibres bureaucratiques au profit des ministères de l'intérieur et de la justice.

En matière de coopération internationale, la nouveauté réside dans la fluidification de la circulation des doctrines (approche globale, contre-insurrection), des préceptes (résilience), des modèles organisationnels (task force, agence), des normes (transparence, évaluation) et des techniques (simulation, indicateurs de performance) de « gestion » des crises, aussi bien entre Etats que dans les arènes multilatérales (ONU, OTAN, UE). Retracer la genèse d'une politique publique de sécurité internationale à travers sa circulation, c'est se donner les moyens d'élaborer une cartographie dynamique des arènes où se négocient les ressorts de la gestion collective des crises et d'évaluer les effets du multilatéralisme et de la coopération internationale sur la production d'un « bien commun » sécuritaire.

Responsables d'axe : Yves Buchet de Neuilly, Professeur de Science politique, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP), Grégory Daho, Maître de conférences en Science politique, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP), Luc Klein, Maître de conférences en Droit public, Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne (ISJPS).

3) L'environnement professionnel : statuts, carrières et technologies de sécurité

Il n'est plus pertinent de considérer l'armée comme une « boîte noire » ou une « institution totale » coupée du reste de la société (Goffman, 1968). Cet axe vise à comprendre qui sont les groupes engagés dans la coproduction de la sécurité (cadres des sociétés de sécurité privée, d'intelligence économique et d'armements, responsables sureté, communicants de crises, contrôleurs de risques, experts...), à connaître leur parcours et les modalités de leur émergence face aux acteurs traditionnels que sont les militaires. Nous articulons trois pistes.

La question des statuts permet de saisir l'évolution des frontières entre groupes professionnels pour comprendre autour de quels enjeux se structurent leurs interactions et se distribuent les positions, les budgets et les rétributions entre professionnels de la sécurité à l'heure du recours systématique à l'externalisation et à la contractualisation de certains services vers le privé. A l'image de l'explosion de l'offre de formation et de la croissance des besoins de recrutement en matière de renseignement, nous nous demandons également si des profils et des carrières types accompagnent l'apparition des normes et des savoir-faire sécuritaires. Dans des milieux professionnels où la prise de parole publique est balisée (droit de réserve, de grève, de représentation syndicale, d'éligibilité...) et où les manifestations de corps en uniforme se multiplient ces dernières années (douaniers, policiers, militaires), il importe d'observer comment ils s'engagent individuellement et se mobilisent collectivement.

Nous nous interrogeons également sur les effets des innovations technologiques sur les pratiques professionnelles aux plans opérationnel (le combattant face à la numérisation et la robotisation du champ de bataille) et administratif (le manager confronté aux indicateurs de performance). Quels sont les instruments de simulation, d'évaluation, de prévention et de surveillance ? Que nous dit, par exemple, l'usage des algorithmes prédictifs et plus largement de certaines croyances sur l'influence de la technologie sur l'évolution des politiques

publiques de sécurité, sur le cadre cognitif de leur élaboration et sur le rapport homme-machine ? Par les instruments de l'action publique, l'enjeu est aussi de comprendre l'impact des injonctions néomanagériales sur le fonctionnement de la politique de défense et sur l'évolution des techniques de gouvernementalité.

Responsables d'axe : Caroline Moricot, Maître de conférences en Sociologie, Centre d'Etude des Techniques, des Connaissances et des Pratiques (CETCOPRA), Stéphane Rodrigues, Maître de conférences en Droit public, Institut de Recherche en Droit International et Européen de la Sorbonne (IREDIÉS), Julie Le Mazier, post-doctorante en Science politique, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP).

- BALZACQ Thierry, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, Presses de Science Po, Paris, 2016.
- BECK Ulrich, *Risk Society : Toward a New Modernity*, Sage, Londres, 1992.
- BIGO Didier, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation », *Cultures et Conflits*, 58, 2005, 53-101.
- BUZAN Barry, *People, States and Fear – An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, Hvester, New York, 1991.
- CHANDLER David, HAYEK Nina, «No emancipatory alternative, no critical security studies », *Critical Studies on Security*, 1 :1, pp 46-63, 2011.
- ELIAS Norbert, *Sur le processus de civilisation*, [1939], Pocket, Paris, 2003.
- FORCADE Olivier, DUHAMEL Éric, VIAL Philippe (dir.), *Militaires en République, 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999.
- FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population*, [1978], Le Seuil, Paris, 2004.
- GOFFMAN Erving, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Les éditions de Minuit, Paris, 1968.
- GUIBERT (de) Jacques Antoine-Hyppolite, *De la force publique*, [1790], Economica, Paris, 2005.
- HOBBS Thomas, *Léviathan. Traité de ma matière, de la forme et du pouvoir ecclésiastique et civil*, [1651], Folio, Paris, 2000.
- LOCKE John, *Traité du gouvernement civil*, [1690], Flammarion, Paris, 1999.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, [1754], Flammarion, Paris, 2011.
- TILLY Charles, « La guerre et la construction de l'Etat en tant que crime organisé », *Politix*, 13 (49), 2000, 97-117.
- WEAVER Ole, « Societal Security: The Concept », *Identity Migration and the New Security Agenda in Europe*, St Martin's Press, New York, 1993.
- WEBER Max, *Economie et société*, [1921], Plon, Paris, 1971.



Le phénomène guerrier au prisme des sciences sociales. Enjeux, méthodes et renouvellement des perspectives de recherche

Journée d'étude organisée par *Sorbonne War Studies*
14 décembre 2018, Amphithéâtre Bachelard

9h15 • Introduction

- Louis Gautier, directeur de la Chaire Grands enjeux stratégiques contemporains

9h30-10h45 • Violence politique et production de la sécurité

- Gilles Dorronsoro, Professeur de Science Politique, *L'entrée dans les guerres civiles*
- Grégory Daho, Maître de conférences en Science Politique, *Les interventions militaires au cœur des populations*
- Yves Buchet de Neuilly, Professeur de Science Politique, *L'engagement international dans la gestion des crises*

11h-12h00 • Espaces de la conflictualité

- Clarisse Didelon, Professeur de Géographie, Yann Richard, Professeur de Géographie, *Une guerre des civilisations introuvable ?*
- Géraud Magrin, Professeur de Géographie, Julie Bétabelet, Doctorante en Géographie, *Ressources et conflits en Afrique*

13h30-14h45 • Une autre histoire de la guerre

- Hervé Drévilion, Professeur d'Histoire moderne, *Penser la guerre. (Contre) Clausewitz*
- Fabien Théofilakis, Maître de conférences en Histoire contemporaine, *La captivité aux XIXe-XXe siècles*
- Alya Aglan, Professeur d'Histoire contemporaine, Pierre Vermeren, Professeur d'Histoire contemporaine, *Les jeux d'échelle dans l'histoire mondiale de la guerre*

15h00-16h15 • Encadrement normatif du champ de la défense

- Thibaud Mulier, Docteur en Droit Public, *Ce que l'encadrement constitutionnel de la guerre nous dit de l'État et ses organes*
- Luc Klein, Maître de conférences en Droit public, *Aspects juridiques des relations civilo-militaires : analyse comparée en France et aux Etats-Unis*
- Stéphane Rodrigues, Maître de conférences en Droit public, *La défense est-elle soluble dans le marché intérieur européen ?*

16h30-17h30 • L'engagement et le combat

- Julie Le Mazier, Postdoctorante en Science Politique, *Les mécanismes d'incitation de la jeunesse à l'engagement*
- Caroline Moricot, Maître de conférences en Sociologie, *Le spleen de l'homme-machine : la guerre vue du cockpit*

17h30 • Conclusion

- Pierre Bonin, Vice-Président à la recherche

Sorbonne War Studies – Séminaire Axe 1
La guerre et ses représentations

9h15 - Jean-Marie Le Gall (Paris 1, UFR d'Histoire) : **Ouverture.**

9h15 - Alya Aglan (Paris 1, UFR d'Histoire) : **Introduction**, « La guerre et ses représentations »

La guerre en Syrie et ses représentations

9h30 - Pierre Vermeren (Paris 1, UFR d'Histoire) : « La guerre de Syrie vue du Maghreb : un miroir inversé? », université Paris 1.

9h50 - Thomas Richard (université Paris 1, UFR d'Histoire de l'Art et d'Archéologie ; chercheur associé au Centre Michel de l'Hospital de l'Université Clermont-Auvergne), « La guerre de Syrie vue depuis la Russie ».

10h10 Philippe Petriat (Paris 1, UFR d'Histoire) : « La guerre de Syrie vue par les pays du Golfe : la projection des tensions internes », université Paris 1.

Discussion de 20 mn

Pause café : de 10h50 11h10

Regards sur la guerre depuis la France

11h10 - Tony Morin (chef de la section Etudes du CERPA) : « Les représentations françaises de la guerre en Bosnie ».

11h30 - Hervé Amiot (Paris 1, UFR de Géographie et université de Bordeaux, UMR Passage) : « Représentations du conflit ukrainien au sein de la communauté ukrainienne de France (2014-2019) ».

11h50 Joël Calmettes (Paris 1, UFR d'Histoire) : « Comment l'humanitaire justifie la guerre des Français au Biafra (1968) », université Paris 1.

Discussion de 20 mn

Déjeuner : 12h45 à 14h15

La guerre et ses représentations par les militaires

14h30 - Bénédicte Chéron (chercheur au SIRICE Paris I/Paris IV, chercheur associé à l'IESD, Lyon III) : « L'adaptation de la communication militaire aux opérations et aux crises (2001-2014) : vers une pédagogie de la spécificité militaire ».

14h50 - Clotilde Bômont (Paris 1, UFR de Géographie) : « Le poids des représentations dans la construction du *cloud* de défense français », université Paris 1, doctorante UFR de Géographie.

Discussion de 20 mn

Conflits et guerres et conflits : le poids des images

15h30 - Julie d'Andurain (université de Lorraine) : « La représentation de la guerre coloniale en Afrique et dans le monde arabe : Gouraud photographe ».

15h50 - Clarisse Didelon (Paris 1, UFR de Géographie) et Yann Richard (Paris 1, UFR de Géographie) : « L'introuvable guerre des civilisations ».

Discussion de 20 mn

Le monde arabe et la Seconde Guerre mondiale. Guerre, société et mémoire en partage en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, Tunis, 11-13 juin 2020

Un collectif d'historiens français et tunisiens, spécialistes du Maghreb du Moyen-Orient et/ou de la Seconde Guerre mondiale, s'est réuni et constitué en « comité scientifique » pour programmer deux colloques organiquement liés consacrés au « monde arabe dans la Seconde Guerre mondiale suivant deux axes principaux : Guerre et société ; archives, sources, lieux de mémoire, transmissions avec une publication prévue en 2 volumes (chaque contribution aura un format d'environ 30 000 signes).

Le sujet est aussi essentiel que mal connu, ainsi qu'en attestent régulièrement les commémorations liées depuis plusieurs décennies à la Seconde Guerre mondiale. Il serait temps à l'occasion des commémorations des quatre-vingt-ans de cette guerre (2019-2025), de revenir sur les événements qui ont balayé cette région alors colonisée ou sous mandats de la SDN de 1939 à 1945 et sur les traces qui ont fait mémoire.

Il s'agira moins d'écrire une nouvelle histoire de la guerre, dont les événements les plus saillants sont assez bien connus et identifiés par les historiens, que de révéler la manière dont la guerre a été vécue sur le terrain, par les populations, dans les villes et les campagnes, dans les unités combattantes, dans les familles, les entreprises ou les communautés. Cette approche par les acteurs et par les lieux pose la question des sources mais aussi des mémoires et de l'archivistique liés à cette histoire.

Dans l'optique d'une histoire croisée, parallèle et relationnelle, nous proposons de tenir deux colloques. Le premier colloque se déroulera à Tunis en juin 2020 à l'occasion de la commémoration du premier jour de la guerre en Libye (le 11 juin 1940), qui, à une semaine de l'appel à la France Libre du général De Gaulle (le 18 juin 1940), plonge cette région du monde dans une guerre impitoyable et meurtrière de trois ans, jusqu'au 13 mai 1943, date à laquelle les opérations militaires prennent fin sur le sol tunisien et africain. Toutefois, la guerre est bien sûr loin d'être terminée en Afrique du nord. Cette région devient la base de lancement des opérations de reconquête militaire de l'Europe par les Alliés et les armées coloniales, mais aussi au Moyen-Orient, où la guerre fait sentir ses effets jusqu'à la fin du conflit en Europe. Presque tous les pays arabes ont été touchés ou affectés par cette guerre, de multiples manières, même si les campagnes militaires ont particulièrement affecté la Libye et la Tunisie, mais aussi le Liban et la Syrie.

Le colloque, dit de Tunis, en juin 2020, aura pour mission d'appréhender des thématiques en relation avec les archives et les sources de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le monde arabe, ce qui posera la question de leurs lieux de conservation. Il questionnera ensuite les lieux de mémoire en Afrique du nord, en Égypte et au Levant arabe, qu'il s'agisse des mémoires matérielles et immatérielles, puis la question des voies et moyens de la transmission de cette histoire aux nouvelles générations, tant en Europe que sur la rive sud de la Méditerranée.

Comité scientifique :

- Alya Aglan, Paris 1
- Julie d'Andurain, Université de Lorraine
- Chérif Fayçal, Institut d'Histoire du Mouvement National (Tunis)
- Guillaume Denglos, SGDN
- Julie Le Gac, Paris 10
- Abderahmen Moumen, ONAC
- Fabien Théofilakis, Paris 1
- Pierre Vermeren, Paris 1

Tunis : Guerre et société

Toulon : Guerre et mémoire

Discussions sur les panels : Séquences de 15 mn ; 4 par heure avec ½ heure de discussions, soit 8 panels pour le colloque de Tunis de juin 2020 ; 10 – 11 – 12 juin 2020 à Tunis

Colloque avec publication - faire en sorte de raccourcir les délais entre colloque et publication ;

32 intervenants + modérateurs

Le miroir inversé. La guerre et ses représentations au XXe-XXI siècle

sous la direction d'Alya Aglan, Yann Richard et Pierre Vermeren

Préface - Récits et réalités de la guerre: une affaire de représentations ? Jean-Marie Le Gall, Professeur d'Histoire Moderne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Introduction - Le miroir inversé. La guerre, ses représentations et ses possibles points de vue, Alya Aglan, Professeure d'Histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Partie 1 – Figures de guerre et d'ennemi au prisme des nouvelles techniques

Capter les territoires et les hommes par la photographie. La « petite guerre » coloniale d'Henri Gouraud en Afrique et dans le monde arabe, Julie d'Andurain, Professeur des universités en histoire contemporaine, Université de Lorraine

La figure de l'ennemi dans les représentations de la guerre aérienne, Caroline Moricot, Maître de conférences en Sociologie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le poids des représentations dans la construction du cloud de défense français, Clotilde Bômout, doctorante en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Images de la guerre : Alfredo Jaar, Hélène Sirven, Maître de conférences en sciences humaines appliquées à l'art et en esthétique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Partie 2 – Faire écran aux guerres : Biafra, Bosnie, Afghanistan

L'engagement de la France au Biafra : le masque humanitaire, Joël Calmettes, doctorant en histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

L'adaptation de la communication militaire aux opérations et aux crises (2001-2018) : vers une pédagogie de la spécificité militaire par la représentation de l'acte combattant, Bénédicte Chéron, docteur en histoire contemporaine, Université Paris IV

Une quête de sens. Les représentations françaises de l'intervention internationale et la découverte des camps serbes en Bosnie, Tony Morin, doctorant en science politique, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Partie 3 – La pertinence du territoire : discours et mobilisations

Diasporas et représentations du conflit du pays d'origine : les Ukrainiens de France face à la guerre du Donbass, Hervé Amiot, doctorant en géographie, Université Bordeaux-Montaigne et Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

La guerre civile en Syrie vue par les médias russes, Thomas Richard, chercheur associé au Centre Michel de l'Hospital de l'Université Clermont-Auvergne

La guerre de Syrie vue par les pays du Golfe ou la projection de tensions internes, Philippe Pétriat, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La guerre en Syrie vue du Maghreb: un miroir inversé, Pierre Vermeren, Professeur d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

REGARDS CROISÉS
COLLOQUE
SUR L'ÉVOLUTION



Organisé par
 Grégory Daho,
 Luc Klein,
 Agnès Sagnan

DES RELATIONS CIVILO-MILITAIRES

20 DÉC. 2019
 9h-18h

UNIVERSITÉ PARIS 1
 PANTHÉON SORBONNE

SORBONNE
 WAR STUDIES

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 Panthéon-salle 6

Inscription obligatoire
 Cliquez ici



09h00 - 09h10 **Accueil des participants**

09h10 - 09h15 **Introduction : Grégory Daho, Luc Klein**

09h15 - 11h00 **Axe 1 / La structuration des relations civilo-militaires**

- *La distinction historique entre civils et militaires*, **Xavier Hélyary**, Professeur d'Histoire médiévale, Université Lyon 3 Jean Moulin.
- *La Ve République : la fin d'une spécificité française*, **Philippe Vial**, Maître de conférences en Histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, détaché à la Direction de l'Enseignement Militaire Supérieur.
- *Les relations civilo-militaires saisies par l'analyse des politiques publiques*, **Jean Joana**, Professeur de Science Politique, Université Montpellier 1.
- *Déclinaison du principe de suprématie civile en démocratie : l'apport du droit comparé*, **Luc Klein**, Maître de conférences en Droit Public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

11h15 - 13h00 **Axe 2 / Acteurs et champ institutionnel des relations politico-militaires**

- *Les processus décisionnels liés aux interventions extérieures*, **Barbara Jankowski**, Chercheur, Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire.
- *Le contrôle parlementaire : une comparaison franco-allemande*, **Delphine Deschaux-Dutard**, Maître de conférences en Science Politique, Université de Grenoble-Alpes.
- *Gestion des crises et coordination interministérielle en Grande-Bretagne*, **Sami Makki**, Maître de conférences en Science Politique, Sciences Po Lille.
- *La socialisation avec les hauts fonctionnaires en cabinets et en administrations centrales*, **Grégory Daho**, Maître de conférences en Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

14h45 - 16h00 **Axe 3 / L'environnement social des relations civilo-militaires**

- *Forces armées, sécurité intérieure : quels effets du retour dans l'espace public ?* **Olivier Renaudie**, Professeur de Droit Public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- *L'académisation du parcours professionnel de l'officier*, **Axel Augé**, Maître de conférences en Sociologie, Université de Rennes, Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan.
- *Le "lien armée-nation" : implicites, impensés et usages sociaux d'un discours de légitimation*, **Vivien Bureu**, doctorant en Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Julie Le Mazier**, Post-doctorante en Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

16h15 - 17h30 **Axe 4 / Faire le lien. Les praticiens en situation**

- *Coordonner le travail gouvernemental*, **Louis Gautier**, Professeur associé en Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- *Former les chefs militaires*, **Anne-Sophie Traversac**, Maître de conférences en Droit Public, Université Paris 2 Panthéon-Assas.
- *Conseiller les autorités militaires*, **Edouard Gendrot**, consultant, Deloitte.

17h30 - 18h00 **Conclusion : Général Benoit Durieux**, chef du cabinet militaire du Premier Ministre

18h00 **Cocktail** (Hall Saint-Jacques)

Arpenter les terrains de la sécurité. L'enquête en milieux confidentiels

Sorbonne War Studies, Université Paris 1, Université Libres de Bruxelles,

Yves Buchet de Neully, Grégory Daho, Emmanuel-Pierre Guittet, Julien Pomarède

7 mai 2020

Introduction : Une occasion manquée par les études critiques de sécurité 9h00-9h30

- La fascination pour le secret : entre fonctionnalisme savant et défaitisme méthodologique, Emmanuel-Pierre Guittet (*Université Catholique de Louvain*)
- La relation de confidentialité, Grégory Daho (*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*)

Première partie : Le secret dans les mondes de la sécurité

Panel 1 : Pratiques professionnelles et usages routiniers 9h30-11h15

- Le secret dans la transnationalisation des services de renseignement, Didier Bigo (*King's College London*)
- La confidentialité dans le suivi des mineurs signalés pour radicalisation par la Protection Judiciaire de ma Jeunesse, Fabien Carrié (*Université Catholique de Louvain/FNRS*)
- Du secret bancaire aux secrets professionnels de la lutte contre l'argent sale, Anthony Amicelle (*Université de Montréal*)

Discutant : Antoine Vauchez (*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*)

Panel 2 : Cadrage et contrôle institutionnels 11h30-13h15

- La confidentialité dans la dissuasion nucléaire, Benoît Pelopidas (*Sciences Po Paris*)
- En quête de contrôle ? Le cas d'une enquête sur la sécurité privée, Cyril-Magnon Pujot (*Université Lumière-Lyon II*)
- Secret, technologies et mutations du contrôle aux frontières, Karine Côté-Boucher (*Université de Montréal*) Ariane Galy (*Sciences Po Toulouse*)

Discutant : Christian Olsson (*Université Libre de Bruxelles*)

Deuxième partie : Méthodes d'enquête en terrains confidentiels

Panel 3 : Les positions et les ressources 15h-16h45

- Refuser le défaitisme face au secret : stratégies de recherche pour les sciences sociales de l'international, Florent Pouponneau (*Université de Strasbourg*)
- Comment exploiter les fuites dans une recherche ?, Yves Buchet de Neully (*Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*)
- « Faire ma blonde » ? Genre, travail de terrain et accès au secret dans le domaine de la

défense et de l'armement, Catherine Hoeffler (*Université de Bordeaux*)

Discutant : David Ambrosetti (*Centre National de la Recherche Scientifique*)

Panel 4 : L'observation directe 16h45-18h

- La lutte diplomatico-militaire contre le terrorisme : retour sur la conduite d'une observation participante au Quartier général de l'OTAN, Julien Pomarède (*Université libre de Bruxelles*)

- Enquêter dans les zones de guerre civile, Adam Baczko (*Centre National de la Recherche Scientifique*)

- La fabrique du soldat : l'incorporation dans la Légion, Jeanne Teboul (*Université de Strasbourg*)

Discutant : Johanna Siméant (*Ecole Normale Supérieure*)

***Les relations civilo-militaires.
Armées, démocraties et anti-terrorisme***

sous la direction de Grégory Daho et Luc Klein

Introduction : Grégory Daho, Luc Klein

Partie 1 : La structuration des relations civilo-militaires

Chapitre 1 : La distinction historique entre civils et militaires, Xavier Hélyary, Professeur d'Histoire médiévale, Université Lyon 3 Jean Moulin.

Chapitre 2 : La Ve République : la fin d'une spécificité française, Philippe Vial, Maître de conférences en Histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, détaché à la Direction de l'Enseignement Militaire Supérieur.

Chapitre 3 : Les relations civilo-militaires saisies par les politiques publiques : quatre questionnements et quelques éléments de réponse, Jean Joana, Professeur de Science Politique, Université Montpellier 1.

Chapitre 4 : La dimension juridique du contrôle civil de la force armée : déclinaisons du principe de suprématie civile, Luc Klein, Maître de conférences en Droit Public, Ecole de droit de la Sorbonne (ISJPS), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Deuxième partie : Acteurs et champ institutionnel des relations politico-militaires

Chapitre 5 : Les processus décisionnels liés aux interventions extérieures, Barbara Jankowski, Chercheur, Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire.

Chapitre 6 : Le contrôle parlementaire : une comparaison franco-allemande, Delphine Deschaux-Dutard, Maître de conférences en Science Politique, Université de Grenoble-Alpes.

Chapitre 7 : Gestion des crises et coordination interministérielle en Grande-Bretagne, Sami Makki, Maître de conférences en Science Politique, Sciences Po Lille.

Troisième partie : L'environnement social des relations politico-militaires

Chapitre 8 : Le retour de l'armée dans l'espace public : quels enjeux juridiques ? Olivier Renaudie, Professeur de Droit Public, Ecole de droit de la Sorbonne (ISJPS), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Chapitre 9 : L'académisation du parcours professionnel de l'officier, Axel Augé, Maître de conférences en Sociologie, Université de Rennes, Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Chapitre 10 : Former les chefs militaires, Anne-Sophie Traversac, Maître de conférences en Droit Public, Université Paris 2 Panthéon-Assas.

Chapitre 11 : Le "lien armée-nation" : implicites, impensés et usages sociaux d'un discours de légitimation", Vivien Bureau, doctorant en Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Quatrième partie : Faire le lien. Praticiens en situation

Chapitre 12 : Conseiller le gouvernement, général Benoit Durieux, chef du cabinet militaire du Premier Ministre

Chapitre 13 : Conseiller les autorités militaires, Edouard Gendrot, consultant, Deloitte

Chapitre 14 : Coordonner le travail gouvernemental, Louis Gautier, Professeur associé en Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le monopole de la violence en partage ?

Désingulariser la participation de non-professionnels au maintien de l'ordre

Jeudi 23 janvier 2020

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, centre Panthéon, salle 216

La participation contemporaine de non-professionnels ou d'agents non-étatiques à des activités de maintien de l'ordre, de sécurité et de défense, qu'elle soit autorisée voire suscitée par les pouvoirs publics ou qu'elle résulte de mobilisations autonomes (Johnston, 1996), étonne, en ce qu'elle semble mettre en question le monopole de la violence physique légitime, constitutif, selon Max Weber (1963, [1919]), de l'État moderne. Le risque est alors d'enfermer les recherches sur ces objets dans la mesure vaine d'un écart par rapport à un idéal-type pourtant historiquement construit et géographiquement situé, qui au demeurant s'est longtemps accommodé d'un enrôlement de citoyens non-professionnels par le biais, par exemple, du recours à la conscription.

On oublie alors que le processus d'institutionnalisation et de professionnalisation des polices, non-linéaire (Deluermoz, Houte, Lignereux, 2015), ne s'est vraiment consolidé en Europe et en Amérique du Nord qu'entre le XIX^e et le XX^e siècle (Jobard, Maillard, 2015, p. 21-45) sans nécessairement constituer la norme en situation coloniale (Blanchard, Deluermoz, Glasman, 2011 ; Blanchard, 2012). Les recherches les plus récentes sur les pratiques dites de vigilantisme, quant à elles, soulignent le *continuum* qui peut exister entre des mobilisations sécuritaires de citoyens combattues, tolérées ou encadrées par les agents étatiques (Favarel-Garrigues, Gayer, 2016 ; Fourchard, 2018a). Elles se gardent également de les interpréter trop rapidement comme des manifestations de la faillite, du désengagement ou de la privatisation de l'État quand il s'agit peut-être davantage de délégation, d'externalisation ou de gouvernement à distance. Et de fait, les États autoritaires ne se privent pas de prolonger leur domination en mobilisant la population pour des activités de surveillance (Brodeur, Jobard, 2005) ou pour servir de supplétifs aux forces de police.

Cette journée d'études se propose donc de décloisonner l'étude de l'implication de non-professionnels dans des activités policières ou militaires, dans le temps, dans l'espace et dans les objets traités (institutions étatiques, vigilantisme, milices armées...), de façon à se défaire des prénotions qui peuvent découler d'une interprétation étroite, décontextualisée et évolutionniste du monopole étatique de la violence comme devenir nécessaire de toute société. On cherchera ce faisant à faire converger d'autres questionnements.

On se demandera, par exemple, si et comment la participation de profanes à des missions sécuritaires et militaires peut faire office de technique de gouvernement. Les dispositifs d'enrôlement de non-professionnels dans les institutions coercitives répondent au souci de tracer les frontières de communautés morales et politiques (Blanchard, 2015, Fourchard, 2018b) – les « honnêtes gens », les « bons citoyens » – autant qu'à des demandes réelles ou supposées de sécurité. La garde nationale (Larrère, 2016), le service militaire (Weber, 1983) ont eu des effets de politisation et d'apprentissage de la citoyenneté, dans le sens d'une démocratisation dont la pacification des formes d'expression politique est souvent l'envers. Le service national permettait également de discipliner les jeunes hommes des classes populaires par l'incorporation de leur position subalterne (Pinto, 1975). Il se pourrait aussi que le processus de monopolisation de la violence physique légitime, qui généralement « s'accompagne d'une démobilité de la violence ordinaire » (Bourdieu, 2012, p. 314), passe parfois par une mobilisation et une domestication par l'État de cette violence à son profit. Autrement dit, l'enrôlement de citoyens en faveur de la sécurité serait paradoxalement, dans des configurations particulières qu'il reste à déterminer, un outil de forclusion de la violence.

Si la confiscation et la dépossession de la violence par des forces spécialisées n'est jamais acquise ni inéluctable, c'est aussi parce qu'elle rencontre des persistances et des résistances. Aux manifestations d'une « survivance archaïque d'un ordre social bientôt révolu » qui réactive les « cadres communautaires du voisinage » pour des fonctions de police, se superpose une nouvelle strate, celle du « programme civique républicain » (Houte, 2015, p. 115) qui parfois encourage la participation des citoyens à la production de la sécurité. Ses échecs, comme celui de la mise en place d'une garde civile au moment de la Première Guerre mondiale en France, renseignent sur l'intériorisation progressive de l'exercice de la violence comme compétence réservée à des professionnels par de larges pans de la population (Houte, 2013). Elle n'en reste pas moins une arme disponible pour le mouvement ouvrier et ses services d'ordre (Cardon, Heurtin, 1990) comme pour des mobilisations conservatrices (Agrikoliansky, Collovald, 2014), telles que l'organisation d'une garde civile par la bourgeoisie conservatrice genevoise dans le cadre de la grève générale de 1918 (Heimberg, 1997). On cherchera ainsi à identifier la diversité des intérêts et des processus qui conduisent certains groupes à mobiliser la violence ou à s'engager dans le maintien de l'ordre, comme des moyens qu'ils utilisent pour se légitimer. Les agents étatiques ne sont parfois en la matière que des acteurs parmi d'autres, dont il s'agit alors d'interroger les contraintes propres qu'ils rencontrent et les ressources particulières dont ils disposent pour exercer la violence, pour se légitimer, et légitimer ou disqualifier d'autres catégories, de façon à déterminer finalement dans quelle mesure ils bénéficient d'une asymétrie de pouvoir par rapport à ces dernières.

Organisée par le programme interdisciplinaire *Sorbonne War Studies* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cette journée d'études, pour nourrir ces pistes de réflexion, fera dialoguer des chercheuses et chercheurs en histoire, sociologie, science politique et philosophie issus de différents laboratoires rattachés à cet établissement, qui présenteront leurs propres travaux et enquêtes ou des états de la littérature sur ces questions.

Comité d'organisation

Vivien BUREU, doctorant en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP), vivienbureau@yahoo.fr

Julie LE MAZIER, post-doctorante en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP, jlemazier@gmail.com

Participants

Matthias BOUCHENOT, professeur de lettres-histoire, auteur de *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste 1929-1938*, Paris, Libertalia, 2014.

Florence BRISSET-FOUCAULT, maître de conférences en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IMAF.

Pierre FRANCE, doctorant en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP.

Arnaud HOUTE, professeur d'histoire contemporaine, Sorbonne Université, Centre d'histoire du XIX^e siècle.

Théophile LAVALT, doctorant en philosophie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ISJPS.

Piero TELLERIAS, doctorant en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP.

Références

- AGRIKOLIANSKY Éric, COLLOVALD Annie, 2014, « Mobilisations conservatrices : comment les dominants contestent ? », *Politix*, 106 (2), p. 7-29.
- BLANCHARD Emmanuel, dir., 2012, « Ordre colonial », *Genèses*, 86 (1).
- BLANCHARD Emmanuel, 2015, « La Garde nationale “introuvable”. La formation de l'ordre urbain en situation coloniale (Algérie, 1830-1852) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 50, p. 39-56.
- BLANCHARD Emmanuel, DELUERMOZ Quentin, GLASMAN Joël, 2011, « La professionnalisation policière en situation coloniale : détour conceptuel et explorations historiographiques », *Crime, Histoire & Sociétés*, 15 (2), p. 33-53.
- BOURDIEU Pierre, 2012, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Raisons d'agir/Seuil.
- BRODEUR Jean-Paul, JOBARD Fabien, dir., 2005, *Citoyens et Délateurs. La délation peut-elle être civique ?*, Paris, Autrement.
- CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, 1990, « “Tenir les rangs”. Les services d'encadrement des manifestations ouvrières (1909-1936) », in Pierre FAVRE, dir., *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1990, p. 123-155.
- DELUERMOZ Quentin, HOUTE Arnaud-Dominique, LIGNEREUX Aurélien, 2015, « Sociétés et forces de sécurité au XIX^e siècle. Introduction », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 50, p. 7-21.
- FAVAREL-GARRIGUES Gilles, GAYER Laurent, dir., 2016, « Justiciers hors-la-loi », *Politix*, 115 (3).
- FOURCHARD Laurent, 2018a, « Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché », *Critique internationale*, 78 (1), p. 169-186.
- FOURCHARD Laurent, 2018b, *Trier, exclure et policer. Vies urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria*, Paris, Presses de Sciences Po.
- HEIMBERG Charles, 1997, « La garde civique genevoise et la grève générale de 1918, un sursaut disciplinaire et conservateur », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 44 (3), p. 424-435.
- HOUTE Arnaud-Dominique, 2013, « Policiers de bonne volonté ? L'impossible constitution d'une garde civile en France (1913-1920) », *Vingtième Siècle*, 118 (2), p. 159-170.
- HOUTE Arnaud-Dominique, 2015, « Citoyens policiers ? Pratiques et imaginaires civiques de la sécurité publique dans la France du second XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 50 (1), p. 99-116.
- JOBARD Fabien, MAILLARD Jacques de, 2015, *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*, Paris, Armand Colin.
- JOHNSTON Les, 1996, « What is Vigilantism ? », *The British Journal of Criminology*, 36 (2), p. 220-236.
- LARRÈRE Mathilde, 2016, *L'Urne et le Fusil. La garde nationale de 1830 à 1848*, Paris, Presses universitaires de France.
- PINTO Louis, 1975, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (3), p. 18-40.
- WEBER Eugen, 1983, (1976), *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard.
- WEBER Max, 1963 [1919], « Le métier et la vocation d'homme politique », in *Le savant et le politique*, Paris, Éditions 10/18, p. 123-222.



L'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIÉS, École de droit de la Sorbonne) et le Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE, Sciences-Po Grenoble) organisent

en association avec :

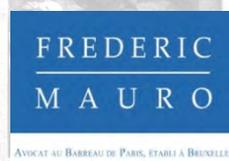
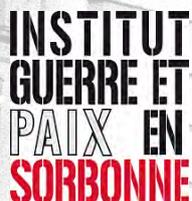
L'Association des anciens auditeurs du Master « Stratégies industrielles et politiques publiques de défense » (MSIPPD, Paris 1), B2 Bruxelles2, Confrontations Europe, le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP, Bruxelles), l'Institut d'études de la Guerre et de la Paix (IEGP, Paris 1) et le cabinet d'avocats Frédéric Mauro,

LES PREMIERS ENTRETIENS DE LA DEFENSE EUROPEENNE

Vendredi 1er juin 2018
(9h45-17h)

Amphithéâtre IV (Galerie Soufflot – RdC au Panthéon)
12, place du Panthéon– 75005 Paris

(se munir du carton d'invitation et d'une pièce d'identité – contrôle des sacs à l'entrée de l'Université)



ENTRETIENS DE LA DEFENSE EUROPEENNE

- 2018 -

9h45 – 10h00 *Accueil des participants*

Mot de bienvenue : **Georges Haddad**, président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

10h15 – 12h15 **ETAT DES LIEUX : OU EN EST LA DEFENSE EUROPEENNE ?**

Introduction : **Stéphane Rodrigues** (directeur du Master Stratégies industrielles et politiques publiques de défense, Paris 1) et **Fabien Terpan** (directeur adjoint du CESICE, ScPo Grenoble).

1. La coopération structurée permanente (CSP)

- **Frédéric Mauro**
Avocat aux barreaux de Bruxelles et Paris
Chercheur associé au GRIP

2. L'examen annuel coordonné de défense (EACD)

- **Fanny Coulomb**
Maître de conférences, membre du CESICE

3. Le fonds européen de défense (FED)

- **Anne Fort**
Chef d'unité adjoint, DG GROW, I-4, Commission européenne

12h15 – 13h45 *Déjeuner libre*

13h45 – 16h45 PERSPECTIVES : OU VA LA DEFENSE EUROPEENNE ?

1. Vers plus de recherche et de capacités intégrées ? [13h45-14h45]

- **Stéphane Abrial**, *Directeur Groupe international et relations institutionnelles, SAFRAN.*
- **Françoise Grossetête**, *membre du Parlement européen.*
- **Jean-Youri Marty**, *Directeur adjoint « Capacité, Armement et Technologies », Agence européenne de la défense.*

Table-ronde animée par : **Federico Santopinto**, *chercheur, GRIP.*

2. Quel marché pour quelle industrie européenne ? [14h45-15h45]

- **Joël Barre**, *délégué général de l'armement, DGA, France.*
- **Antoine Bouvier**, *PDG, MBDA.*
- **Pierre Delsaux**, *Directeur général adjoint, DG GROW, Commission européenne.*

Table-ronde animée par : **Edouard Simon**, *directeur du bureau de Bruxelles, Confrontations Europe.*

3. Les opérations européennes à l'heure du Brexit ? [15h45-16h45]

- **Colonel Olivier Harvent**, *ancien chef d'EUTM Mali.*
- **Rodolphe Mauget**, *ancien chef de la mission EUPOL COPPS en Palestine, chargé de mission « Instruments de financement – sécurité, pôle entreprises et coopération, justice, affaires intérieures » à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.*

Table-ronde animée par : **Nicolas Gros-Verheyde**, *journaliste, directeur de B2-Bruxelles2.*

16h45 **CONCLUSIONS**

17h00 **COCKTAIL (GALERIE SOUFFLOT – CENTRE PANTHEON)**

Du Conseil européen de décembre 2013 au document de réflexion de la Commission européenne de juin 2017, la défense européenne figure désormais parmi les priorités de l'agenda politique de l'Union européenne. De fait, les initiatives se multiplient : lancement de l'examen annuel coordonné de défense (EACD/CARD), mise en place du mécanisme de coopération structurée permanente (CSP), proposition de fonds européen de défense (FED) et d'un premier programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense...

La multiplication de ces initiatives fait écho à une prise de conscience des dirigeants de l'UE. Comme l'a souligné le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, « même les plus grandes puissances pacifiques ne peuvent faire l'impasse sur des capacités de défense intégrées » (Orientations politiques pour la nouvelle Commission, 15 juillet 2014). Pour sa part, le président de la République française, Emmanuel Macron, a souligné que « ce qui manque le plus à l'Europe aujourd'hui, cette Europe de la Défense, c'est une culture stratégique commune » (Initiative pour l'Europe, discours de la Sorbonne, 26 septembre 2017).

Les Entretiens de la défense européenne (EDE) ont pour ambition, sur une base que nous espérons devenir annuelle, de faire le point sur l'ensemble de ces initiatives mais aussi de permettre d'y voir plus clair, en s'articulant en deux temps : il s'agit en premier lieu de dresser un état des lieux des trois principales innovations en matière de défense européenne que sont la CSP, l'EACD et le FED ; en second lieu, il convient de tracer les grandes perspectives susceptibles de donner corps à une défense intégrée, à travers trois volets d'action prioritaires : la recherche et les capacités, le marché des équipements militaires et l'évolution du cadre opérationnel et institutionnel.

Ce faisant, les EDE souhaitent constituer une contribution francophone au débat sur la défense et la sécurité en Europe en incitant à la réflexion sur ces sujets au sein non seulement des universités mais également au sein des think-tanks francophones.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIÉS)

Bureau 302A – Aile Cujas

12, place du Panthéon

75 231 PARIS Cedex 5

Tél. + 33 (0)1.44.07.78.37/78.06/77.66

Courriel : iredies@univ-paris1.fr

Site : <http://iredies.univ-paris1.fr>

**Inscription gratuite, sur invitation
(dans la limite des places disponibles)**

LES ENTRETIENS DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE

Deuxième édition

VERS UNE ARMÉE EUROPÉENNE ?

À L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

AMPHI 3 – 12, PLACE DU PANTHÉON – 75005 PARIS

LE 16 MAI 2019 DE 8H30 À 17H30

08h00 – 08h30 Accueil

08h30 – 09h00 Ouverture

Jolyon Howorth – professeur émérite Harvard Kennedy School

09h00 – 10h00 – **PANEL 1 : DÉCRYPTAGE DE L'ACTUALITÉ ET DU CONTEXTE DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE**

Nicolas Gros-Verheyde, Bruxelles2

Mayeul Kauffmann, CESICE/Université de Grenoble Alpes

Claudia Major, SWP (Berlin)

Jean-Pierre Maulny, IRIS (Paris)

Federico Santopinto, GRIP (Bruxelles)

10h00 – 10h30 – **GRAND ENTRETIEN - LES CONTOURS ACTUELS DE LA RELANCE DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE**

Louis Gautier, ancien Secrétaire Général pour la Défense et la Sécurité Nationale, Université Paris I, chaire des Grands enjeux stratégiques contemporains

Modérateur : **Stéphane Rodrigues** – Université Paris I – IREDIES – Sorbonne War Studies

10h30 – 11h00 – Pause-café

11h00 – 12h30 – **PANEL 2 : UNE ARMÉE EUROPÉENNE, POUR QUOI FAIRE ?**

Modérateur : **Edouard Simon** (Confrontations Europe)

GBR Bertrand Toujouse, direction Euratlantique, état-major des armées

Brig. Gen. Jean-Philippe Ganascia, ancien Chef État-Major de force (FHQ) de EUFOR TCHAD

Frédéric Mauro, avocat au barreau de Paris et de Bruxelles

Denis Mercier Ancien Chef d'état-major de l'armée de l'air française,
ex Supreme Allied Commander Transformation de l'OTAN

12 h 30
14h00 – Pause déjeuner

14 h 00
15h30 – **PANEL 3 : QUELS ÉQUIPEMENTS POUR L'ARMÉE EUROPÉENNE ?**
Modérateur **Fanny Coulomb** (CESICE, Sciences po Grenoble)
Antoine Bouvier, Président-Directeur Général de MBDA
Laurent Brisset, Vice-président de l'association MSIPP Sorbonne –
Défense
Pierre Delsaux, Directeur général Adjoint, DG GROW, Commission
européenne
Dirk Hoke, Président de Airbus Defence & Space
André Loesebrug-Pietri Président de JEDI

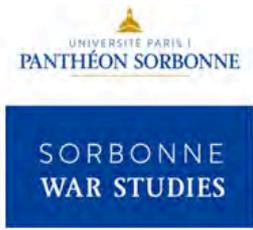
15 h 30
16h00 – Pause-café

16 h 00
17h30 – **PANEL 4 : QUEL CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR
L'ARMÉE EUROPÉENNE ?**
Modérateur **Olivier de France** (IRIS)
Ana Gomes, Députée européenne (S&D, Portugal)
Françoise Grossetête, Députée européenne (PPE, France)
Zdzisław Krasnodębski, Député européen (ECR, Pologne), rapporteur
sur le Fonds Européen de Défense

17 h 30
18h00 – Clôture
Jean-Paul Palomeros, Ancien Chef d'état-major de l'armée de l'air
française, ancien Supreme Allied Commander for Transformation de
l'OTAN
Georges Haddad, président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

17h30 Cocktail

Un événement organisé par :





COLLOQUE

Industries et marchés de défense :
dynamiques nationales et européennes

10 avril 2019, de 9 h à 13 h

Amphithéâtre II A, centre Panthéon

Programme

9 h 30 – 11 h : **Table-ronde 1. Entre partenariats stratégiques et coopérations industrielles**

Modérateur Hélène Masson, maître de recherche, responsable du pôle Défense & Industries, FRS

- *L'axe franco-allemand et la coopération en matière d'armement : quelles réalités industrielles ?*
Gaëlle Winter, chercheuse associée, FRS
- *La coopération franco-britannique dans le domaine des missiles : leçons d'une coopération historique et défis futurs*
Richard Ford, CW International Cooperation Team Leader, Weapons Operating Center, DE&S
- *Le partenariat stratégique France-Belgique " CAMO " (capacité motorisée) ou le FMS à la française*
Elise Daniel, chargée d'études, Bureau du droit européen, DAJ, ministère des Armées
- *Europe du Nord : exemples de dynamiques de coopération régionale*
Martin Lundmark, professeur associé, Swedish Defence University

11 h – 12 h 30 : **Table-ronde 2. La consolidation de l'industrie de défense européenne au prisme de la méthode communautaire**

Modérateur Stéphane Rodrigues, maître de conférences à l'Ecole de droit de la Sorbonne, directeur du Master Stratégies industrielles et politiques de défense

- *La directive MPDS et l'ouverture des marchés publics de défense à la concurrence : état des lieux des pratiques*
Pierre de Baecke, avocat en droit public des affaires, Cabinet Volta Avocats

- *Le programme PEDID et le futur Fonds européen de la défense : quelles avancées et étapes à venir ?*
Anne Fort, chef d'unité adjoint, DG GROW, I-4, *Commission européenne*
- *Actions de la Commission européenne à destination du secteur industriel de la défense : regards croisés d'entreprises*
Thierry Gaïffe, président de la Commission Défense, Comité Richelieu
Jean-Marc Edenwald, responsable des Affaires européennes, Nexter

12h 30 – 12 h 40 : Conclusion

Pascal Lévêque, directeur du centre Formation Continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)



Fait aérien, arme aérienne et culture

LE 26 SEPTEMBRE 2018 DE 8H30 À 17H45

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Salle 1, 12 place du Panthéon 75005 Paris

Inscription obligatoire : cesa@armeedelair.com





Fait aérien, arme aérienne, et culture



L'idée que « voler » constitue « le plus vieux rêve de l'humanité » demeure fermement ancrée dans l'imaginaire collectif. Ainsi, les représentations de la troisième dimension sont attestées dans toutes les périodes historiques et dans toutes les civilisations, de l'Antiquité aux sociétés du XXI^e siècle, des récits mythologiques aux grosses productions hollywoodiennes. Elle se retrouve dans la plupart des formes d'arts, la peinture, la sculpture, l'architecture, etc... Ce regroupement des rapports entre l'homme et le ciel est régulièrement désigné par l'expression « fait aérien », qui englobe toutes les activités humaines dans cette troisième dimension : le transport, le sport et, bien sûr, la guerre. Ainsi, l'idée que réside dans le ciel une certaine forme de puissance coercitive et plus largement que lui soit associée une forme de pouvoir constituent également l'un de ces traits communs. On pense dès lors aux différentes figures divines telles que Zeus et sa foudre ou Dieu et ses châtements, les différentes représentations du dragon, ou encore les récits de science-fiction de H.G. Wells, qui fut le premier à employer le terme de « puissance aérienne ».

Voler a donc donné naissance à une multitude d'objets culturels et il s'agit de comprendre les manifestations du fait aérien dans la culture et d'en cerner les contours en termes de représentations. Ainsi, Michael Paris, dans son ouvrage *From the Wright Brothers to Top Gun*, traite du rôle de l'aviation dans les différents projets nationalistes en Occident. De même, le cas de la traversée de la Manche par Louis Blériot est significatif des différentes représentations culturelles : si l'événement est accueilli avec enthousiasme en France où on célèbre l'exploit technique, ce n'est pas le cas au Royaume Uni où l'on y voit la perte d'une insularité quasi millénaire. Enfin, difficile de ne pas faire de lien entre la description des bombardements de New York par des Zeppelins allemands dans *The Air War* de H.G. Wells (1909) et les premiers développements théoriques sur le bombardement stratégique.

L'objectif de cette journée d'étude est d'explorer les représentations du fait aérien et de l'arme aérienne dans la culture, sous toutes ses formes, des figures mythologiques au *blockbuster Top Gun*, en passant par les romans de Jules Verne, mais également ceux de Romain Gary ou d'Antoine de Saint-Exupéry, auteurs et pilotes. Il s'agit d'aborder certes le monde des représentations, mais également de voir en quoi elles ont influencé la matérialisation de la puissance aérienne, les programmes d'armements et les stratégies.

Les inscriptions sont obligatoires et doivent être envoyées à l'adresse suivante :
cesa@armeedelair.com

Date limite des inscriptions : Vendredi 21 Septembre

Se munir d'une pièce d'identité pour accéder au bâtiment.



PROGRAMME

Fait aérien, arme aérienne et culture

8h30 : Accueil

9h00 : Ouverture par Monsieur le professeur Pierre Bonin et Madame Hélène Sirven, université Paris 1

9h15-10h30 : 1^{re} table ronde : Le fait aérien dans la littérature : un phénomène total ?

Modérateur : Claude Ribbe, philosophe

- Robert McReady, professeur à Harding University Searcy, Arkansas
L'avion comme dispositif dans la littérature du XX^e siècle
- Emmanuel Nal, maître de conférences à l'université de Mulhouse
Philosophie de l'arme aérienne
- Florent Montclair, professeur à l'université de Lewes University of Philology et à l'université de Franche-Comté
La maîtrise de l'air : une pensée stratégique, politique et philosophique chez Jules Verne

Pause : 10h30 – 10h45

10h45 – 12h20 : 2^e table ronde : Technique, facteur humain et science-fiction : un équilibre impossible ?

Modérateur : Caroline Moricot, maître de conférences HDR à l'université Paris 1

- Pierre Dugué, étudiant à l'IEP de Paris
L'influence de la futurologie militaire française du XIX^e au début du XX^e siècle sur la doctrine aérienne.
- Aurélien Poilbout, docteur en histoire de l'université de Montpellier
La conquête de l'air, aboutissement de l'émergence d'une culture scientifique et technique à l'époque moderne
- Marie-Noëlle Hopital, docteur ès lettres de l'université de Provence
La guerre vue du ciel (Pilote de Guerre, Antoine de Saint-Exupéry)
- LCL Marc-Emmanuel Privat, Secrétariat général pour l'administration
Le recours à la troisième dimension dans l'œuvre d'Edgar P. Jacobs : entre fascination et répulsion

14h00-15h45 : 3^e table ronde : Le fait aérien sur les petits et grands écrans : caricature ou angélisme ?

Modérateur : Alya Aglan, professeur d'histoire à l'université Paris 1 (sous réserve)

- CNE Tony Morin, doctorant en science politique et chef de la section Etudes du CERPA

La guerre arienne moderne au cinéma, une représentation archaïque ?

- LTT Loris Paoletti, doctorant en histoire et chargé d'études au CERPA

L'arme aérienne dans les séries télévisées

- LTT Louise Matz, doctorante en histoire et officier chargé d'études au CERPA

La dissuasion nucléaire dans le cinéma

- René-Eric Dagorn, enseignant en classes préparatoires littéraires

Les frappes de drones dans les séries télévisées : quand l'imaginaire de la guerre fait écran à la guerre réelle

Pause de 15h45 à 15h50

15h50 – 17h25 : 4^e table ronde : Les représentations du pilote de chasse : la persistance d'un idéal chevaleresque ?

Modérateur : Luc Robène, professeur à l'université de Bordeaux

- Damien Accoulon, doctorant en histoire

L'As, figure iconique dans la culture de l'entre-deux-guerres (France, Allemagne)

- François Cochet, professeur émérite à l'université de Metz

Saint-Exupéry, Clostermann, Galland : éléments de construction du discours du pilote de guerre

- François Pernot, professeur à l'université de Cergy Pontoise

Biggles, Tanguy et Laverdure, Buck Danny, Dan Cooper, « Maverick » et les autres... ou le retour dans l'imaginaire de la guerre froide du chevalier du ciel

- CNE(r) Jonathan Mourton, chargé d'études à la FRS

Le pilote dans les romans graphiques et films d'animation : un miroir des représentations de la société japonaise

17h25-17h45 : Conclusion : professeur Georges Haddad, président de l'université Paris 1 et général Guillaume Letalenet, directeur du CERPA.



Compte rendu de la recherche postdoctorale de Julie le Mazier

Post-doctorante : Julie Le Mazier, docteure en science politique

Titre du projet de recherche : **Quand l'État mobilise. Le recrutement et l'encadrement de non-professionnels dans la Garde nationale**

Mots clés : Garde nationale, « réponses » aux attentats, engagement, encadrement des jeunes, action publique de sécurité et de défense, publics de l'action publique, sociologie des institutions coercitives

Enjeu de la recherche

La mobilisation directe de citoyens et de populations fait aujourd'hui partie du répertoire de « solutions » utilisé dans ce qu'il est convenu d'appeler la « gestion des crises », et se trouve légitimé par des notions telles que celle de « résilience ». Concrètement, cette technique de gouvernement renvoie à ce que Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès modélisent comme l'« État mobilisateur », qui recherche l'« engagement direct » des administrés par des instruments de type « incitatif »¹. En cela, elle va au-delà des injonctions à la « participation » citoyenne dans l'action publique², dans la mesure où il ne s'agit pas simplement de consulter, mais de faire faire par les gouvernés eux-mêmes.

Dans les domaines réputés régaliens de la défense et de la sécurité, son usage peut à première vue étonner, tant elle semble mettre en question le monopole étatique de la violence physique légitime³. Pourtant, les travaux les plus récents, réalisés dans des contextes sociaux, politiques et historiques variés où peut s'observer une pluralité des acteurs du maintien de l'ordre et de l'exercice de la violence (compagnies privées, milices, paramilitarisme ou vigilantisme), se gardent de les interpréter comme des manifestations de la faiblesse, de la faillite ou encore du retrait de l'État. Ils montrent au contraire que l'État demeure alors « au centre du jeu »⁴. À tel point que les recherches portant sur les mobilisations citoyennes visant à assurer l'ordre ou la sécurité, rassemblées sous l'étiquette de « vigilantisme », s'accordent aujourd'hui à penser en termes de *continuum* celles qui sont autonomes et celles qui sont autorisées, approuvées voire suscitées par les pouvoirs publics⁵. C'est dire que le recours à des acteurs non-étatiques est loin d'être étranger aux politiques de sécurité et de défense. On cherche ici à éclairer les processus

¹ Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès, « De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'État », dans Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 361.

² Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, « L'impératif délibératif », *Politix*, 57 (1), 2002, p. 17-35 ; Philippe Aldrin et Nicolas Hubé, « L'État participatif. Le participationnisme saisi par la pensée d'État », *Gouvernement et Action publique*, 5 (2), 2016, p. 9-29.

³ Max Weber, « Le métier et la vocation d'homme politique », dans *Le Savant et le Politique*, Paris, Éditions 10/18, 1919 (1963), p. 123-222.

⁴ Jacobo Grajales, « Privatisation et fragmentation de la violence en Colombie. L'État au centre du jeu », *Revue française de science politique*, 67 (2), 2017, p. 329-348. Voir aussi Cyril Magnon-Pujo, « La souveraineté est-elle privatisable ? La régulation des compagnies de sécurité privée comme renégociation des frontières de l'État », *Politix*, 95 (3), 2011, p. 129-153.

⁵ Selon la distinction de Les Johnston, « What is Vigilantism », *British Journal of Criminology*, 36 (2), 1996, p. 226. Voir notamment Gilles Favarel-Garrigues et Laurent Gayer, « Violent la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », *Politix*, 115 (3), 2016, p. 7-33 ; Laurent Fourchard, « Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché », *Critique internationale*, 78 (1), 2018, p. 169-186.

par lesquels s'imposent dans l'action publique des catégories d'entendement impliquant la mobilisation directe des citoyens, à partir de l'étude d'un cas, celui de la mise en place d'une Garde nationale en France après les attentats de 2015 et 2016.

Le dispositif de la Garde nationale

La réserve opérationnelle de 1^{er} niveau (RO1) des armées et de la gendarmerie rassemble des volontaires âgés de 17 ans ou plus, non-professionnels des armées, qui y exercent des missions ponctuelles (quelques jours par mois ou par an) et indemnisées. Dans le sillage de la suspension du service militaire à partir de 1996, elle est créée par la loi du 22 octobre 1999⁶ qui remplace la réserve alimentée par les anciens conscrits, mobilisables en temps de guerre. Depuis lors les lois de programmation militaire (LPM) successives ont fixé l'objectif jamais atteint de 50 000 réservistes des armées (pour 2002, 2008, puis 2012), revu à la baisse à 40 000 pour 2015, date à laquelle on en compte 28 000⁷.

Après les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 de *Charlie Hebdo*, Montrouge et de l'Hyper Cacher, est remobilisée l'idée de faire passer cet effectif à 40 000, dans la conférence de presse que donne Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, le 11 mars 2015. Le 16 novembre 2015, dans sa déclaration devant le Parlement réuni en Congrès après les attentats du 13 de Paris et Saint-Denis, François Hollande annonce quant à lui la formation d'une « garde nationale »⁸ composée de réservistes. Cette mesure, noyée au milieu d'autres alors bien plus débattues telles que la déchéance de nationalité et la constitutionnalisation de l'état d'urgence, ne sera vraiment mise en œuvre qu'après l'attentat de Nice, le 14 juillet 2016, avec notamment sa création par décret le 13 octobre⁹. Elle rassemble en définitive des réserves déjà existantes : la réserve opérationnelle des armées et de la gendarmerie et la réserve civile de la police nationale. On y compte en 2018 75 917 volontaires, dont 30 288 dans la gendarmerie, 38 529 dans les armées et 7 100 au sein de la police¹⁰.

Cadrage théorique, questions et hypothèses de recherche

Comment comprendre que le recrutement de réservistes ait été érigé en « réponse » – parmi d'autres – aux attentats alors que son efficacité opérationnelle est discutée entre les acteurs des politiques de sécurité et de défense eux-mêmes ? Comme le résume en effet en entretien un haut fonctionnaire, alors membre du cabinet de Jean-Yves Le Drian : « vous arrêtez pas les interventions djihadistes au Mali avec la Garde nationale. C'est des choses qui n'ont rien à voir »¹¹.

⁶ Loi n° 99-894 du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense.

⁷ Jean-Marie Bockel et Gisèle Jourda, *Rapport d'information. « Garde nationale » : une réserve militaire forte et territorialisée pour faire face aux crises*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, 13 juillet 2016, p. 45-46.

⁸ Déclaration de François Hollande, Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis, Versailles.

⁹ Décret n° 2016-1364 du 13 octobre 2016 relatif à la garde nationale.

¹⁰ *Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la garde nationale*, édition 2018, p. 12. Émanant du Secrétariat général de la Garde nationale, ce rapport annuel fournit le principal état des lieux chiffré et disponible sur l'évolution des réserves depuis les mesures prises en 2015 et 2016.

¹¹ Entretien, haut fonctionnaire, énarque et membre de cabinet, Défense. Cette recherche est réalisée dans le cadre de deux programmes collectifs. Le premier, l'Atelier de recherche « Sociologie politique du gouvernement »,

Pour rendre compte d'une politique qui compte sur la mobilisation directe des citoyens, il semble heuristique de la saisir non pas simplement au niveau de son élaboration, mais dans ses relations avec ses publics. Comment les cible-t-elle¹² ? Mais aussi, comment y répondent-ils ? De ce point de vue, des travaux récents de sociologie de l'action publique qui prolongent les perspectives ouvertes par l'étude des *policy feedbacks*, ou effets en retour des politiques publiques¹³, sans néanmoins les réduire, comme c'est souvent le cas, à leurs effets proprement politiques. On pense ici aux recherches sur les rapports à l'État des citoyens « ordinaires »¹⁴, leur réception des politiques publiques¹⁵, ou encore à celles qui s'intéressent aux publics de l'action publique, au pluriel et au sens large¹⁶ : catégorisation des publics-cibles, modalités d'appréhension de l'opinion publique, effets attendus des politiques sur ces derniers. Certaines enquêtes envisagent ainsi de concert la fabrique par les gouvernants de l'action publique et ses effets et usages du côté des gouvernés¹⁷. Dans la continuité de ces travaux, cette recherche s'emploie à saisir ensemble les processus décisionnels ayant entouré la création de la Garde nationale et sa réception par les jeunes qui s'engagent. Cet angle d'analyse présente en effet l'intérêt, premièrement, de saisir les éventuels désajustements entre la conception de dispositifs et la façon dont des citoyens ordinaires se les approprient. Il permet d'interroger, deuxièmement, la façon dont l'action publique contribue à (re)produire l'ordre social.

On appréhende ici la mise en place de la Garde nationale comme une politique d'encadrement de l'engagement des jeunes. En effet, si ce dispositif n'est pas spécifiquement destiné à une tranche d'âge, certains jeunes, comme souvent s'agissant du recrutement militaire, font partie de ses cibles privilégiées. Or la sociologie du défunt service national a montré que l'armée¹⁸ œuvrait à l'incorporation par les jeunes hommes des classes populaires de leur position subalterne¹⁹. Notre hypothèse centrale est donc que les institutions militaires, par le biais de dispositifs tels que la Garde nationale, sont perpétuées dans un rôle de domestication de certaines catégories. Ici centrée sur le recrutement de réservistes, une telle approche se décline

coordonné par Delphine Dulong, du Labex « Transformation de l'État, politisation des sociétés et institution du social » (TEPSIS), étudie les trajectoires, le travail et les conditions de production des décisions en cabinet ministériel pendant le mandat de François Hollande par le biais d'une enquête prosopographique et d'entretiens semi-directifs. Dans ce cadre, je travaille avec Sylvain Antichan sur les politiques élaborées en « réponse » aux attentats de 2015 et 2016. La Garde nationale en tant que telle est l'objet d'une recherche post-doctorale menée pour le programme interdisciplinaire Sorbonne War Studies de l'Université Paris 1, porté par Grégory Daho.

¹² Anne Schneider et Helen Ingram, « Social Construction of Target Populations: Implications for Politics and Policy », *American Political Science Review*, 87 (2), 1993, p. 334-347.

¹³ Paul Pierson, « When Effect Becomes Cause: Policy Feedback and Political Change », *World Politics*, 45 (4), 1993, p. 595-628.

¹⁴ Alexis Spire, « État des lieux. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État », *Gouvernement et Action publique*, 4 (4), 2016, p. 141-156.

¹⁵ Anne Revillard, « Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants. La réception de l'action publique », *Revue française de science politique*, 68 (3), 2018, p. 469-491.

¹⁶ Guillaume Gourgues et Alice Mazeaud (dir.), *L'Action publique saisie par ses « publics »*. *Gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018.

¹⁷ Lorenzo Barrault-Stella, *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*, Paris, Dalloz, 2013 ; Violaine Girard, *Le Vote FN au village. Trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2017.

¹⁸ La réserve civile de la police nationale, numériquement plus anecdotique, n'est pas prise en compte dans l'enquête, l'institution policière étant traversée par des logiques sociales pour partie distinctes.

¹⁹ Louis Pinto, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (3), 1975, p. 18-40.

à propos de la myriade d'instruments plus ou moins récents d'encadrement de volontaires, d'inspiration militaire, qui s'adressent à des publics distincts. Parmi eux, on compte par exemple le Service militaire adapté²⁰, créé en 1961 pour les jeunes d'outre-mer peu qualifiés, ou son successeur métropolitain, le Service militaire volontaire, créé en 2015, voire même le service civique²¹, inscrit au Code du service national. Il pourrait tout aussi bien s'appliquer aux effets du passage par l'armée comme soldats du rang contractuels de très nombreux jeunes, sans même parler des attendus de la mise en place d'un nouveau service national universel²².

Méthodes et terrains d'enquête

Pour saisir ensemble la production d'une politique et sa réception par ses publics, l'enquête articule l'étude des processus décisionnels ayant entouré le dispositif de Garde nationale, au niveau des élites politiques et administratives, et celle des trajectoires d'engagement de jeunes réservistes.

Le **premier volet de l'enquête** identifie la configuration d'acteurs qui portent cette politique.

- Il s'appuie sur des entretiens semi-directifs (N = 23), en partie issus de l'enquête collective « Sociologie politique du gouvernement », avec des membres de cabinet ministériel, des hauts fonctionnaires civils et militaires et des acteurs parlementaires.
- Ils sont complétés par l'analyse (à terminer) d'un corpus de discours sur la mobilisation de non-professionnels pour des missions de sécurité ou de défense (Livres blancs, rapports, discours, presse) à partir d'une sociologie de leurs producteurs.
- Les trajectoires des acteurs impliquées sont également objectivées au moyen de l'annuaire biographique *LesBiographies.com*, édité par la Société générale de presse.

Le **second volet de l'enquête** consiste en des entretiens biographiques (N= 21) avec des réservistes – ou des jeunes en cours d'engagement dans la réserve – franciliens, âgés de 18 à 30 ans, principalement étudiants. Pour saisir la diversité des parcours au sein des armées, on n'est pas parti de régiments donnés, pourvoyeurs d'expériences spécifiques. On n'a pas non plus cherché à passer par l'institution militaire : tout en indiquant aux enquêtés le financement de la recherche par le ministère des Armées, il s'agissait de libérer leur parole en garantissant l'absence de regard de l'institution sur cette dernière. On s'est donc employé à approcher les jeunes depuis des espaces où ils s'échangent informations et contacts relatifs à l'univers militaire. Ce sont principalement des étudiants d'établissements parisiens dominants dans la hiérarchie académique qui ont été interrogés, par le biais de leurs associations de promotion de l'« esprit de défense »²³ – population qui est ciblée en tant que telle par le dispositif de la Garde nationale. Ce profil concerne 18 sur 20²⁴ entretiens avec 8 femmes et 12 hommes (dont un

²⁰ Monique Milia Marie-Luce, « Un contrat singulier avec l'armée. L'exemple des jeunes volontaires du régiment du service militaire adapté de la Martinique », *Agora débats/jeunesses*, 82 (2), 2019, p. 127-142.

²¹ Florence Ihaddadene, « De l'instruction militaire à l'éducation populaire, que reste-t-il de l'objection de conscience dans le service civique ? », *Mouvements*, 81 (1), 2015, p. 107-115.

²² Pour un état des lieux de cette offre d'engagements, voir Marianne Dubois et Émilie Guerel, *Rapport d'information sur le service national universel*, déposé par la commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale, 14 février 2018, p. 21 *sqq.*

²³ Deux réunions de l'une de ces associations, dont l'une spécifiquement destinée aux étudiants réservistes, ont également été observées directement à l'automne 2018.

²⁴ Un étudiant a été interrogé deux fois, avant et après sa première expérience en tant que réserviste.

interrogé deux fois)²⁵. Les deux enquêtés qui ne sont pas étudiants sont par ailleurs diplômés de l'enseignement supérieur (niveau bac + 5).

Par ces récits de vie, on a cherché à restituer la façon dont l'engagement réserviste s'inscrit dans les trajectoires sociales, scolaires, professionnelles, résidentielles et politiques. S'interroger sur les déterminants sociaux de l'engagement réserviste permet alors de se décentrer par rapport à la question des seules « motivations » que traitent beaucoup de travaux de sociologie militaire, en réponse aux préoccupations en termes de recrutement et de gestion des ressources humaines des armées²⁶. Il s'agit également de saisir les conditions sociales de félicité de la réception de discours d'institution : l'armée comme lieu de brassage entre les classes et à présent entre les sexes, la « solidarité » ou encore « l'esprit de corps ».

Principaux résultats

1. L'hypothèse de continuité

L'enquête permet d'abord de vérifier une hypothèse de continuité²⁷, donc de mettre en question la mise en récit nourrie par l'exécutif, qui fait des attentats de 2015 une rupture²⁸ occasionnant une demande sociale d'engagement supposément nouvelle, et justifiant des mesures inédites. Cette hypothèse se décline tant du côté des élites politiques et administratives que de celui des trajectoires des jeunes qui s'engagent.

Premièrement, les attentats ne déterminent pas les « réponses » gouvernementales qui leur sont apportées, pas davantage que les prises de position sur le recrutement de non-professionnels dans les armées et la gendarmerie, qui leur sont largement antérieures. Dans des situations d'incertitude et d'urgence de ce type, les acteurs piochent dans un répertoire de « solutions » préexistantes. En témoigne en première analyse la chronologie des mobilisations de ou autour de la réserve opérationnelle :

- L'objectif de 40 000 réservistes dans les armées (et de même dans la gendarmerie) n'est pas le produit des attentats de 2015 mais est en baisse par rapport à celui de 50 000 envisagé dans les LPM pour 2002, 2008 et 2012.
- En 2011, une loi crée la « réserve de sécurité nationale »²⁹, incluant notamment la réserve opérationnelle, et permettant en particulier d'étendre la durée d'emploi des réservistes jusqu'à 60 jours (contre 5 en temps ordinaire). Issue d'une proposition de loi

²⁵ Les femmes forment 20,2 % des réservistes (*Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la Garde nationale*, édition 2018, p. 16). C'est un peu plus que dans l'active, où elles représentent aujourd'hui 15 % des effectifs (voir Christel Coton, « Des jeunesses sous uniforme : trajectoires, ressources et origines », *Agora débats/jeunesses*, 82 (2), 2019, p. 64).

²⁶ Laurent Besse et Christel Coton, « L'armée au miroir de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, 82 (2), 2019, p. 42-54.

²⁷ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, p. 14 *sqq.*

²⁸ À la manière dont Sylvain Laurens procède sur un autre sujet dans *Une Politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France (1961-1981)*, Paris, Belin, 2009. Sur la rhétorique de la rupture dans le gouvernement des crises, qui traduit la « mise en crise », voir Sara Angeli Aguiton, Lydie Cabane et Lise Cornilleau, « Politiques de la "mise en crise" », *Critique internationale*, 85 (4), 2019, p. 9-21.

²⁹ Loi n° 2011-892 du 28 juillet 2011 tendant à faciliter l'utilisation des réserves militaires et civiles en cas de crise majeure.

sénatoriale, elle est appuyée par un rapport d'information³⁰ dont les scénarios de « crise majeure » justifiant son emploi listent « les attaques terroristes » sur « le territoire national », mais également « la défense des intérêts français dans le monde », les « catastrophes naturelles et technologiques » et les « pandémies ». Jamais mobilisée à ce jour, elle voit cependant ses dispositions réglementaires d'application publiées en mai 2015³¹.

- Le 27 juin 2013, le Gouverneur militaire de Paris recrée le 24^e régiment d'infanterie sous la forme du bataillon de réserve Île-de-France, première unité quasi entièrement composée de réservistes, à Vincennes. Il est d'emblée conçu pour remplir des missions de sécurité sur le territoire national.

Le recrutement de réservistes n'est donc pas en soi une « réponse » aux attentats mais est recodé en mesure « antiterroriste » à partir de 2015³².

Deuxièmement, les attentats ne jouent chez les jeunes réservistes qu'un rôle, tout au plus, d'accélérateur ou de confirmation de processus d'engagement déjà anciens. Certes, on constate bien une hausse des « vocations » militaires après les attentats, dans la réserve opérationnelle comme d'ailleurs chez les militaires d'active³³ : ses effectifs (gendarmerie incluse) stagnent en effet sous les 60 000 jusqu'en 2016, mais les dépassent ensuite³⁴. Cependant, en entretien les enquêtés minimisent pour la plupart leurs effets sur leurs parcours et disent avoir voulu s'engager dans les forces armées. Surtout, l'objectivation des trajectoires de long terme montre que l'engagement ne prend sens que sur fond de dispositions préexistantes, acquises dans des familles de militaires ou par la fréquentation d'un ami qui en est familier. C'est sans doute la politique de recrutement de réservistes construite après les attentats, davantage que les attentats eux-mêmes, qui favorisent l'engagement en donnant de la visibilité à la réserve et aux procédures à suivre pour la rejoindre. Ici l'enquête confirme les résultats des recherches sur le rôle des événements dans l'engagement : la façon dont les acteurs y répondent dépend de la trajectoire antérieure et l'événement n'agit jamais seul, mais ne prend sens que dans des contextes sociaux particuliers³⁵. Les « réponses » citoyennes à des attentats, de même, ne sont

³⁰ Michel Boutant et Joëlle Garriaud-Maylam, *Rapport d'information. Pour une réserve de sécurité nationale*, fait au de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, 14 décembre 2010.

³¹ Décret n° 2015-508 du 7 mai 2015 relatif au service de sécurité nationale et au dispositif de réserve de sécurité nationale.

³² Sur l'antiterrorisme comme cadrage susceptible de redéfinir une série de politiques ou d'enjeux sectoriels, voir Sara Angeli Aguiton, « Du bon usage du terrorisme. Risque, biosécurité et gouvernement d'une biotechnologie contestée », *Gouvernement et Action publique*, 4 (3), 2015, p. 31-55 ; Grégory Daho, « La déssectorisation des politiques de sécurité. Le cas du recentrage interministériel du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale », *Revue française d'administration publique*, 171 (3), p. 651-667 ; Sylvain Antichan et Julie Le Mazier, « Décisions et événements. Les politiques élaborées en "réponse" aux attentats de 2015 et 2016 », communication au colloque « Pour une sociologie du gouvernement : pratiques et rôles du travail gouvernemental », organisé par le CERSA, le CESSP et le Labex TEPSIS, Paris, 13 décembre 2019.

³³ Christel Coton, art. cit., p. 65.

³⁴ *Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la Garde nationale*, édition 2017, p. 12 ; *Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la Garde nationale*, édition 2018, p. 12.

³⁵ Stéphane Latté, « La "force de l'événement" est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, 62 (3), 2012, p. 409-432 ; Julie Pagis, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

pas mécaniquement produites par ces derniers³⁶. Comme l'explique ce réserviste en licence de gestion : « Personne, dans les réservistes autour de moi, ne s'est engagé suite aux attentats, même pour ceux qui se sont engagés après. Cela a toujours conforté [il insiste sur le mot]. Parce qu'il y a trop de contraintes ! Les gens ne voient que les contraintes. Si on n'avait pas déjà envie d'y aller, on ne le fait pas. Il faut être passionné pour sauter le pas. » L'engagement réserviste est en effet trop risqué et coûteux, en temps, en énergie, en discipline pour être embrassé par des acteurs sans inclination préalable, par rapport au répertoire des autres réactions possible de solidarité : superposer un drapeau français sur sa photo de profil sur les réseaux sociaux, déposer une bougie sur un mémorial, se rendre à un rassemblement, écrire un message de soutien...

2. L'espace des prises de position sur le recrutement de non-professionnels depuis la suspension du service militaire

La recherche s'emploie donc à repérer qui veut des « citoyens-soldats » et montre que les prises de positions sur le sujet se structurent en amont des attentats, à partir de la suspension du service militaire en 1997.

- Un premier registre de justification de la mobilisation de réservistes pourrait être qualifié d'opérationnel. C'est ce à quoi renvoie par exemple l'idée, défendue par exemple dans deux rapports sénatoriaux déjà cités, datant de 2010 et 2016, qu'on serait passé depuis la suspension du service militaire d'une « réserve de masse » à une « réserve d'emploi », « mieux formée, intégrée à l'armée active et nécessaire en renfort des effectifs désormais resserrés de celle-ci »³⁷. Cette dimension utilitaire de la réserve est cependant contestée par d'autres acteurs. À propos de la création de la Garde nationale, un haut fonctionnaire, énarque, membre du cabinet à l'Intérieur puis à Matignon pendant le quinquennat de François Hollande, explique ainsi en entretien : « C'est le genre de mesures auxquelles je crois très peu parce que je pense que la sécurité se fait avec des gens formés, encadrés et que c'est compliqué. »
- À ce registre de justification se superpose parfois un second, qu'on appellera civique. Dans le rapport sénatorial de 2016, on peut lire par exemple que la réserve pourrait offrir « de nouveaux points d'appui, qui paraissent aujourd'hui bien utiles, pour le renforcement interne et la résilience du pays »³⁸, contribuerait à la « cohésion du pays », au « lien entre la Nation et son armée » et serait un « dispositif catalyseur d'engagements civiques et incubateur d'esprit de service »³⁹. Autrement dit, l'institution militaire serait susceptible de façonner la citoyenneté de celles et ceux qu'elle enrôle, donc de renforcer un lien social supposément mis à mal. Ce registre ne naît pas avec les attentats. La loi qui crée la nouvelle réserve en 1999 commence ainsi par des justifications similaires : « Les citoyens concourent à la défense de la nation. Ce devoir

³⁶ C'est la raison de l'insuffisance de la catégorie psychologique du « traumatisme collectif », qui ne permet pas de comprendre pourquoi, parmi celles et ceux qui ne sont pas directement victimes, certains se sentent plus concernés que d'autres, ni pourquoi ils l'expriment d'une certaine façon, plutôt que d'une autre, comme le souligne Jérôme Truc dans *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France, 2016. Sur les ressorts sociaux de ces pratiques de solidarité, voir Sylvain Antichan, « “Nous sommes tous Versillais” : les courriers reçus par le château de Versailles suite à l'attentat de 1978 », *Ethnologie française*, 173 (1), p. 33-43.

³⁷ Jean-Marie Bockel et Gisèle Jourda, *op. cit.*, p. 17.

³⁸ *Ibid.*, p. 59.

³⁹ *Ibid.*, p. 62.

peut s'exercer par une participation à des activités militaires dans la réserve. La réserve militaire s'inscrit dans un parcours citoyen (...). La réserve militaire a pour objet de renforcer les capacités des forces armées dont elle est une des composantes, d'entretenir l'esprit de défense et de contribuer au maintien du lien entre la nation et ses forces armées. »⁴⁰ Ce second registre de justification peut également être contesté, comme par ce haut fonctionnaire énarque, membre du cabinet de la Défense, qui souligne en entretien : « y a ce regret sous-jacent, de quelque chose qui existait qui était supposé contribuer à une forme d'unité nationale » ; et qui ajoute : « c'est pas du tout une idée d'opérationnel ». Il l'impute au contraire à « la classe politique ».

La contribution décisive du service militaire à la lente appropriation du sentiment d'appartenance nationale et du rôle de citoyen en France depuis le XIX^e siècle⁴¹, comme les processus décisionnels ayant entouré sa suspension, sans consensus parmi les élites militaires et politiques⁴², nourrissent cette conception de l'institution militaire comme boîte à outils où piocher des instruments de fabrique de la citoyenneté. Le paradoxe tient ici au fait que ce rôle intégrateur de l'armée était lui-même contesté dans les dernières années du service militaire par une série de rapports et d'enquêtes⁴³.

Pour rendre compte des divergences d'appréciation du recrutement de non-professionnels dans les champs de la défense et de la sécurité, on fait l'hypothèse que les acteurs y sont d'autant plus disposés à défendre l'idéal du « citoyen-soldat », au moyen de mots d'ordre tels que ceux de « résilience », de « lien armée-nation » et de « rôle social des armées », qu'ils sont moins autonomes vis-à-vis du champ politique et plus contraints de formuler des discours de légitimation des institutions auxquelles ils appartiennent. Cette hypothèse doit encore être vérifiée par l'analyse d'un corpus de sources écrites.

3. Du côté des réservistes : une demande de professionnalisation face à une offre d'engagement

Alors que les promoteurs de la Garde nationale sous l'angle civique catégorisent l'expérience réserviste comme un engagement citoyen, se montrant soucieux du recrutement de volontaires issus de la « société civile », conçus comme distincts des militaires ou anciens militaires professionnels, elle s'insère chez la majorité des jeunes interrogés dans des parcours de professionnalisation militaire.

Se destinant de longue date à des métiers dans les secteurs de la défense ou de la sécurité, les enquêtés ont accumulé des connaissances sur l'univers militaire. Cette dernière est d'ailleurs requise pour s'engager dans la réserve opérationnelle, ce qui suppose de savoir se repérer dans la diversité des armes, des régiments, de leur réputation, dans des procédures de candidature dont beaucoup soulignent la lourdeur, et d'être renseigné sur les besoins de réservistes des différentes unités. Ce n'est pas la même chose pour un étudiant francilien, par exemple, de

⁴⁰ Loi n° 99-894 du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense, article 1.

⁴¹ Eugen Weber, *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale*, Paris, Fayard, 2011 (1976), p. 351-363.

⁴² Bastien Irondelle, *La Réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

⁴³ *Ibid.*, p. 55 sqq.

s'engager dans le 24^e régiment d'infanterie de Vincennes, où l'on rencontre une homogénéité sociale de volontaires diplômés et issus de la région⁴⁴, ou dans des régiments d'active plus éloignés et « rustiques », selon la terminologie indigène. Or l'une des mesures du Secrétariat général de la garde nationale a été de centraliser les candidatures sur une plateforme en ligne. On observe ainsi une différence entre les enquêtés qui se sont engagés avant ou après sa mise en place. Les premiers pouvaient passer par les Centres d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa), où ils étaient conseillés, et qui renvoient à présent les candidats directement vers la plateforme. Le niveau de familiarité préalable de l'univers militaire nécessaire s'en trouve renforcé, supposant souvent un capital social préexistant en son sein.

Loin d'être un engagement « à côté », la réserve est donc vécue comme l'antichambre d'une carrière militaire, ou du moins dans les métiers de la défense et de la sécurité, dans un espace des possibles contraint par les politiques de gestion des ressources humaines mises en œuvre depuis la professionnalisation des armées. Les militaires du rang, en effet, sont tous contractuels, tandis que les concours d'officier permettant de devenir directement militaire de carrière sont jugés très sélectifs⁴⁵. Sans constituer un échantillon représentatif, les enquêtés se répartissent en trois types qui renseignent sur les ressorts sociaux, scolaires et professionnels de l'engagement réserviste :

- Pour certains, qui se préparent aux concours de recrutement militaire, voire y ont déjà échoué, la réserve constitue une option par défaut, susceptible d'augmenter leurs chances de réussite.
- D'autres, plus stratèges (enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures, du public comme du privé), y voient la possibilité de conjuguer des études qui leur permettront de candidater à ces concours et préservent les autres options possibles, et ce qui tient lieu de job étudiant particulièrement rentable en ce qu'il est ajusté à la carrière envisagée⁴⁶. Les réservistes peuvent mettre un pied dans l'institution, la découvrir, confirmer ou infirmer leur vocation, être notés, monter en grade, ce à quoi les étudiants sont particulièrement disposés. Consciemment ou non, ils reconvertisent en dans leur trajectoire, scolaire notamment, pour se distinguer auprès de leur hiérarchie, plus facilement que leurs collègues moins diplômés.
- Les rares étudiants qui envisagent durablement la réserve comme un engagement « à côté » sont les étudiants les mieux dotés, que leur trajectoire d'excellence scolaire autorise à convoiter des emplois plus prestigieux ou rémunérateurs : avocat d'affaires, haut fonctionnaire (dans les secteurs de la défense ou de la sécurité néanmoins). Ils n'en mentionnent pas moins la réserve dans leur CV.

Cette demande de professionnalisation est sans doute spécifique à des étudiants, qui ne sont pas durablement insérés dans le marché du travail. Elle n'en produit pas moins des effets sur la façon dont ils (se) perçoivent (dans) la réserve. La politique de recrutement militaire est ainsi accusée de faire du « chiffre », du « quantitatif » plutôt que du « qualitatif » avec les réservistes, c'est-à-dire d'accueillir de façon peu restrictive une main d'œuvre bon marché pour trier ensuite

⁴⁴ Entretien avec un étudiant de grande école, réserviste dans ce régiment.

⁴⁵ Christel Coton, art. cit.

⁴⁶ Vanessa Pinto, *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Paris, Presses universitaires de France, 2014, p. 219-252.

en interne ceux qui seront envoyés en opération (Sentinelle dans leur grande majorité). Et en général de « multiplier les contrats » et de « limiter les carrières »⁴⁷. Dès lors, les enquêtés cherchent à s'identifier au personnel d'active et à se distinguer de la figure du réserviste tel que catégorisé par l'exécutif, simple citoyen s'engageant en réaction aux attentats, figure parfois moquée, parfois louée, souvent évoquée en entretien sans qu'on rencontre jamais personne qui s'y reconnaisse.

4. L'effet des attentats : une panique morale au sein des élites politiques et administratives

Quel rôle jouent alors les attentats de 2015 et 2016 dans la diffusion des prises de position en faveur du recrutement de réservistes dans les circuits de la décision ? Une première piste pourrait être recherchée du côté de l'opération Sentinelle, lancée à partir de janvier 2015⁴⁸. Imposée selon nos enquêtés depuis Matignon et l'Élysée au regard des besoins de l'Intérieur, elle légitime cependant les demandes en ressources humaines de la Défense, qui pourraient être en partie satisfaites par l'enrôlement de réservistes. Cette première hypothèse se heurte pourtant au fait que le recrutement de militaires d'active repart à la hausse dès la loi de finances initiale de 2015 pour 2016, et répond bien plus sûrement aux besoins opérationnels de Sentinelle, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Mais les mesures relatives à la réserve opérationnelle se comprennent surtout au regard de la façon dont est alors appréhendée l'opinion publique par les gouvernants. Laurie Boussaguet et Florence Faucher ont donné des éléments pour comprendre la façon dont cette perception se construit⁴⁹. Ils convergent avec les entretiens que nous avons réalisés pour attester l'existence, à mesure que les attentats se répètent, d'une panique morale⁵⁰ au sein des élites politico-administratives, autour d'une division de la société française, d'une volonté citoyenne d'en découdre voire d'un risque de violences contre les musulmans. Dans ce cadre, l'offre d'engagement réserviste constitue une solution disponible, tandis que c'est de l'Élysée, selon nos interlocuteurs, que vient le terme de « garde nationale ». Il s'agit alors de « trouver un exutoire, un débouché politique à cette volonté d'engagement »⁵¹, de « canaliser ces passions-là »⁵², selon une logique encore plus clairement explicitée par un officier impliqué dans la mise en œuvre du dispositif au ministère de la Défense évoquant en entretien un implicite selon lui évident pour tous : « Il fallait détourner la jeunesse de la tentation d'autodéfense. Plutôt qu'ils s'organisent dans leur coin pour créer des milices d'autodéfense, avec les “bons citoyens” qui patrouillent dans les rues et qui castagnent tout ce qui leur paraît suspect. Je ne sais pas si vous vous souvenez, on était dans un climat assez chaud (...) ! Il fallait que ça reste dans un cadre légal et encadré pour faire en sorte de maîtriser l'emploi de la force. »

⁴⁷ Notes d'observation, réunion de rentrée d'une association de promotion de l'« esprit de défense » dans une université.

⁴⁸ Élie Tenenbaum, « La Sentinelle égarée ? L'armée de Terre face au terrorisme », *Focus stratégique*, 68, 2016.

⁴⁹ Laurie Boussaguet et Florence Faucher, « La construction des discours présidentiels post-attentats à l'épreuve du temps », *Mots. Les langages du politiques*, 118 (3), 2018, p. 95-115.

⁵⁰ Stanley Cohen, *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*, Londres et New York, Routledge, 2002 (1972).

⁵¹ Entretien, membre de cabinet, Défense.

⁵² Selon les termes d'un collaborateur cité par Laurie Boussaguet, Florence Faucher, art. cit., p. 107.

La promotion de l'engagement réserviste sert alors un objectif officieux d'entretien du monopole coercitif par absorption, encadrement et ainsi forclusion d'une violence potentielle. Ce faisant, le dispositif de la Garde nationale est supposé produire l'ordre autant (voire plus) par son action sur les participants eux-mêmes que par leur contribution aux activités de sécurité et de défense. Cet effet attendu du dispositif – prévenir des comportements déviants en disciplinant ceux qui s'enrôlent, orienter l'engagement – se retrouve, sous une forme distincte, dans les actions orientées vers les étudiants (allocation d'études de 1 200 euros, signature de partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur)⁵³. Une générale en charge des réserves se félicite ainsi en entretien : « La Sorbonne a été l'une des premières universités à signer la convention de soutien à la politique de réserve militaire, hein. Donc ça... a quand même... ça a du... sens et ça a une certaine portée parce que... on se souvient de Mai 68, la Sorbonne. C'était complètement déconnecté de... l'image qu'on pouvait avoir de cette université ».

Alors que la création d'une « garde nationale » est annoncée dans la déclaration de François Hollande devant le Parlement réuni en Congrès du 16 novembre 2015, Jean-Yves Le Drian demeure prudent sur ce projet. À partir de mars 2016, les sénateurs Jean-Marie Bockel, ancien secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants dans le gouvernement de François Fillon, et Gisèle Jourda, socialiste, président le groupe de travail de la commission des affaires étrangères du Sénat sur la Garde nationale, et élaborent un rapport qui sera publié le 13 juillet. Le 14, l'attentat de Nice remet à l'agenda cette mesure au devenir jusqu'alors encore incertain. En fin de mandat, un service du ministère de la Défense est ainsi invité à mettre sur pied le dispositif en quelques mois. Faute de temps et de budget, il se réduit à une Garde nationale qui coiffe des réserves existantes, à la mise en place de mesure d'incitations à l'engagement, et à la création d'un Secrétariat général de la garde nationale, service très léger d'une quinzaine de personnes, dédié à la promotion de l'engagement réserviste tandis que les différentes armées conservent la gestion de leurs réservistes.

5. La captation paradoxale de dispositions critiques chez les jeunes réservistes

On ne retrouve cependant guère la trace d'une volonté d'en découdre parmi les jeunes recrues interrogées. Néanmoins, sans revêtir les formes anticipées par les élites politiques et administratives, on observe chez certains enquêtés des dispositions critiques. On emprunte ici la notion proposée par Lilian Mathieu pour rendre compte de l'engagement contestataire, qu'il définit comme « une propension à contester un ordre social quelconque ou l'un de ses aspects, dès lors qu'il apparaît comme illégitime ou injuste » et oppose à « une disposition à la docilité et à l'assentiment »⁵⁴. Il s'agit par exemple de jeunes qui, à rebours de la majorité de leur classe d'âge, se sont reconnus à l'adolescence dans des contre-cultures rock, ou d'anciens militants étudiants ou lycéens, ayant ou ayant eu une implication dans des syndicats ou des mouvements sociaux. De façon moins étonnante, on rencontre des jeunes femmes qui ne se conformaient pas

⁵³ En 2017, les étudiants forment 23 % des réservistes pour lesquels le Secrétariat général de la Garde nationale dispose d'informations sur la catégorie socio-professionnelle (*Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la Garde nationale*, édition 2017, p. 14). Sans avoir les moyens de le démontrer avec les données mises à disposition par ce Secrétariat, on peut penser, en se fondant sur cette proportion d'étudiants, que la réserve attire un public plutôt plus diplômé, et généralement mieux doté, que l'active, pour laquelle « "le gros" des troupes attendues (...) sont des jeunes hommes de niveau CAP-BEP » (Christel Coton, art. cit., p. 63-64).

⁵⁴ Lilian Mathieu, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 187.

aux normes de genre qui leur étaient imposées. Beaucoup ont par ailleurs un rapport critique à l'institution scolaire. Ils y ont par exemple connu des trajectoires accidentées. D'autres, malgré des parcours d'excellence scolaire, vivent ou ont mal vécu leur scolarité dans des établissements élitistes et socialement homogènes.

Comment comprendre que des jeunes, moins disciplinés dans d'autres contextes, soient conduits à s'engager dans les armées et y consentent à un apprentissage de la docilité et de l'obéissance à la hiérarchie ? Il se pourrait que des situations d'écart aux normes promues dans leur groupe social d'origine (normes de genre, promotion de l'excellence scolaire), de mobilités sociales et spatiales, ascendantes ou descendantes, aient nourri chez certains réservistes des dispositions critiques vis-à-vis de leur milieu ou de certains aspects de l'ordre social. Cela favorise leur réception de discours d'institution sur les armées comme lieu de brassage social, où il serait donné à chacun, femme comme homme, quels que soient son origine sociale et son niveau de diplôme, de faire ses preuves et d'être jugé en fonction de ses efforts et de qualités strictement militaires, discours qui dissimule en même temps qu'il légitime les mécanismes de reproduction sociale en son sein⁵⁵. Les enquêtés disent ainsi apprécier, parmi les valeurs diffusées au sein des armées, la « cohésion » et « l'esprit de corps », intériorisées au moyen de pratiques comme des exercices physiquement pénibles dont la réussite dépend de l'entraide, ou des sanctions collectives en cas d'échec. Autrement dit, ces jeunes se plient à la discipline militaire, et s'engagent dans les armées plutôt qu'au service d'autres causes, en partie parce que l'institution parvient à se laisser percevoir comme un lieu où les rapports sociaux de domination qu'ils condamnent par ailleurs se trouveraient atténués. C'est donc de façon indirecte et non-linéaire que le dispositif de la Garde nationale parvient à enrôler des jeunes qui, sans être tels qu'appréhendés par les pouvoirs publics, se montrent pourtant moins dociles dans d'autres arènes.

⁵⁵ Christel Coton, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone, 2017.



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

CHAIRE GRANDS ENJEUX
STRATÉGIQUES CONTEMPORAINS

L'Empire du Milieu au cœur du monde

Stratégie d'influence et affirmation de la puissance chinoise

Conférences 2018 - Lundi de 18 h à 20 h - Sorbonne, Paris 5^e

Inscription : chairestrategique.univ-Paris1.fr

- 15 janvier « *Leçon inaugurale* » (Amphi Richelieu, 17 rue de la Sorbonne)
Dominique de Villepin, ancien Premier ministre
- 22 janvier Anne Cheng, Professeur au Collège de France, France
« De la "Chine-monde" à la Chine du nouvel ordre mondial » (Amphi Oury, 14 rue Cujas)
- 29 janvier François Godement, Directeur Programme Asie, ECFR - CERJ, France
« Les ambivalences chinoises sur l'ordre international »
- 5 février Zhimin Chen, Professeur, Center for European Studies, Fudan University, Chine
« Le retour de la Chine sur le devant de la scène : un nouveau chef de file à l'horizon ? »
- 12 février Chung Min Lee, Graduate School of International Studies, Yonsei University, Corée du Sud
« L'ascension de la Chine : comment est-elle perçue par la Corée du Nord, la Corée du Sud, le Japon, le Vietnam et l'Inde. Quelles sont leurs réponses stratégiques ? »
- 19 février Tai Ming Cheung, Director, UC Institute on Global Conflict & Cooperation, États-Unis
« L'émergence de la Chine comme puissance militaire et technologique de niveau mondial : implications géostratégiques et géopolitiques »
- 26 février Alexander Lukin, Head, Department of International Relations (MGIMO-University), Russie
« Le nouveau rapprochement sino-russe et la fin du monde unipolaire »
- 5 mars Ken Jimbo, Associate Professor, Faculty of Policy Management, Keio University SFC, Japon
« Le défi stratégique chinois : une puissance ou un ordre en transition ? »
- 12 mars Rory Medcalf, Professor and Head of College, National Security College, Australie
« La Chine et "l'Indo-Pacifique" : multipolarité, solidarité et "patience stratégique" »

Effets stratégiques de la multiplication des défenses antimissiles

- 19 mars Bruno Tertrais, Directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique, France
« Défenses antimissiles et dissuasion »
- 26 mars Antoine Bouvier, Président de MBDA, France
Philippe Errera, Directeur général, DGRIS, ministère des Armées, France
« Les enjeux de la défense antimissile aujourd'hui »



L'affirmation stratégique des européens

Conférences 2019

Lundi 18h-20h

Inscription : www.chairestrategique.univ-paris1.fr

- 21 janvier** **Leçon inaugurale**
Michel Barnier, Négociateur en chef auprès de l'Union européenne pour le Brexit
Amphithéâtre Richelieu, Sorbonne, 17 rue de la Sorbonne Paris 5^e
- 28 janvier** **Louis Gautier**, professeur associé, université Paris 1, Sorbonne, **France**
Le désarroi stratégique européen
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 4 février** **Bastian Giegerich**, Director of Defence and Military Analysis, The International Institute for Strategic Studies, Londres, **Grande Bretagne**
La coopération franco-allemande en matière de sécurité et de défense : tremplin ou pierre d'achoppement pour l'autonomie stratégique européenne ?
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 11 février** **Nicole Gnesotto**, professeur au CNAM, Paris, **France**
Europe européenne ou Europe atlantique ?
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 18 février** **Céline Jurgensen**, directrice de la stratégie à la direction des applications militaires du CEA, Paris, **France**
Manuel Lafont Rapnouil, Senior Policy Fellow et directeur du Bureau de Paris pour le *European Council on Foreign Relations (ECFR)*, Paris, **France**
Défense de l'Europe et dissuasion
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e

- 25 février** **Ivan Krastev**, permanent fellow at the Institute For Human Sciences IWM, Vienne, **Autriche**
L'âge de l'imitation et ses limites
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 4 mars** **Marcin Terlikowski**, Head of International Security Program, Polish Institute of International Affairs (PISM), Varsovie, **Pologne**
L'autonomie stratégique européenne et la Russie : une voie à (tenter de) suivre
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 11 mars** **Asle Toje**, Free scholar & member of the Norwegian Nobel Committee, **Norvège**
Le déclin maîtrisé de l'Union européenne et le problème de la stratégie supranationale
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 18 mars** **Jeremy Shapiro**, Directeur de recherche, European Council on Foreign Relations **Etats-Unis**
Pourquoi l'Amérique ? Le rôle des États-Unis dans la défense européenne et l'esprit européen
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e

L'intelligence artificielle dans les combats futurs

- 25 mars** **David Sadek**, Vice Président Recherche Technologie et Innovation, **THALES**
Jérôme Lemaire, Chargé de mission Intelligence artificielle, **Direction générale de l'armement, Ministère des armées**
Intelligence artificielle et traitement des données
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 1er avril** **Eric Papin**, Directeur de l'Innovation et de l'Expertise Technologique (DIT), **NAVAL Group**
Vision de Naval Group sur l'apport de l'Intelligence Artificielle dans le domaine naval
Eve Gani, Directrice de l'Innovation, Défense et Sécurité, **Groupe Sopra Steria**
Mohammed Sijelmassi, Digital Transformation Officer, **Groupe Sopra Steria**
L'intelligence artificielle peut-elle dissiper le brouillard de la guerre ?
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e

La puissance américaine : assise et évolutions stratégiques

Conférences 2020

Lundi 18h-20h

Inscription : chairestrategique.univ-paris1.fr

- 20 janvier** **Leçon inaugurale**
Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères
Amphithéâtre Richelieu, 17 rue de la Sorbonne, Paris 5^e
- 27 janvier** **Gérard Araud**, Ambassadeur de France
Une lecture de la relation transatlantique
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 03 février** **Andrey Kortunov**, directeur général du Russian International Affairs Council
Trump : quels enseignements tirés par la Russie ? Russie
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 10 février** **Bruno Tertrais**, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), Paris, France
Encore un siècle américain ? Les atouts stratégiques de l'Amérique face à ses concurrents
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 17 février** **Aaron Friedberg**, Professeur, Politique et Affaires internationales, Princeton University, Etats-Unis
L'intensification de la rivalité Etats-Unis – Chine dans les domaines économiques et technologiques
Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e

- 24 février** **Anthony Blinken**, ancien Secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis auprès du président Barack Obama
Quels défis de sécurité internationale pour les Etats-Unis ?
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 02 mars** **Kazuto Suzuki**, Vice-doyen et professeur, École supérieure de politique publique, Université d'Hokkaido, Japon
Enjeux stratégiques entre les Etats-Unis et l'Asie
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 09 mars** **Philip Gordon**, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Etats-Unis auprès du Président Barack Obama
Fausse promesse : Les Etats-Unis et la tentation du changement de régime au Moyen-Orient
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 16 mars** **Maya Kandel**, chercheuse associée à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle (CREW), en charge des Etats-Unis et des relations transatlantiques au Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie (CAPS) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, France
Les dilemmes stratégiques de la relation Etats-Unis /Iran
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e
- 23 mars** **Alexandra de Hoop Scheffer**, directrice de la recherche et du bureau de Paris du Think Tank German Marshall Fund of the United States, France
L'interventionnisme militaire en mutation : la fin d'un cycle américain et l'émergence d'une gestion de crises désoccidentalisée.
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e

Les nouvelles frontières technologiques de la défense européenne

- 30 mars** **Timo Pesonen**, (sous réserve), Finlande
 Directeur général pour le marché intérieur, l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME, auprès de la Commission européenne
 Amphithéâtre Oury, Sorbonne, 14 rue Cujas, Paris 5^e

2020 NUMÉRO 2

#1257

PARTAGEONS NOTRE REGARD SUR LE MONDE

La revue de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
pantheonsorbonne.fr



SUR LE CHAMP DE BATAILLE



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

Retrouvez la collection officielle des objets promotionnels de l'université sur la boutique en ligne



- 10 % POUR LES ÉTUDIANTS ET LES PERSONNELS

boutique.univ-paris1.fr



Édito



« La guerre ! C'est une chose trop grave pour la confier à des militaires. » Derrière la boutade attribuée à Clemenceau, la question se pose d'une expertise des sciences humaines et sociales à rendre compte d'un phénomène, d'un « *fait social total* », qui lui-même repose sur d'autres expertises extrêmement éloignées. Et réciproquement, le danger est permanent que le chercheur, dans ce domaine, estime son travail instrumentalisé à des fins belliqueuses. En même temps, impossible à circonscrire dans une définition rigoureuse, mais saturant l'espace public de ses métaphores, la guerre est malheureusement souvent là, dans un monde agité de soubresauts, et on ne peut l'ignorer.

#1257 a donc choisi de placer son deuxième numéro « sur le champ de bataille », pour saisir comment, par une multitude d'angles, et avec une grande richesse d'approches, les sciences humaines et sociales se confrontent aux manifestations de la guerre. Les deux éditeurs invités, Julie Le Mazier et Grégory Daho, s'appuient sur le programme de recherche *Sorbonne War Studies*, qui fédère une grande partie des disciplines de notre université, dans la complémentarité des méthodes, autour de cet objet commun, et participe de façon décisive à la définition du champ des études sur la guerre, situant la tonalité propre des sciences humaines et sociales au-delà des techniques pour la mener.

Comment faire la guerre avec des machines alors que les drones mettent en cause les règles traditionnelles d'engagement ? Le choc des civilisations a-t-il eu lieu ? Comment l'opération *Torch* a-t-elle éclairé la Deuxième Guerre mondiale en rebattant les cartes du conflit ? Existe-t-il une politique européenne de défense alors que le Brexit est imminent ? Quelles sont les conséquences des guerres civiles au-delà de leurs victimes ? Comment représentait-on les conflits coloniaux avant l'avènement de la photographie de presse ? La diversité de ces questions traduit une approche renouvelée d'un objet problématique dont la banalisation est plus que jamais à redouter, restituant aux disciplines de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne leur pleine dimension critique.

#1257 vous souhaite une année 2020 de paix, de santé et d'accomplissements.

SOMMAIRE

ÉDITO
P. 3

#1257 ET VOUS
P. 5

LA QUESTION

Europe : pourquoi ne faut-il pas avoir la langue dans sa poche ?
P. 6

LE DÉBAT

Pourquoi s'intéresser au pluralisme et à l'éthique numérique ?
P. 8

RENCONTRE

L'OIT fête ses 100 ans
P. 12

DOSSIER

Sur le champ de bataille
P. 14

La guerre des civilisations n'a pas lieu
P. 18

Images de batailles dans la revue *Le Tour du monde*
P. 22

La dynamique sociale des guerres civiles
P. 26

L'opération *Torch* ou les dynamiques des deux côtés du monde
P. 32

Conflits futurs et intelligence artificielle
P. 39

Sociologie des drones
P. 44

Vers un marché européen de la défense ?
P. 50

Les éditeurs invités
P. 53

EN IMAGES

Jeu de paix
P. 54

UNIVERSITÉ D'AVENIR

UNA Europa : l'université européenne sur les rails
P. 60

Les bibliothèques innovent pour la recherche
P. 62

RÉUSSITES

Huit docteurs de l'université récompensés par les Prix de la chancellerie
P. 64

Laura Viaut, historienne ou juriste ? Les deux !
P. 66

LA CARTE

Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le continent africain
P. 68

GRAND ANGLE

Alexandre de Humboldt, un penseur pour la crise écologique
P. 70

L'art du selfie
P. 76

Mourir, au moins une fois, pour la Pologne ?
P. 82

Parcours d'hommes se déclarant victimes de violences sexuelles dans l'enfance
P. 88

PORTFOLIO

Do, ré, mi, fa, sol, la... Sorbonne
P. 92

REGARDS SUR

La raison d'être de l'entreprise peut-elle vraiment être globale ?
P. 104

Twitter ou comment discipliner les individus : retour sur l'affaire Bernardo Silva
P. 108

Quelle protection juridique pour les forêts ?
P. 112

Pierre Péan, Edwy Plenel, journalisme d'enquête contre journalisme d'investigation ?
P. 118

Art amérindien : quand l'Amazonie nous parle avec des images
P. 123

VENI, VIDI... PANTHÉON-SORBONNE

La Sorbonne n'a pas fait l'économie d'un Nobel
P. 127

PARUTIONS

P. 128

#1257 ET VOUS

POURQUOI CONTRIBUER À #1257 ?

Doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs, la rédaction fait appel à vous pour faire vivre #1257 et participer ainsi à la valorisation de la recherche de l'université. Plus que de revendiquer son appartenance à la communauté scientifique de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, contribuez vos objets de recherche, votre laboratoire, votre institut ou votre UFR ; bénéficiez d'une visibilité importante, participez activement au rayonnement de notre université et œuvrez à sa reconnaissance nationale et internationale.

APPEL À CONTRIBUTIONS

La rédaction de #1257 lance un appel à contributions pour ses prochains numéros. Que vous souhaitiez aborder un sujet précis, partager vos objets de recherche ou contribuer au dossier thématique, nous serions heureux de lire vos propositions. Écrivez-nous *via* le formulaire en ligne, accessible depuis la page dédiée à la revue sur le site web de l'université, ou par courriel à l'adresse 1257@univ-paris1.fr



RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

#1257 souhaite rendre accessibles au plus grand nombre les recherches menées au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle propose ainsi un format adapté avec des textes courts rédigés dans un langage compréhensible de tous et une riche iconographie. Pour vous accompagner dans la rédaction de vos articles, toutes nos recommandations concernant le format et les conditions de publication sont à retrouver sur la page dédiée à la revue du site web de l'université : <http://www.pantheonsorbonne.fr/la-revue>.

Directeur de la publication : Georges Haddad • **Directeur de la communication :** Franck Paquet • **Rédacteur en chef :** Gwenaél Cuny
Rédactrice en chef adjointe : Selma Akkari • **Assistante d'édition :** Mélanie Rémy • **Photographe :** Pascal Levy • **Éditeurs invités du dossier :** Grégory Daho • Julie Le Mazier • **Membres du comité éditorial :** Mireille Bacache • Pierre Bonin • Isabelle Gasnaut Maria Gravari-Barbas • Sandra Laugier • Jérémie Pires • Camille Salinesi • Hélène Sirven • Éric Zyla • **Ils ont participé à ce numéro :** Alya Aglan • Emmanuel Charrier • Clarisse Didelon • Gilles Dorransoro • Laetitia Driguez • Gérard Dubey • Patrick Eveno • Joëlle Farchy • Gilles Fumey • Marine Garcia • Louis Gautier • Jöan Gondolo • Étienne Huyghe • Nicole Maggi-Germain Caroline Moricot • Yann Richard • Judith Rochfeld • Stéphane Rodrigues • Stéphane Rostain • Jorge Sanchez • Hélène Sirven Ania Szczepanska • Marta Torre-Schaub • Pierre Vermeren • Lucie Wicky • **Secrétariat de rédaction :** Gwenaél Cuny • Selma Akkari
Création graphique et réalisation : Corlet Com / In Quarto • **Imprimeur :** Axiom Graphic • **Dépôt légal :** à parution • **Numéro ISSN :** 2649-3543 • **Tirage :** 10 000 ex. • **Remerciements :** Adeline Gubler • Laura Viaut, la BIS, la bibliothèque Cujas, le SCD, la direction des Relations internationales et l'ensemble de l'équipe de la direction de la Communication • **Pour nous écrire :** 1257@univ-paris1.fr

Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Direction de la communication • 12, place du Panthéon • 75231 PARIS cedex 05 • Tél. : 01 44 07 79 41
Courriel : dircom@univ-paris1.fr





Europe : pourquoi ne faut-il pas avoir la langue dans sa poche ?

À ce jour, l'Union européenne ne compte pas moins de 24 langues officielles et de travail ainsi qu'environ 60 langues régionales et minoritaires. Qualifiée de confusion babélique par les uns ou de prodigieuse mosaïque des langues offrant une opportunité incroyable par les autres, comment cette diversité est-elle célébrée en Europe ? En quoi apprendre et parler une langue étrangère demeure essentiel ?



Emmanuel Charrier

Enseignant d'anglais et de français langue étrangère (PRCE), directeur du Département des langues de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*In varietate concordia**

« La langue de l'Europe, c'est la traduction » selon Umberto Eco. Arpenter les couloirs interminables de l'imposant Berlaymont et entendre furtivement ici et là chacune de ces langues s'avère très certainement être une expérience pour le moins étonnante. C'est en 1994 que le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV) voit le jour, deux ans après l'adoption de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. L'article 1^{er} de ses statuts stipule qu'il a pour mission « la mise en œuvre de politiques linguistiques et la promotion des innovations dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues vivantes ».

Le plurilinguisme et la diversité culturelle en Europe sont mis sur le devant de la scène, et, quelques années plus tard, la Journée européenne des langues (JEL), sous l'égide du Conseil de l'Europe, voit le jour et est célébrée pour la première fois le 26 septembre 2001. Indéniablement, l'Europe aime ses langues et le fait savoir à ses citoyens. En France, par exemple, le ministère de l'Éducation nationale organise de nombreux événements afin de célébrer la diversité linguistique. Tous les ans, se tient au mois de mai et, ce depuis l'année 2016, la Semaine des langues vivantes qui a pour objectif de « faire prendre conscience à tous les élèves ainsi qu'à leurs parents de l'intérêt et de l'importance de développer des compétences en langues vivantes » et qui s'attache à « sensibiliser le grand public à la diversité linguistique qui existe sur notre territoire ».

À l'heure où de nombreuses langues en Europe et dans le monde sont menacées de disparition, il est primordial d'inciter les nouvelles générations à les connaître, à les reconnaître et à les défendre. Elles font partie du patrimoine de l'humanité et leur disparition est une tragédie immense car elles emportent avec elles les histoires, les cultures et les traditions de leurs peuples. Aussi, l'ONU a déclaré l'année 2019 « Année internationale des langues autochtones » afin « de préserver et revitaliser celles toujours existantes ».

* Unie dans la diversité (devise de l'Union européenne).

Lost in translation ou la nécessaire confrontation à une autre réalité

Si d'aucuns se souviennent avec nostalgie de leurs cours de langues au collège ou au lycée, d'autres redoutent toujours le moment où ils devront ouvrir la bouche et prononcer quelques mots dans une langue étrangère qu'ils ne maîtrisent pas correctement. Selon un sondage Ipsos d'août 2019, seuls 21 % des Français estiment avoir un niveau satisfaisant en anglais. Être gêné ou, pire encore, avoir honte de parler une langue étrangère est une problématique à laquelle tout enseignant de langues est confronté. Le constat est parfois sans appel : mutisme dû à l'effroi d'erreurs de prononciation ou de grammaire impardonnables qui seraient soumises à la vindicte populaire. Une véritable légende urbaine qui en a traumatisé plus d'un. Croiser dans la rue un touriste étranger qui demande son chemin ? Certains considéreront qu'ils n'ont pas imaginé pire cauchemar.

Les langues étrangères sont des atouts évidents dans le monde du travail et restent indispensables au développement économique des pays mais leur rôle ne saurait se restreindre à mener à bien une carrière professionnelle ou à voyager le temps d'un été. À l'heure où certains pays se replient sur eux-mêmes, en Europe et à travers le monde, apprendre et parler une langue étrangère, c'est faire sauter le verrou d'une porte qui mène à une autre réalité, une autre culture, une autre histoire, à l'autre, aux autres. Il est important de rappeler que le rôle premier d'un enseignant de langues est de former ses étudiants à la citoyenneté et que l'apprentissage d'une langue « tient une place fondamentale dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde ». Apprendre et parler une langue étrangère est un facteur d'intégration. C'est avant tout se remettre en question. C'est sortir de sa zone de confort, se confronter à soi-même, à ses propres limites. C'est constamment s'interroger sur soi-même, interroger sa propre réalité et la confronter à celle de l'autre. C'est aussi refuser les stéréotypes nationaux, réfuter l'idée de supériorité nationale. C'est lutter contre le repli, l'isolement, le racisme. C'est célébrer la richesse et la diversité du monde qui nous entourent et vouloir se projeter vers l'avenir.

Alors, avoir la langue dans sa poche ? Hors de question ! Et, avec environ 7 000 langues dans le monde, mieux vaut ne pas l'avoir perdue mais plutôt bien pendue !

[Sources citées : ministère de l'Éducation nationale et Conseil de l'Europe].



© CC - Pixabay



Celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne sait rien de sa propre langue.



Johann Wolfgang von Goethe



Avec 11 langues vivantes et 3 langues anciennes,

le Département des langues (DDL) soutient et défend la diversité culturelle et célèbre quotidiennement les langues !

Deux événements exceptionnels se tiendront en mars 2020 :

« Le DDL fête la francophonie » et « Le DDL fête le Printemps des poètes ».

Pourquoi s'intéresser au pluralisme et à l'éthique numérique ?

À l'heure des algorithmes et des objets connectés, une réflexion sur les conséquences du numérique s'impose. C'est tout l'objet de la chaire Pluralisme culturel et éthique du numérique lancée à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Joëlle Farchy et Judith Rochfeld nous donnent leurs éclairages sur ces questions.



© Adobe Stock

La Fondation Panthéon-Sorbonne offre désormais un cadre pour développer des chaires. Pourquoi avoir choisi de vous lancer sur le thème Pluralisme culturel et éthique du numérique ?

Joëlle Farchy : L'utilisation massive d'Internet et des objets connectés, les algorithmes et les applications de l'intelligence artificielle, les prises de décisions automatisées ont une influence croissante sur nos vies quotidiennes, notre économie et nos libertés fondamentales. Du fisc à la sécurité nationale, des médias à l'éducation, de la santé aux assurances, des banques à la justice, du transport au travail, de la construction des *smart cities* à la police prédictive, tous les secteurs sont concernés. Pour prendre un exemple que nous connaissons tous, dans l'éducation, l'affectation des étudiants *via* l'algorithme de Parcoursup suscite un large débat public.

Judith Rochfeld : Si l'on revient en effet aux prises de décision automatisées, on constate qu'elles portent des risques potentiels de biais, de discriminations et d'exclusions. Par ailleurs – autre exemple –, la personnalisation très fine des services et des biens, que permet l'exploitation massive de données, pose des questions éthiques lorsqu'elle remet en question le principe de mutualisation ; le contrat social associé, notamment dans certains domaines comme l'assurance ou la santé, est en passe d'être rediscuté. De plus, un algorithme qui jouit d'un fort degré d'autonomie pose la question de l'éventuelle déresponsabilisation de l'humain, celui-ci ayant délégué à la machine la prise de certaines décisions. Dans ce contexte, comment éviter de laisser émerger des pratiques reposant sur des choix éthiques opérés par un petit groupe de techniciens, au mépris du débat démocratique ?

J. F. : Au cœur de ces dispositifs, il y a le poids croissant de ce que l'on résume par le terme « données » et qui recouvre, en réalité, des choses bien différentes : des morceaux de musique, des dépêches d'agences de presse, des données épidémiologiques, les traces que nous laissons lors de requêtes sur Internet, des données financières... Il faut analyser ce qui circule, la « qualité » de ces données, savoir si l'on doit les contrôler et, si oui, qui doit le faire et comment, dans un univers mondialisé où les acteurs privés se jouent des frontières et où les modes de régulation doivent être repensés. La question centrale est de savoir comment on peut encore produire un sens commun, de la transparence, de la sécurité et de la confiance autour des outils numériques afin de mieux les concevoir, les exploiter et les contrôler.

La « qualité » de ce qui circule, qu'entendez-vous par là ?

J. R. : Prenons des exemples concrets. Les rumeurs, diffamations ou autres contenus haineux, autrefois portés par le bouche-à-oreille, trouvent un nouvel écho à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux qui en permettent une circulation et une diffusion massive et rapide. C'est d'autant plus problématique lorsque le modèle économique de valorisation du « clic » facilite l'émergence d'une industrie de l'information de basse qualité. L'offre de contenus, culturels ou informatifs, en ligne n'a jamais été aussi abondante. Mais en filtrant les informations et les contenus, en les « architecturant », les algorithmes sont susceptibles d'augmenter la propension des individus à « préférer » des contenus choquants ou particulièrement « croustillants » propres à les faire réagir ou à rester davantage sur une plateforme. Dans le même ordre d'idées, ils peuvent également mener – même si cela est discuté – à ne fréquenter que des objets, des personnes, des opinions, des cultures conformes à ses propres goûts et habitudes, et à rejeter l'inconnu. C'est la fameuse théorie de la « bulle de filtre » qui enfermerait les utilisateurs dans une information personnalisée, personnalisation poussée à son paroxysme jusqu'à les parquer dans un environnement idéologique hermétique sans autre perspective informationnelle que celle correspondant à leurs intérêts étroits. Mais, à l'inverse, le numérique peut également ouvrir les individus, par le biais de recommandations appropriées, à la découverte de nouveaux univers.

J. F. : Par ailleurs, les politiques culturelles ont été largement pensées depuis des années pour favoriser la diversité. Or, les outils en faveur de la diversité, centrés sur la présence de contenus dans l'offre des opérateurs, semblent peu adaptés à un monde délinéarisé



Joëlle Farchy

Professeure des universités en sciences de l'information et de la communication, membre du Centre d'économie de la Sorbonne



Judith Rochfeld

Professeure des universités en droit privé, membre de l'Institut de recherche juridiques de la Sorbonne

et personnalisé. La question de la visibilité des contenus et des mécanismes de recommandation opaques qui parviennent à transformer l'offre en demande des internautes, devient centrale. Dans le domaine audiovisuel, il ne suffit pas que des films « d'auteur » soient présents sur Netflix, encore faut-il que les internautes les trouvent. YouTube n'est plus seulement le véhicule des contenus amateurs des débuts, c'est un moyen de diffusion protéiforme dans lequel on peut trouver des services éducatifs qui remplissent de vraies missions de service public mais également les thèses les plus complotistes ou violentes, à portée de quelques clics. Cet acteur majeur n'a pourtant fait l'objet que de très peu de travaux.

Vous vous intéressez donc uniquement aux médias ?

J. F. : Non pas du tout. Mais il fallait bien commencer quelque part ! Les travaux de la chaire concernant les secteurs de la culture et des médias sont traités par l'École des médias et du numérique de la Sorbonne (EMNS) qui a pour vocation de décrypter l'actualité des médias et de la culture à l'ère numérique et qui dispose d'une solide expertise sur ces sujets. Dans le cadre de la chaire, nous sommes en train de mettre en place, en collaboration avec des informaticiens, une très importante base de données pour suivre les contenus audiovisuels qui circulent en ligne.

J. R. : La chaire a vocation à s'intéresser à des domaines variés d'activités. Nous avons la chance, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'avoir des collègues aux compétences multiples. Je suis juriste, Joëlle est économiste. Les compétences de collègues philosophes, sociologues, informaticiens ou historiens sont également indispensables. De plus, la chaire va fonctionner de manière souple et réactive en mobilisant, selon les projets, un réseau national et international d'experts. Elle restera toujours ouverte aux propositions de collègues passionnés par ces thématiques et par la pluridisciplinarité. Elle sera également ouverte, avant toute chose, aux jeunes chercheurs.

Il y a une catégorie de données qui a beaucoup polarisé l'attention, celle des données personnelles ; comment abordez-vous cette question ?

J. F. : Le Règlement général pour la protection des données (le fameux RGPD que vous voyez apparaître partout) entré en application le 25 mai 2018, introduit le cadre juridique européen d'une économie numérique respectueuse des libertés individuelles. Il compose désormais un modèle pour nombre d'autres pays et continents. Schématiquement, aujourd'hui, ces données ne sont la propriété de personne, ce qui autorise leur collecte et leur traitement sous réserve du respect du droit des individus. Le RGPD accentue la logique de responsabilisation des organisations, renforce les droits des individus et en crée de nouveaux, notamment le droit à la portabilité des données. Les données personnelles auxquelles s'applique le RGPD constituent une part très substantielle du développement de l'économie numérique et des traitements algorithmiques ; leurs traitements assoient nombre de « modèles d'affaires ». C'est pourquoi l'enjeu pour les entreprises est de rendre compatible la récupération massive de données personnelles, au cœur des modèles de l'économie numérique, et de soigner leur bonne réputation liée à la confiance que les internautes leur accordent.

J. R. : De même, une approche juridique tenable nécessite de ne pas occulter le lien entre les personnes et leurs données, marqueurs de leurs comportements, goûts, habitudes... dans une société de surveillance massive. Les défis actuels tiennent à l'encadrement des utilisations des données en provenance d'objets connectés, de plus en plus nombreux ; des assistants vocaux par exemple : elles sont sources de potentialités considérables de contrôle, de surveillance, d'utilisations marchandes, de prévision ou de prédiction.

Les chaires sont financées par des partenaires privés. Ne craignez-vous pas d'être instrumentalisés ? Le principe même d'une chaire n'est-il pas contradictoire avec la notion d'éthique qui est au cœur de votre projet ?

J. F. : C'est évidemment une question essentielle sur laquelle nous nous sommes beaucoup interrogés. Tout d'abord, les partenaires ne sont pas uniquement privés mais également publics. Le ministère de la Culture est d'ailleurs le premier à s'être engagé comme partenaire pour trois ans. Ensuite, nous voulons être utiles, c'est-à-dire servir le débat social. Le chemin étroit qui est le nôtre se résume donc à la question suivante : comment être utiles sans être instrumentalisés ? D'abord en discutant longuement avec nos partenaires pour être bien certains qu'ils comprennent les impératifs de liberté du monde académique et qu'ils sont prêts à les respecter. Ensuite, le modèle que nous avons choisi est différent de celui généralement adopté pour les chaires, financées par une ou deux entreprises. Ici au contraire, le pluralisme c'est aussi celui des partenaires. Il n'y aura pas de monopole mais l'enjeu de faire venir progressivement une diversité d'acteurs aux intérêts qui pourront être contradictoires tout en faisant le pari que la chaire, parce que c'est justement un lieu ouvert de partage et de discussion, leur est utile.

J. R. : Nous cherchons à attirer ceux qui ont une volonté de travailler avec nous, pas seulement pour des raisons de communication ou d'image, mais parce qu'ils acceptent les règles d'une collaboration avec le monde académique, indépendant et parfois critique. Nous serons jugés sur la qualité de nos travaux.

Quels sont les objectifs prioritaires de la chaire ?

J. F. : Il s'agit tout d'abord de construire un espace d'échanges en mêlant l'approche du monde académique et les attentes des

usagers, des entreprises et des régulateurs, dans une confrontation des points de vue. Pour que cela fonctionne, il nous faut objectiver les pratiques. Les acteurs traditionnels, comme les nouveaux entrants, ont besoin de références objectives communes et renouvelées afin de s'adapter. C'est pourquoi la construction d'un observatoire statistique constitue une priorité afin de produire des études et des analyses et de fournir des outils d'aide à la décision pour les opérateurs privés et publics. Nous venons de commencer ce travail statistique avec l'étude des plateformes audiovisuelles.

J. R. : Il y a aussi le volet formation au sens large, notamment de sensibilisation des citoyens. De réels efforts de communication, de pédagogie et d'acculturation doivent être fournis afin de sensibiliser nos étudiants, bien entendu, mais plus largement le public, au fonctionnement des nouvelles technologies. Des rencontres entre chercheurs, entrepreneurs, régulateurs et membres de la société civile seront organisées autour de journées de formation et de conférences-débats. Des publications, sous forme de vidéos ou d'articles, seront réalisées pour assurer une large diffusion d'une approche éthique et pluraliste du numérique.

J. F. : Pour résumer, la chaire se donne pour ambition de devenir une plateforme de ressources et d'échanges où convergent les chercheurs ainsi que les acteurs publics et privés qui souhaitent étudier, partager, comprendre et se former aux enjeux de ce monde numérique en construction. ●



Pour aller plus loin

Retrouvez toutes les informations relatives à la chaire « Pluralisme culturel et éthique du numérique » emns.fr/la-chaire.html

Plus d'infos sur la Fondation Panthéon-Sorbonne : www.panthéonsorbonne.fr/fondation



L'OIT fête ses 100 ans

Cent ans après la création de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIES) et l'Institut des sciences sociales du travail (ISST) ont consacré deux journées, en septembre 2019, à cette agence de l'ONU. Rencontre avec Laetitia Driguez et Nicole Maggi-Germain, à l'origine de ce colloque.



Laetitia Driguez

Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Nicole Maggi-Germain

Maîtresse de conférences HDR en droit privé (droit social) à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directrice de l'Institut des sciences sociales du Travail (ISST).

Quelles étaient les ambitions du colloque organisé par l'IREDIES et l'ISST ?

Laetitia Driguez : L'ambition de ces deux journées était certainement de célébrer le 100^e anniversaire de l'OIT dans une enceinte universitaire qui propose enseignement et recherche en droit du travail et en droit international. La première journée a aussi saisi le prétexte de cet anniversaire pour donner la parole aux organisations syndicales de travailleurs dont plusieurs représentent les salariés à l'OIT et pour faire connaître l'ISST qui met au service des organisations syndicales les compétences d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs.

Cet événement a ainsi été préparé, en amont, avec des représentants des organisations syndicales et le bureau pour la France de l'OIT. Cette première journée a d'ailleurs synthétisé les qualités des formations de l'ISST : rigueur scientifique, pluridisciplinarité, enrichissement mutuel entre interlocuteurs venus d'horizons divers.

Nicole Maggi-Germain : Ce projet est né d'une volonté de célébrer le centenaire de l'OIT en mettant en avant le rôle essentiel joué par l'institution dans l'élaboration de normes sociales applicables au niveau international. C'était également l'occasion de rappeler le soutien apporté par le Bureau international du travail lors de la création, à Strasbourg, du premier des onze instituts du travail, composantes internes d'une université.



© Cytanowicz / Panthéon-Sorbonne

En 1952, un colloque, organisé sous le haut patronage de l'OIT et de l'Unesco, posait les premiers jalons en affirmant la nécessité d'une collaboration entre universitaires et militants syndicaux dans ce que l'on appelait alors la « *formation ouvrière* ».

En quoi l'OIT est-elle une actrice majeure sur la scène internationale ?

L. D. : L'OIT se distingue comme unique organisation internationale tripartite. Je dirais aussi que les conventions de l'OIT ratifiées jouent un rôle de plus en plus majeur sur les scènes nationales. Ces dernières années, par exemple, la convention sur les licenciements a été très régulièrement mobilisée dans le contentieux français pour protéger les droits des salariés contre certaines tentatives de déconstruction du droit du travail.

N. M.-G. : Comme l'ont montré les contributions présentées lors du colloque par des chercheurs membres du réseau scientifique collaboratif CIELO¹, l'OIT occupe une place essentielle dans la dissémination de valeurs communes, œuvrant ainsi à la diffusion d'un modèle de relations professionnelles protecteur des travailleurs.

100 ans plus tard, quel est le rôle de l'OIT et comment pourrait-elle évoluer ?

L. D. : Le rôle de l'OIT reste important pour affirmer que les objectifs de Philadelphie doivent servir de guide à l'action internationale. L'OIT continue ainsi à définir certaines priorités comme la lutte contre la violence au travail ou la gouvernance des chaînes mondiales d'approvisionnement.

Mais elle doit aussi renouveler son action pour la rendre plus efficace. Plusieurs réflexions ont été exprimées au cours du colloque, comme la nécessité de revaloriser le rôle des États ou encore penser la performance des instruments de l'OIT dans le cadre du multilatéralisme, en associant l'OIT avec d'autres acteurs : organisations internationales ou régionales, multinationales, dialogue social international.

N. M.-G. : La création de l'OIT a été portée par un projet politique de pacification des relations entre les États. Il est essentiellement l'œuvre des pays occidentaux et, à ce titre, porteur d'un modèle social dont l'universalité ne peut être postulée.

Prendre en compte l'existence de formes de solidarité non-institutionnalisées, afin de permettre aux peuples de ne pas aliéner leur propre culture, constitue certainement le défi pour le prochain centenaire. ●

Propos recueillis par Selma AKKARI

¹ La Communauté pour la recherche et les études sur le travail et le champ professionnel est née en 2015 d'un projet scientifique s'inspirant du modèle d'autres réseaux similaires qui cherchent à créer de nouvelles formes de travail collaboratif s'appuyant sur la force du collectif pour favoriser le travail individuel (<http://www.cielolaboral.com/fr/>).



DOSSIER

SUR LE

CHAMP DE BATAILLE



Depuis les attentats de Paris et Saint-Denis en 2015, les problèmes publics relatifs à la défense, la sécurité ou encore la violence politique sont revenus sur le devant de la scène. Envisagés comme des objets à nul autre pareils, ils imposeraient l'usage de grilles d'analyse particulières, calquées sur celles des acteurs de ces univers sociaux. À rebours de cette conception, le programme interdisciplinaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *Sorbonne War Studies*, s'emploie à décroquer et à banaliser leur étude, en prenant appui sur les outils ordinaires des sciences humaines et sociales.

« *La France est en guerre.* » Le 16 novembre 2015, trois jours après l'attentat du Bataclan, le président de la République, chef des armées, commence ainsi son discours devant le Parlement réuni en Congrès. Cette formule choc est reprise de façon large par les autorités politiques même si les hauts fonctionnaires, civils et militaires, plus prudents, y voient davantage un exercice de communication. Dans le discours présidentiel, le « retour » de la guerre est entériné par trois facteurs : une opération coordonnée et subie sur le sol national, un nombre de victimes sans précédent et une attaque contre les valeurs de la République. Ce « retour » a des effets tout aussi fracassants que sa mise en sommeil avait été profonde au sein des états-majors comme des amphithéâtres universitaires.



Une conflictualité omniprésente mais insaisissable

Les dernières décennies ont consolidé cette perception d'une conflictualité omniprésente mais d'une guerre insaisissable. Alors même que la violence se déploie dans de nombreuses régions du monde, les doctrines stratégiques, peinant à se renouveler, sont incapables de qualifier positivement le type de guerre auquel les armées contemporaines sont confrontées : conflits asymétriques, non-conventionnels, irréguliers, anti-terroristes, contre-insurrectionnels, hybrides, etc. Les États occidentaux ne déclarent plus la guerre mais interviennent pourtant dans des conflits armés. En France, le recours aux militaires dans le cadre de l'opération *Sentinelles*, y compris en soutien aux forces de l'ordre comme lors du mouvement des Gilets jaunes, la constitutionnalisation de l'état d'urgence, la mise en œuvre du service national universel comme la désinhibition de la prise de parole publique des cadres militaires sur des enjeux de société sont autant d'indices cruciaux de l'évolution des usages de la force armée et des rôles des organisations militaires.

Sous l'effet combiné du retour de la menace sur le sol national et du brouillage des repères (guerre-paix, menaces-risques, intérieur-extérieur, public-privé), le ministère des Armées multiplie les signaux de rapprochement avec les universitaires. La demande est forte vis-à-vis des sciences humaines et sociales, pour qu'elles mettent en ordre ce qui semble de plus en plus difficile à penser. Dans le même temps, on attend souvent d'elles qu'elles viennent donner un crédit et une confirmation scientifiques à des catégories d'analyse qui sont celles des acteurs de la guerre – au risque de ne rien leur apprendre.

Un objet d'étude exceptionnel ?

La guerre semble un objet d'étude exceptionnel : la crise par excellence, l'événement qui vient rompre la normalité du temps de paix, détruire le cours ordinaire des vies, transformer des gens sans histoire en victimes, héros ou bourreaux. Dans sa définition juridique, elle est une période qui entraîne la mise en vigueur d'un régime extraordinaire de légalité. Le monde militaire, qui fait de cette activité sa spécialité, s'est évertué à produire ses propres codes et règles de fonctionnement, qui seraient radicalement différents de ceux du monde civil. Dès lors, il faudrait, pour comprendre la guerre, chausser des lunettes particulières, différentes de celles à travers lesquelles les sciences sociales regardent le reste des activités humaines. Or, nos méthodes conduisent à procéder autrement. Il n'y a

en effet pas de raison de penser que les ressorts des conduites, les dynamiques institutionnelles et les logiques de mobilisation de ressources seraient radicalement différents en situation de guerre ou de paix.

Forte de cette conviction et de ses atouts en termes de renommée internationale et d'identité collective, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend prendre toute sa place au sein du débat public en répondant notamment à l'appel d'offres du ministère des Armées quant à l'attribution d'un label Centre d'excellence. *Sorbonne War Studies* constitue un programme de recherche et de formation interdisciplinaire qui ambitionne de faire exister la guerre « dans » et non plus seulement « à côté » des sciences humaines et sociales. La revitalisation des études sur la guerre passe par deux impératifs. D'abord, assumer la banalisation des objets stratégiques, des phénomènes guerriers et militaires, dont le traitement souffre encore d'extraterritorialité par rapport aux sciences humaines et sociales. Ensuite, élaborer un programme de recherche et de formation structuré autour d'un projet commun. L'équipe d'enseignants-chercheurs réunis au sein du programme – géographes, historiens, juristes, philosophes, politistes et sociologues – traite de la défense comme d'un champ social dont il s'agit précisément d'analyser la recomposition.

L'ambition théorique repose sur un calcul simple : plus que le retour incantatoire de la guerre dans les discours politiques, le cadrage anti-terroriste qui accompagne le rapprochement armées-universités constitue une opportunité majeure pour recentrer les questionnements scientifiques sur l'exercice du pouvoir d'État, à travers les formes politiques, juridiques et techniques de régulation de la violence et de légitimation de la puissance publique. Ce pari répond aux demandes des armées en s'appuyant sur ce que savent et peuvent faire les sciences humaines et sociales : ne pas parler de l'armée aux armées, mais observer et expliquer l'environnement social au sein duquel se déploient les organisations militaires.

Empiriquement incontournable et conceptuellement peu saisissable, la guerre comme objet de recherche révèle la structuration des univers sociaux qu'elle traverse. Le champ académique ne saurait y échapper. L'opportunité est donc également celle d'une inversion de questionnement permettant aux chercheurs d'interroger leurs pratiques : que fait l'étude de la guerre aux sciences humaines et sociales ?

Grégory DAHO et Julie LE MAZIER, éditeurs invités (voir p. 53)

SORBONNE WAR STUDIES EN BREF

CONCOURS > Le 25 janvier 2017, le ministre de la Défense annonce la création d'un label centre d'excellence. Parmi la quinzaine d'universités candidates, jusqu'à trois bénéficieront d'un budget de 300 000 €/an. Le projet *Sorbonne War Studies* compte parmi les cinq finalistes.

GOVERNANCE > Dirigé par Grégory Daho et coordonné par Yann Richard, *Sorbonne War Studies* est animé par un comité de pilotage (onze membres, siégeant au titre de l'implication de leur laboratoire ou UFR), et par un conseil scientifique de douze spécialistes des questions de défense et de sécurité en droit, histoire, géographie, sociologie et science politique.

CARTOGRAPHIES > Les quarante laboratoires rattachés à l'université comptent plus de 250 chercheurs travaillant sur la guerre, la défense, la stratégie et la sécurité. Elle dispose également d'une chaire Grands enjeux stratégiques contemporains dirigée par Louis Gautier.

INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES > Dix-sept masters forment aux enjeux de défense et de sécurité, masters auxquels sont désormais proposées des activités pédagogiques inter-masters : l'organisation annuelle d'un colloque par des étudiants ; un exercice de simulation de négociation internationale proposé par Yves Buchet de Neuilly (voir p. 54) ; un prix du mémoire de master 2 financé par la Chaire Grands enjeux stratégiques contemporains.

UN RAPPROCHEMENT ARMÉES-UNIVERSITÉS-CNRS QUI FAIT DÉBAT : ÉTUDES STRATÉGIQUES ET FORMATION UNIVERSITAIRE

Dans la foulée des attentats du 13 novembre 2015, le président du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) lance un appel à propositions sur « *tous les sujets pouvant relever des questions posées à nos sociétés par les attentats et leurs conséquences* ». 66 projets ont été retenus.

À la suite de la signature d'une convention tripartite entre le ministère de la Défense, le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU), le Pacte défense enseignement supérieur, doté d'un budget annuel de 2,5 millions d'euros, vise à favoriser la structuration d'une filière d'études stratégiques.

Le 30 mai 2018, le CNRS signe une convention avec la direction du Renseignement militaire (DRM) qui prévoit la mise en œuvre d'ateliers entre analystes de la DRM et chercheurs du CNRS sur des zones ou des thématiques spécifiques et d'une filière de formation au renseignement.

Ces financements soulèvent une série d'interrogations au sein de la communauté universitaire, relatives au pilotage des questions de recherche par le politique, à l'autonomie requise pour produire des savoirs scientifiques, ou encore à la sécurité des chercheuses et chercheurs sur des terrains dangereux.



La guerre des civilisations n'a pas lieu

La théorie du *Choc des civilisations* de Samuel Huntington correspond-elle aux représentations du monde de l'homme de la rue ? Une double approche cartographique et lexicographique permet de développer une critique géographique de cette idée.



Clarisse Didelon
Professeure
des universités en
géographie et membre
de Géographie-Cités

Yann Richard
Professeur
des universités en
géographie et membre
de PRODIG

Une vision d'un monde divisé en aires de civilisation est mobilisée dans certains discours géopolitiques et politiques parfois influents. On la trouve également dans la presse grand public et les médias audiovisuels en France et ailleurs. On pense inévitablement au *Choc des civilisations*, idée développée dans les années 1990 par Samuel Huntington. La vision du monde qu'il proposa alors fit grand bruit et a été souvent caricaturée. Toutefois, malgré d'évidentes faiblesses théoriques et conceptuelles, elle mérite qu'on s'y intéresse car elle demeure populaire. La prendre au sérieux permet d'en tester empiriquement la robustesse et de voir dans quelle mesure elle correspond aux représentations du monde de « l'homme de la rue ». Pour cette analyse, nous mettons l'accent sur la relation entre les civilisations dites « islamique » et « occidentale », entre lesquelles Samuel Huntington voit un antagonisme majeur du XXI^e siècle. Notre démarche s'appuie sur les résultats d'une enquête à partir de laquelle il est possible de développer une critique géographique de la théorie du *Choc des civilisations*, en adoptant des approches cartographique et lexicographique.

Que dit la théorie du *Choc des civilisations* ?

Samuel Huntington décrit un monde multipolaire divisé en civilisations fondées sur des affinités culturelles entre des États qui coopèrent. Un monde dans lequel l'influence de l'Occident décline tandis que se met en place un rapport de force entre les civilisations, notamment entre les civilisations islamique et occidentale. Chaque aire de civilisation serait dominée par un « État phare » et c'est sur ses marges que les conflits éclateraient.

Cette théorie a très souvent été critiquée et de nombreux chercheurs ont démontré ses failles. En géographie, il est tentant de comparer la carte des aires de civilisation avec celle des conflits pour voir s'il existe des correspondances en termes de localisation. Les auteurs qui suivent cette démarche concluent tous qu'il n'existe aucune preuve empirique d'un lien entre la géographie des conflits et la géographie des aires de civilisation. Une autre approche consiste à comparer les civilisations de Samuel Huntington avec les représentations du monde de la population. Cela se



justifie d'autant plus que Huntington n'appuie jamais son intuition sur des observations de terrain ; sa vision semble plutôt être le placage d'une construction intellectuelle *a priori* sur la carte du monde.

Une enquête réalisée dans 18 pays auprès d'étudiants

Un programme de recherche européen (EuroBroadMap ; 7^e PCRD) nous a permis d'interroger 9 360 étudiants de licence dans 18 pays à propos de leurs représentations du monde en octobre 2019. Notre corpus est composé d'un ensemble de cartes mentales constitué de découpages du monde en régions dessinées et nommées par ces étudiants. Dans ce corpus, nous cherchons à identifier d'un point de vue spatial et lexical des civilisations décrites par Huntington et à en déterminer l'importance relative pour les représentants de deux « civilisations » : le sous-échantillon « occidental », composé par la France, la Belgique, le Portugal, la Suède et la Hongrie ; le sous-échantillon « islamique », composé par la Turquie, l'Azerbaïdjan, le Sénégal, l'Égypte et la Tunisie.

Des civilisations absentes des cartes

D'un point de vue spatial et cartographique, on peut observer la configuration des régions dessinées pour vérifier si elles correspondent aux aires de civilisation. Or, les aires qui incluent le bloc des pays constituant la civilisation « occidentale » ou la civilisation « islamique » sont toujours beaucoup plus larges que celles proposées par Huntington : quand les pays appartenant à une même civilisation – par exemple les États-Unis, les pays européens et l'Australie – sont placés dans une région commune, les étudiants dessinent en réalité une grande région mondiale qu'ils identifient d'ailleurs comme telle. Visuellement, on n'identifie donc pas de régions qui correspondent aux aires civilisationnelles dans les représentations des étudiants.

De plus, la majorité des étudiants dessinent plusieurs régions. Dans ce cas, les pays constituant les civilisations de Huntington sont distribués dans différentes régions : États-Unis et Canada sont groupés dans une région « Amérique du Nord » tandis que la Nouvelle-Zélande et l'Australie constituent l'« Océanie », etc. De la même manière, les pays « islamiques » sont répartis entre une « Afrique » et une « Asie ». Enfin, les pays du Moyen-Orient et de l'Asie centrale sont traversés par de nombreuses lignes qui identifient les limites des régions dessinées. Ces deux derniers espaces apparaissent donc plus comme des lieux de transition entre plusieurs régions que comme le cœur d'une civilisation dite « islamique ». L'analyse cartographique des régions du monde dessinées par les étudiants contredit donc la théorie de Samuel Huntington.

« La civilisation « occidentale » n'est jamais décrite à l'aide d'un vocabulaire à connotation religieuse. »

Des civilisations absentes du vocabulaire

D'un point de vue lexical, nous avons cherché à savoir si le vocabulaire spécifique associé aux civilisations est utilisé pour nommer les régions, en faisant notamment des analyses de fréquence. On compte 24 noms différents qui ont servi à nommer 6 271 polygones dessinés, soit 43 % du corpus. Ce sont les noms classiques des continents, suivis des noms souvent utilisés pour désigner des régions géographiques (Moyen-Orient, Europe de l'Est) ou des noms de pays (Russie, Australie...). Aucun des mots les plus cités ne fait référence aux civilisations et les termes « west » (pour désigner l'Occident), « western » ou « islamic » n'apparaissent jamais en tant que tels.

Pour approfondir l'analyse, nous avons évalué le poids des noms utilisés par Samuel Huntington dans le corpus utilisé par les étudiants. Cette analyse montre que le vocabulaire huntingtonien est peu présent dans le corpus. Son vocabulaire – par exemple le mot « islamique » – est rarement utilisé. La civilisation « occidentale » n'est jamais décrite à l'aide d'un vocabulaire à connotation religieuse. Enfin, quand on analyse spécifiquement les noms des régions qui incluent entièrement les civilisations cartographiées par Samuel Huntington, ce sont les mots « world » et « earth » qui reviennent le plus souvent mais aussi des expressions plus construites comme « world people should not be divided according to the places they live, race and religion » (« les populations mondiales ne devraient pas être classées en fonction de l'endroit où elles vivent, de leur race ou de leur religion »). Dans le lexique utilisé par les étudiants, on ne retrouve donc

pas la trace d'un vocabulaire renvoyant aux civilisations.

On peut se demander finalement s'il existe dans le corpus un vocabulaire renvoyant à l'idée de conflit et à l'idée de *Choc des civilisations*. Les 496 expressions « conflictuelles » que nous avons identifiées ne représentent que 5,3 % du vocabulaire utilisé par les étudiants pour désigner l'une ou l'autre des civilisations. Le poids du vocabulaire renvoyant à l'hypothèse d'un conflit ou choc des civilisations est donc très faible. Il existe toutefois une différence entre les étudiants des deux civilisations. Les étudiants « islamiques » recourent plus fréquemment à un vocabulaire conflictuel en établissant entre les deux régions une relation fondée sur un rapport de domination. Il faut noter l'utilisation du mot « imperialist » à 22 reprises dans des expressions diverses.

Par ailleurs, ils décrivent les régions occidentales comme « impérialistes », « exploiters », « colonialistes », « racistes », « égoïstes » et « autoritaires ». Pour désigner leur propre région, ces étudiants utilisent des expressions qui décrivent explicitement un rapport de domination – par exemple : « underdeveloped countries by their imperials ». Le vocabulaire conflictuel utilisé par les étudiants « occidentaux » traduit plutôt une situation de conflit interne dans les espaces considérés : « conflict area », « countries in war » ou encore « dangerous area to live ». Ils identifient parfois des conflits à dimension religieuse avec des expressions comme « area of religious fanaticism ». Les étudiants occidentaux peuvent utiliser en revanche des expressions relationnelles pour se désigner eux-mêmes, mais ils sont peu nombreux à le faire. On voit alors des expressions comme « west first world exploiters ». Si le conflit est présent dans le corpus de mots utilisés par les étudiants pour nommer les régions qu'ils dessinent, le poids du vocabulaire conflictuel est en fin de compte très faible, ce qui confirme encore la fragilité de l'hypothèse du *Choc des civilisations*, proposée par Samuel Huntington.

L'analyse cartographique et lexicale d'un grand corpus de représentations du monde d'étudiants issus de pays « islamiques » ou « occidentaux », tels que les définit Samuel Huntington, montre donc que les civilisations ne semblent pas faire partie de leurs représentations du monde. Le choc des civilisations cher à certains hommes politiques et à certains médias, déjà largement remis en cause sur le plan théorique, ne résiste donc pas non plus à une analyse empirique. ●

« Le choc des civilisations cher à certains hommes politiques et à certains médias, [...] ne résiste donc pas non plus à une analyse empirique. »

Images de batailles dans la revue *Le Tour du monde*

Comment la revue *Le Tour du monde. Nouveau Journal des Voyages* représente-t-elle la violence des affrontements coloniaux ? Ses illustrations complètent les récits pour imaginer et restituer quelques moments stratégiques des conflits.



Hélène Sirven
Maîtresse de conférences en sciences humaines appliquées à l'art

ans la seconde partie du XIX^e siècle, *Le Tour du monde. Nouveau Journal des Voyages* (1860-1914) est l'un des fleurons de la Librairie Hachette. La revue fut dirigée pendant trente ans par Édouard Charton, avant de prendre une orientation encore plus documentaire. À l'invention graphique des illustrateurs succédèrent les photographies retouchées. Les deux campagnes au Soudan français (1886-1888) du lieutenant-colonel Gallieni, illustrées par Édouard Riou (*Le Tour du monde*, 1889), en particulier quelques scènes de batailles, participent des points de repères non négligeables dans l'histoire des conflits coloniaux, au titre d'archives en miroir imbriquant art, culture et histoire.

Les enjeux du *Tour du monde*

Édouard Charton (1807-1890) expose le 30 juin 1860, dans le premier numéro du *Tour du monde*, la politique ambitieuse de ce journal illustré (éclairer le récit par l'image), fixée dans son contrat avec Hachette (15 juin 1859, fonds Hachette, IMEC). Il doit recueillir, revoir et compléter si nécessaire tous les matériaux utiles à ce recueil hebdomadaire « non politique » (16 pages, une couverture et 3 pages de nouvelles du monde), publiable en semestres, en déroulant des explorations géographiques et scientifiques inédites souvent périlleuses. « *Notre ambition est qu'on trouve à nous lire plaisir et profit* » affirme-t-il.

Les gravures sur bois de bout – composées à partir de dessins et de photographies – ont autant d'importance que les textes, en traduisant « *l'art d'observer simplement, sans idée préconçue* ». D'illustres auteurs ont collaboré au *Tour du monde*, dont des militaires, des diplomates et des scientifiques ainsi que quelques artistes. L'éloge funèbre d'Édouard Charton – « *homme de bien, homme d'action* » – par son gendre Paul Laffitte (1839-1909) en 1890 rappelle que le fondateur du *Magasin pittoresque* – qu'il dirigea de 1833 à 1888 – et de *L'illustration*, promoteur du renouveau de la gravure sur bois, fut un vulgarisateur moraliste modéré, attaché à l'instruction du peuple. *Le Tour du monde* (1860-1894 / 1895-1914) obtint un succès immédiat dès 1860, avant d'être absorbé en 1914 par *Lectures pour tous*. Dès 1905, la photographie en similitude prédomine, la période des extraordinaires gravures monochromes (Doré, Riou, Neuville...) n'est plus.

« Assaut de Toubakouta. Dessin de Riou, d'après un croquis du capitaine Fortin », lieutenant-colonel Joseph Gallieni, « Deux campagnes au Soudan français », *Le Tour du monde*, 1889 [second semestre], p. 411.



Les campagnes de Gallieni au Soudan français : stratégie française en Afrique

Joseph Gallieni (1849-1916), officier de marine, a débuté sa carrière coloniale en 1873 à La Réunion. Lieutenant-colonel en 1886, il reçoit le commandement supérieur du Haut-Fleuve (Sénégal), conquiert la rive gauche du fleuve Niger (fort Gallieni, Guinée) et termine sa mission en 1888. Maréchal de France à titre posthume, il conduisit une carrière militaire, coloniale et diplomatique significative d'une politique d'expansion et de pacification brutales. Gallieni incarne comme Hubert Lyautey (1854-1934) la doctrine de l'empire colonial français dans toutes ses dimensions, fondée sur une connaissance approfondie des pays conquis et à conquérir. Le récit du *Tour du monde* est une plongée directe dans ce moment où Gallieni s'impose comme un acteur fort de la présence française en Afrique – le Soudan français est l'actuel Mali –, dans ce qui aboutit moins d'un siècle plus tard aux indépendances des peuples colonisés.

Manquent évidemment le regard et la voix de ces peuples – Gallieni rapporte quelques échanges bien choisis. L'image conforte avec art le message adressé au lecteur : contextes, obligations, complexité des situations de guerre, résolution des conflits, intérêts en jeu, perspectives, rivalités. C'est pourquoi le vocabulaire, le style, le mode narratif, le sens de l'iconographie – parmi bien des paramètres qu'il est nécessaire de réajuster, d'affiner au fil des résurgences et de la découverte d'éléments nouveaux du passé – sont à scruter comme autant de pièces d'un immense réseau de relations souvent terrifiantes qui ont encore une résonance. Le long déroulé des deux campagnes au Soudan français (224 pages, 1889 et 1890) retrace avec précision la stratégie de Gallieni pour « pacifier » l'ennemi, selon alliances (spahis, populations) et lutte acharnée contre le célèbre marabout Mamadou Lamine (1840-1887).

L'image conforte
avec art le message
adressé au lecteur.

Images de batailles d'Édouard Riou dans le récit de Gallieni (1889) et quelques autres

Le peintre et caricaturiste havrais Édouard Riou (1833-1900) est l'un des grands illustrateurs du *Tour du monde* (1861-1894) – plus de mille dessins, selon Aline Lemonnier-Mercier. En 1890, aucune bataille ne figure parmi plus de quatre-vingts illustrations – la victoire est actée. La seule année 1889 montre six gravures sur quatre-vingts – dont une carte – décrivant deux assauts, deux combats (Delacroix semble une référence), une attaque du carré des soldats, l'incendie de Dana, parmi des portraits et autres scènes ainsi que des paysages. Les codes académiques de la peinture de batailles (grands formats) au XIX^e siècle, catégorie à part du grand genre, émanent des grands traités depuis Alberti, puis Félibien, entre autres. Ainsi que l'ont analysé les spécialistes – dont Jérôme Delaplanche, Axel Sanson, François Robichon –, ces codes sont revus au cours des glissements progressifs de la peinture d'histoire dans une modernité où scène de genre, paysage, panorama, réalisme, exemplarité et imaginaire tiennent une place non négligeable dans la bataille et l'art militaire modernes. Le développement de l'illustration (combats en petits formats), de la photographie, les enjeux politiques et artis-

tiques, l'extension des ailleurs du voyage et les sciences qui les accompagnent participent d'une vision de l'affrontement colonial au sein d'un paysage *local* ou de gros plans, valorisant l'histoire contemporaine et le projet français.

Riou, en particulier dans « Assaut de Toubakouta » (d'après un croquis du capitaine Fortin, pleine page p. 411, 1889), compose une scène détaillée, dessinée avec virtuosité, où désordre et ordre sont au rendez-vous dans le mouvement violent du combat (fumées, premier plan où un cadavre gît près d'une haute palissade en feu) : mouvement des troupes, armes, personnages anonymes mais reconnaissables par leur uniforme (tirailleurs), silhouettes ennemies en surplomb. En regard de cette pleine page, Gallieni décrit précisément comment est menée l'attaque contre le marabout et ses hommes. Mais ce dernier s'est échappé. D'autres images de batailles dans *Le Tour du monde* utilisent le paysage pour installer l'action. Ainsi, en 1885 (premier semestre), dans le « Voyage chez Benadirs, les Çomalis et les Bayouns » de l'explorateur, photographe et diplomate Georges Révoil (1852-1894), la gravure représentant la « Bataille de Chingani » (p. 200), une furieuse et sanglante lutte d'enfants dessinée par Ivan Pranishnikoff, d'après le texte et des documents de Révoil, montre une agitation désordonnée de petits personnages, dans une plaine dégagée, avec au loin un village peuplé de curieux. À gauche, au premier plan, sur une terrasse, quelques habitants, dont sans doute un notable (Ouali), contemplant la scène.

Dix ans plus tôt (*Le Tour du monde*, 1875, premier semestre), dans une traduction inédite intitulée « Ismailia. Récit d'une expédition armée dans l'Afrique centrale, pour la suppression de la traite des noirs, commandée par Sir Samuel White Baker », on découvre une « Attaque du quartier général d'Ismailia par les Baris et les Loquias », gravure provenant de l'édition anglaise (p. 60). La scène confronte les corps athlétiques, nus et sombres des guerriers tirant à l'arc sur leurs adversaires en tenue claire, ripostant avec les armes dont la fumée blanche indique les tirs groupés. Le point de fuite est à gauche et l'impression d'immensité est renforcée par la foule des personnages minuscules sur la ligne d'horizon, parmi les grandes traînées de fumée sur un lointain montagneux à peine discernable. Dans la même année 1875 (second semestre), « Le dernier journal de Livingstone » (traduction inédite) présente une pleine page dessinée par Émile Bayard (1837-1891), « d'après le texte » de la page 65, intitulée « L'embuscade » (p. 69) dans une forêt touffue. L'ennemi est invisible, la violence de l'attaque est perceptible dans le mouvement des corps, les tirs, le blessé ou le cadavre du premier plan. Comme bien d'autres illustrations de la revue, contrastes, nuances graphiques, dessins monochromes parviennent à créer le bruit et la fureur.

Pourquoi relire *Le Tour du monde* ? Parce que la revue est une mine d'informations sur le colonialisme, la guerre, la paix et la rencontre avec l'ailleurs. Un certain malaise dans le processus des conquêtes est perceptible, au moment où l'anthropologie développe empiriquement ses méthodes. Alors, la revue créée par Charton ressemble à une gigantesque bataille qui laisse à ses marges un certain désordre créatif. ●

Pourquoi relire
Le Tour du monde ?
Parce que la revue
est une mine
d'informations
sur le colonialisme,
la guerre, la paix
et la rencontre
avec l'ailleurs.

La dynamique sociale des guerres civiles

Chaque année, les guerres civiles provoquent plusieurs centaines de milliers de morts, beaucoup plus de blessés, et des destructions massives. Les déplacements de population sont une conséquence de ces conflits qui ont un impact direct sur les équilibres régionaux.



Gilles Dorronsoro
professeur des universités en science politique et membre du Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)

u coût immédiat – destructions, réfugiés, aide d'urgence, interventions extérieures –, il faut ajouter des coûts indirects – ruptures écologiques, destruction de sites historiques, urbanisation anarchique, transformation des structures foncières –, qui bornent l'horizon des sociétés bien au-delà de la fin du conflit lui-même.

Bien que situées dans des zones perçues comme marginales, les guerres civiles engagent, autant que les principes fondateurs de l'ordre international, l'organisation interne de nos sociétés. En effet, les guerres civiles sont, comme les marges sociales, des laboratoires de nouvelles technologies politiques potentiellement généralisables. Ces situations – sans être les préfigurations d'un futur commun – annoncent ou accélèrent des tendances globales (surveillance électronique, privatisation des fonctions régaliennes, approche sécuritaire des questions sociales). Enfin, par le biais des diasporas, des engagements individuels et des médias, ces guerres participent à la redéfinition et à la radicalisation des clivages identitaires. Par exemple, le rejet montant de l'islam dans les pays occidentaux ou les conflits entre Chiïtes et Sunnites au Moyen-Orient sont, en partie, la conséquence des guerres civiles.

Les similitudes structurelles des guerres civiles contemporaines suggèrent la possibilité d'un modèle théorique fondé sur une approche comparative. Celui-ci serait potentiellement une contribution intéressante à la sociologie générale, car la rupture violente – en débanalisant le quotidien – rend visible, *a contrario*, ce qui

fonde l'ordre social. Lors de la dissolution de la Yougoslavie, Bourdieu remarquait que les guerres civiles sont des moments de dévoilement de « *ce qui est implicite dans la fonction d'un État et qui va de soi* »¹.

Une guerre civile sera définie comme la coexistence sur un même territoire national de différents ordres sociaux entretenant une relation violente. Un ordre social suppose, avec un degré d'institutionnalisation variable, trois choses : une économie de la violence, une économie des différentes espèces de capitaux et un état des relations inter-champs. Le territoire national voit donc la coexistence de hiérarchies identitaires, de systèmes juridiques et de régimes de propriété économique concurrents. ●●●

¹ Pierre BOURDIEU, *Sur l'État : Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil, 2012, p. 566-567.



© Adobe Stock

Définir la guerre civile comme coexistence violente d'ordres sociaux oriente vers trois questions : les variations de la valeur relative des capitaux, l'émergence de systèmes institutionnels concurrents produisant des ordres sociaux alternatifs, les transformations des dispositions, des compétences et des processus de décision dans des contextes marqués par l'incertitude et la violence.

Économie des capitaux

La guerre civile affecte ainsi les structures sociales de trois façons : l'apparition de nouveaux capitaux, une variation souvent brutale de la valeur des capitaux existants et, enfin, de nouveaux circuits de conversion des capitaux. Premièrement, le retrait de l'État entraîne la (re)formation de certains capitaux, notamment le développement du capital militaire privé, permis par la conversion de compétences ou de capitaux préexistants. La formation de capital militaire transforme la valeur et la conversion de l'ensemble des capitaux, notamment les modes d'accumulation économique et les régimes identitaires.

Deuxièmement, le capital économique, le capital social et le capital identitaire sont particulièrement affectés. Dans ces trois cas, le retrait de l'État indique *a contrario* son rôle dans ce qui est habituellement renvoyé au fonctionnement social spontané. D'abord, les combats modifient la valeur du capital économique, en particulier du fait des fluctuations de la monnaie et des prix de l'immobilier. Ensuite, le contrôle du territoire par un acteur armé se traduit par une variation du capital social, par exemple en raison de la transformation des rapports de genre ou de la performativité de liens segmentaires (familles, clans, tribus). Enfin, le capital identitaire est affecté par une dénaturalisation brutale des hiérarchies entre groupes. Être Tadjik en Afghanistan, Hutu à l'est de la République Démocratique du Congo ou Zaghawa au Soudan n'a pas les mêmes implications avant et après le déclenchement de la guerre civile et selon les régions du pays.

Troisièmement, le retrait de l'État modifie les circuits de conversion des capitaux. D'une part, et sauf présence d'un réseau d'institutions, les barrières étatiques de diverses natures (économique, légale) qui interdisent ou rendent coûteux le passage d'un champ à l'autre tendent à disparaître, facilitant la conversion des capitaux. Par exemple, en Afghanistan à partir des années 1980, le capital religieux se convertit dans le champ politique, notamment la direction des partis politiques. De plus, le capital social apparaît central dans l'accumulation économique et militaire dans nombre de cas (Afghanistan, Syrie, Libye). On peut donc faire l'hypothèse de la convertibilité plus grande du capital social en capital économique ou militaire dans les situations de guerre civile.

Émergence de systèmes institutionnels concurrents

Le contrôle d'une population par des groupes armés ouvre un espace à la formation de nouvelles institutions. La perspective dominante traite de ces institutions (*rebel governance*) essentiellement dans la perspective du contrôle de la population et de la fourniture de services publics pour obtenir son soutien. Nous déplaçons le regard vers la formation de

champs – plus qu'une histoire individuelle des institutions – et la production de la société, notamment à travers le droit.

Premièrement, la reconstruction de secteurs d'activité – la santé, l'éducation, la justice, le religieux, l'économie, la sécurité – se heurte à différentes contraintes. D'abord, l'objectivation de nouvelles institutions passe par le recrutement d'un personnel spécialisé et l'instauration de procédures réglées, souvent reprises des institutions étatiques (formulaires, cartes, uniformes, documents d'identité). Les tribunaux peuvent s'appuyer sur des institutions préexistantes, notamment religieuses pour les mouvements islamistes, ou des formes de notabilité. Ensuite, la faiblesse des ressources généralement disponibles crée les conditions d'une dépendance par rapport à l'extérieur (diaspora, pays étrangers, réseaux transnationaux). Enfin, au-delà d'une institution ou même d'un secteur particulier, certains mouvements parviennent à reformer des champs différenciés. Ce réseau d'institutions se consolide par des reconnaissances croisées entre secteurs qui favorisent leur objectivation et, peut-être, leur légitimité. La justice apparaît ici comme un élément déterminant, du fait de ses effets structurels sur les autres champs. En effet, des systèmes judiciaires relativement sophistiqués et indépendants affectent l'ensemble de l'administration et des activités du territoire contrôlé par le mouvement armé.

Deuxièmement, les institutions diffusent des modes de gouvernement et participent ainsi à produire la société. D'abord, les administrations des mouvements armés redéfinissent les rapports sociaux à travers le droit. En traitant les conflits fonciers et matrimoniaux, les tribunaux affectent la propriété et les rapports de genre. Ensuite, les guerres civiles sont généralement des moments de pénétration de gouvernances extérieures. En effet, du fait de leur manque de ressources, les groupes armés accueillent des organisations extérieures. Certains groupes armés autorisent, voire facilitent, l'implantation d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations internationales qui prennent en charge des pans entiers du gouvernement des populations. D'autres mouvements comme le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) ou le LTTE (Tigres de libération de l'Îlam Tamoul) mobilisent leurs réseaux de sympathisants à l'étranger pour collecter des ressources et organiser des ONG qui agissent à l'interface entre le mouvement armé, la population et les acteurs internationaux.

Dispositions individuelles

Au modèle de l'individu isolé des néopositivistes, on oppose un agent situé socialement et inséré dans des échanges quotidiens. Nous envisageons trois questions distinctes : la socialisation, le contexte politique et la situation d'interaction. L'agent calcule les risques et les probabilités de succès ; cette aptitude stratégique dépend de sa socialisation, des ressources disponibles (information, temps, argent) qui lui permettent une lecture du contexte et, plus immédiatement de la situation d'interaction. Il délibère, c'est-à-dire qu'il prend ses décisions à l'issue d'échanges où il forme ses jugements. De plus, il arbitre entre différentes fins qui peuvent être collectives ou individuelles, altruistes ou égoïstes, ce qui implique

Les combats modifient la valeur du capital économique, en particulier du fait des fluctuations de la monnaie et des prix de l'immobilier.

Les institutions diffusent des modes de gouvernement et participent ainsi à produire la société.

éthique et valeurs. Enfin, contrairement à une vision statique des individus et de leurs préférences, les agents sont transformés dans leurs dispositions à agir et leurs prises de décision sont affectées par le contexte. Nous verrons successivement la transformation des dispositions à agir, l'acquisition de compétences et, enfin, la transformation des prises de décision.

Premièrement, l'intensité émotionnelle des engagements modifie les dispositions initiales d'une partie des agents. L'exercice de la violence – subie mais aussi commise et observée – a un effet de transformation de l'économie psychique, de même que le passage par des institutions totales comme les mouvements armés, la prison ou, dans une moindre mesure, un camp de réfugiés. Ensuite, la dénaturalisation des catégories les plus quotidiennes (groupes religieux ou ethniques, genre, etc.) amène les individus à repenser leur identité. Ces transformations se traduisent par des ruptures biographiques difficilement prédictibles au vu des positions sociales des acteurs avant la guerre.

Cependant, tous les individus ne connaissent pas des transformations aussi radicales de leurs dispositions. Par exemple, certains juges ou militaires donnent à voir les signes de leur socialisation professionnelle (*hexis*² corporelle, prises de parole, vocabulaire, etc.). Le cas des médecins ou des religieux est probablement le plus frappant en ce que la reconnaissance sociale de leur compétence perdure après l'effondrement du secteur de la santé et du champ religieux. Cependant, les guerres civiles produisent des interactions radicalement nouvelles, dans lesquelles les dispositions à agir ne permettent pas une adaptation « transparente » aux situations.

Deuxièmement, la guerre amène, et parfois oblige, à acquérir des compétences différenciées en fonction des positions souvent changeantes des agents : techniques du corps, maîtrise d'objets, d'outils et de codes sociaux, interprétations des situations. Cela est évident dans le cas des combattants (connaissance, maniement et entretien des armes, compétences tactiques, discipline corporelle), mais affecte toute la société. Les restrictions influencent par exemple la façon de cuisiner, les combats obligent à apprendre à se dissimuler pour circuler ou se protéger, à interpréter les sons et les odeurs, la présence de blessés amène l'acquisition de techniques simples (éventuellement au sein d'une structure de soin), le militantisme conduit à la maîtrise de certains outils de communication et d'administration. Le réinvestissement des compétences antérieures a souvent été noté, par exemple les contrebandiers, les bandes urbaines, les sociétés secrètes ou encore les anciens militaires. Plus largement, les capacités d'organisation, hors ou contre les institutions établies, sont régulièrement mobilisées dans les situations de crise.

Enfin, les décisions sont des processus sociaux qui sont affectés par les situations de crise. Ces processus sont complexes mais on peut les aborder à travers trois dimensions – calcul, investissement affectif et délibération collective – toutes affectées par l'entrée en guerre civile.

² Hexis : concept sociologique hérité des travaux de Pierre Bourdieu et renvoyant aux dispositions durables du corps.

Les situations peuvent varier significativement entre des phases inorganisées et unanimes et des conflits entre groupes armés territorialisés appuyés sur un réseau d'institutions. D'abord, les institutions ne sont plus capables de jouer leur rôle de réducteur d'incertitude. Or, les routines sont une dimension importante du quotidien : la plupart des actions sont en effet des conduites non stratégiques.

Les acteurs sont obligés d'anticiper les conséquences de leurs actions et de s'informer. L'action la plus quotidienne – envoyer ses enfants à l'école, se rendre au marché, se quereller avec un voisin – peut avoir de lourdes conséquences. Ensuite, l'investissement affectif est particulièrement intense : les agents peuvent adhérer à une cause et les enjeux sont essentiels (sécurité personnelle ou familiale). Enfin, les décisions individuelles ont généralement une dimension collective plus marquée que dans les situations routinières. Les dynamiques de groupes deviennent centrales dans l'échange d'informations, la détermination des risques et des bénéfices et la définition du sens des événements. Par ailleurs, les guerres civiles, dans certaines phases, peuvent voir la reconstitution de routines. En effet, les agents décident parfois de s'en remettre à une institution (mouvement armé, camp de réfugiés) et la formation d'institutions (ou la stabilisation des fronts) peut également réduire l'incertitude. ●

“
Les routines sont une dimension importante du quotidien : la plupart des actions sont en effet des conduites non stratégiques.
”



L'ERC *Social Dynamics of Civil Wars*

(2015-2020) réunit une équipe de chercheurs autour d'un programme d'études des guerres civiles contemporaines. Le noyau de chercheurs travaillant à plein temps sur le programme comprend Adam Baczko, Denia Chebli, Gilles Dorronsoro (*Principal investigator*), Arthur Quesnay, Cléa Pineau, Camille Popineau, Candice Raymond, Mathilde Tarif, Anne-Marine Vanier, Emmanuelle Veillet. Plusieurs sous-programmes ont été lancés sur les mouvements kurdes, les producteurs culturels, la violence en Amérique centrale, les entrées dans les guerres civiles. Les résultats du programme et une biographie plus détaillée des chercheurs sont disponibles sur <https://civilwars.eu>.

“
L'exercice de la violence – subie mais aussi commise et observée – a un effet de transformation de l'économie psychique.
”

L'opération Torch ou les dynamiques des deux côtés du monde

Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942, le débarquement anglo-américain sur les côtes de l'Afrique du Nord française, connu sous le nom d'opération Torch (la flamme), provoque trois jours de combats à Oran et Casablanca entre les troupes américaines, britanniques et leurs alliés – des résistants et des militaires –, et les troupes de Vichy.



La guerre se mondialise par étapes. En décembre 1941, les empires sont absorbés par la guerre en Asie, avant qu'elle ne gagne la Libye et l'Égypte. Début 1942, trois continents sont concernés : l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Les États-Unis d'Amérique se trouvent en position de pivot entre le Pacifique et l'Atlantique, où la guerre sous-marine fait rage. Désigné comme ennemi prioritaire depuis la Charte de l'Atlantique de l'été 1941, le Troisième Reich allemand est engagé avec d'énormes moyens dans la bataille de Stalingrad qui se déroule depuis juillet 1942.

Guerre périphérique

Churchill fait le choix d'une guerre périphérique qui consiste à privilégier les opérations en Méditerranée ou dans les Balkans en attendant de lancer une offensive sur le continent, quand l'Axe, et particulièrement l'Italie, seront affaiblis. Cette stratégie est critiquée par le commandement américain car elle intègre un hypothétique effondrement intérieur qui, selon la *Royal Air Force*, serait provoqué par les bombardements à outrance des villes et des industries militaires du Reich. Le général Eisenhower aurait préféré l'ouverture d'un second front en France avant la fin de l'année 1942. Cela aurait permis de disperser l'effort allemand, de protéger le trafic atlantique et de sauver le Moyen-Orient et l'Inde afin d'éviter la jonction des forces allemandes et japonaises, tout en sécurisant les champs de pétrole d'Irak et d'Iran. Les Américains auraient, dans ce but, concentré sur le sol britannique les forces nécessaires à un débarquement en France permettant d'atteindre rapidement le cœur du Reich, la Ruhr et Berlin. Mais l'échec sanglant du raid anglo-canadien sur Dieppe le 19 août 1942, lors de l'opération *Jubilee*, démontre que l'armée allemande est capable de repousser un débarquement sur les côtes françaises.

Du côté allemand comme à Vichy, on estime, après Dieppe, que les pertes alliées interdisent toute opération aéronavale d'envergure avant un an. Aussi ne s'attendent-ils pas à un débarquement en Afrique du Nord. Pourtant, à l'été 1942, le consul américain Murphy et ses douze diplomates associés ont sillonné l'Afrique du Nord pour nouer des contacts

avec des officiers français et des résistants. Début novembre 1942, la victoire anglaise d'El-Alamein en Égypte sauvegarde l'artère vitale de l'Empire britannique. Coup d'arrêt à l'avancée allemande, l'*Afrika Korps* de Rommel n'est pas chassé d'Afrique mais tenu hors d'Égypte. Depuis la défaite de juin 1940 et le drame de Mers el-Kébir du 3 juillet, quand la flotte britannique coule une partie de la flotte française près d'Oran, occasionnant la mort de près de 1 300 marins, la doctrine formulée par le général Weygand – alors ministre de la Défense nationale – est de défendre l'Empire « *contre quiconque* ». La protection des territoires nord-africains de l'Empire est confiée à l'Armée d'Afrique (le XIX^e corps de l'armée française), constituée de soldats français et de coloniaux. Depuis le 20 novembre 1941, le général de corps d'armée, Alphonse Juin, qui succède au général Weygand, occupe la fonction de commandant en chef des forces de l'Armée d'Afrique. Cette armée française résiduelle couvrait, par certains aspects, une collaboration militaire avec l'Axe, tant en Indochine qu'au Levant et en Afrique du Nord. En vertu des deux armistices de juin 1940, l'empire colonial français ayant été soustrait à l'autorité allemande et italienne, des commissions d'armistice germano-italiennes parcourent néanmoins l'Afrique française du Nord sous couvert de vérification de l'application des clauses de restrictions militaires en hommes – l'Armée d'Afrique était désormais limitée à 130 000 hommes – et en matériels lourds.

Une guerre franco-française

Le 22 octobre, sous le commandement du général Dwight D. Eisenhower, un puissant corps de troupes américaines et britanniques appareille des îles Britanniques. Le corps expéditionnaire débarque, à l'aube du 8 novembre, sur onze points des côtes atlantique et méditerranéenne, de Safi à Bougie en Kabylie. Les trois objectifs principaux sont les villes et ports de Casablanca, Oran et Alger. Camouflée par une campagne d'intoxication qui oriente les soupçons d'intervention alliée vers Dakar ou vers la Manche, puis, lorsque des navires sont repérés, vers Malte ou l'Égypte, l'opération *Torch* ouvre par surprise un second front en Afrique du Nord.

À Alger, les résistants, coordonnés avec les services secrets américains, ont réussi à assister le débarquement – par le guidage des parachutistes au sol, la neutralisation des mitrailleuses et des défenses côtières – et à bloquer la chaîne de commandement militaire française. Les quatre cents résistants d'Alger, aux deux tiers juifs algérois jetés dans la Résistance par les lois anti-juives de Vichy, rejoints par des étudiants des facultés, ont réussi à arrêter Juin et Darlan, retenus à la Villa des Oliviers dans la nuit du 8 novembre, tandis que les communications téléphoniques sont coupées. La résistance des troupes françaises à Alger a été minimale, de sorte que la ville est aux mains des Alliés dès le 8 novembre au soir. Mais Oran et surtout Casablanca sont défendues avec acharnement, notamment à l'initiative de la marine. En trois jours, les combats ont fait plus de 1 800 morts et 2 700 blessés, presque aux deux tiers parmi les défenseurs français, alors même que de nombreux Américains ont été tués lors des opérations du débarquement nocturne.

« À Alger, les résistants, coordonnés avec les services secrets américains, ont réussi à assister le débarquement et à bloquer la chaîne de commandement militaire française. »

Alya Aglan
Professeure
des universités en
histoire et membre
de Sorbonne-
Identités, relations
internationales et
civilisations de l'Europe
(SIRICE)

Pierre Vermeren
Professeur
des universités
en histoire et membre
de l'Institut des mondes
africains (IMAF)



Traceuses durant un raid aérien nazi sur Alger en 1943.

Pour les hommes de Vichy et le commandement militaire de l'Armée d'Afrique, ceux qui débarquent au Maroc sont des « agresseurs ». Cette réaction française surprend l'opinion internationale et déclenche une nouvelle guerre franco-française entre les tenants de l'autorité légitime – mais de quelle légitimité s'agit-il ? – et ceux qui veulent remettre la France dans la guerre aux côtés des Alliés, gaullistes ou giraudistes. L'anglophobie, réactivée par Mers el-Kébir, devient extrême et il faut employer les grands moyens côté allié pour écraser cette résistance, notamment à Casablanca. Charles Noguès, résident français au Maroc, propose en vain au sultan Sidi Mohammed de se replier avec lui et ses unités pour orchestrer une guérilla durable. Le 11 novembre, sous la menace de soldats britanniques, le général Alphonse Juin ordonne à ses hommes de cesser le combat au Maroc comme en Algérie tandis que la Wehrmacht envahit la zone sud de la métropole, dite « libre ».

Basculement à différentes échelles

Ce basculement de la guerre résonne diversement à l'échelle régionale (Afrique du Nord et Méditerranée), nationale (française) et mondiale (chez les Alliés et dans l'Axe). Les perspectives nouvelles qu'engendre l'évènement permettent de reconstruire, à partir de ses effets cumulés à plusieurs niveaux et des attentes qu'il a suscitées, l'univers dans lequel se meuvent les contemporains. Les répercussions engendrées par ricochets confèrent à cet évènement une portée mondiale.

Du côté allié, le débarquement fait naître des espoirs antagonistes. Les Alliés ont su frapper sur des côtes que la France de Vichy n'avait pas la capacité de défendre. Ils se sont dotés de moyens logistiques et technologiques supérieurs, comme le radar et l'usage des méthodes de renseignement et d'intoxication. La technique du débarquement aéronaval, en cours d'apprentissage par les Américains, marque le franchissement d'une étape décisive.

À Londres, le général de Gaulle, chef autoproclamé de la France libre, qui n'a pas été mis au courant par Churchill du débarquement du 8 novembre, entre dans une colère noire. Mais dès le 11 novembre 1942, jour de commémoration de l'armistice de 1918 et de la reddition des Vichystes en Afrique du Nord, il prononce à l'Albert Hall de Londres un discours galvanisant. Célébrant les héros français de la Résistance qui se sont levés, il y réaffirme envers et contre tout que « *c'est dans la France combattante que toute la France doit se rassembler* », et que « *sans la Résistance française, les démocraties ne pourraient pas gagner la guerre* ».

Plus de six mois lui seront nécessaires pour s'imposer comme le chef du Comité français de libération nationale à Alger, les Américains ayant mis sur Darlan puis Giraud, après l'assassinat de Darlan par un jeune résistant en décembre 1942. Il s'ensuit un véritable imbroglio qui divise les Alliés et, en premier lieu, les Français sur une question d'importance : qui peut et doit diriger cette partie du territoire national français désormais libérée que sont les trois départements d'Algérie ? La réponse est loin de faire l'unanimité chez les officiers français d'Afrique du Nord dont beaucoup ont adhéré avec enthousiasme à la Révolution nationale. Les plus engagés dans la lutte, comme Noguès, demeurent en poste jusqu'en

juin 1943. D'autres, grâce au soutien des Américains, à leur moindre engagement aux côtés de Vichy, ou à leur plus grand sens politique, prennent les commandes de la Première Armée en cours de reconstruction. Certains officiers français ralliés à Vichy avaient enfreint les règles des conventions d'armistice dans le Moyen Atlas marocain en camouflant des matériels lourds et en procédant à l'entraînement discret de dizaines de milliers d'hommes. Le 8 novembre 1942 – en dépit des réactions qu'il a provoquées – a donc été aussi le signal attendu pour reconstruire ce qui devient la Première Armée française. En France métropolitaine, loin de ces préoccupations, la joie d'une action anglo-américaine se mêle à la déception pour ceux qui espéraient voir abrégée la guerre par un débarquement en Europe.

Du régional au mondial, du local au national

Le réagencement des évènements qui s'opère offre une nouvelle hiérarchie entre l'enjeu méditerranéen régional, identifié comme une priorité par la stratégie alliée, son impact dans la guerre mondiale et les conséquences qui surviennent en retour contribuant à la plus grande fragmentation de la légitimité française, finalement dotée, après Vichy et Londres, d'une troisième capitale : Alger. À la recherche du sens, l'approche historique pertinente du débarquement en Afrique du Nord doit ainsi transiter du régional au mondial, compris comme à la fois une construction, une conscience et une représentation, puis du local au national.

Si l'accueil des troupes alliées et la neutralisation des points névralgiques de l'État colonial français ont été préparés par des contacts clandestins sur place entre représentants américains et résistants locaux, gaullistes et giraudistes, l'effet d'une libération tant attendue a été manqué. Le maréchal Pétain a refusé de quitter la métropole et, par conséquent, voit son autorité et son autonomie fortement amoindries. Ni le général Giraud, qui arrive avec retard à Alger, ni le général de Gaulle, retenu à Londres, ne peuvent prétendre incarner une relève politique qui échoit paradoxalement à l'amiral Darlan, ardent promoteur de la collaboration militaire avec le Reich. Celui-ci représente une nouvelle version du régime de Vichy, en terre impériale sous protectorat allié, prétendant avoir, dans une connivence silencieuse, recueilli l'accord intime du vieux maréchal empêché d'exprimer publiquement sa pensée.

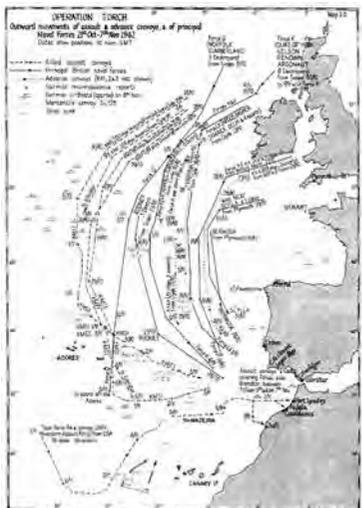
Au-delà de cette bataille, le débarquement nord-africain a provoqué en Europe l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht (opération *Anton*), sous prétexte de protéger le littoral méditerranéen français, l'exploitation économique accrue de la France, l'augmentation des frais d'occupation (600 millions de francs par jour), et le sabotage d'une partie de la flotte française à Toulon le 27 novembre 1942. Les Allemands exigent la mise à disposition de Bizerte et de Tunis aux forces de l'Axe et une déclaration de



Exercice de débarquement de troupes américaines près d'Alger en avril 1944.

En trois jours, les combats ont fait plus de 1 800 morts et 2 700 blessés, presque aux deux tiers parmi les défenseurs français.

Le 8 novembre 1942 a donc été aussi le signal attendu pour reconstruire ce qui devient la Première Armée française.



Carte des convois alliés reliant les îles Britanniques à l'Afrique du Nord.

guerre de Vichy à l'Angleterre et aux États-Unis. L'ouverture d'un second front en Europe pour soulager la pression sur l'Armée rouge à l'Est, est *de facto* reportée tandis que les Anglo-Américains investissent l'Afrique du Nord.

Vu d'Afrique du Nord, le débarquement anglo-américain offre une opportunité à saisir, même si tous les chefs nationalistes sont en prison ou en exil depuis 1938, et que la situation de crise économique, les pénuries et pannes de toutes sortes, rendent la situation très pesante. Tout le monde est frappé, et les Nord-Africains en premier, par l'opulence, le matériel et les biens dont disposent les soldats américains. Les habitants de la région perçoivent de manière visible la fragilité de leur colonisateur, qui non seulement ne parvient pas à défendre son territoire, mais se révèle manifestement surclassé militairement et économiquement.

Partout, des milliers de jeunes hommes se pressent dans les centres de recrutement. Les juifs d'Algérie ont fait montre de leur patriotisme en investissant la Résistance, et entendent bien retrouver leur nationalité française. Au Maroc, en Algérie, et bientôt en Tunisie, des milliers de juifs – citoyens déchus en Algérie ou indigènes – s'engagent dans l'armée pour gagner ou regagner leurs droits. Les Européens d'Algérie s'engagent d'une manière considérable, peut-être pour faire oublier leur soutien au régime de Vichy qu'ils ne jugent pas incompatible avec un patriotisme exacerbé. Enfin, les jeunes musulmans, aussi nombreux que les précédents, s'engagent pour l'inconnu, au Maroc pour soutenir la politique du sultan qui, dès le 3 septembre 1939, a déclaré la guerre à l'Allemagne et s'engage à poursuivre la lutte ; en Algérie, parce que la conscription l'impose, mais aussi parce que les soldes permettent aux familles de survivre en ces temps difficiles. Confusément, on peut espérer que cet engagement fera voie à des droits et à une meilleure fortune.

“
Les juifs d'Algérie ont fait montre de leur patriotisme en investissant la Résistance, et entendent bien retrouver leur nationalité française.
”

Les deux rives de la Méditerranée

Au Maroc, la conférence de Casablanca qui se tient du 14 au 24 janvier 1943 à la demande de Roosevelt, en présence de Churchill et des deux représentants français Giraud et de Gaulle, organise la poursuite des opérations. Staline a décliné l'invitation, mais les deux dirigeants décident de la préparation des opérations de Sicile et d'Italie. Il s'agissait aussi de réconcilier les deux généraux français, du moins en apparence. Le sultan Sidi Mohamed en profite pour rencontrer le président américain, qu'il sait favorable à la liberté des peuples conformément aux dispositions de la Charte de l'Atlantique. Roosevelt lui prodigue ses encouragements et son soutien aux revendications nationalistes marocaines, même si la teneur exacte des propos échangés demeure inconnue. Cet événement est perçu par les Marocains comme un moment clef de leur marche vers l'indépendance, assujettie au soutien de la victoire sur l'Allemagne.

L'histoire du débarquement en Afrique du Nord, étudiée sous ses multiples facettes et échelles, fait dialoguer non seulement l'évolution parallèle des deux rives de la Méditerranée mais également des espaces pris dans la dynamique de la guerre mondiale. ●

Conflits futurs et intelligence artificielle

Nous sommes désormais entrés de plain-pied dans une ère stratégique nouvelle que reflète l'évolution récente des conflits contemporains.



Louis Gautier
Professeur associé à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il y dirige la chaire Grands enjeux stratégiques contemporains

Personne ne pouvait imaginer, il y a dix ans, comme on le voit sur le théâtre irako-syrien, quatre membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) conduire simultanément des actions militaires dont les

but politiques ne sont pas convergents. Personne ne pouvait envisager que, de surcroît, sur cette même zone, rivalisent de façon plus ou moins directe par l'emploi de la force, quatre puissances régionales de premier plan (Arabie Saoudite, Iran, Israël, Turquie). L'annexion de la Crimée, l'instabilité qui affecte l'Ukraine depuis 2014 et le démantèlement de l'architecture européenne de sécurité héritée de l'après-guerre froide montrent aussi combien, pour notre continent, le contexte stratégique a radicalement changé. Ces problématiques abordées dans le séminaire de master consacré à l'étude des conflits contemporains nourrissent depuis six ans les travaux de la chaire « Grands enjeux stratégiques contemporains ».

Mais nous sommes également en train de vivre, parallèlement, une seconde révolution dans les affaires militaires avec l'expansion de nouvelles formes de conflictualité dans les espaces cyber, sous-marins et extra-atmosphériques, la robotisation du champ de bataille, le développement de l'intelligence artificielle (IA) pour la préparation et la conduite des conflits ainsi que dans la mise en œuvre des systèmes d'armes. Cette contribution est issue des réflexions de deux tables rondes organisées sur ce thème dans le cadre de la chaire en avril 2019 (sous forme développée, elle fait l'objet d'un article paru dans le numéro 170 de la revue *Pouvoirs*).

L'intelligence artificielle est en passe de révolutionner l'art de la guerre, tout en posant de redoutables problèmes éthiques et philosophiques à nos sociétés démocratiques et plus fondamentalement à la conscience humaine.

La digitalisation des armements et la numérisation du champ de bataille, à l'œuvre depuis trois décennies, ont déjà transformé en profondeur la conduite des opérations militaires et la nature des combats. Mais, ce qui est en train de changer sous nos yeux et amorce un saut dans l'inconnu, ce sont les effets produits par la conjonction de plusieurs facteurs : le stockage massif des données, leur traitement en temps réel grâce à des réseaux et des algorithmes de plus en plus



performants, des capacités de calcul jusqu'alors inégalées et incommensurables, demain, quand les ordinateurs quantiques seront à pied d'œuvre. Ce qui change, c'est l'essor de conflictualités dans le cyber et dans l'espace que l'IA favorise directement ou indirectement, car il s'agit de dimensions stratégiques en soi et névralgiques pour les combats futurs qui supposent de rester maître de ses réseaux et de ses capteurs ; ce qui change enfin, c'est la mobilisation de nouvelles technologies (biotechnologies, nanotechnologies, imprimantes 3D...) dans la fabrication et la reproduction d'armes autonomes dotées de fonctions complexes et de plus en plus miniaturisées, pouvant aboutir, sur une large échelle, au déploiement et à l'emploi de Systèmes d'armes létales autonomes (SALA), autrement dit à des « robots tueurs ». Nous n'en sommes pas encore là. En sommes-nous très loin ? Entre fantasme et réalité, comment, à vue humaine, dessiner les contours de la « guerre augmentée »¹ ? Une chose est certaine,

¹ Il s'agit de formuler un concept général qui me semble à la fois plus parlant et mieux adapté à une transformation de la guerre en cours et tributaire des développements militaires futurs de l'intelligence artificielle que le concept d'« *Hyperwar* », popularisé par Amir Husain ou John R. Allen, qui semblent considérer comme acquis les résultats de ces développements [Amir Husain, John R. Allen, Robert O. Work, August Cole, Paul Scharre, Bruce Porter, Wendy R. Anderson et Jim Townsend, *Hyperwar: Conflict and Competition in the AI Century*, SparkCognition Press, 2018]. Voir aussi sur le sujet l'ouvrage de Paul Scharre, *Army of None: Autonomous Weapons and the Future of War*, WW Norton, 2018, et l'article de Jean-Christophe Noël, « L'intelligence artificielle révolutionnera-t-elle l'art de la guerre ? », *Politique étrangère*, vol. 83, n° 4, hiver 2018-2019.

l'intelligence artificielle est en passe de révolutionner l'art de la guerre, tout en posant de redoutables problèmes éthiques et philosophiques à nos sociétés démocratiques et plus fondamentalement à la conscience humaine.

L'intelligence artificielle des armes

Les apports attendus de l'IA dans la gestion des affaires militaires sont nombreux. Elle permet, en effet, d'accélérer les processus de prise de décision, en particulier en situation d'urgence ou de crise ainsi qu'une meilleure intégration des paramètres utiles à l'évaluation des menaces ou encore à la planification et à la conduite des opérations. Elle facilite la gestion dans la durée d'une manœuvre complexe impliquant le traitement massif et réactif de données. Elle favorise, en amont et dans les engagements au combat, l'optimisation des soutiens logistiques et plus généralement une meilleure allocation des moyens. L'IA embarquée sur des effecteurs peut aussi répondre à des missions fastidieuses (permanence opérationnelle) ou trop exposées pour le combattant. Dans les missions d'anticipation, de renseignement, de commandement et d'appui à distance, le recours de plus en plus fort aux algorithmes de calcul s'impose avec peu de réserves – même si des réflexions portant sur l'organisation, le réaménagement des chaînes de commandement, les pratiques professionnelles et déontologiques dans les armées sont nécessaires. Plus on se rapproche des combats en revanche, plus la question de ce qui est éthiquement et politiquement acceptable de voir traité par l'IA se pose ; plus la fiabilité des algorithmes est un sujet à caution.

Les potentialités de l'IA en lien avec l'emploi de la force armée sont *de facto* aujourd'hui « plafonnées » par un niveau de performance et un degré de fiabilité insuffisants pour que soit envisagé, sans de fortes restrictions, l'emploi d'automates offensifs s'affranchissant de tout contrôle humain. Ce qui signifie cependant, en l'état actuel de l'art, que beaucoup d'usages, notamment défensifs, sont néanmoins d'ores et déjà possibles.

Tous les pays producteurs d'armement (États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France, Israël...) proposent, en effet, des systèmes d'armes intégrant des robots ou des systèmes autonomes, y compris létaux. L'automatisation prévaut déjà largement dans la mise en œuvre des systèmes de défense, avec l'intégration poussée des séquences de détection, de ciblage et de tir, qu'il s'agisse de défense anti-aérienne et anti-missile, ou des systèmes d'autodéfense de plateformes de combat. Depuis longtemps, les avions de combat sont programmés pour évoluer en suivi de terrain automatique. Leurs pilotes peuvent se contenter d'autoriser un tir que le calculateur principal de l'avion a élaboré seul. Les bâtiments de guerre, tels que les frégates françaises *Horizon*, disposent d'un mode d'engagement de tir automatique. L'importance prise par les drones s'impose aujourd'hui comme une évidence, qu'il s'agisse de drones de surveillance ou de drones offensifs. Dans le domaine terrestre, les systèmes autonomes ont été, au départ, développés pour protéger la vie des combattants.

Plus on se rapproche des combats en revanche, plus la question de ce qui est éthiquement et politiquement acceptable de voir traité par l'IA se pose.



Il en va ainsi du robot Minirogen déployé en 2012 par la France en Afghanistan pour lutter contre les engins explosifs improvisés. Mais les usages s'étendent. Les Israéliens sur la frontière de la bande de Gaza utilisent un drone armé patrouilleur Segev. Le robot Strelak a été déployé par les forces spéciales russes pour des combats urbains en Syrie. Les États-Unis ont testé, en Syrie et en Irak contre Daech, leur application Marven comportant des algorithmes de reconnaissance de cibles.

Les applications opérationnelles de l'IA sont ainsi de plus en plus associées à la mise en œuvre de la manœuvre tactique. Néanmoins, la complexité des situations opérationnelles (identification ami/ennemi ; limitation des dégâts collatéraux ; appréciation de la proportionnalité du recours à la force ; intégration de la ruse ou du comportement aberrant chez l'adversaire...) excède encore la capacité d'analyse et de traitement des machines générant d'ailleurs des incidents. Ces dysfonctionnements sont traités pour enrichir l'apprentissage et corriger les processus. Jamais, du fait de ces erreurs un retour en arrière vers des systèmes non autonomes n'a cependant été constaté. C'est une terrible loi du genre, on ne « neutralisera » pas plus l'emploi de l'IA dans les applications militaires que l'on a « désinventé » la bombe atomique après Hiroshima ni, après le concile du Latran en 1139, les carreaux d'arbalète. Seules les armes se dépassent entre elles. Le recours à l'IA laisse envisager des dépassements inédits et suscite des craintes qui donnent le vertige.

“
L'automatisation complète où l'IA gère la planification d'une tâche et son exécution dans des opérations de combat relève encore de la science-fiction.”

L'IA dans le brouillard de la guerre

Les effets de l'IA sur l'art de la guerre sont aujourd'hui en grande partie différés dans la mesure où les applications actuelles, qui viennent d'être décrites, ont un impact réel mais encore limité. On est encore au stade d'une IA faible. Le passage à une IA forte qui suppose un apprentissage profond des machines et des algorithmes sophistiqués est cependant inscrit dans un avenir prévisible qui pose la question de la place de l'homme dans la boucle de décision. Aujourd'hui, l'IA fonctionne dans un mode collaboratif avec le combattant. Demain, l'IA pourra non seulement trier des informations, analyser des situations, proposer des séquences de réponse et les mettre en œuvre en fonction d'un ordre reçu ou programmable (ordre de tir, mise en veille, en mode automatique) mais aussi commander des robots et leurs logiciels pour les faire agir.

L'automatisation complète où l'IA gère la planification d'une tâche et son exécution dans des opérations de combat relève encore de la science-fiction. En revanche, d'autres modèles d'automatisation, qui relativisent la place de l'homme sans la supprimer, sont d'ores et déjà « pensés » et envisagés. Il s'agit de schémas dans lesquels les robots téléopérés ou télésurveillés agissent comme des « équipiers » déployés à côté ou à distance d'un pilote ou d'un groupe de soldats pour les assister dans différentes tâches et recevoir dans certaines conditions des délégations d'action.

Confrontés aux évolutions récentes ou prévisibles des conflits

contemporains, à leur durcissement, à leur durée, à leur asymétrie, à la relativisation de la suprématie militaire occidentale, à la prolifération et à la dissémination technologiques, la digitalisation et l'IA rétablissent des équilibres, permettent de s'affranchir des contraintes d'emploi ou de neutraliser des avantages quantitatifs. Les robots qui agissent sur terre, sur mer, dans les airs et l'espace ne sont pas limités dans leurs usages par l'hostilité des milieux. Ils peuvent venir partiellement compenser des insuffisances numériques, combler des déficits capacitaires, voire des défaillances humaines.

Au-delà des progrès potentiels et problématiques, dans la dimension opérationnelle et tactique, c'est en termes stratégiques que les nouvelles technologies changent la donne, notamment pour contrer les capacités croissantes de déni d'accès ou d'interdiction de zone, saborder des réseaux de communication et de commandement adverses, bref trouver et exploiter les défauts dans la cuirasse de l'ennemi voire gagner la guerre sans engagement cinétique ni coup férir, simplement par le démantèlement méthodique de ses défenses. Évidemment, cette supériorité que l'on recherche pour nous-mêmes, d'autres aujourd'hui l'ambitionnent aussi et nous ont déjà devancés. L'IA peut être mise au service de toutes les missions : de prévention, de protection, de dissuasion ou des actions offensives. Elle peut être utilement employée pour maintenir la paix ou au contraire précipiter l'humanité, tête baissée, dans une terrible fuite en avant.

L'IA ne dissipe pas le brouillard de la guerre, même si son exploitation donne l'illusion de rendre les choses plus intelligibles en les mettant en équation. L'apprentissage des machines dépend des informations qui leur sont fournies. Il est donc soumis aux déficiences des capteurs ainsi qu'aux biais culturels et cognitifs voire à la ruse des humains. Des contre-stratagèmes seront inmanquablement élaborés – avec l'aide ou non des machines – pour tromper les logiciels. Il y aura toujours des éléphants d'Hannibal pour franchir les Alpes ; la guerre conservera sa part de surprise et d'aberration.

Si l'IA, pas plus que la dissuasion au XX^e siècle, ne règle sa cause à la guerre des hommes entre eux, elle en modifie, en revanche, profondément la grammaire et les codes. L'IA est le nouveau paradigme des conflits armés au XXI^e siècle et confronte l'humanité au renouvellement de ses questionnements philosophiques et éthiques sur le libre arbitre, la responsabilité, la valeur de la vie humaine, l'autorisation de tuer dans un temps qui désormais intègre la guerre dans la paix. Résumer le propos en disant « *oui à l'intelligence artificielle et non aux robots tueurs* », comme le font certains analystes revient à escamoter un impérieux débat. ●

“
L'IA ne dissipe pas le brouillard de la guerre, même si son exploitation donne l'illusion de rendre les choses plus intelligibles.”

”

Sociologie des drones

Les drones sont ici étudiés, dans une perspective de socio-anthropologie des techniques, pour traiter de la question de l'automatisation. L'horizon d'une automatisation totale ressurgit régulièrement dans les mondes techniciens. Quelle place occupe cet horizon dans notre imaginaire ?



Gérard Dubey

Chercheur au Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques (CETCOPRA)

Caroline Moricot

Maîtresse de conférences HDR en sociologie et membre du CETCOPRA

La confiance nécessaire au combat – rappelons que confiance renvoie étymologiquement à l'acte de croire, de *fides* « foi » –, qui donne les moyens d'affronter le danger et ses inconnues, est le produit d'un laborieux et méticuleux processus d'apprentissage.

Tout doit pouvoir se dérouler conformément à l'ordre d'une séquence mille fois répétée. Ces automatismes, comme les procédures sur lesquelles ils sont bâtis, constituent la partie solide, rassurante, stable du travail dans un environnement instable, fluide, imprévisible et hostile. Il y a toutefois un revers. La banalisation, qui caractérise « la société liquide » décrite par Zygmunt Bauman, celle du mouvement continu, des flux, de l'abolition des frontières du dehors et du dedans, de la contraction de l'espace et du temps, atteint ici un seuil. La guerre cesserait-elle d'être la finalité du métier de pilote de chasse, du moins de l'image qu'il a de son métier et de son rôle ? La mise à distance du réel par les technologies de l'information rend-elle indifférent le passage d'un mode d'action à l'autre ?

Guerre à distance, risque et courage

Cette ambivalence, nous la retrouverons tout au long des entretiens que nous avons réalisés, comme un fil conducteur. Elle traduit le statut devenu problématique de la guerre, donc du combat, depuis un monde en paix, ou plutôt de la guerre représentée depuis le système de références d'un monde soumis à un effort constant de sécurité et de contrôlabilité. Si mutation il y a, elle affecte donc le statut du réel, la réalité de la guerre, ce qui nous autorise à qualifier telle ou telle expérience de réelle. Lorsque les pilotes évoquent la situation de combat, essaient de la verbaliser, ils se réfèrent parfois à des récits de fiction ou à l'univers des jeux vidéo. Ce fait ne laisse pas de surprendre si l'on considère que rien ne devrait être plus éloigné de l'expérience du combat que l'univers du jeu où les sanctions sont toujours relatives, les risques fictifs, la mort elle-même, réversible. La confusion entre le réel et la fiction virtuelle serait-elle devenue telle que la seconde servirait aujourd'hui à définir le premier ? Ou bien la fiction serait-elle devenue si réaliste qu'elle absorberait en totalité le réel au point de rendre les expériences et les émotions vécues dans ce dernier en tout point conformes à celles vécues dans la fiction ? À moins



que – et c'est une hypothèse qui s'impose à nous, les pilotes distinguant évidemment les deux univers – la référence au jeu, à la fiction soit le seul moyen de traduire la déréalisation de l'expérience de la guerre.

Poste de commande d'un drone.

Le pilote sans avion

Il est significatif que les drones aient été désignés par le qualificatif « avions sans pilotes » plutôt que « pilotes sans avions ». La priorité accordée à la machine sur celui qui la maîtrise semble accomplir l'inversion du mythe d'Icare tel que Günther Anders l'avait pressenti dans *L'obsolescence de l'homme*. Le corps des opérateurs humains, comme leur ancrage historique, sont désormais les principaux obstacles au perfectionnement des machines et au déploiement d'une puissance abstraite à laquelle les pilotes continuent paradoxalement eux-mêmes de croire. Rapportées aux réalités historiques et sociales, les choses ne sont pourtant pas aussi simples. Si le développement des drones se situe bien dans le prolongement d'un imaginaire technique dominant, celui d'une délégation croissante de l'action aux dispositifs machiniques, le passage à la réalité n'a rien d'un long fleuve tranquille. La « naturalité » du processus d'externalisation est sans cesse contredite par les propriétés collectives et sensibles de l'activité humaine. De nombreuses micro-ruptures apparaissent qui figurent comme autant de résistances, même faibles, à la

« Le long entraînement qui était nécessaire pour hybrider l'homme à la machine devient lui-même caduque. »

linéarité du récit technique. Ainsi la standardisation presque taylorienne des pratiques, avec son découpage fonctionnel centré sur l'exécution de la tâche, se heurte-t-elle aux identités professionnelles des différents acteurs amenés à collaborer dans le cadre de ces dispositifs. En modifiant les cadres de l'expérience, la pratique du drone ne fait pas que changer le rapport des hommes à leur travail, elle rend sa traduction dans le registre du sens de plus en plus problématique. Chaque opérateur juge le dispositif et la place qu'il y occupe à l'aune de cette expérience collective sédimentée dans les cultures de métier. Ce sont ces discontinuités, reflets de l'hétérogénéité conflictuelle des représentations et des pratiques, que nous avons pointées à partir des témoignages des opérateurs du premier escadron de drones de l'armée de l'air française, le « 1/33 Belfort ». L'introduction de l'innovation dans le champ des pratiques sociales apparaît une fois encore comme un moment privilégié pour saisir sur le vif les tensions et les doutes qui habitent les collectifs, un moyen aussi de repérer les lignes de faille d'où surgiront les possibles de demain.

Ce qui semble caractéristique de l'action des drones, plus encore que le fait d'opérer à distance, est le statut et la place des opérateurs humains dans l'organisation sociale sous-jacente à cette façon d'opérer. On observe ici plusieurs éléments de discontinuité : par exemple, entre l'arme et son servant, et plus généralement entre la machine, au sens classique du terme, et l'humain. En ce sens, le long entraînement qui était nécessaire pour hybrider l'homme à la machine devient lui-même caduque. Nul besoin de s'aguerrir pour se protéger de l'hostilité de l'environnement, des effets du facteur de charge ou bien encore de la peur. Cela se manifeste d'abord dans le champ lexical par la façon dont les opérateurs parlent et décrivent leur activité. Toute une série d'expressions contribuent à priver la fonction de ses attributs militaires et guerriers, par exemple par un rapprochement avec les activités de service :



© Sergeant Ross Tilly (RAF) - File-Reaper Remotely Piloted Air System MOD 451556829.jpg (2016, January 25)

« Le drone est un métier de service. » ; « On passe à de la gestion de connaissances. Cela rend notre mission plus confortable. L'outil nous permet d'acquiescer une intelligence de la situation et cela nous permet de nous concentrer sur notre objectif qui est de rendre le meilleur service possible. » ; « Sur le Harfang, l'officier de renseignement est le chef de mission ou opérateur tactique, parce que c'est lui qui est en relation avec le client, le CAOC. » ; « Nous sommes des prestataires de services. »

Mais d'autres expressions témoignent d'une réalité beaucoup plus rugueuse que le discours politiquement correct du management peine à recouvrir. « Nous sommes un outil, un capteur parmi d'autres. » ; « Le pilote

Un drone MQ9 Reaper de General Atomics sur la base de Kandahar en Afghanistan.

de drone n'est que l'effecteur du décideur politique. » ; « La marge d'autonomie est inférieure à celle d'un chasseur. On est un effecteur. » ; « Le niveau stratégique ne dispose que d'une image silencieuse pour des raisons techniques de bande passante, ce qui nous laisse un peu d'autonomie. Mais sinon, on fait plutôt le singe que notre métier. »

Ce sont les pilotes qui semblent les plus affectés par cette reconfiguration. L'activité de pilote de drone est plutôt vécue sur un mode dépréciatif, même si le nombre élevé d'« opex » (opérations extérieures) présente certaines gratifications : « L'action est plutôt limitée. On est plutôt spectateurs, on rend compte d'une situation. Cela dépend des missions. Parfois on filme, on analyse, on fait du pattern of life. Quand il y a des opérations d'appui au sol, ça reste très descriptif. » « C'est un boulot de scribe. » En tant que dispositif de surveillance et de reconnaissance, le drone s'inscrit davantage dans le segment de la culture militaire attaché au renseignement, plus proche en cela de la culture policière et du travail d'enquête. C'est particulièrement vrai des actions de surveillance persistante – autrement désignée dans le jargon professionnel par la formule imagée de « stone watching » – qui exigent une attention soutenue de la part des opérateurs. Pour les personnes issues de la culture du renseignement, l'équation n'est donc pas la même. La vision dynamique en temps réel qu'offrent les capteurs embarqués (*full motion video*) est vécue de façon positive comme un moyen d'être « en fin » immergé dans l'action, et dans un rapport de parité avec les pilotes – alors qu'ils leurs étaient traditionnellement subordonnés.

Une autre source du « malaise » est à rechercher du côté de la transformation qui affecte les cadres de l'expérience, le mode incarné de présence au monde des êtres humains. Cette expérience se caractérise premièrement par la dissociation de la coprésence et de la colocalisation (« La présence n'est plus emboîtée dans le lieu du corps » comme le souligne Grégoire Chamayou), deuxièmement par la séparation des différents sens habituellement associés dans l'expérience immédiate ordinaire (la vue et l'ouïe, le toucher et la vue...). Si, du point de vue strictement phénoménologique, cela veut dire que le drone s'inscrit dans le prolongement des télé-technologies antérieures, et dans un rapport de perfectionnement plutôt que de rupture avec elles, il en radicalise certains effets. L'une des difficultés effectivement pointée par les opérateurs correspond à ce que ces derniers désignent par exemple par « absence d'extériorité », ou absence de distance au réel. « On perd beaucoup de sensations, en direct, et donc en fait on a une vigilance accrue. Un mirage 2000, vous pouvez regarder là, vous pouvez regarder là, vous ne regardez pas votre tableau de bord, vous regardez dehors, les trois quarts du temps. Là, on n'a pas de dehors, et si on veut savoir ce qu'il se passe, on est obligé de regarder les instruments, pour savoir ce que l'avion fait, pour savoir s'il tourne à gauche, ou s'il tourne à droite, ou s'il monte, ou s'il descend. Dans un avion, je sais si l'avion tourne à droite, à gauche, s'il monte ou s'il descend. Dans mon cockpit de Harfang ou de Reaper, si je ne regarde pas mes instruments, je ne sais pas où j'en suis. Et c'est pour ça qu'on dit que c'est plus fatigant de faire quatre heures ou cinq heures de drone, que quatre heures ou cinq heures de chasseur, parce que quatre heures ou cinq heures de chasseur, on n'est pas pendant quatre heures ou cinq heures verrouillé sur ses instruments. » (pilote).

Le drone s'inscrit davantage dans le segment de la culture militaire attaché au renseignement, plus proche en cela de la culture policière et du travail d'enquête.

« Trop près, trop loin »

Les technologies qui facilitaient hier la mise à distance (le tir à très grande distance, la délocalisation des postes de commandement...) en séparant l'acte de ses conséquences morales tendent aujourd'hui à produire l'effet inverse. Les moyens de restitution modernes, principalement visuels, développés pour répondre à certaines des caractéristiques des conflits récents, ont pour résultat d'abolir les distances rétablissant ainsi le lien « compassionnel » avec les « victimes ». Il semblerait que la proximité ainsi recréée par les nouvelles interfaces – et il faut interroger le statut de cette proximité – fragilise les mécanismes psychologiques de défense qui permettaient jusqu'à présent efficacement de déshumaniser la cible. La distance spatiale a été annulée par la quasi-instantanéité des images, la vitesse de circulation de l'information, c'est-à-dire la contraction du temps. Mais là n'est peut-être pas l'essentiel et il y a peut-être un risque à trop se focaliser sur les aspects les plus techniques de ce problème. Ce qui semble être fondamentalement en jeu, c'est le défaut de frontière et de médiations symboliques, de transitions. Les manifestations les plus contemporaines de la modernité illustreraient donc certaines des anticipations de Tocqueville qui voyait dans le désir d'égalité propre aux démocraties modernes – alors naissantes – un principe d'uniformisation et, surtout, d'abolition des formes et des distances qui empêchent la violence du contact direct, entravent l'immédiateté en détournant l'attention sur un entre-deux commun. Ce n'est pas la distance, la mise à distance d'autrui qui caractériserait l'époque, mais au contraire l'absence de distance, le télescopage des mondes et des expériences que la séparation dans l'espace, comme ersatz de médiation, s'avèrerait bien incapable d'endiguer. Telle semble être la situation paradoxale que matérialisent ces technologies contemporaines. ■

Cet article s'appuie sur les résultats d'un ensemble de recherches socio-anthropologiques qui, entre 2002 et 2014, nous ont conduits à enquêter dans les escadrons de chasse de l'armée de l'air française et plus récemment dans l'escadron de drones. La synthèse de ce travail a été publiée en 2016 aux Presses universitaires de France sous le titre : *Dans la peau d'un pilote de chasse. Le spleen de l'homme machine.*

Les technologies qui facilitaient hier la mise à distance [...] tendent aujourd'hui à produire l'effet inverse.

Vers un marché européen de la défense ?

Le développement progressif d'un marché intérieur des équipements de défense et la décision, inédite, de les cofinancer sur le budget de l'Union européenne constituent un tournant majeur dans le processus d'intégration et dans la répartition des pouvoirs entre les États membres et la Commission européenne.



**Stéphane
Rodrigues**

Maître de conférences
en droit et membre de
l'Institut de recherche
en droit international
et européen de la
Sorbonne (IREDIÉS)

Parmi les objectifs assignés à l'Union européenne par ses traités fondateurs figure celui d'établir un marché intérieur (voir art. 353 du *Traité sur l'Union européenne*, TUE), défini comme un « espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée selon les dispositions des traités » (voir art. 2652 du *Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*, TFUE) et comprenant par ailleurs « un système garantissant que la concurrence n'est pas faussée » (voir protocole n° 27).

Ce marché intérieur a eu, dès l'origine, vocation à concerner tous les secteurs de l'économie. Pourtant, l'industrie de la défense s'est trouvée longtemps à l'écart du processus d'intégration européenne, alors même qu'il s'agit d'un secteur qui pèse dans l'économie de l'Union européenne avec un chiffre d'affaires estimé à 100 milliards d'euros par an et une main-d'œuvre hautement qualifiée de 1,4 million de personnes employées directement ou indirectement.

L'émergence d'une politique européenne des équipements de défense

Le *Traité de Maastricht* (1992) va bouleverser la donne en instituant une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), incluant la définition d'une politique de défense commune (voir art. 42 TUE). À partir de ce moment-là, la Commission s'est intéressée aux « défis auxquels sont confrontées les industries européennes liées à la défense » en proposant d'agir au niveau européen (voir COM(96) 10 du 24 janvier 1996 et COM(97) 583 du 4 décembre 1997). Il faudra toutefois attendre 2003 pour que soit proposée une « politique de l'Union européenne en matière d'équipements de défense » (voir COM(2003) 113 du 11 mars 2003).

Comme pour la plupart des actions menées dans le cadre du marché intérieur, la démarche sera progressive. En l'occurrence, elle se fera en deux principales étapes. La première a consisté à faire application des règles existantes du marché intérieur (libre circulation et libre concurrence) au secteur de la défense, sous réserve d'aménager quelques adaptations. Tel a été l'objet principal du « paquet » législatif qui sera adopté en 2009 avec trois principaux instruments de droit dérivé : d'une part,



© Adobe Stock

le règlement (CE) n° 428/2009 du Conseil du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage ; d'autre part, la directive 2009/43/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 instituant un régime harmonisé de contrôle des transferts intracommunautaires de produits de défense, basé sur le principe cardinal de reconnaissance mutuelle ; et enfin, la directive 2009/81/CE du 13 juillet 2009 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de défense et de sécurité, avec des règles spécifiques, notamment pour le traitement des informations classifiées, la sécurité d'approvisionnement, les activités de R & D ou encore le régime de la sous-traitance.

Un tabou brisé : le financement par l'Union européenne de capacités militaires

Si l'impact de ces mesures sur la consolidation de l'industrie de défense européenne reste encore à être identifié avec précision, la Commission lance l'idée en 2013 d'aller encore plus loin. Sous couvert de rendre ce secteur « plus compétitif et plus efficace » (voir COM(2013) 542 du 24 juillet 2013), elle suggère une « nouvelle donne » sur la base d'une feuille de route (voir COM(2014) 387 du 24 juin 2014) suivie d'un plan d'action (voir COM(2016) 950 du 30 novembre 2016). Il s'agit désormais de banaliser en quelque sorte le secteur de la défense en l'intégrant dans des politiques de l'Union européenne autres que celle du marché intérieur : ainsi la création proposée d'un Fonds européen de la défense (FEDef) s'inscrit-elle dans le cadre de la politique industrielle et de recherche de l'Union européenne (voir art. 173 et 182 à 188, TFUE), avec un budget conséquent de 13 milliards d'euros (sur 2021-2027). Un accord interinstitutionnel a été trouvé en février 2019, mais il devra



© A. Marchand - Armée de l'air

encore être confirmé par le nouveau Parlement européen issu des élections de mai 2019. En attendant, pour les années 2019-2020, un programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense visant à soutenir la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie de la défense de l'Union (dit PEDID) a été institué par le règlement (UE) 2018/1092 du 18 juillet 2018, avec un budget de 500 millions d'euros. Un tabou est donc tombé : de manière inédite, le budget de l'Union européenne cofinance désormais du matériel militaire. Autre illustration de la banalisation : le nouveau plan d'action sur la mobilité militaire (voir communications conjointes Commission/HR-PESC JOIN(2017) 41 du 10 novembre 2017 et JOIN(2018) 5 du 28 mars 2018) qui s'appuie sur la politique européenne des transports (voir art. 90 à 100, TFUE) pour adapter les infrastructures et le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) aux besoins spécifiques des forces armées.

« Il ne s'agit plus seulement de coopérer et de mutualiser ; il s'agit également de penser et d'agir de manière intégrée. »

On assiste, à petits pas, à une véritable révolution copernicienne : l'ensemble des initiatives précitées font progressivement basculer le champ de la défense de la méthode intergouvernementale – dans le cadre de laquelle les États membres, *via* notamment le Conseil européen et le Conseil de l'Union, ont la main – vers la méthode dite communautaire, intégrative, par le truchement de laquelle la Commission et le Parlement européen participent pleinement au jeu institutionnel, et notamment du point de vue budgétaire. Les enjeux revêtent dès lors une autre dimension : il ne s'agit plus seulement de coopérer et de mutualiser ; il s'agit également de penser et d'agir de manière intégrée pour que le marché intérieur des équipements de défense contribue à donner corps à l'Union européenne de défense que la commission Juncker a appelé de ses vœux et que la nouvelle commission von der Leyen reprend à son compte en créant une direction générale pour l'industrie de défense (et l'espace).

Le pari est ambitieux mais preuve qu'il paraît loin d'être irréaliste : le Royaume-Uni – qui représente entre 25 % et 30 % des capacités militaires totales de l'Union européenne – souhaite continuer à coopérer avec les vingt-sept dans le cadre d'un partenariat sur la sécurité qui inclurait notamment le développement en commun de capacités de défense (voir déclaration politique UE-UK révisée du 17 octobre 2019). ◆

Les éditeurs invités



Grégory Daho

Julie Le Mazier



Grégory Daho est maître de conférences en science politique et membre du Centre européen de sociologie et de science politique [CESSP]. Il enseigne la

sociologie politique, l'analyse des politiques étrangères et les relations internationales. Responsable du programme de recherche *Sorbonne War Studies*, ses travaux portent sur les relations politico-militaires, les processus décisionnels liés à l'usage de la force armée et la division du travail en matière de sécurité internationale. Il a récemment publié *Political Sociology of International Interventions. Peacebuilders and the Ground*, avec Nathalie Duclos et Cécile Jouhanneau, *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 13-3, 2019, p. 249-262 et *La transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Le (bien) commun, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, décembre 2016.



Julie Le Mazier est post-doctorante en science politique dans le cadre du programme *Sorbonne War Studies*. Ses travaux portent sur les engagements des jeunes. Elle a

soutenu en 2015 une thèse sur les assemblées générales dans les mobilisations étudiantes de la seconde moitié des années 2000, et prolonge à présent ses recherches en interrogeant la façon dont l'action publique, l'État, les gouvernants encadrent et orientent l'engagement des jeunes. Dans cette perspective, elle travaille sur la création de la Garde nationale après les attentats de 2015 et 2016, dispositif qui rassemble en fait des réservistes des armées et de la gendarmerie notamment, non-professionnels qui donnent de leur temps pour servir ces dernières. Son enquête s'attache à saisir l'ensemble du processus décisionnel qui a conduit à sa mise en place et sa réception par les jeunes qui s'y engagent, dont l'expérience est replacée dans leur trajectoire sociale, scolaire, professionnelle, résidentielle et politique.

© Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne



En images



Jeu de paix

En mars dernier, dans le cadre du programme de recherche *Sorbonne War Studies*, vingt-quatre étudiants issus de différents masters 2 de Paris 1 Panthéon-Sorbonne se sont glissés dans la peau d'un négociateur ou d'une négociatrice internationale. Pendant une journée, l'une des salles de cours de l'Institut de géographie s'est transformée en siège des Nations unies.

Textes et photos : Gwenaël CUNY & Pascal LEVY



Le sérieux affiché par certains visages était plus vrai que nature, la tension diplomatique parfois palpable et les arguments avancés auraient pu provenir du compte-rendu d'une séance du Conseil de sécurité de l'ONU... Et pourtant, derrière chaque drapeau matérialisant le pays d'origine des délégations, des étudiants prenaient la parole ou le temps d'une réflexion collégiale, pour éviter l'escalade dans la crise. S'il s'agissait d'une simulation, aucun des participants ne l'a prise à la légère !



En attendant la crise

Un mois plus tôt, Yves Buchet de Neuilly, professeur des universités en science politique – spécialiste des interventions internationales de gestion de crise et des négociations multilatérales – et organisateur de l'exercice, avait convié les volontaires pour préparer cette journée et leur donner le choix du thème. Les vingt-quatre volontaires, aux compétences variées (juridiques, géopolitiques...), se prononcèrent alors en faveur d'une négociation au Conseil de sécurité de l'ONU autour d'un projet de résolution en réaction à l'utilisation présumée d'armes chimiques en Syrie. Un projet de résolution, porté par la Russie et discuté en avril 2018 juste après des frappes américaines sur des bases aériennes syriennes, bien réel mais qui n'avait jamais été adopté. Deuxième point à l'ordre du jour : apprentissage des techniques de négociation, puis répartition en équipes incarnant une délégation d'un pays siégeant réellement au Conseil de sécurité de l'ONU, en fonction des compétences de chacun et des langues maîtrisées.





Sept heures de négociation

Le jour J, rien n'avait donc été laissé au hasard et les apprentis négociateurs n'avaient, visiblement, pas omis de potasser les documents remis en amont : résolutions antérieures du Conseil de sécurité, projet de résolution russe discuté, comptes rendus de réunions du conseil et étude récente sur son fonctionnement. Ils devaient même les enrichir pour comprendre la position de leur État et de celui des autres participants. Pendant sept heures, la tension est donc montée entre les différentes délégations tandis qu'Yves Buchet de Neuilly, avec l'aide d'une étudiante secrétaire générale adjointe, orientait les débats et les prises de parole des différentes délégations. Comme à New York, à 16 h 30, les positions des diplomates campant les rôles de la Russie et de la Grande-Bretagne paraissent irréconciliables. Seule différence, du moins pour le profane, le sourire et le calme restaient de mise, de part et d'autre de cet échiquier géopolitique mondial en miniature, niché au cœur du Quartier latin. Pour cette première simulation inter masters dans un cadre académique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, les étudiants diplomates maîtrisaient déjà le rôle des émotions dans les négociations internationales. Un premier pas vers la paix ?

Pour en savoir plus
sur le programme
de recherche
pluridisciplinaire
Sorbonne War Studies,
voir le dossier de
ce numéro (page 14).



UNA EUROPA : L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE SUR LES RAILS

Depuis 2018, l'université s'est engagée, aux côtés de sept partenaires prestigieux, à donner naissance à l'une des toutes premières universités européennes. Ce projet ambitieux a fait l'objet d'un financement de la Commission européenne et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Séminaire UNA Europa à Louvain le 29 juin 2018.

Avec plus d'un demi-million d'étudiants, un siège à Bruxelles et des instances bien définies, UNA Europa est désormais une réalité pour les huit partenaires que sont la Freie Universität Berlin (Allemagne), Alma Mater Studiorum – Università di Bologna (Italie), The University of Edinburgh (Royaume-Uni), Helsingin Yliopisto (Finlande), Uniwersytet Jagielloński de Krakowie (Pologne), KU Leuven (Belgique), Universidad Complutense de Madrid (Espagne) et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Un financement national et européen

UNA Europa a suscité l'intérêt des institutions. D'abord sur le plan européen, avec le financement de la Commission européenne qui permet aux partenaires d'accéder à une dotation de cinq millions d'euros sur une durée de trois ans. Ensuite, à l'échelle nationale, avec un financement du MESRI à hauteur de 500 000 euros pour permettre de concrétiser différentes initiatives comme la mise en place d'un *pool* de référents experts, le recrutement d'un post-doc, l'organisation de séjours de doctorants de l'université au sein de laboratoires partenaires ou encore le montage de projets de recherche impliquant les chercheurs de l'université.



© Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne



© Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne

Workshop UNA-Europa sur le patrimoine des bibliothèques universitaires le 14 novembre 2019 à la BIS.

UNA EUROPA A SUSCITÉ L'INTÉRÊT DES INSTITUTIONS.

2020 : une nouvelle page dans l'histoire d'UNA Europa

Le mois de janvier 2020 marquera un nouveau départ dans la jeune histoire d'UNA Europa. Son *kick-off* se tiendra à Bruxelles en présence des partenaires et de Mariya Gabriel, commissaire européenne en charge de l'innovation et de la jeunesse. Il constitue une étape importante : il officialisera le lancement de *1Europe*, le projet phare d'UNA Europa et sera l'occasion de revenir sur les actions engagées et les projets en cours. ●

Selma AKKARI

Quatre thématiques prioritaires

Les partenaires ont choisi de structurer leur alliance autour de quatre thématiques transdisciplinaires : le patrimoine culturel, pilotée plus particulièrement par Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; le développement durable ; les études européennes et les sciences des données et l'intelligence artificielle. Elles font l'objet de réflexions scientifiques communes dans le cadre de colloques ou *workshops* aux quatre coins de l'Europe. Récemment, l'université a accueilli un *workshop* sur le patrimoine des bibliothèques universitaires en présence de personnels des bibliothèques des universités partenaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour suivre l'actualité d'UNA Europa, rendez-vous sur <https://www.una-europa.eu/>. Une newsletter est désormais disponible !



LES BIBLIOTHÈQUES INNOVENT POUR LA RECHERCHE

Jusqu'en avril 2020, le patrimoine documentaire de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ses bibliothèques sont mis à l'honneur à travers une manifestation sans précédent : l'Année des Bibliothèques. Parties intégrantes de la vie universitaire, les bibliothèques jouent un rôle essentiel pour la recherche. Comment innover-elles et que mettent-elles en place ?

Avec près de 70 000 lecteurs, les bibliothèques de Paris 1 Panthéon-Sorbonne touchent un public important composé, entre autres, de chercheurs et de doctorants. À ce titre, le service commun de la Documentation (SCD), la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) et la bibliothèque interuniversitaire Cujas se mettent au service de la recherche pour accompagner au mieux chercheurs et doctorants dans leurs travaux grâce à une palette de services innovants.

Co-construire des projets scientifiques et documentaires

Si les bibliothèques proposent une aide individualisée à la recherche documentaire, une présentation des outils et ressources mis à disposition des chercheurs et doctorants ainsi qu'un accès à des bases de données et des revues scientifiques pointues, leur engagement va plus loin. Elles prennent notamment part à la construction de projets scientifiques et documentaires en lien avec les équipes de recherche.

Ainsi, la bibliothèque interuniversitaire Cujas est partenaire du projet CLADE qui porte sur l'étude des manuels de droit publiés en France depuis 1806, en s'appuyant sur l'extraction de son catalogue. Quant à la BIS, elle porte avec des chercheurs un projet intitulé RefDivinités qui ambitionne de réorganiser, d'enrichir et d'aligner des référentiels dans le domaine des divinités et héros du monde antique. Des expositions, virtuelles ou physiques, sont également réalisées en partenariat avec des équipes de recherche. Les bibliothèques proposent un soutien éditorial et iconographique aux chercheurs qui assurent le commissariat scientifique.

Un accompagnement sur-mesure

En charge du dépôt électronique des thèses, le SCD accompagne les doctorants tout au long de leur parcours, de l'inscription à la soutenance. Cela se traduit concrètement par un service d'assistance par messagerie, téléphone ou prise de rendez-vous. Par ailleurs, le SCD propose, depuis trois ans, un cycle de formations pour les doctorants. Au programme : maîtriser l'information scientifique en accès ouvert ou réservé, rédiger sa thèse, publier et valoriser sa recherche ou encore gérer sa présence numérique.

La numérisation, qui constitue également un enjeu important pour les bibliothèques et les chercheurs, fait aussi l'objet d'un accompagnement spécifique à la BIS. Cette dernière apporte son soutien et son expertise



© Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne

Semaine internationale de l'accès ouvert (*Open Access Week*) à Paris 1 Panthéon-Sorbonne en octobre 2019.

à des projets scientifiques qui impliquent la numérisation de corpus et la génération de métadonnées spécifiques. Une structure particulière a d'ailleurs été mise en place en janvier 2019 : le service de Valorisation numérique des collections et Services à la recherche (SERVAL).

Encourager la science ouverte

L'accès ouvert, ou *open access* en anglais, correspond à la mise à disposition immédiate, gratuite et permanente sur Internet des publications scientifiques issues de la recherche et de l'enseignement. Sensibiliser les chercheurs et doctorants à ces enjeux constitue une autre des missions des bibliothèques. C'est dans cette optique que le SCD et la bibliothèque interuniversitaire Cujas ont participé activement à l'*Open Access Week*, fin octobre 2019. Ouverte aux étudiants de master, doctorants et enseignants-chercheurs, cette manifestation avait pour ambition de faire connaître les enjeux du libre accès aux savoirs et publications scientifiques. Pour sa part, le SCD organise par exemple des ateliers de dépôt dans l'archive ouverte HAL. Démarches à suivre ? Intérêt ? Le SCD répond à toutes les questions. Des projets plus concrets sont aussi développés, à l'image du projet DROIT2HAL dont la bibliothèque interuniversitaire Cujas est partenaire. Son objectif ? Importer des métadonnées des publications Dalloz dans HAL afin d'accroître la visibilité des juristes dans cette archive ouverte. ●

Selma AKKARI



POUR EN SAVOIR PLUS

sur le portail archives ouvertes HAL de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : <https://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/>

Jusqu'au printemps, l'université met à l'honneur son exceptionnelle richesse documentaire

Expositions, rencontres scientifiques ou encore semaines de découverte permettent de faire connaître les collections, le patrimoine ainsi que la diversité des métiers des bibliothèques au grand public et à la communauté universitaire. De grands événements sont programmés jusqu'au printemps 2020 : la Nuit de la lecture en janvier, le Printemps des poètes en mars ou encore les Nocturnes de l'histoire en avril. L'année des Bibliothèques – portée par Thierry Kouamé [maître de conférences HDR en histoire et chargé de mission pour les bibliothèques] et les directrices du service commun de la Documentation, des bibliothèques interuniversitaires de la Sorbonne et Cujas – prendra fin avec la remise d'un doctorat *honoris causa*.

Retrouvez le programme détaillé sur www.pantheonsorbonne.fr/adb20192020



HUIT DOCTEURS DE L'UNIVERSITÉ RÉCOMPENSÉS PAR LES PRIX DE LA CHANCELLERIE

Chaque année, depuis 30 ans, la chancellerie des universités de Paris récompense une cinquantaine de docteurs pour l'excellence de leurs travaux. En 2019, ce sont huit docteurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui ont été primés.

Près d'une thèse par jour est soutenue à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Sciences économiques et de gestion, arts et sciences humaines ou encore sciences juridique et politique, les travaux menés par les doctorants sont riches et variés. Ils sont à l'image de la pluridisciplinarité et de l'excellence que revendique l'université. Ainsi, chaque année, ce sont plusieurs dizaines de docteurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui sont récompensés par des prix de thèse. Les Prix de la chancellerie ne font pas exception à la règle. En 2019, parmi la cinquantaine de lauréats, huit d'entre eux étaient issus des rangs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ces réussites, importantes pour l'université, démontrent la vitalité et le dynamisme de la recherche à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

ENCOURAGER ET METTRE EN LUMIÈRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les Prix de la chancellerie ambitionnent notamment de mettre en avant la recherche scientifique et en particulier le doctorat qui reste aujourd'hui le diplôme universitaire par excellence. La reconnaissance de ce travail, mené sur plusieurs années, est essentielle. Ils sont aussi un tremplin et encouragent les jeunes chercheurs à poursuivre leur parcours scientifique. Une ambition partagée par les dix écoles doctorales de l'université. Elles accompagnent chaque année plusieurs dizaines de doctorants vers leur thèse et plus largement dans leur vie professionnelle. ●



© Sylvain Lhermie



© Sylvain Lhermie

LES LAURÉATS 2019

ANNE-SOPHIE ANGLARET

Prix en lettres et sciences humaines pour sa thèse : « *La légion française des combattants. Sociabilités ordinaires et engagements politiques dans la Révolution nationale (1940-1945)* », sous la direction de **Alya Aglan** et **Nicolas Offenstadt**.

LÉA CHERCHENEFF

Prix en droit pour sa thèse : « *L'influence des standards financiers sur l'architecture du droit international public* », sous la direction de **Jean-Marc Sorel**.

ADRIEN DELVOYE

2^e Prix spécialisé en art et histoire ancienne pour sa thèse : « *Les productions céramiques protohistoriques de l'aire mégalithique sénégalaise dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest aux I^{er} et II^e millénaires de notre ère* », sous la direction de **Manuel Gutierrez** et **Luc Laporte**.

SAMUEL FRANÇOIS

2^e Prix André Isoré en droit privé pour sa thèse : « *Le consentement de la personne morale* », sous la direction de **Bertrand Fages**.

ROMAIN GUICHAROUSSE

Prix Henri Hertz pour sa thèse : « *Les étrangers au sein de la communauté athénienne (V^e - III^e s. av. n. è.)* », sous la direction de **Violaine Sebillotte Cuchet** et **Vincent Azoulay**.

ANNE-LISE PESTEL

1^{er} Prix spécialisé en art et histoire ancienne pour sa thèse : « *Évolution du territoire et lieux de culte en Gaule cisalpine occidentale et dans les vallées alpines (I^{er} siècle av. J.-C. - III^e siècle apr. J.-C.)* », sous la direction de **John Scheid** et **François Chausson**.

QUITTERIE ROQUEBERT-LABBÉ

2^e Prix en sciences économiques pour sa thèse : « *Les configurations d'aides formelles et informelles autour des personnes âgées en incapacité en France* », sous la direction de **Lise Rochaix** et **Jérôme Wittwer**.

ANTOINE SOUCHAUD

Prix en sciences de gestion pour sa thèse : « *Essais sur la régulation du crowdending* », sous la direction de **Christophe Moussu**.

LES PRIX DE LA CHANCELLERIE RÉCOMPENSENT CHAQUE ANNÉE PLUS DE 50 DOCTEURS,

toutes nationalités confondues, issus des quinze universités et des six grands établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France. D'une valeur de 1 000 à 10 000 euros, ces prix récompensent l'excellence de leurs travaux de recherche en droit, science politique, économie et gestion, médecine, sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie. Les lauréats sont d'abord désignés par leurs établissements respectifs puis départagés par un des vingt-trois jurys spécialisés par discipline et par prix.

Selma AKKARI



© Pascal Lévy / Panthéon-Sorbonne

LAURA VIAUT, HISTORIENNE OU JURISTE ? LES DEUX !

Nouvelle enseignante-chercheuse en histoire du droit au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Laura Viaut a reçu le prix de thèse de l'association des historiens des facultés de droit (AHFD) ainsi qu'une mention spéciale de l'École de la magistrature pour son travail sur les mécanismes de gestion des conflits en Aquitaine, au haut Moyen Âge.



28 ans, Laura Viaut a fait sa première rentrée en septembre dernier à Paris 1 Panthéon-Sorbonne en tant que maîtresse de conférences en histoire du droit. Désormais rattachée à l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS), cette amatrice de *L'Année terrible* de Victor Hugo et de Schubert a été couronnée, le mois suivant, du prix de thèse de l'AFHD pour : « *Fecimus concordiam**. *Les mécanismes de gestion des conflits dans l'espace aquitain au haut Moyen Âge (VIII^e-XII^e siècle)* ». Une distinction d'autant plus prestigieuse qu'elle n'est décernée que tous les deux ans.

« *Aujourd'hui dans le droit, on a mis en place des modes alternatifs de règlement des conflits – médiation, transaction, arbitrage – que la doctrine a longtemps considéré comme une importation américaine. En fait pas du tout... L'objectif de ma thèse était de regarder si, dans l'histoire de nos institutions, il y avait une trace de ces mécanismes. Or, ceux-ci étaient en réalité extrêmement présents au haut Moyen Âge* », explique Laura Viaut.

Docteur tout terrain

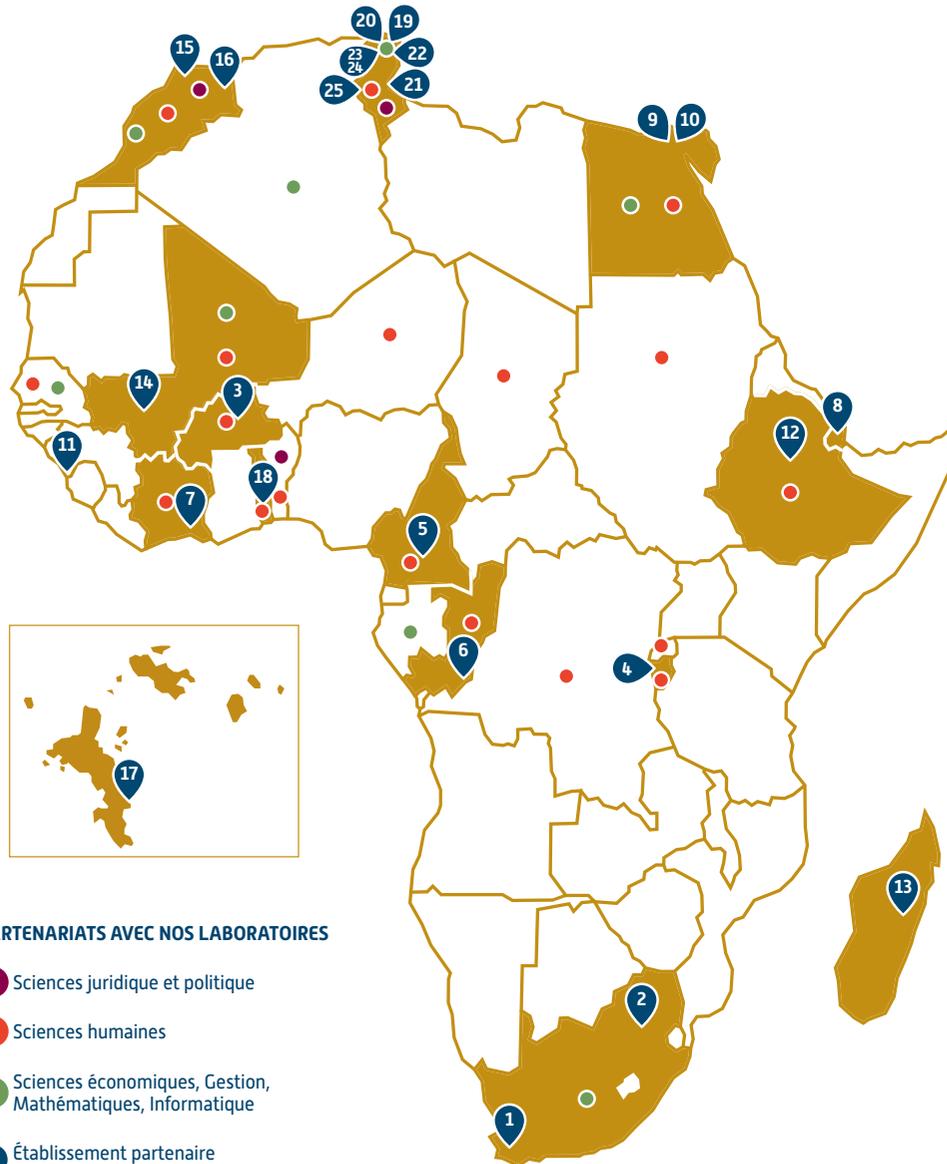
D'autant qu'à partir de l'an mil, toutes les institutions s'effondrent et ce sont les seigneurs qui récupèrent le pouvoir, dont celui de délivrer la justice. En l'absence de tribunaux, les justiciables sont dans l'obligation de recourir à ces modes alternatifs sous peine de s'en remettre à la vengeance. « *La question reste d'actualité aujourd'hui. Doit-on laisser les modes alternatifs dans l'institution ou au contraire s'en dégager ? Ma thèse mettait en lumière les leçons du passé... Oui, cela peut marcher si comme à l'époque de Charlemagne [742-814 apr. J.-C.], les médiateurs sont rattachés aux tribunaux et que les juges peuvent vérifier leur travail ou résoudre certains problèmes qui dépassent le cadre de l'arbitrage, quelle que soit sa forme* », poursuit la jeune docteure qui a soutenu sa thèse à l'université de Limoges en juin 2018.

« *Actuellement, je travaille sur la fabrique des normes en histoire du droit, je poursuis également mes recherches sur l'histoire des modes alternatifs de règlement des conflits ainsi que sur l'anachronisme des concepts. Il s'agit de savoir si des choses très concrètes, conceptualisées aujourd'hui, permettent de comprendre les sociétés du passé. Par exemple, peut-on utiliser le concept d'État pour le Moyen Âge ?* » Ses réponses, Laura Viaut les cherchera dans les textes, si possible ceux restés inédits, comme pour sa thèse. Celle qui a débuté le latin au collège se souvient des difficultés de ses premières traductions juridiques. Depuis, elle a ajouté la paléographie à ses compétences. Sa discipline exige en effet de maîtriser des sciences auxiliaires afin de pouvoir traiter les résultats. Car pour Laura Viaut, cela ne fait aucun doute : « *Une historienne du droit est à la fois historienne et juriste, elle se doit d'être tout terrain !* » Un credo qu'elle applique également dans sa vie hors des sentiers académiques puisqu'elle est passionnée de parachutisme...

* Nous avons fait la paix

PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE ET LE CONTINENT AFRICAIN

Riches de leurs échanges réciproques, les partenariats franco-africains apportent réussite et ouverture sur le monde aux étudiants qui bénéficient d'une mobilité universitaire pendant leur cursus. À l'occasion de l'Année de l'Afrique, #1257 vous propose de visualiser le réseau des partenariats académiques et scientifiques qui lie l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne avec les établissements du continent africain.



PARTENARIATS AVEC NOS LABORATOIRES

- Sciences juridique et politique
- Sciences humaines
- Sciences économiques, Gestion, Mathématiques, Informatique
- 📍 Établissement partenaire [voir liste ci-contre]



CHIFFRES CLÉS



- 📄 **22** laboratoires de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont des partenariats avec des pays d'Afrique
- 🤝 **25** établissements partenaires [partenariats en cours, voir liste ci-dessous]
- 🎓 **6** masters à Paris 1 Panthéon-Sorbonne en lien avec l'Afrique
- 👤 **74** stages effectués en Afrique sur les cinq dernières années
- 📖 **360** mémoires écrits et soutenus en Histoire de l'Afrique sur la dernière décennie

- 🕒 **21** ans de partenariat avec Madagascar et la Tunisie [partenariats les plus anciens]
- 📄 **68** accords de coopération avec des établissements du continent africain
- 📄 **2** nouveaux projets remportés par l'université en Afrique subsaharienne : INDIGO (Internationalisation et Développement des Indicateurs pour une meilleure GOuvernance de l'enseignement supérieur guinéen) avec plusieurs partenaires en Guinée et CAMAPA (CAdres de la Mutualité, de l'Assurance et de la Prévoyance d'Abidjan) en partenariat avec l'INP-HB en Côte-d'Ivoire

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES EN JANVIER 2020

- | | | |
|--|---|---|
| 1 Université de Cape Town | 9 Cairo University | 18 École Supérieure d'Audit et de Management ESAM |
| 2 University of Johannesburg | 10 Université Française d'Égypte | 19 Université de Carthage |
| 3 Université de Ouagadougou | 11 Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry | 20 Université de Manouba |
| 4 Université du Burundi | 12 Université Debre Berhan | 21 Université de Sfax |
| 5 Fondation Paul Ango Ela de Geopolitique en Afrique Centrale (FPAE) | 13 Université d'Antananarivo | 22 Université de Sousse |
| 6 Université Marien Ngouabi | 14 Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako | 23 Université de Tunis |
| 7 Université Félix-Houphouët-Boigny | 15 Université Euro-Méditerranéenne de Fès | 24 Université de Tunis El Manar |
| 8 Université de Djibouti | 16 Université Mohammed Premier Oujda | 25 Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée |
| 17 Université des Seychelles | | |

LISTE DES MASTERS EN LIEN AVEC L'AFRIQUE

- Master 2 indifférencié Droits africains (droit comparé)
- Master 2 Coopération internationale Afrique Moyen-Orient (CIAMO)
- Master 2 recherche Histoire de l'Afrique
- Master 2 Développement et aide humanitaire
- Master 2 professionnel du Droit international et européen (centre au Caire)
- Master 2 DynPED - Dynamiques des pays émergents et en développement
- Master 2 Expertise économique des politiques et projets de développement (UFTAM)

Pour en savoir plus sur les liens entre Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le continent africain, rendez-vous sur www.pantheonsorbonne.fr/international